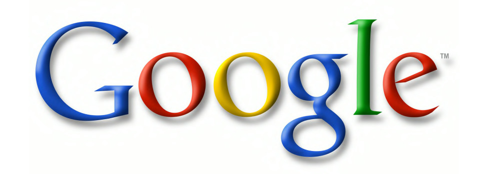
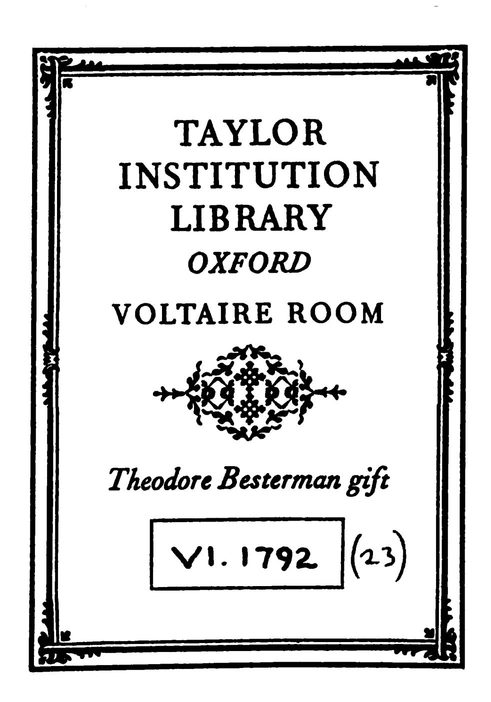






ŒUVRES

DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-TROISIÈME.

ŒUVRES DE VOLTAIRE.

NOUVELLE ÉDITION,

AVEC DES NOTES ET DES OBSERVATIONS CRITIQUES,

PAR M. PALISSOT.

PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV,

PRÉCÉDÉ DES PIÈCES RELATIVES AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

TOME I.

A PARIS,

Chez { STOUPE, IMPRIMEUR. SERVIERE, LIBRAIRE.

1792.

PIÈCES

RELATIVES

AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

PIÈCES
RELATIVES
AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

AVIS

A L'AUTEUR DU JOURNAL DE GOTTINGUE,

A l'occasion du SIÈCLE DE LOUIS XIV.

QUAND un journaliſte veut rendre compte d'un ouvrage, il doit d'abord en ſaiſir l'eſprit; quand il le critique, il doit avoir raiſon. Le journaliſte de Gottingue a oublié entièrement ces deux devoirs, & il ſe trompe ſans exception ſur tout ce qu'il dit.

Il ſe trompe quand il dit que l'auteur du Siècle de Louis XIV devait parler de Tillotſon en parlant de Bourdaloue. Il ne ſonge pas qu'il ne s'agit que des écrivains de France.

Il ſe trompe quand il dit que le baron des Coutures ne méritait pas d'être cité. Sa traduction de Lucrèce eſt la meilleure qu'on ait en France.

Il ſe trompe quand il dit que Deſmarets n'était

qu'un traducteur. L'abbé Regnier-Desmarets a traduit à la vérité Anacréon en vers italiens avec succès, ce qui est un très-grand mérite; mais il a fait des vers français qu'on sait par cœur, & il était excellent grammairien.

Il se trompe quand il dit que Bernier n'était pas médecin du grand-mogol, & qu'il le croit précepteur du fils d'un aga. Un mahométan indien ne donne point pour précepteur à son fils un chrétien de France qui parle mal indien. Mais on ne demande guère à un médecin de quelle religion il est. Bernier était médecin de l'empereur Sha-Gean, comme on peut le voir dès la page 9 de ses voyages, édition d'Amsterdam. Voilà pourtant ce que le journaliste appelle *une faute grossière.*

Il se trompe quand il dit que le Journal des Savans, de Paris, n'est pas le premier qu'on ait fait en Europe.

Il se trompe en opposant les Transactions philosophiques. Ces Transactions ne sont point un examen des ouvrages nouveaux de tous les auteurs, comme le Journal des Savans; c'est une entreprise toute différente.

Il se trompe quand il croit qu'il y a eu une bonne pharmacopée universelle avant celle de Léméri.

Il se trompe quand il dit que le Moréri n'est pas le premier dictionnaire français historique qui con-

terne les faits. C'eſt même le premier en toute langue ; ceux des Etienne n'étant qu'une courte nomenclature pour l'intelligence des anciens auteurs.

Il ſe trompe, & fait pis que ſe tromper quand il traite de menteur le père Daniel, qui ne paſſe pas pour un hiſtorien aſſez profond & aſſez hardi, mais qui paſſe pour un hiſtorien très-véridique. Le père Daniel a erré quelquefois ; mais il n'eſt pas permis de l'appeler un menteur.

Il ſe trompe quand il croit les contes badins de la Fontaine plus dangereux que la ſeconde églogue de Virgile, ou que certaines ſatyres d'Horace, ou qu'Ovide, ou que Pétrone. Il n'a pas ſenti que la gaieté n'eſt pas ce qui inſpire la volupté. La Fontaine eſt plaiſant, Ovide eſt voluptueux, Pétrone eſt débauché.

Il ſe trompe quand il reproche à l'auteur du Siècle de *Louis* XIV d'avoir dit qu'il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que d'exciter des diviſions. Voici le paſſage du Siècle : « Il vaut mieux recevoir » cent bulles erronées que de mettre cent villes en » cendres ». Quiconque aura une maiſon dans une de ces cent villes penſera ainſi ; permis à ceux qui n'ont point de maiſon de brûler celles des autres pour une bulle.

Il ſe trompe quand il croit que dans le Siècle on immole les janſéniſtes aux jéſuites. On n'a certaine-

ment point pris de parti entre ces meſſieurs. On y dit que Queſnel était un opiniâtre, que le jéſuite le Tellier, confeſſeur de Louis XIV, était un méchant homme. L'auteur du Siècle n'eſt ni janſéniſte ni moliniſte.

Il ſe trompe quand il dit que les Français firent des campagnes malheureuſes en Bohême, lorſque Louis XV fut à la tête de ſes armées. Louis XV, depuis la fin de 1743, n'envoya pas en Bohême un ſeul régiment.

Il ſe trompe quand il reproche à l'auteur du Siècle d'avoir dit que les Allemands ne ſe mettent jamais en campagne qu'au mois d'août. Jamais l'auteur du Siècle n'a répété cette ancienne ſottiſe.

Il ſe trompe quand il avance que les papes n'ont jamais rendu Caſtro & Ronciglione. Ils en ſont poſſeſſeurs, oui; mais cela prouve-t-il qu'ils ne l'aient jamais cédé? Alexandre VIII fut forcé de le rendre pour cent mille écus romains, en 1664.

Il ſe trompe quand il dit que l'Encyclopédie n'eſt pas un ouvrage très-utile, & quand il conclut qu'il ne vaut rien, de ce qu'il a été critiqué & perſécuté dans ſa naiſſance par des ennemis intéreſſés. Il devait conclure tout le contraire.

Il faudrait tâcher de ne ſe pas tromper ſur tous les points, quand on critique un ouvrage.

L'auteur du Siècle de Louis XIV n'a vu aucune

des éditions qui ont été faites en France, en Angleterre, & en Hollande. Il lui eſt tombé entre les mains une petite feuille volante, dans laquelle on relève pluſieurs fautes de l'édition de la Haie; & on en rend l'auteur reſponſable. Il y a, ce me ſemble, un peu d'injuſtice dans ce procédé. Ce n'eſt pas à lui qu'il faut s'en prendre, ſi on a imprimé *pigeri* pour *gigeri*, *Burignac* pour *Daubignac*; & ſi les éditeurs ſont tombés dans d'autres mépriſes. On ne trouvera pas ces fautes dans l'édition de Genève, corrigée par l'auteur même. Ceux qui ſe hâtent de faire ces critiques, devraient y apporter plus d'équité & plus d'attention. Par exemple, on reproche à l'auteur d'avoir dit que le grand Condé mourut à Chantilli en 1680. Cela n'eſt pas vrai; l'auteur place cette mort en 1686, non pas à Chantilli, mais à Fontainebleau.

On lui reproche d'avoir mis en 1700 la mort de Jacques II, roi d'Angleterre. Cela n'eſt pas vrai; il dit que c'eſt en 1701. On lui reproche d'avoir placé la mort de Madame, la première femme du frère de Louis XIV, en 1672. Cela n'eſt pas vrai; il la place au mois de juin 1670.

On lui reproche d'avoir fait naître madame Dacier en 1615. Cela n'eſt pas vrai; il a placé ſa naiſſance en 1651.

Au reſte, il eſt difficile que dans un catalogue de

plus de trois cents artistes, on ne se soit trompé sur quelques noms obscurs & sur quelques dates. Un *errata* suffit pour ces bagatelles. Il ne faut pas juger d'un grand bâtiment par quelques pavés qu'un maçon subalterne aura arrangés dans la cour.

FRAGMENT

Sur le même SIÈCLE.

........C'EST dans cet esprit que j'ai crayonné le Siècle de Louis XIV. Les lois, les arts, les mœurs, ont été mon principal objet. Les petits faits ne doivent entrer dans ce plan que lorsqu'ils ont produit des évènemens considérables ; il est fort indifférent que la ville de Creutznach ait été prise le 21 septembre ou le 22 en 1688 ; que l'épouse d'un neveu de madame de Maintenon soit nommée sa nièce : mais il est important de savoir que Louis XIV n'eut jamais la moindre part au testament du roi d'Espagne, Charles II, lequel changea la face de l'Europe, & que la paix de Ryswick ne fut point faite dans la vue de faire tomber la monarchie d'Espagne à un fils de France, comme on l'avait toujours cru, & comme l'a pensé milord Bolingbroke lui-même, qui en cela s'est trompé. Les querelles domestiques de la reine Anne d'Angleterre ne sont pas par elles-mêmes un objet d'attention, mais elles

le deviennent, parce qu'elles ſont en effet l'origine d'une paix ſans laquelle la France courait riſque d'être démembrée.

Les détails qui ne mènent à rien ſont dans l'hiſtoire, ce que ſont les bagages dans une armée, *impedimenta* : il faut voir les choſes en grand, par cela même que l'eſprit humain eſt petit, & qu'il s'affaiſſe ſous le poids des minuties; elles doivent être recueillies par les annaliſtes, & dans des eſpèces de dictionnaires, où on les trouve au beſoin.

Quand on étudie ainſi l'hiſtoire, on peut ſe mettre ſans confuſion les ſiècles devant les yeux : il eſt aiſé alors d'appercevoir le caractère des temps de Louis XIV, de Charles-Quint, d'Alexandre VI, de ſaint Louis, de Charlemagne. C'eſt à la peinture des ſiècles qu'il faut s'attacher.

Les portraits des hommes ſont preſque tous faits de fantaiſie. C'eſt une grande charlatanerie de vouloir peindre un perſonnage avec qui l'on n'a point vécu.

Salluſte a peint Catilina, mais il avait connu ſa perſonne. Le cardinal de Retz fait des portraits de tous ſes contemporains qui ont joué de grands rôles : il eſt en droit de peindre ce qu'il a vu & connu. Mais que ſouvent la paſſion a tenu le pinceau ! les hommes publics des temps paſſés ne peuvent être caractériſés que par les faits.

Je ne fais pourquoi le traducteur estimable des lettres du lord Bolingbroke me reproche d'avoir jugé le cardinal Mazarin fur des vaudevilles. Je ne l'ai point jugé ; j'ai exposé fa conduite, & je ne crois pas aux vaudevilles. Ce traducteur me permettra de lui dire que c'est lui qui fe trompe fur les faits en jugeant le cardinal Mazarin : « Ce ministre, » dit-il, avait trouvé la France dans le plus grand » embarras ». Le contraire est exactement vrai : quand le cardinal Mazarin vint au ministère, la France était tranquille au dedans & victorieuse au dehors par les batailles de Rocroi & de Norlingue, & par les grands fuccès des Suédois dans l'Empire.

« Il laissa au roi, dit-il, des finances en meilleur » ordre que l'on eût jamais vu ». Quelle erreur ! ne fait-on pas que Charlemagne, François I, laissèrent des trésors ; que le grand Henri avait quarante millions de livres numéraires dans fes coffres, & que le royaume fleurissait par la régie la plus fage, lorsque fa mort funeste fit place à l'administration d'une régence prodigue & tumultueuse ? Les finances du cardinal Mazarin étaient en très-bon ordre, à la vérité, mais celles de l'état étaient fi dérangées, que le furintendant avait dit fouvent à Louis XIV : « Il » n'y a point d'argent dans les coffres de votre ma- » jesté ; mais M. le cardinal vous en prêtera ». Les revenus de l'état étaient fi mal administrés, qu'on

fut obligé d'ériger une chambre de justice. On voit par les Mémoires de Gourville quel avait été le brigandage : l'ordre ne fut mis que par le grand Colbert.

« Les plus belles années de Louis XIV, dit-il, » sont celles qui ont suivi immédiatement la mort » de Mazarin, où son esprit régnait encore ». Comment l'esprit du cardinal Mazarin régnait-il donc dans la conquête de la Franche-Comté, & de la moitié de la Flandre dont il avait rendu tant de villes ; dans l'établissement d'une marine que le cardinal avait laissé dépérir entièrement ; dans la réforme des lois qu'il ignorait ; dans l'encouragement des arts qu'il méprisa ?

« M. de Voltaire entreprend de démontrer que » le prince d'Orange n'était aucunement redouté en » France ». On ne démontre qu'une proposition de mathématique ; mais il est très-vrai que quand on crut en France que le prince d'Orange, ou plutôt le roi Guillaume, avait été tué à la bataille de Boyne, les feux de joie que le peuple de Paris fit si indécemment, étaient l'effet de la haine & non de la crainte. Il est très-vrai qu'on ne craignait point à Paris l'invasion d'un prince qui avait assez d'affaires en Irlande, & qui avait toujours été vaincu en Flandre. Les hommes d'état & de guerre pouvaient estimer le roi Guillaume ; mais le peuple de Paris ne pouvait

certainement le redouter. On a pu craindre dans Paris le prince Eugène & le duc de Marlborough, quand ils ravageaient la Champagne; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'on tremble dans une capitale, au nom d'un ennemi qui n'a jamais entamé les frontières d'un royaume alors toujours victorieux.

Le duc de Berri, à toute force, peut avoir dit aux princes ses frères, « vous serez, l'un roi de » France, & l'autre roi d'Espagne, & moi je serai » le prince d'Orange; je vous ferai enrager tous » deux »: mais le traducteur de milord Bolingbroke doit observer qu'on peut faire *enrager* & être battu; il doit observer qu'un critique peut se tromper aussi-bien qu'un historien; & il aurait dû tâcher de n'avoir pas tort dans toutes ses critiques.

Il dit à la tête des Mémoires secrets du même Bolingbroke, que *je veux proscrire les faits*. Je voudrais, au contraire, qu'il y eût des faits dans ces Mémoires qui en sont absolument dénués, & je voudrais, pour l'honneur de la mémoire de milord Bolingbroke, que ces mémoires eussent toujours été secrets.

RÉPONSE A LA BEAUMELLE.

LETTRE A M. ROQUES,

Conſeiller eccléſiaſtique du ſéréniſſime Landgrave de Heſſe-Hombourg.

MONSIEUR,

Je n'ai dédié à perſonne le Siècle de Louis XIV, parce que ni la vérité, ni la liberté n'aiment les dédicaces, & que ces deux biens qui devraient appartenir au genre-humain, n'ont beſoin du ſuffrage de perſonne. Mais je vous dédie ce ſupplément, quoiqu'il ſoit auſſi vrai & auſſi libre que le reſte de l'ouvrage. La raiſon en eſt que je ſuis forcé de vous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit pourrait être bien mépriſable par elle-même, comme toutes les querelles, & confondue bientôt dans la foule de tant de diſputes littéraires, de tant de différents dont la mémoire ſe perd avant même que la mémoire des combattans ſoit anéantie. Mais le rapport qui lie cette diſpute aux évènemens du Siècle de Louis XIV,

les éclairciſſemens que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémorables, ſerviront peut-être à la ſauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques ſemblent condamnés.

C'eſt vous, Monſieur, qui m'apprîtes le premier qu'un élève de Genève, nommé M. de la Beaumelle, faiſait réimprimer clandeſtinement la première édition du Siècle de Louis XIV à Francfort-ſur-le-Mein.

C'eſt vous qui m'apprîtes que cette édition ſubreptice était chargée de quatre lettres de la Beaumelle, dans leſquelles il outrage des officiers de la maiſon du roi de Pruſſe. Votre probité fut ſurpriſe de la témérité avec laquelle cet auteur parle de pluſieurs ſouverains de l'Europe dans ſes commentaires ſur le Siècle de Louis XIV, & des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la généroſité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à ſon libraire pour ſupprimer ce ſcandale.

Je ſais bien que la littérature eſt une guerre continuelle; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excurſion. Je vous écrivis que je ne ſavais pas comment je m'étais attiré ces hoſtilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre ſervice. Je me plaignis à

vous de ſon procédé; vous eûtes la bonté de lui faire paſſer mes juſtes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous, parce qu'il s'était deſtiné à Genève, au miniſtère de votre religion; & quoique ſa conduite ſemblât le rendre peu digne de cette fonction & de votre amitié, vous aviez pour lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatiſſante peut avoir pour un jeune homme qui s'égare, & qu'on eſpère de ramener à ſon devoir.

Il faut avouer qu'il vous expoſa ingénument la raiſon qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamniez. Je ne puis mieux faire, Monſieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit il y a ſix mois, pour juſtifier en quelque ſorte ſa conduite. La voici mot pour mot:

« Maupertuis vient chez moi, ne me trouve pas; » je vais chez lui: il me dit qu'un jour, au ſouper » des petits appartemens, M. de Voltaire avait parlé » d'une manière violente contre moi; qu'il avait » dit au roi que je parlais peu reſpectueuſement de » lui dans mon livre; que je traitais ſa cour philo- » ſophe d'aſſemblée de *nains* & de *bouffons* (*); que

(*) Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons, &c. Trait du *Qu'en dira-t-on?*

» je le comparais aux petits princes allemands, & » mille fauffetés de cette force. Maupertuis me con- » feilla d'envoyer mon livre au roi en droiture, » avec une lettre qu'il vit & corrigea lui-même ».

Il n'eft que trop vrai, Monfieur, que ce cruel procédé, trop public, de Maupertuis, mon perfécuteur, a été l'origine du livre fcandaleux de la Beaumelle, & a caufé des malheurs plus réels. Il n'eft que trop vrai que Maupertuis manqua au fecret qu'on doit à tout ce qui fe dit au fouper d'un roi. Et ce qui eft encore plus douloureux, c'eft qu'il joignit la fauffeté à l'infidélité. Il eft faux que j'euffe averti fa majefté pruffienne de la manière dont la Beaumelle avait ofé parler de ce monarque & de fa cour, dans fon livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *mes Penfées*; je l'aurais pu, & je l'aurais dû, en qualité de fon chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'ofe en attefter fa majefté elle-même. Elle me doit cette juftice; elle ne peut refufer de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit eft M. le marquis d'Argens: il l'avoue & il en fait gloire.

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait: courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un paffant; lui révéler le fecret des foupers du roi fon maître, me calomnier en tout; lui rapporter ce qui s'était fait & dit dans mon appartement

appartement après le ſouper; le déguiſer, l'envenimer, comme il eſt prouvé par le reſte de la lettre de la Beaumelle, c'était une des moindres manœuvres que j'avais à eſſuyer. Preſque tout Berlin était inſtruit de cette perſécution. Sa majeſté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Poſtdam, & d'importuner le roi, notre bienfaiteur commun, par des plaintes. Ce monarque ſait que non-ſeulement je ne lui ai jamais dit un ſeul mot contre perſonne, mais que je n'oppoſais que de la douceur & de la gaieté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir ſa haine, & je ſouffrais avec patience. Je reſtai conſtamment dans ma chambre ſans en ſortir que pour me rendre auprès de ſa majeſté quand elle m'appelait. Je gardai un profond ſilence ſur les procédés de Maupertuis, & ſur les trois volumes de la Beaumelle, qu'ont produit ces procédés.

Dans le même temps M. de Maupertuis voulut opprimer M. Kœnig, autrefois ſon ami, & toujours le mien. M. Kœnig avait tâché, ainſi que moi, d'apprivoiſer ſon amour-propre par des éloges; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui ſur une mépriſe dans laquelle Maupertuis pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de Leibnitz, qui pouvait ſervir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompenſe du

voyage de M. Kœnig? Son ami, devenu dès-lors son ennemi implacable, profite d'un aveu que M. Kœnig lui a fait avec candeur, pour le perdre & pour le déshonorer. M. Kœnig lui avait avoué que l'original de cette lettre de Leibnitz n'avait jamais été entre ses mains, & qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne, mort depuis long-temps. Que fait Maupertuis? il engage adroitement les puissances les plus respectables à faire chercher en Suisse cet original, qu'il sait bien qu'on ne trouvera pas. Ayant ainsi enchaîné à ses artifices la bonté même de son maître, il se sert de son pouvoir à l'académie de Berlin, pour faire déclarer faussaire un philosophe, son ami, par un jugement solennel; jugement surpris par l'autorité; jugement qui ne fut point signé par les assistans; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur; jugement réprouvé & abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus; il pousse la vengeance jusqu'à vouloir paraître modéré. Il demande à l'académie qu'il dirige, la grace de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore; il ose écrire lettre sur lettre à madame la princesse d'Orange, pour imposer silence à l'innocent qu'il persécute & qu'il croit flétrir. Il le poursuit dans son asile, il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, & je puis vous assurer qu'il n'y a point d'exemple qu'au-

cune d'elles ait jamais traité ainsi un de ses membres. Toute l'Europe savante applaudit encore à la manière dont la société royale de Londres se comporta dans la fameuse dispute entre Newton & Leibnitz. Il s'agissait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La société royale nomma des commissaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut constatée. Le grand Newton, élu président de la société royale, n'extorqua point en sa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer son adversaire faussaire; il n'affecta point de demander sa grace à la société royale, en le faisant condamner avec ignominie; il ne le poursuivit point avec cruauté dans son asile; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le silence à *Leibnitz*; il ne le menaça point d'une peine académique en demandant sa grace; il ne compromit point le roi d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la vérité, de l'évidence dans ce grand procès où il s'agissait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui disputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverser le ciel & la terre pour un trou de lapin qu'elle a usurpé.

Tout Berlin, toute l'Allemagne criaient contre une conduite si odieuse; mais personne n'osait la découvrir au roi de Prusse; & le persécuteur triomphait en abusant des bontés de son maître : j'ai été le seul qui ait osé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce service à la vérité, à l'innocence, à l'académie de Berlin, j'ose dire à la patrie, que mon attachement pour le roi de Prusse avait rendu la mienne. J'ai seul fait parvenir les cris de l'Europe savante entière aux oreilles de sa majesté. J'en ai appelé du grand-homme mal informé, au grand-homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. Kœnig, ainsi que le célèbre & respectable Wolf, qui a écrit sur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains; la voici :

« Il est reconnu pour certain & très-certain que » la vérité est toute entière du côté du professeur » Kœnig, soit dans l'authenticité de la lettre de » Leibnitz, soit dans l'étrange jugement de l'aca- » démie, soit dans la prétendue découverte de son » adversaire, qui ne ferait qu'un renversement des » lois de la nature (*), si elle n'était pas une contra- » diction ».

(*) *Certum est, quàm quod certissimum, veritatem esse ex parte Kœnigii, sive authènticitatem fragmenti ex litteris Leibnitzii, sive judicium famosum academiæ spectes, sive prætensam legem, ad ruinam totius machinæ tendentem, si non in se contradictionem involveret.*

J'ai pris le parti de M. Kœnig avec les académiciens des ſciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me ſuis expoſé, par mon peu de ménagement, à perdre les honneurs, les biens dont un grand roi me comblait, & ſes bontés plus précieuſes cent fois que tous ces biens & tous ces honneurs. J'ai riſqué la plus cruelle diſgrace auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieilleſſe à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois; d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans, par ſes bontés auxquelles j'avais répondu avec enthouſiaſme; pour qui j'avais tout quitté, tout ſacrifié, & ſur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon perſécuteur Maupertuis, & pour M. Kœnig, mon ami, & pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la Vénus phyſique & de ces étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait compoſer. Oui, Monſieur, c'eſt lui qui a porté la Beaumelle à faire cette malheureuſe édition du Siècle de Louis XIV, dans laquelle lui ſeul, des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Pruſſe, n'eſt pas offenſé. S'il n'avait pas excité la Beaumelle contre moi par une calomnie, ce jeune homme, à qui je n'avais jamais donné

lieu de se plaindre de moi, n'aurait point fait ce scandaleux ouvrage. Mon persécuteur a beau employer tous ses artifices pour faire désavouer aujourd'hui à la Beaumelle cette lettre dans laquelle ses manœuvres sont constatées, la lettre existe, Monsieur, entre vos mains, & j'en ai gardé soigneusement la copie authentique, transcrite par vous-même. Cette lettre qui sert à convaincre Maupertuis d'infidélité envers son maître, & de calomnie envers moi; cette lettre, dis-je, est encore plus reconnue que celle de Leibnitz, qui a servi à manifester les erreurs de son amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer faussaire qui il voudra dans une assemblée de son académie; il sera déclaré injuste par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réussit point par les souterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne subjugue point les esprits par la hauteur & la violence; qu'il ne faut dans les écrits que de la raison, & dans la société que de la douceur; qu'enfin la vérité, quoique peu circonspecte par cela même qu'elle est la vérité, la candeur bien que trop simple, l'innocence sans politique, confondent tôt ou tard l'erreur, le manége, la violence. La Beaumelle, qui est jeune encore, apprendra à ses dépens à ne plus faire servir son amour-propre imprudent & sans pudeur, à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adresse,

comme M. Kœnig, au public, juge ſouverain des ouvrages & des hommes. Ce public déteſte l'oppreſſeur, ſe moque de l'abſurde, plaint le malheureux, & aime la vérité.

P. S. Vous m'apprenez, Monſieur, par vos lettres, que la Beaumelle promet de me pourſuivre juſqu'aux enfers. Il eſt bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter ſon gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choſes perſonnelles, ſi je réfute les commentaires qu'il a imprimés ſur le Siècle de Louis XIV. Vous m'avouerez que c'eſt un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures, d'impoſtures contre un homme, & de lui dire enſuite : Si vous oſez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez, Monſieur, dans votre lettre du 22 mars, « que la manière dont il s'y prendra » ne pourra que me faire beaucoup de peine ; & » quand il aurait tout le tort du monde, le public » ne s'en informera pas, & rira à bon compte ».

Sachez, Monſieur, que le public peut rire d'un homme heureux & avantageux qui dit, ou fait, ou écrit des ſottiſes, mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné & perſécuté. La Beaumelle peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes ; cela lui procurera peu de profit & peu de rieurs. Je vous réponds que ſes nouveaux

chefs-d'œuvre ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que la Beaumelle est un écrivain à faire rire : mais si l'auteur de la Spectatrice danoise, du Qu'en dira-t-on ou de mes Pensées, qui a outragé tant de souverains & de particuliers avec une insolence si brutale, & qui n'est impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, pense devenir un homme plaisant, il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à présent du Siècle de Louis XIV. Il faut voir qui a raison de la Beaumelle ou de moi ; & c'est de quoi les lecteurs pourront juger.

SUPPLÉMENT

AU SIÈCLE

DE LOUIS XIV.

SUPPLÉMENT
AU SIÈCLE
DE LOUIS XIV.

PREMIÈRE PARTIE.

LES éditions nombreuses d'un livre dans sa nouveauté ne prouvent jamais que la curiosité du public, & non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du Siècle de Louis XIV sentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de sa nation. Il serait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans son sein; mais on sait quels engagemens & quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à sa patrie. Parvenu à un âge assez avancé, éprouvant, par des maladies continuelles, une décrépitude prématurée, & craignant d'être prévenu par la mort, il hasarda enfin, au commencement de l'année 1752, de livrer au public la faible esquisse du Siècle de Louis XIV, dans l'espérance que cet ouvrage engagerait les gens

de lettres, & les hommes inſtruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'eſt pas trompé dans ſon attente. Il a reçu des inſtructions de toutes parts; & il s'eſt trouvé en état, dans l'eſpace d'une année, de donner une meilleure forme à ſon ouvrage. Il a tout retouché, juſqu'au ſtyle. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus ſcrupuleuſe. Il eſt permis à l'auteur de le dire, parce qu'il eſt permis d'annoncer qu'on s'eſt acquitté d'un devoir indiſpenſable. On a rempli ce devoir à l'égard du cardinal Mazarin, dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime ſur ce miniſtre :

« Le grand-homme d'état eſt celui dont il reſte » de grands monumens utiles à la patrie : le monument qui immortaliſe le cardinal Mazarin eſt » l'acquiſition de l'Alſace. Il donna cette province » à la France dans le temps que le royaume était » déchaîné contre lui; &, par une fatalité ſingulière, il lui fit plus de bien lorſqu'il était perſécuté, » que dans la tranquillité d'une puiſſance abſolue ».

On prie le lecteur de jeter les yeux ſur tout ce qui concerne la paix de Ryſwick dans cette nouvelle édition, la ſeule qu'on puiſſe conſulter; c'eſt un morceau très-utile, tiré des mémoires manuſcrits de M. de Torci. Ces mémoires démentent formelle-

ment ce que tant d'hiſtoriens, tant d'hommes d'état & milord Bolingbroke lui-même avaient cru, que le miniſtère de Verſailles avait dès-lors dévoré en idée la ſucceſſion du royaume d'Eſpagne ; & rien ne répand plus de jour ſur les affaires du temps, ſur la politique & ſur l'eſprit du conſeil de Louis XIV.

On voit quels ſervices rendit le maréchal d'Harcourt dans la grande criſe de l'Eſpagne, lorſque l'Europe en alarmes attendait d'un mot de Charles II mourant, quel ſerait le ſucceſſeur de tant d'états. De nouvelles anecdotes ſont ainſi ſemées dans tous les chapitres.

On en trouve ſur l'homme au maſque de fer; mais les morceaux les plus curieux ſans contredit, & les plus dignes de la poſtérité, ſont deux mémoires de la propre main de Louis XIV. Le chapitre du *Gouvernement intérieur* eſt très-augmenté; c'eſt-là qu'on voit d'un coup-d'œil ce qu'était la France avant Louis XIV, ce qu'elle a été par lui & depuis lui. Les matériaux ſeuls de ce chapitre font connaître la nation & le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre; mais c'eſt un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-ſix articles nouveaux concernant les écrivains qui ont fleuri dans le ſiècle de Louis XIV, & dont pluſieurs

l'ont illuſtré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en ſaiſir l'eſprit, & qu'il reſſerrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penſer d'eux, d'après les plus ſavans hommes. Ainſi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur, quoique très-malade, a travaillé ſans relâche une année entière à ces deux ſeuls petits volumes, dans leſquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'eſt fait & s'eſt écrit de plus remarquable dans l'eſpace de cent années. L'amour ſeul de la patrie & de la vérité l'a ſoutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France & des pays étrangers lui en ont ſu gré; & même en Angleterre, les eſprits fermes, dont cette nation philoſophe & guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait été ni flatteur ni ſatyrique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples. Ils ont reconnu dans Louis XIV, non pas un des plus grands-hommes, mais un des plus grands rois; dans ſon gouvernement, une conduite ferme, noble & ſuivie, quoique mêlée de fautes; dans ſa cour, le modèle de la politeſſe, du bon goût & de la grandeur, avec trop d'adulation; dans ſa nation, les mœurs les plus ſociables, la culture des arts & des belles-lettres pouſſée au plus haut point, l'in-

telligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puisque rien n'a pu l'abattre, & des sentimens de hauteur & de générosité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'est pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts que le célèbre Addisson & le chevalier Steele, injustes en ce seul point, les avaient enracinés; & l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'on lui mande. Il n'a plus rien à souhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit Marlborough, Newton & Pope, du respect pour le génie de la France.

Mais tandis que le libraire de M. de Voltaire travaillait à cette édition nouvelle & si supérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant passé à Berlin, & s'étant ensuite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandestine d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire Walther, en vertu de ses droits, en préparait une nouvelle incomparablement plus ample & plus utile.

C'était violer dans l'Empire le privilége impérial. On avait vu jusqu'à présent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux en contrefaisant leurs ouvrages; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze

ducats à la veuve Knock & Eslinger, de Francfort, les lettres & les remarques dont il enrichissait cette édition frauduleuse.

Le public, qui ne pouvait être instruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par M. *L. B.*; il est frappé de l'air d'autorité avec lequel ce M. *L. B.* donne ses décisions. Il croit que c'est quelque homme d'état, ou quelque savant profond dans l'histoire; il ne peut deviner que c'est l'éditeur des lettres de madame de Maintenon, l'auteur de la Spectatrice danoise, l'auteur de mes Pensées, ou du Qu'en dira-t-on. Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du Siècle de Louis XIV; il le traite comme tous les potentats de l'Europe; il le condamne & l'instruit. Il aurait dû seulement faire quelques petits changemens dans ses beaux commentaires, comme il changeait pour le bien de la chrétienté des feuillets de son chef-d'œuvre du Qu'en dira-t-on, dans toutes les grandes villes où il passait. Il substituait de province en province un feuillet à un autre; il mettait à la tête de mes Pensées, cinquième, sixième édition. Il disait son avis, dans une page nouvelle, du pays dont il venait de sortir, & parlait de tous les princes de la manière la plus flatteuse; car il leur supposoit à tous la plus grande clémence.

Etait-il hors de Saxe; il imprimait (page 392): « J'ai

« J'ai vu à Dresde un roi.... un ministre.... un hé-
» ritier.... une princesse.... un peuple.... » Les épithètes suivent en lettres initiales, & la lecture en fait frémir. Etait-il hors de Berlin; il imprimait (page 244): « Prédiction..... la Prusse.... » & (page 230): « Des soldats qu'une barbare disci-
» pline dépouille de tout sentiment d'honneur, à qui
» on fait haïr une vie qu'on les force à conserver,
» dont les crimes sont impunis », &c.; & dans le même article, ce judicieux auteur dit que « l'inhu-
» manité des châtimens fait périr ces hommes
» (impunis) dans l'étisie, ou languir par des des-
» centes ».

A peine est-il hors de Gotha qu'il dit (p. 108): « Je voudrais bien savoir de quel droit de petits
» princes, un duc de Gotha, par exemple, vendent
» aux grands le sang de leurs sujets ».

S'il part de Suisse, il outrage (p. 300) les Sinner, les Steiger, les Vatteville, les Diesbach, en les nommant par leur nom.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre; il dit (p. 258) que milord Bath serait déshonoré en France. A-t-il quitté la Hollande; il insère (page 279) que « bientôt la Hollande ne sera bonne qu'à
» être submergée, quand le stathoudérat sera bien
» établi ».

Est-il loin de la France; il dit (p. 302) « que le

» despotisme y a éteint jusqu'au nom de vertu ».
Mais dès qu'il veut venir à Paris, il ôte cette page, & il met dans une autre que le lieutenant de police est un Messala, & il espère que Messala protégera les honnêtes gens qui pensent.

Voilà donc ce que ce personnage appelle *mes Pensées*, & ce qu'on a lu avec la curiosité & les sentimens que cette noble hardiesse doit inspirer. Pour rendre ses autres pensées meilleures, il les a prises par-tout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres; mais il défigure un peu ce qu'il touche. Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de Richelieu; il lui fait dire une sottise. Il prétend que le cardinal de Richelieu a écrit: « Le roi a changé de ministre, » & son ministre de maxime ». Il ne sent pas que ce n'est point le nouveau ministre, le cardinal de Richelieu lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre: « Le roi a changé de ministre, & le conseil » de maxime ». Voilà des paroles d'un grand sens; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de Rome sauvée, en leur substituant les siens; car ce galant homme est aussi poète, ou du moins il veut faire des vers.

Il y a pourtant quelques pensées dans son livre qui sont à lui, & qui ne peuvent être qu'à lui: par

exemple, il donne des conſeils à un jeune courtiſan pour ſe conduire avec vertu, & il lui dit (p. 58): « Le mérite parvient à la cour par la baſſeſſe, & le » métalent par l'effronterie. Rampez donc effronté- » ment ». On ne ſaurait donner un conſeil plus honnête.

Il avait entendu à Paris, au théâtre, ces vers dans la bouche de Cicéron :

La même fermeté dans les cœurs des mortels
Forme les grands héros & les grands criminels.
Qui du crime à la terre a donné les exemples,
S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples.
Catilina lui-même, à tant d'horreurs inſtruit,
Eût été Scipion, ſi je l'avais conduit.
Je réponds de Céſar; il eſt l'appui de Rome :
J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand-homme.

Voici comment l'auteur de mes Penſées s'approprie ces vers dans ſa proſe (p. 79): « Une république fondée par Cartouche, aurait eu de plus » ſages lois que la république de Solon. Ce ſont les » mêmes qualités qui font les grands héros & les » grands criminels; & l'ame du grand Condé reſ- » ſemblait à celle de Cartouche ».

Il y a dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractériſent une ame qui n'eſt pas celle du grand Condé: & ce qui eſt rare, c'eſt l'air de maître avec lequel ce monſieur oſe dire ce que les Clarendon & les de Thou n'auraient exprimé

qu'avec défiance, ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. « Donnez-moi, dit-il (p. 25), un Stuart » qui ait l'ame de Cromwell, & je le ferai roi d'An- » gleterre ». Vous le ferez roi d'Angleterre ? vous ! quel faiseur de monarques ! Le fou du roi Jacques I s'étant un jour assis sur le trône, on lui demanda : Que fais-tu là, maraud ? il répondit : Je règne. L'auteur de mes Pensées fait plus, il fait régner. C'est ce modeste & sage écrivain, ce grand politique, ce précepteur du genre-humain, qui, pour l'instruction publique, a donné l'édition du Siècle de Louis XIV.

Comme avec une imagination si brillante, il pourrait savoir quelque chose de l'histoire, il ne serait pas impossible qu'il eût en effet critiqué à propos quelque fausse date, quelque méprise dans les faits ; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaisser à ces détails. C'est la Beaumelle qui daigne enseigner la langue française à Voltaire ; c'est la Beaumelle qui décide sur les auteurs ; c'est la Beaumelle qui se mêle de condamner Louis XIV ; c'est la Beaumelle qui dit qu'*on se gâte à Postdam ;* c'est la Beaumelle qui, sans daigner jamais apporter la moindre raison de ses décisions, parle avec la même modestie que s'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un seul mot. Par

exemple, l'auteur du Siècle de Louis XIV dit que la France, depuis la mort de François II, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions; & le savant la Beaumelle demande *quand?* Voilà un excellent critique en histoire. Il ignore les horribles guerres civiles sous Charles IX, Henri III, Henri IV, & les factions qui marquèrent toutes les années du règne de Louis XIII.

« Ceci est bon, dit-il; cela est médiocre; cette » phrase est mauvaise ». Il dit en un endroit que l'auteur du Siècle écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du Siècle lui aurait eu plus d'obligation des instructions historiques qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire son livre en l'enrichissant de notes. L'auteur était en effet tombé dans des méprises considérables. Il était bien difficile que, n'ayant alors pour tout secours que ses mémoires qu'il avait apportés de France, il ne se fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a reconnues, & dont des hommes respectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été soigneusement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais la Beaumelle s'est bien donné de garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne sait pas seulement que le fameux prince d'Orange, Guillaume III, fut créé stathouder, après avoir été nommé capitaine & amiral

général ? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur ſur la ville de Bamberg, droit qui tire ſon origine des conventions faites avec les papes dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'hiſtoire du temps que l'hiſtoire ancienne, quand, dans une de ſes remarques, il dit que l'entrepriſe en faveur du prétendant, en 1744, a eu les ſuites les plus heureuſes ? tout le monde ſait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de Saxe, qui devait la conduire, rentra dans le port; & il n'y eut de diverſion opérée par le prince Edouard, que lorſqu'il paſſa ſeul en Ecoſſe, en 1745, ſans conſeil, ſans ſecours, & aſſiſté de ſon ſeul courage.

Plus il eſt ignorant, plus il parle en maître; & plus il parle en maître, ſans alléguer de raiſons, moins il mérite qu'on lui réponde directement : mais comme on doit avoir pour le public le reſpect de l'inſtruire, & de lui préſenter les autorités ſur leſquelles les plus importantes & les plus curieuſes vérités de cet eſſai hiſtorique ſont fondées, on prendra occaſion des bévues de la Beaumelle pour dire ici des choſes utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut ſervir à quelques uſages.

On parlera d'abord du célèbre teſtament du roi d'Eſpagne, Charles II. Il s'agit de prouver que la

cour de Verſailles n'y eut pas la moindre part, & qu'elle n'avait jamais ſongé à la ſucceſſion entière de cette monarchie. L'auteur du Siècle cite M. le marquis de Torci, alors miniſtre en France. Il atteſte le témoignage authentique de ce ſecrétaire d'état; un la Beaumelle nie ce témoignage; il demande *où il eſt.* On répond non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage ſe trouve dans les mémoires manuſcrits de M. de Torci, leſquels ſont entre les mains de ſa famille. On ne les confiera pas à la Beaumelle ſans doute; mais ce manuſcrit eſt aſſez connu. Un autre témoignage du marquis de Torci ſe trouve encore écrit de ſa main à la marge de l'hiſtoire italienne de Louis XIV, par le comte Ottieri, imprimée à Rome, & de laquelle la Beaumelle n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage eſt extrêmement rare. Le cardinal de Polignac étant à Rome, eut le crédit de le faire ſupprimer. M. de Voltaire procura la lecture de ſon exemplaire à M. le marquis de Torci. Ottieri, comme tous les hiſtoriens, imputait à Louis XIV le deſſein de rompre le traité de partage, & de faire tomber dans ſa maiſon toute la monarchie d'Eſpagne. M. de Torci réfute en peu de mots cette erreur ſi accréditée, & dit expreſſément que Louis XIV *n'y a jamais penſé.* Ce volume du comte Ottieri, précieux par ſa rareté, & plus encore par la note du marquis de

Torci, a été donné par M. de Voltaire à M. le maréchal de Richelieu, qui le conserve dans sa bibliothèque.

Il faut distinguer les erreurs dans les historiens. Une fausse date, un nom pour un autre, ne sont que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage est vrai, si les intérêts, les motifs, les évènemens sont développés avec fidélité, c'est alors une statue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'historien de Limiers d'avoir fait assister au grand conseil qui se tint à Versailles, au sujet du testament de Charles II, madame de Maintenon qui n'y entra jamais, & M. de Pompone qui était mort : mais ce qu'on ne peut pardonner, c'est l'ignorance des deux traités de partage; c'est d'avoir supposé que le roi d'Angleterre avait engagé Charles II à faire un testament en faveur du prince de Bavière; c'est d'avoir imaginé que Louis XIV avait ensuite envoyé un autre testament à signer au roi d'Espagne, en faveur du duc d'Anjou. Il n'est pas permis de se tromper sur une révolution si grande, si importante, devenue la base d'un nouveau systême de l'Europe. L'auteur du Siècle est, de tous les historiens qui ont parlé de cet évènement, le premier qui ait su & qui ait dit la vérité.

Que le père Daniel, dans ses abrégés chronologiques de Louis XIII & de Louis XIV, se trompe sur quelques noms, sur la position de quelques villes; qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte pour un siége, ces légères fautes ne sont presque rien, parce qu'il importe peu à la postérité qu'on ait eu tort ou raison dans des petits faits qui sont perdus pour elle. Mais on ne peut souffrir les déguisemens avec lesquels il raconte les batailles importantes, ni sur-tout son affectation de n'étaler que des combats qui, après tout, ne sont que des choses fort communes, dans les fastes d'un siècle mémorable par tant d'autres endroits singuliers. C'est ce qu'on lui reproche dans sa grande histoire. Il aurait dû approfondir les lois, les usages, le commerce, les arts, parler de tout en philosophe : il ne l'a pas fait; & quoique son histoire de France soit la meilleure de toutes, notre histoire reste encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on descend de parler d'un tel critique, en rendant compte d'une autre anecdote très-importante. Cette particularité ne se trouve que dans l'édition du Siècle de 1753. On y voit par quel motif Louis XIV reconnut le fils de Jacques II pour roi, en 1701. L'auteur du Siècle avoue seulement, dans toutes les premières éditions, que plusieurs membres du

parlement d'Angleterre lui ont dit que, ſans cette démarche de Louis XIV, le parlement n'aurait peut-être point pris parti dans la guerre de la ſucceſſion. Notre la Beaumelle demande qui ſont ces membres du parlement? « pluſieurs autres membres, dit-il, » & tous les hiſtoriens m'ont aſſuré le contraire ».

Vous, jeune homme, qui n'avez jamais été à Londres, qui n'avez pu vous informer de ce fait, puiſque l'auteur du Siècle eſt le premier qui l'ait fait connaître, vous oſez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé! vous oſez dire que cette anecdote eſt diſcutée dans tous les autres hiſtoriens! Apprenez de qui l'auteur la tient : de milord Bolingbrocke, qu'il a fréquenté pendant pluſieurs années; & ce que milord Bolingbrocke lui en avait toujours dit, ſe trouve confirmé aujourd'hui par ſes Lettres hiſtoriques qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 & 159 de ſon tome ſecond. C'eſt là qu'on verra comment, par un accord heureux, on peut concilier ce que MM. de Torci & Bolingbrocke ont dit tant de fois, & ce qui eſt très-vrai, que ce furent des femmes à qui le prétendant dut la conſolation d'être reconnu roi par Louis XIV. Milord Bolingbroke ne ſavait cette anecdote que confuſément, & M. de Torci en était inſtruit dans le plus grand détail & avec la plus grande certitude. Milord Bolingbrocke dit dans ſes lettres que des

« intrigues de femmes déterminèrent Louis XIV »; mais quelles étaient ces femmes ? Ce fut la propre veuve du roi Jacques, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer Louis XIV de ne pas refuser de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, & qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de Ryswick, sans que Guillaume III s'en fût offensé. Elle lui demanda cette grace au nom de sa magnanimité & de sa gloire; & le roi céda à ces deux noms qui pouvaient sur lui plus que tout le conseil. C'est-là ce que milord Bolingbrocke ne savait pas, & ce qui se trouve dans la nouvelle édition du Siècle, parmi d'autres faits aussi curieux que véritables.

La Beaumelle peut encore porter son ignorance téméraire jusqu'à dire que les petites querelles de la duchesse de Marlborough & de miladi Masham n'influèrent en rien sur les affaires; « ce conte, » dit-il, est pris de l'Antimachiavel, & n'en est pas » le meilleur endroit ». Ce conte est une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que madame la duchesse de Marlborough avoua elle-même plusieurs fois à M. de Voltaire, & qu'elle a confirmée depuis dans ses mémoires. Ce conte n'est point tiré de l'Antimachiavel, que son illustre auteur ne composa qu'en 1739. M. de Voltaire avait déjà, quelques années auparavant, poussé le Siècle de Louis XIV

jusqu'à la bataille de Turin, & son manuscrit était entre les mains du roi de Prusse dès l'année 1737. Ce manuscrit était la suite d'une Histoire universelle, depuis Charlemagne, écrite dans le même goût & dans le même esprit. On lui en a volé la partie intéressante; & si la Beaumelle sait où elle est, M. de Voltaire lui en donnera plus de quinze ducats (*a*).

Pour continuer à rendre ce mémoire instructif, & pour nourrir l'ignorante sécheresse des remarques d'un jeune homme qui ose censurer une histoire, sans rapporter un seul fait, sans alléguer la moindre probabilité sur quoi que ce puisse être, passons à l'homme au masque de fer, & examinons, avec les lecteurs sérieux & attentifs, la plus singulière & la plus étonnante anecdote qui soit dans aucune histoire.

L'auteur du Siècle dit que tous les historiens de Louis XIV ont ignoré ce fait, & il a assurément raison. La Beaumelle répond, avec sa prudence ordinaire, « les Mémoires de Perse en ont parlé » Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les Mémoires de Perse, qui n'ont paru qu'en 1745. En second lieu, il n'appartient qu'à vous de citer, parmi les historiens, un libelle qui est aussi obscur, & presque aussi méprisable que

(*a*) La Beaumelle avait vendu ses remarques sur le Siècle de Louis XIV, quinze ducats.

votre *Qu'en dira-t-on ;* un libelle où il y a auſſi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois ſont inſultés, où les évènemens ſont déguiſés ainſi que les noms propres.

Le haſard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y eſt parlé de l'homme au maſque de fer. L'auteur, à l'exemple de tous les auteurs de ces ſortes d'ouvrages, mêle dans cette aventure beaucoup de menſonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans, régent de France, qu'il appelle *Ali Omajou*, alla, quelque temps avant ſa mort, voir à la baſtille ce fameux & inconnu priſonnier. Tout Paris ſait qu'il eſt faux que le duc d'Orléans lui ait jamais fait une viſite à la baſtille. Il dit que ce priſonnier était le comte de Vermandois qu'il appelle Giafer, & il prétend que ce comte de Vermandois, fils légitimé de Louis XIV & de la ducheſſe de la Vallière, fut dérobé à la connaiſſance des hommes par ſon propre père, & conduit en priſon avec un maſque ſur le viſage, dans le temps qu'on le fit paſſer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un ſoufflet que ce prince avait donné à monſeigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable auſſi groſſière ? Ne ſait-on pas que le comte de Vermandois mourut de la petite-vérole au camp devant Dixmude, en 1683 ? Le dauphin avait alors vingt-deux ans : on

ne donne des soufflets à un dauphin à aucun âge; & c'est en donner un bien terrible au sens commun & à la vérité, que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le prisonnier au masque de fer était mort en 1704; & l'auteur des Mémoires de Perse le fait vivre jusqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je suis surpris de trouver dans ces Mémoires de Perse une anecdote qui est très-vraie parmi tant de faussetés. J'avais appris cette anecdote l'année passée: c'est celle de l'assiette d'argent & du pêcheur, laquelle est insérée dans mes éditions de Dresde & de Paris, de 1753. Elle a été racontée souvent par M. Riousse, ancien commissaire des guerres à Cannes. Il avait vu ce prisonnier dans sa jeunesse, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année passée, & peut-être vit-il encore. Les aventures de ce prisonnier d'état sont publiques dans tout le pays, & M. le marquis d'Argens, dont la probité est connue, a entendu il y a long-temps, de M. Riousse, & des hommes les plus considérables de sa province, le fait dont je parle.

On veut savoir le nom du médecin de la bastille que j'ai dit avoir traité souvent cet étrange prisonnier. On peut s'en informer à M. Marsolan, gendre de ce médecin, & qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de Richelieu.

Plusieurs personnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif si illustre & si ignoré. Je ne suis qu'historien, je ne suis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de Vermandois; ce n'était pas le duc de Beaufort, qui ne disparut qu'au siége de Candie, & dont on ne put distinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de Chamillart disait quelquefois, pour se débarrasser des questions pressantes du dernier maréchal de la Feuillade & de M. de Caumartin, que c'était un homme qui avait tous les secrets de M. Fouquet. Il avouait donc au moins par-là, que cet inconnu avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal Mazarin. Or pourquoi des précautions si inouies pour un confident de M. Fouquet, pour un subalterne ? Qu'on songe qu'il ne disparut en ce temps-là aucun homme considérable. Il est donc clair que c'était un prisonnier de la plus grande importance, dont la destinée avait toujours été secrète. C'est tout ce qu'il est permis de conjecturer.

Le critique, sans rien approfondir, se contente de mettre en note *ouï dire*. Mais une grande partie de l'histoire n'est fondée que sur des ouï dire rassemblés & comparés. Aucun historien, quel qu'il soit, n'a tout vu. Le nombre & la force des témoignages forment une probabilité plus ou moins grande. L'histoire de l'homme au masque de fer

n'eſt pas démontrée comme une propoſition d'Euclide; mais le grand nombre des témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux miniſtres, la rendent plus authentique pour nous, qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'hiſtoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter ſur d'autres points, de citer des autorités reſpectables, entre autres, celle du cardinal de Fleuri, comme ſi j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puiſſans de ce monde eſt une vanité, & il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de Fleuri, qu'il ne m'aimait pas; cela peut être: auſſi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au ſavant abbé de Fleuri qu'à l'heureux cardinal de Fleuri; mais je ſuis obligé d'avouer que lorſqu'il ſut que je travaillais, je ne dirai pas à l'hiſtoire de Louis XIV, mais au tableau de ſon ſiècle, il me fit venir quelquefois à Iſſi pour m'apprendre, diſait-il, des anecdotes. Ce fut de lui, & de lui ſeul dont je tins que M. de Bâville, intendant du Languedoc, avait été le principal inſtigateur de la fameuſe révocation de l'édit de Nantes: il le ſavait bien. C'était à M. de Bâville qu'il devait ſa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Verſailles, au bout de ſon appartement, la place où le

roi

roi avait épousé madame de Maintenon ; ce fut lui qui me dit que le chevalier de Forbin n'avait point été témoin du mariage, quoi qu'en dise l'abbé de Choisi, dont les mémoires sont aussi peu sûrs en bien des endroits, qu'ils sont négligemment écrits. En effet, M. de Forbin, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie si secrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domestiques affidés.

Je demandai au cardinal si Louis XIV était instruit de sa religion, pour laquelle il avait toujours montré un si grand zèle ; il me répondit ces propres mots : « Il avait la foi du charbonnier ». Du reste, il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, & qui étaient fort peu de chose. Il me parlait sans cesse d'un procès qu'il avait eu avec les jésuites étant évêque de Fréjus, & de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à Louis XIV. Il avait la faiblesse de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'histoire du Siècle : il n'est pas le seul qui ait eu cette faiblesse. Une chose plus digne de la postérité, c'est que, dans ces entretiens, le cardinal de Fleuri convint que la constitution de l'Angleterre était admirable. Il me semble qu'il est beau à un cardinal, à un premier ministre de France, d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était

une machine compliquée, aisée à déranger, & sujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus respectable. Il me dit qu'il avait toujours eu l'ascendant sur le ministre anglais; il avait grande raison, il avait fait alors la guerre & la paix sans l'intervention de ce ministre. Walpole croyait me gouverner, disait-il, & il me semble que je l'ai gouverné. Un la Beaumelle pourra avancer que cela n'est pas vrai; & moi je le rapporte parce que cela est vrai.

J'allais, après ces entretiens, écrire chez Barjeac ce que son maître m'avait dit de plus important; & je ne faisais pas plus ma cour à Barjeac qu'à son maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal, bien que j'eusse long-temps été admis dans sa société avant qu'il fût premier ministre, ou plutôt parce que j'y avais été admis, & que ma franchise n'est guère faite pour plaire à des hommes puissans. Mais apprenez de moi ce que doit un historien à la vérité, & le seul mérite de mon ouvrage. Je n'aimais pas plus le cardinal de Fleuri qu'il ne m'aimait; cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe, à la fin du Siècle de Louis XIV, comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'historien parle, l'homme doit

se taire. L'éloge que j'ai fait de ce ministre ne m'a rien coûté ; & si Trajan m'avait persécuté, je dirais que Trajan a tort, mais qu'il est un grand-homme.

La Beaumelle me fait un plaisant reproche d'avoir consulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume, pour m'instruire de la vérité. Que ne me reproche-t-il aussi d'avoir demandé à tant d'officiers-généraux, des instructions sur la guerre de 1741 ; d'avoir travaillé six mois sans relâche dans les bureaux des ministres, tandis que j'étais historiographe de France, place véritablement honorable pour un écrivain, & que j'ai sacrifiée ? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux, tout extrait de ma main, tout rassemblé ; d'avoir laissé à mon roi & à ma patrie, ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort, & que j'ai achevé dans une terre étrangère ? J'ai fait mon devoir, & je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains, parce que le mépris qu'on leur doit cède au respect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du Siècle de Louis XIV pourrait dire.

Il continuerait ainsi, s'il voulait prendre la peine d'instruire cet écolier.

1°. Apprenez que la valeur numéraire des espèces est arbitraire & n'est pas indifférente, comme vous le dites. Le roi est le maître de faire valoir douze

livres l'écu qui à présent est fixé à six ; mais, en ce cas, si vous avez six mille livres de rentes sur l'hôtel-de-ville, vous ne toucherez plus que cinq cents de ces mêmes écus dont on vous comptait mille auparavant. Cette leçon est courte & nette, tâchez d'être dans le cas d'en profiter ; mais vous n'en prenez pas le chemin.

2°. Apprenez que la plupart des évêques appelans, & ceux qui signèrent les propositions de 1682, ne s'intitulaient pas *évêques par la permission du saint-siège*.

3°. Apprenez que jamais le marquis de Fénelon ni M. de Plelo, l'un ambassadeur en Hollande, l'autre en Danemarck, n'ont commandé des régimens soudoyés par ces puissances, comme M. de Charnacé.

4°. Apprenez que Vittorio Siri, qui quelquefois était aussi partial pour la cour, qui le payait, que le Vassor le fut contre elle en qualité de réfugié, était un auteur très-instruit de tout ce qui s'était passé de son temps ; & que le témoignage d'un auteur contemporain, pensionnaire d'une cour, est du plus grand poids, quand le témoignage n'est pas favorable à cette cour.

5°. Apprenez que le cardinal Mazarin n'a jamais passé pour mal-adroit.

6°. Apprenez que ce n'est pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du Siècle a rapporté quels étaient les sentimens de la cour & ceux de la ville dans des temps de troubles : il n'a pas osé avoir un avis, & vous osez juger !

7°. Apprenez que ces vers que le duc de la Rochefoucauld citait au sujet de madame de Longueville, & que vous gâtez,

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux.

sont tirés de la tragédie d'Alcyonée ; & pour égayer la matière, je vous apprendrai qu'après sa rupture avec madame de Longueville, il parodia ainsi ces vers :

> Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
> J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

8°. Apprenez que les favoris de Henri III étaient appelés les *mignons*, & non les *petits-maîtres*.

9°. Apprenez que ce n'est que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majesté*, dans le protocole de l'Empire.

10°. Apprenez que Louis XIV obtint un désaveu formel de l'action de l'ambassadeur Vatteville, lorsqu'il força d'abord le roi Philippe IV à le rappeler.

11°. Apprenez que la méthode du maréchal de

Vauban lui appartenait toute entière, & qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, « d'un Hollan- » dais qui n'avait pu être employé dans sa patrie »; & souvenez-vous que quand on est assez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de Vauban, il faut citer des autorités convaincantes.

12°. Apprenez que si vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de Louis XIV ne mangeaient pas à sa table, vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de Louis XV, titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de sa chambre y mangeaient aussi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp. M. du Libois fut le dernier qui eut cet honneur, &c. M. de Larrey, auteur de l'histoire de Louis XIV, était conseiller aulique du roi de Prusse, & n'était pas gentilhomme de la chambre de Louis XIV, comme vous le dites, & ne pouvait l'être étant calviniste.

13°. Apprenez que cette criminelle remarque, « qu'un roi absolu qui veut le bien est un être de » raison, & que Louis XIV ne réalisa jamais cette » chimère », est aussi punissable que fausse. Vous avez l'insolence, vous, jeune barbouilleur de papier, d'outrager Louis XIV & Louis XV! Je détourne les yeux de votre crime pour dire à cette

occaſion, qu'un roi abſolu, quand il n'eſt pas un monſtre, ne peut vouloir que la grandeur & la proſpérité de ſon état, parce qu'elle eſt la ſienne propre, parce que tout père de famille veut le bien de ſa maiſon. Il peut ſe tromper ſur le choix des moyens; mais il n'eſt pas dans la nature qu'il veuille le mal de ſon royaume.

J'ai une obſervation néceſſaire à faire ici ſur le mot *deſpotique* dont je me ſuis ſervi quelquefois. Je ne ſais pourquoi ce terme, qui, dans ſon origine, n'était que l'expreſſion du pouvoir très-faible & très-limité d'un petit vaſſal de Conſtantinople, ſignifie aujourd'hui un pouvoir abſolu & même tyrannique. On eſt venu au point de diſtinguer, parmi les formes des gouvernemens ordinaires, ce gouvernement deſpotique dans le ſens le plus affreux, le plus humiliant pour les hommes qui le ſouffrent, & le plus déteſtable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux eſpèces de gouvernement, & de ranger les unes & les autres ſous différentes diviſions. On eſt parvenu à imaginer une troiſième forme d'adminiſtration naturelle à laquelle on a donné le nom d'état deſpotique, dans laquelle il n'y a d'autre loi, d'autre juſtice que le caprice d'un ſeul homme. On ne s'eſt pas apperçu que le deſpotiſme, dans ce ſens abominable, n'eſt autre choſe que l'abus de la mo-

narchie, de même que dans les états libres, l'anarchie est l'abus de la république. On s'est imaginé, sur de fausses relations de Turquie & de Perse, que la seule volonté d'un visir ou d'un itimadoulet, tient lieu de toutes les lois, & qu'aucun citoyen ne possède rien en propriété de ces vastes pays; comme si les hommes s'y étaient assemblés pour dire à un autre homme : Nous vous donnons un pouvoir absolu sur nos femmes, sur nos enfans & sur nos vies; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois aussi sacrées, aussi réprimantes que chez nous; comme s'il était possible qu'un état subsistât, sans que les particuliers fussent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au sérail de Constantinople, pour les lois générales de la Turquie; & parce que la Porte donne des timariots à vie, comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie; parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bacha né esclave dans son sérail, on s'est imaginé que la loi de l'état portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a supposé que dans Constantinople, le fils d'un ouvrier ou d'un marchand n'héritait pas du fruit de l'industrie de son père. On a osé prétendre que le même despotisme régnait dans le vaste empire de

la Chine, pays où les rois, & même les rois conquérans, sont soumis aux plus anciennes lois qu'il y ait sur la terre. Voilà comme on s'est formé un fantôme hideux pour le combattre; & en faisant la satyre de ce gouvernement despotique qui n'est que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui est celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me menerait trop loin; mais je dois dire que j'ai entendu par le despotisme de Louis XIV, l'usage toujours ferme & quelquefois trop grand qu'il fit de son pouvoir légitime. Si dans des occasions il a fait plier sous ce pouvoir les lois de l'état qu'il devait respecter, la postérité le condamnera en ce point : ce n'était pas à moi de prononcer; mais je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité aient été moins foulés aux pieds, & où l'on ait fait de plus grandes choses pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que Louis XIV régna lui-même.

14°. Apprenez que l'établissement des milices n'est point le malheur de la France, comme vous avez l'impudence de le dire; que ces milices, qui sont la pépinière des armées, contribuèrent à sauver la France dans les dernières campagnes du maré-

chal de Villars, & à la rendre victorieuse dans les campagnes de Louis XV ; que l'excellente méthode qu'on a prise en 1724, concernant le maintien de ces milices, est due principalement aux conseils de M. du Vernei, & qu'elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'Argenson. On se fait un devoir de rendre cette justice à de bons citoyens, pour se laver de l'opprobre de vous adresser la parole.

15°. Apprenez qu'il est faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la seule cause du supplice du fameux ministre Brusson, fut qu'il était hérétique : l'abbé Bruis, dans son histoire des troubles des Cévènes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, & qu'il fut roué sur sa propre confession. Ces intelligences étaient très-peu de chose. On usa avec lui d'une extrême rigueur ; ce fut une cruauté, plus qu'une injustice. On faisait pendre les prédicans de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la révolte, telle était la loi. Elle était dure, mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugemens.

16°. Apprenez que Louis XIV n'a jamais dit au lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, à l'occasion du port qu'il voulait faire à Mardick : « Monsieur » l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez

» moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites
» pas souvenir ».

Vous n'êtes qu'un menteur, car ce n'est pas avec vous qu'il faut ménager les termes, quand vous dites: « Je sais de science certaine que Louis XIV tint ce » discours ». J'avais dit que je savais de science certaine qu'il ne le tint pas: mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainsi. Je demande pardon à M. le président Hénault de mêler ici son nom à celui d'un homme tel que vous; mais la vérité de l'histoire exige que je le cite, & que j'atteste sa bonne foi & sa candeur. C'est lui seul qui a rapporté cette anecdote; il a souffert la hardiesse que j'ai prise de le contredire, hardiesse d'autant plus excusable en moi, qu'on sait à quel point j'aime & j'estime son ouvrage & sa personne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'est passé entre lui & moi à ce sujet, parce que mon respect pour la vérité est égal à l'amitié que j'ai pour lui. Je lui dis avant mon départ: Êtes-vous bien sûr que le feu roi ait tenu à un ambassadeur d'Angleterre un discours qui me semble si peu convenable? Il aurait pu parler ainsi à un ministre des Etats-Généraux, parce qu'en effet il avait été le maître chez eux; mais certainement il ne l'avait jamais été chez les Anglais. Il devait la paix à cette nation, & même une partie de ses frontières; comment donc aurait-il pu s'exprimer d'une manière

ſi peu conforme à ſa ſituation, & qui ne pouvait manquer de lui attirer une réponſe très-déſagréable d'un homme tel que milord Stair, dont vous avez connu le caractère ?

Vous avez raiſon, me répondit-il; M. de Torci m'a dit les mêmes choſes que vous : il m'a ajouté que jamais le comte de Stair n'avait parlé au roi qu'en ſa préſence, & il m'a proteſté n'avoir jamais entendu prononcer ces paroles à Louis XIV. Pourquoi donc les avez-vous rapportées ? lui dis-je. Il me fit l'honneur de me repliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de Torci l'eût averti, & qu'il avait cité cette anecdote dans ſon livre, ſur la foi des hommes les plus conſidérables de la cour. Il diſait vrai, & il avait pour lui des témoignages nombreux & reſpectables. Je lui répartis que, ſelon la doctrine des probabilités, le témoignage de M. de Torci, ſeul témoin néceſſaire, joint à toutes les vraiſemblances qui ſont très-fortes, anéantiſſait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins, quelque unanime qu'il pût être, & quelque autorité que lui donnaſſent les noms les plus illuſtres. Il me ſemble qu'à la fin de la converſation, M. le préſident Hénault eut la bonté de convenir qu'à la première édition de ſon livre, qui ſera ſans doute ſouvent réimprimé, parce qu'il ſera toujours néceſſaire, il mettrait un petit correctif à cette

anecdote, en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter, & dont je demande encore très-humblement pardon à M. le président Hénault, doit moins servir à fortifier le pyrrhonisme de l'histoire, qu'à faire voir avec quel scrupule il faut peser les autorités & balancer les raisons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels soins j'ai pris de m'instruire, & peut-être regrettera-t-on que je ne puisse plus être à la source des lumières que j'aurais fidellement répandues.

17°. Apprenez combien il est indécent & révoltant de dire, à propos du comte de Plelo, « qu'il ne » mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'ennuyait » à périr à Copenhague; & qu'il était estimé des » savans Danois, parce qu'ils sont fort ignorans ». Jugez ce que vous devez attendre de pareilles remarques qui insultent follement les vivans & les morts. Vous dites que le roi Casimir était un sot, ainsi que tous les Polonais. Quel asile vous restera-t-il sur la terre?

18°. Apprenez combien il est ridicule d'avancer que jamais Louis XIV n'eut une cour plus nombreuse que lorsqu'obligé de quitter sa capitale, il était près d'être livré au grand Condé à la journée de Blenau.

19°. Apprenez que le grade militaire est toujours,

à l'armée, au-dessus de la naissance, & que le premier grade donne à la cour cette prérogative. Fabert, maréchal de France, passait par-tout, sans contredit, devant les Montmorenci & les Châtillon, lieutenans-généraux.

20°. Apprenez à connaître l'Allemagne. Distinguez le conseil de ce qu'on appelle les légistes. Sachez que, sur-tout dans les états du roi de Prusse, les magistrats sont bien loin de disputer quelque chose aux officiers.

21°. Apprenez que jamais Louis XIV n'a dit au parlement de Paris, que Louis XIII n'aimait pas les huguenots & les craignait, & que pour lui il ne les craignait ni ne les aimait. Ce monarque n'allait point au parlement pour faire des antithèses, & il n'a jamais tenu de lit de justice à l'occasion des prétendus réformés.

22°. Apprenez que vous vous trompez autant sur ce que Louis XIV dit au parlement de Paris que sur ce qu'il n'y dit pas. Le discours qu'il y prononça en 1654, que je rapporte & que vous niez, est mot pour mot dant un extrait d'un journal du parlement que j'ai vu. Plusieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez, je n'entends pas que vous vous méprenez, que vous avez mal lu, mal retenu, ce

qui pourrait arriver à tout critique; j'entends que vous n'avez rien lu, & que vous barbouillez au hasard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas des pages de mon livre, mal contrefait, des faussetés dont votre témérité seule est capable.

23°. Apprenez qu'il est faux, qu'il est impossible, que le conseil de Louis XIII ait sollicité le cardinal du Perron de s'opposer, comme vous osez l'avancer, à cette fameuse proposition du tiers-état, « qu'au- » cune puissance spirituelle ne peut priver les rois » de leur puissance sacrée, qu'ils ne tiennent que de » DIEU seul, » &c.

Quoi! vous avez le front de représenter le conseil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles & de perfides, qui sollicitent le clergé d'enseigner qu'on peut déposer & tuer ses maîtres! Si le malheur des temps & l'esprit de discorde avaient jamais pu porter le conseil d'un roi à une si lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour, pour tirer de l'obscurité une anecdote aussi infame. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir, vous; audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, & qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence? Vous avez peut-être entendu dire confusément que le conseil du roi se mêla, comme il le devait, de cette célèbre querelle entre le clergé &

le tiers-état, dans les états de 1614. Il ne sera pas inutile de dire ici que le 5 de janvier 1614, la chambre du clergé fit enfin signifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dressa, suivant la quinzième session du concile de Constance, qui condamne, comme abominable & hérétique, l'opinion qu'*il est permis d'attenter à la personne sacrée des rois*; mais elle ne se relâcha point sur l'article de la déposition; & le cardinal du Perron maintint toujours « qu'il n'était pas sûr & indubitable qu'un roi ne » pût pas être déposé par l'église ».

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entreprises ecclésiastiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt, le 2 janvier, conforme à ses arrêts précédens, par lesquels « nulle puissance n'a droit ni pouvoir de » dispenser les sujets du serment de fidélité ». La chambre du clergé demanda la cassation de cet arrêt, sous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états, & que le parlement n'avait pas droit de se mêler de la législation, tandis que les législateurs étaient assemblés. Ce nouvel incident échauffa les esprits. On assembla le conseil du roi, le 6 janvier; & le prince de Condé, chef du conseil, après avoir opiné sévèrement contre le cardinal du Perron, & après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité & au zèle du parlement, conclut pourtant, pour

le

le bien de la paix, à interdire sur ce point toute dispute au clergé & au tiers-état, & à défendre au parlement de publier son arrêt, pour conserver, disait-il, la supériorité des états sur le parlement. Voilà toute la part que le conseil suprême de Louis XIII eut dans cette affaire importante : voilà comment, selon le critique la Beaumelle, ce conseil sollicita le clergé de déclarer qu'il est permis de déposer & de tuer les rois. L'auteur du Siècle de Louis XIV était & devait être informé de toutes ces particularités : il ne les a pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'évènemens ; & il a dû d'autant moins en faire mention, que cette scène se passa près de trente années avant les temps qui sont l'objet de son travail. Un auteur doit toujours en savoir beaucoup plus que son livre, sans quoi il serait incapable de le faire : un critique doit en savoir plus encore que l'auteur, sans quoi il est incapable de bien critiquer.

24°. Apprenez qu'il est faux qu'un officier se soit percé de son épée en présence de Louis XIV, après avoir été outragé par une raillerie sanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain sa mémoire par un conte qui n'est pas même accrédit dans la populace, & qui ne se trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25°. Apprenez que beaucoup d'historiens ont

prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec ſon frère, quand ce frère, en 1708, tenta de faire une deſcente en Ecoſſe; que Reboulet eſt de cette opinion; que lui & ſes garants ſe trompent; & que pour oſer être critique, il faut ſavoir ce que les hiſtoriens ont rapporté, & ce qu'ils ont mal rapporté.

26°. Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim, quand M. de Turenne ſaccageait Heidelberg & ſon pays.

27°. Apprenez que le chevalier de Lorraine était à Paris & non à Rome, quand madame de Coatquen lui révéla le ſecret de l'état, qu'elle avait arraché à M. de Turenne; que ce grand-homme, ayant eu le courage d'avouer ſa faibleſſe, la perfidie de madame de Coatquen étant éclaircie, la diviſion ayant troublé la maiſon de Monſieur, le chevalier ayant été enfermé à Pierre-Sciſe, il eut enſuite permiſſion d'aller à Rome.

28°. Apprenez que c'eſt le comble de l'impertinence de dire que « toutes les guerres d'aujourd'hui » ſont des guerres de commerce »; qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Eſpagne, en 1739, qui ait eu le commerce pour objet; que jamais la France n'en a eu juſqu'ici aucune de cette nature; que les guerres pour les ſucceſſions de l'Eſpagne & de l'Autriche étaient d'un genre un peu ſupérieur.

29°. Apprenez que jamais ce Cavalier, chef des fanatiques, n'obtint l'exercice de la religion calviniste dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétablissement de l'édit de Nantes. Il n'eut cette permission que pour les régimens qu'il voulut lever.

30°. Apprenez, si vous pouvez, quel est l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître : « Le maréchal de Villars ne prédit point la » perte de la bataille d'Hochstet ; il a dit seulement » les raisons pour lesquelles elle fut perdue ». Il semble, à vous entendre parler, que vous ayiez entretenu ce général. Sachez que cette lettre écrite par lui à M. de Maisons, son beau-frère, sur la seule nouvelle de la position de l'armée française à Hochstet, est une chose connue dans sa famille. Un laquais de cette maison, qui aurait entendu ses maîtres parler de cette anecdote, serait cent fois plus croyable que vous. Il vous sied bien à vous, moins instruit & moins accrédité que ce laquais, de parler, avec cette confiance, d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher ! il vous sied bien de l'appeler *le plus vain des hommes*, & de lui reprocher ses richesses !..

31°. Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre, & que c'est pour cela que madame Royale a eu le pas sur mesdames de France, vous ont dit trois sottises. Le patrimoine

de la partie de la Navarre, qui appartenait à Henri IV, fut réuni par lui à la couronne de France en 1607, & plus solennellement en 1620, par Louis XIII, lorsqu'il créa le parlement de Pau; par conséquent cet état est soumis à la loi salique. Aucune princesse du sang de France, qui n'est pas reine, n'a le pas sur mesdames de France, c'est-à-dire, sur les filles de roi. Ses filles gardent entre elles le rang de l'ordre de la naissance. La duchesse de Savoie, fille de Henri IV, qu'on appelait madame Royale, ne put jamais être en concurrence avec plusieurs filles d'un roi de France. Elle était la seconde des filles de Henri IV. La première fut femme de Philippe IV, roi d'Espagne, la troisième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de mesdames de France du temps de Louis XIII ni de Louis XIV. Vous savez aussi peu l'histoire que le cérémonial.

32°. Apprenez que vous êtes aussi téméraire, quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de Vendôme est très-ressemblant. Oui, il l'est, parce que j'ai eu l'honneur de voir trois ans de suite le dernier prince de Vendôme; mais ce n'est pas à vous à le dire. C'est ainsi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait long-temps approchés; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que de le nier.

33°. Apprenez que c'est dans les mémoires manuscrits du marquis de Dangeau que se trouvent ces paroles de Louis XIV sur le maréchal de Villeroi : « On se déchaîne contre lui parce qu'il est mon fa» vori ». Ce n'est pas assez que je les aie lues dans ces mémoires pour les rapporter ; elles m'ont été confirmées par d'autres personnes, & sur-tout par le cardinal de Fleuri. Ce n'est que sur plusieurs témoignages qu'il est permis d'écrire l'histoire. Le rapport d'un témoin considérable donne de la probabilité, le rapport de plusieurs peut faire la certitude historique, & la négation de la Beaumelle fait une impertinence.

34°. Apprenez que Saint-Olon, gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez & à Gênes, n'était & ne pouvait être un secrétaire d'ambassade. Sachez qu'il n'y a point, chez les ministres de France, de secrétaire d'ambassade proprement dit, comme il se pratique ailleurs, mais des secrétaires d'ambassadeurs, choisis & payés par l'ambassadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambassadeur à Gênes, & que Louis XIV y fit porter ses menaces par cet officier de sa maison, comme un pareil officier y a été envoyé par Louis XV qui la protégeait. Sachez que je le suis, quoi que vous en disiez, & que je ne m'en vante pas, comme vous le dites ; que je regarde avec beaucoup d'indiffé-

rence tous les titres & tous les honneurs ; en respectant profondément ceux qui m'en ont honoré ; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages ; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choisir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez en vain l'insolence de vouloir avilir un corps de la maison du roi de France, en disant que de mauvais historiens de Louis XIV, Racine, Larrei & moi, étaient de ce corps. A l'égard de Racine, Louis XIV voulut l'élever à cette dignité pour récompenser un très-grand mérite ; & Louis XV a daigné me faire la même grace qui est au-dessus de ma naissance, pour favoriser mes faibles efforts, & pour encourager les lettres. Cette condescendance de deux grands rois fait honneur à leur générosité, & ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, aussi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques ; mais je me contenterai de vous donner en général l'avis d'étudier & de vous repentir.

SECONDE PARTIE.

Pour mieux se justifier auprès du public, de tant de détails, & pour rendre, autant qu'on le peut, les choses personnelles d'une utilité générale, on fera ici une remarque littéraire qu'on soumet au jugement de tous ceux qui lisent ou qui écrivent l'histoire. La Beaumelle, en jeune homme inconsidéré, me reproche de n'avoir pas semé assez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours pensé que c'est une espèce de charlatanerie de peindre, autrement que par les faits, les hommes publics, avec lesquels on n'a pu avoir de liaison. J'ai peint le siècle & non la personne de Louis XIV, ni celle de Guillaume III, ni le grand Condé, ni Marlborough. Il n'appartient qu'au père Maimbourg de faire des portraits recherchés & fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de Retz a fait une espèce de galerie de portraits dans ses mémoires : cette liberté lui était très-permise. Il avait connu tous ceux dont il parlait, dans toutes les situations de leur ame, dans leur vie particulière & publique, dans leurs amitiés & dans leurs haines, dans leur bonne & mauvaise fortune. Il serait seulement à souhaiter, peut-être, que son pinceau eût été quelquefois moins conduit par la passion. De tous ces caractères, tracés par des

contemporains, qu'il y en a peu d'entièrement fidelles! N'entend-on pas tous les jours porter des jugemens différens d'un homme en place par la même personne, selon qu'elle en est plus ou moins contente? J'eus une preuve bien forte de ce que j'avance, lorsqu'un jour à Blenheim je suppliai madame la duchesse de Marlborough de me montrer ses mémoires. Elle me répondit: « Attendez quelque » temps; je suis occupée actuellement à réformer » le caractère de la reine Anne; je me suis remise à » l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent ».

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'esprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles sur le théâtre du monde. Je sais que ces peintures, vraies ou fausses, amusent notre imagination. Le bon sens est souvent en garde contre elles.

Je me soucie fort peu que Colbert ait eu les sourcils épais & joints, la physionomie rude & basse, l'abord glaçant; qu'il ait joint de petites vanités au soin de faire de grandes choses; j'ai porté la vue sur ce qu'il a fait de mémorable, sur la reconnaissance que les siècles à venir lui doivent, non sur la manière dont il mettait son rabat, & sur l'air bourgeois que le roi disait qu'il avait conservé à la cour.

Un la Beaumelle peut dire à son gré, dans la

Vie de madame de Maintenon, « que madame de la
» Vallière avait des yeux bleus, point atteints du
» desir de plaire ; que madame de Montespan avait
» le nez de France le mieux tiré, l'autour du cou
» environné de mille petits amours ». Il peut dire
que mademoiselle de Fontange était une grande
fille bien faite, que madame de Montespan lui découvrait la gorge devant le roi, & qu'elle disait :
« Voyez, Sire, que cela est beau ! qu'en dites-
» vous ? admirez donc ». Il peut même ajouter
que Louis XIV l'aima comme Pigmalion : c'est-là
le style dont il croit qu'il faut écrire l'histoire,
& que sa modestie veut me donner pour modèle.
C'est à lui de peindre en détail toutes les dames
de la cour de Louis XIV, il les a connues à Genève ;
& moi, comme il le dit très-bien, je n'ai consulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal
vu.

A l'égard des écrivains qui devinent, d'après
leurs propres idées, celles des personnages du temps
passé, & qui de quelques évènemens peu connus
prennent droit de démêler les plus secrets replis
des cœurs, bien moins connus encore ; ceux-là
donnent à l'histoire les couleurs du roman. La
curiosité insatiable des lecteurs voudrait voir les
ames des grands personnages de l'histoire sur le
papier, comme on voit leurs visages sur la toile ;

mais il n'en va pas de même. L'ame n'est qu'une suite continuelle d'idées & de sentimens qui se succèdent & se détruisent; les mouvemens, qui reviennent le plus souvent, forment ce qu'on appelle le caractère; & ce caractère même reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reste quelques idées, quelques passions dominantes, enfans de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui, sous différentes formes, nous accompagnent jusqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'ame s'altèrent encore tous les jours, selon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme est un chaos, & l'écrivain qui veut débrouiller, après des siècles, ce chaos, en fait un autre. Pour l'historien qui ne veut peindre que de fantaisie, qui ne veut que montrer de l'esprit, il n'est pas digne du nom d'historien. Un fait vrai vaut mieux que cent antithèses.

Il en est à peu près de même des harangues. Si les héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'histoire alors est romanesque en ce point. Il n'y a que deux discours directs dans toute l'histoire du Siècle de Louis XIV. Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de Vauban au siége de Valenciennes, l'autre par le duc d'Orléans avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raisons qu'ont eu quelques anciens de

prendre une plus grande liberté ; mais on croit que dans un siècle aussi philosophe que le nôtre, & au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce respect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours disparaître l'auteur pour ne laisser voir que le héros, & de ne mettre jamais son imagination à la place des réalités. Le goût du siècle présent est de montrer de l'esprit, à quelque prix que ce puisse être. On préfère une épigramme à *tout* ; & c'est en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digression, on est malheureusement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à la Beaumelle. On sait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de discussion littéraire, ni d'éclaircissemens historiques. C'est un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des absurdités, ou des mensonges, ou des injures.

Que ne s'en est-il tenu à outrager l'auteur du Siècle ? Mais la même fureur insensée qui lui a dicté son libelle du Qu'en dira-t-on, l'a porté encore dans ses remarques sur le siècle passé, à oser attaquer les puissances du siècle où nous sommes. Enhardi qu'il est par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il insulte le roi de Prusse, toute la maison d'Orléans & le roi de France.

Les lecteurs judicieux, & qui ont de l'humanité ne feront pas fâchés de retrouver ici ce passage du chapitre des anecdotes : « Je ne sais pourquoi la » plupart des princes affectent de tromper, par de » fausses bontés, ceux de leurs sujets qu'ils veulent » perdre. La dissimulation alors est l'opposé de la » grandeur : elle n'est jamais une vertu, & ne » peut devenir un talent estimable, que quand » elle est absolument nécessaire. Louis XIV parut » sortir de son caractère, &c ».

Voici la note de la Beaumelle : « Trait admirable » & hardi parce qu'il est écrit à Postdam ». Certainement si on ne savait que c'est un la Beaumelle qui est l'auteur de ces commentaires, la postérité qui verrait une telle remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, & demeurée sans réponse, ferait en droit de conclure que le reproche fait ici à un monarque par un contemporain, dans ses propres états, est fondé sur la vérité. Cependant j'ose assurer que le portrait que ce correcteur d'histoire fait si impudemment d'un grand prince, est l'opposé de son caractère. Je parle ici en historien, qui dit la vérité sans restriction.

Il est dit dans l'histoire du Siècle « que les der- » nières paroles de Louis XIV n'ont pas peu » contribué trente ans après, à cette paix que » Louis XV a donnée à ses ennemis, dans laquelle

» on a vu un roi victorieux rendre toutes ses » conquêtes pour tenir sa parole, rétablir tous ses » alliés, & devenir l'arbitre de l'Europe par son » désintéressement, plus encore que par ses vic» toires ».

Que croira-t-on que la Beaumelle pense de ce morceau? « Ne prêtez point, dit-il, de vertus à » Louis XV. Ce désintéressement aurait été ridi» cule ».

En un un autre endroit il dit que M. de Voltaire » voudrait que le Français fût esclave ». Moi je voudrais que mes compatriotes fussent esclaves! je voudrais être esclave & que tous les hommes fussent libres. J'entends par libres, soumis uniquement aux lois : c'est la seule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand prince empoisonna la famille royale? (page 347 du tome second de l'édition de la Beaumelle) & ensuite qu'un autre prince fit assassiner Vergier; que ce fut un officier qui fit le coup, & qui en eut la croix de Saint Louis pour récompense? Où a-t-il pris ces blasphèmes qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage, & qui font rougir ceux qui s'avilissent jusqu'à le confondre? Le burlesque se joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos de l'endroit où il est dit que dans la

société la bonté de Marie-Thérèse faisait son seul mérite, ce grave commentateur, qui insulte tous les princes, met en note : « Parlez des princes avec « plus de respect. Parlez des choses saintes avec » respect », dit-il ailleurs dans une autre note ? Et quel est cet homme qui donne ainsi des leçons de religion, sur un livre où les choses les plus délicates sont traitées avec la circonspection la plus sévère ? C'est celui-là même qui dans ses commentaires sur ce livre, ose imprimer à la page 148 du tome troisième, que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévènes « n'est convenable qu'à des » sauvages & à des chrétiens » ; c'est celui-là même qui, pour remarque presque unique sur le chapitre du jansénisme, dit « que ce chapitre doit » plaire aux sages & déplaire aux orthodoxes ».

Quel peut avoir été le but de cet écervelé, qui pour un peu d'argent a vendu ces infamies à un libraire de Francfort ? Ce n'est pas certainement l'envie d'éclairer le public par ses lumières ; ce n'est pas le soin d'approfondir par des remarques utiles, les faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de Voltaire. Qu'a-t-il donc voulu ? lui nuire, le décrier, insulter à tort & à travers les rois & les particuliers, & trouver le secret de se faire lire à force d'insolence & d'outrages. Il s'est flatté d'être lu à Berlin, parce qu'il nomme injurieusement dans

cette édition MM. d'Argens, Pollnitz, Algarotti, Darget & Francheville : il s'est flatté d'être lu par tous ceux qui connaissent le Siècle de Louis XIV, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus scandaleuses injures ; il a trouvé des lecteurs sans doute ; quelque fautive même que soit son édition, quelque mal imprimée qu'elle soit, on a voulu la voir, comme on veut voir un monstre, qu'on regarde un moment par curiosité, & dont on se détourne ensuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal dessein, dans son édition du Siècle de Louis XIV, dont il a trouvé le secret de faire un libelle, est d'attaquer l'auteur dans ses moeurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'histoire de Louis XIV avec la note de cet impertinent sur le chapitre du calvinisme ?

« Cavalier (le chef des révoltés des Cévènes) » avait été, dit-il, rival de Voltaire. Ils aimèrent » l'un & l'autre la fille de madame Dunoyer, fille » de beaucoup d'esprit & de coquetterie. Ce qui de- » vait arriver arriva. Le héros l'emporta sur le » poète, & la physionomie douce & agréable sur » la physionomie égarée & méchante. »

Voilà une des remarques les plus historiques de ce libelle. Il était triste, à la vérité, que la dame dont il parle eût abandonné son mari & enlevé ses deux filles pour se réfugier en Hollande : mais il faut pas-

donner une faute que sa religion lui fit commettre; il faut plaindre ses deux filles & les respecter. Toutes deux se sont retirées en France: l'aînée est morte à la communauté de Sainte-Agnès, honorée & chérie; l'autre est pensionnaire du roi, & vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, & où elle nourrit les pauvres; elle s'est acquise auprès de tous ceux qui la connaissent, la plus grande considération. Son âge, son mérite, sa vertu, la famille respectable & nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devaient la mettre à l'abri de l'insolente calomnie d'un scélérat absurde. Il y a sans doute de la honte à réfuter des choses si honteuses; mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes scandaleuses, servira d'excuse à la peine qu'on prend ici.

Cavalier, étant colonel au service d'Angleterre en 1708, passa dans les Pays-Bas, & vit mademoiselle Dunoyer, encore très-jeune; il la demanda en mariage; cette négociation fut rompue, & Cavalier alla se marier en Irlande. L'auteur du Siècle était alors au collége; il n'alla en Hollande qu'en 1714, & n'a connu Cavalier qu'en Angleterre en 1726. Comment la Beaumelle ose-t-il donc, lui qui est actuellement dans Paris, attaquer par de telles impostures l'honneur d'une famille de Paris? Les grands dédaignent

dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils ſont au-deſſus des outrages; mais la juſtice venge l'honneur des citoyens ſi criminellement attaqués.

Où a-t-il trouvé que le grand-père de feu madame la maréchale de N. avait été convaincu de fauſſe monnaie & d'aſſaſſinat? (comme il le dit page 331 du tome II). Si un citoyen, qui n'a pas été un homme public, un homme livré à l'équité de l'hiſtoire, avait en effet été coupable de ces crimes, il faudrait les taire; & ſi on a l'ame aſſez baſſe & aſſez méchante pour troubler ainſi les cendres des morts ſans aucune apparence d'utilité, on eſt tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques: & avec ces preuves on eſt encore bien condamnable.

Ce la Beaumelle, en faiſant de mauvais livres, a trouvé le moyen d'intéreſſer à ſa perſonne vingt ſouverains & cent familles.

N'eſt-il pas encore bien digne d'une hiſtoire de Louis XIV de mettre au bas d'une page, en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne ſais quels vers que je fis il y a treize ou quatorze ans pour une jeune princeſſe aujourd'hui reine? Que Louis XIV a-t-il à démêler avec ces vers? ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'on dit dans la converſation. Il échappe tous les jours de ces petites pièces dont le principal mérite

eſt dans l'à-propos, & dans les circonſtances où elles ſont faites. Ceux qui en ſont les auteurs n'en font nul cas, & ne les conſervent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité & en chargent leurs feuilles, comme les laquais répètent & gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé Pitaval s'aviſa d'attribuer cette petite pièce à feu la Motte; la Beaumelle répète cette ſottiſe de Pitaval dans une note ſur Louis XIV; & il ſe trouvera encore quelque compilateur qui dans un dictionnaire, à l'article *Pitaval*, ne manquera pas de relever cette anecdote pour l'utilité du genre-humain.

C'eſt avec la même baſſeſſe que cet homme imagine que M. de Voltaire « a vendu chèrement le Siècle » de Louis XIV au libraire Conrad Walther qui paie » ſi mal ». Il avait droit apparemment de tirer une juſte rétribution du fruit d'un travail ſi long & ſi pénible; mais il ne l'a pas fait. M. de Francheville, conſeiller aulique du roi de Pruſſe, voulut bien préſider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à Conrad Walther au prix coûtant. Ses comptes en font foi; & M. de Voltaire a fait préſent de tous ſes ouvrages & de la nouvelle édition du Siècle au même libraire, ſans exiger la plus légère récompenſe.

Il eſt faux qu'il ait jamais vendu le moindre ma-

nuſcrit à des libraires de Hollande & d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien ſervi par eux, & n'eſt point à leurs gages.

Ce n'eſt pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de ſon travail, quand ſes libraires s'enrichiſſent par ce travail même. Le ſeigneur d'une terre ne ſubſiſte que de la vente de ſes denrées; un écrivain peut vivre du prix de ſes travaux. Il n'était pas juſte que les deux Corneille fuſſent très-mal à leur aiſe, eux qui avaient fait la fortune des libraires & des comédiens. On nous répète tous les jours que quand le grand Corneille, ſur la fin de ſa vie, venait au théâtre, tout le monde ſe levait pour lui faire honneur. Cela n'eſt pas plus vrai que le conte de cet ambaſſadeur qui demanda ſi Corneille était du conſeil d'état. Les grands-hommes, tels que lui, inſpirent quelquefois la curioſité, mais on ne leur rend point d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils repréſentaſſent ſes dernières pièces. Ils refusèrent même abſolument d'en jouer quelques-unes; & il fut obligé de les donner à une mauvaiſe troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur & avoir plus de ſoin de ſa fortune: mais ſa perſonne eut auſſi peu de conſidération que ſes premiers ouvrages lui attirèrent de gloire & de critiques. Il vécut & mourut pauvre, ainſi que ſon frère. Les rétributions des

ſpectacles, & une penſion modique n'enrichiſſent pas. Louis XIV lui envoya une gratification dans ſa dernière maladie; mais jamais il ne fut récompenſé ſelon ſon mérite, ſi ce mérite doit l'être par l'aiſance.

La Beaumelle reproche en vingt endroits, à l'auteur de la Henriade & du Siècle de Louis XIV, juſqu'à ſa fortune, comme ſi cette prétendue fortune était faite aux dépens de la Beaumelle. Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme & une hiſtoire? Quelle lâcheté! mais elle eſt trop commune. Qu'il ſoit permis de faire une remarque à cette occaſion: c'eſt un ſpectacle qui peut ſervir à la connaiſſance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenſer au bas bout de ſa table, & s'abaiſſer devant lui ſans autre vue que celle de s'abaiſſer. Ils ſont bien loin d'oſer en être jaloux; ils le croient d'une nature ſupérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres ſoit élevé au-deſſus d'eux par la fortune & par ſes places, ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits portent l'envie juſqu'à la fureur. Virgile à ſon aiſe fut l'objet des calomnies des Mévius.

Ce vice eſt, à la vérité, de toutes les conditions, parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme eſt jaloux de la proſpérité de ceux qui ſont

de ſon état, ou de l'état deſquels il croit être. Le potier porte envie au potier, & Eſchines à Démoſthènes. Quand Boileau dit de Chapelain :

Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux-eſprits,
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire,
Ma bile alors s'échauffe & je brûle d'écrire :

C'eſt comme ſi Boileau ſignait *je ſuis jaloux.*

La Beaumelle dit au public : « Il y a eu de meilleurs poetes que Voltaire, il n'y en a point eu de mieux récompenſés. Il a ſept mille écus de penſion. Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons.

La Beaumelle, en cette occaſion, devient le Boileau, & Voltaire eſt le Chapelain.

J'avouerai que j'ai fait autrefois, je ne ſais comment, un poëme épique comme Chapelain ; mais je voudrais conſoler les eſprits de la trempe de la Beaumelle, en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer dans ma vieilleſſe, à ma famille, à ma maiſon, à une partie de ma fortune, à mes établiſſemens, pour m'attacher à ſa perſonne, je crus pouvoir, ſans honte, recevoir en dédommagement une penſion d'un roi qui en donne à des princes. Il me ſemble d'ailleurs que je ne ſuis pas extrêmement bouffon. Je me flatte

peut-être ; mais ce n'eſt pas en cette qualité que le roi de Pruſſe me demanda au roi mon maître, comme un roi de Capadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomime. Il me demanda comme un homme qui avait répondu, pendant ſeize années, à ſes bontés prévenantes ; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la ſeule langue de ſa cour, pour cultiver des arts dans leſquels il a ſignalé ſon génie. Et ce qui fait, ce me ſemble, honneur à ces mêmes arts, à ma nation, & à la philoſophie de ce monarque, c'eſt qu'il daigna deſcendre juſqu'à me retenir auprès de lui comme ſon ami ; titre qu'autrefois des rois & même des empereurs donnèrent à de ſimples hommes de lettres, tel que je le ſuis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je ſuis le bucheron à qui le dieu Mercure donna une cognée d'or. Tous les bucherons vinrent demander des cognées. Au reſte, en oppoſant ce mot d'ami, dont un grand roi a daigné ſe ſervir, à ce mot de bouffon dont ſe ſert la Beaumelle, on peut croire que c'eſt ſans la moindre vanité. On ſait ce que ce terme ſignifie dans la bouche & au bout de la plume d'un ſouverain. Ce n'eſt que l'expreſſion d'une exceſſive bonté dont jamais l'inférieur ne peut abuſer, & qui ne fait qu'augmenter ſon reſpect. Et ſi l'amitié ſubſiſte ſi rarement entre des égaux, ſi tant de faux rapports, tant de petites

jalousies, tant de faiblesses auxquelles nous sommes sujets, altèrent entre les particuliers cette liaison que l'on nomme amitié, combien est-il plus aisé de perdre celle d'un roi, qui n'est jamais autre chose que protection & un peu de bonne volonté dans un homme supérieur ? Il apperçoit bien mieux qu'un autre nos défauts & nos fautes, & il a seulement plus d'occasions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois, l'indulgence.

Quoi qu'il en soit, il est très-aisé que le roi de Prusse trouve un meilleur poète que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus instruit, quand ce ne serait que M. de la Beaumelle : mais il n'en trouvera point de plus attaché à sa personne & à sa gloire. J'avais cru faire plaisir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi, de remettre à sa majesté les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le seul honneur convenable à un homme de lettres, était de cultiver les lettres jusqu'au dernier moment de sa vie, & qu'il pouvait renoncer aux pensions, aux cordons, aux clefs, comme on quitte une robe de bal & un masque pour rentrer paisiblement dans sa maison. Les la Beaumelle me répondront que le roi de Prusse m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche ; je leur dirai de ne se point décourager, & je leur conseillerai de continuer à travailler, de parler désormais des souverains vivans & de leurs

gouvernemens avec moins d'effusion de cœur dans leurs livres, attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux Arétins ne sont pas d'or. Je leur conseillerai de fortifier leurs talens & leur génie, & de venir ensuite demander ma place qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à se rendre utiles par des critiques non-seulement permises, mais nécessaires dans la république des lettres, je prendrai la liberté de leur dire : Censurez les ouvrages, vous faites très-bien ; donnez-en de supérieurs, vous ferez encore mieux. Quand le père Bouhours demande, dans un de ses livres, si un Allemand peut être un bel-esprit ; quand, parmi de bonnes critiques du Tasse, il en hasarde de mauvaises ; quand il dit que la grace est un *je ne sais quoi*, on paraît en droit de se moquer de lui, & même de dire qu'il est un *je ne sais qui*, comme a fait Barbier d'Aucour.

Si le père Bary montre le paradis ouvert à Philagie par cent & une dévotions à la Vierge, aisées à pratiquer ; si Escobar facilite le salut par des moyens beaucoup plus plaisans, on ne trouve point mauvais que Pascal fasse rire l'Europe aux dépens d'Escobar & de Bary. Il a poussé trop loin la raillerie, en faisant passer tous les jésuites pour autant de Barys & d'Escobars ; mais il s'en faut beaucoup que ce livre soit regardé du même œil par le public

& par les jésuites ; ils ont réussi à le faire condamner par deux parlemens, & n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de physique, utile à la jeunesse, avance que Moïse était un grand & profond physicien ; s'il dit que Locke n'est qu'un bavard ennuyeux ; s'il assure que le flux de l'Océan lui est donné de DIEU pour empêcher son eau salée de se corrompre, & pour conduire nos vaisseaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, & qu'elle ne croupit point ; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme ; & s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne sont pas de son avis, il est assurément permis, en estimant son livre, de faire quelques innocentes plaisanteries sur de telles opinions.

Quand Whiston a proposé en Angleterre des expériences ridicules & impossibles, on s'est moqué publiquement de Whiston, & on a bien fait. Il y a des erreurs qu'il faut réfuter sérieusement, des absurdités dont il faut rire, des mensonges qu'on doit repousser avec force.

S'il s'agit d'ouvrages de goût, chacun est en droit de dire son avis, & l'on est même dispensé de la preuve. Vous pouvez me comparer à Lucain, sans que je le trouve mauvais. S'il est question d'histoire,

non-ſeulement vous pouvez relever des fautes, mais vous le devez, ſuppoſé que vous ſoyiez inſtruit; & en cela vous rendez ſervice à votre ſiècle, ſur-tout quand ces fautes ſont eſſentielles, quand on a induit le public en erreur ſur des faits importans, qu'on s'eſt mépris ſur les grands évènemens qui ont troublé le monde, ſur les lois, ſur le gouvernement, ſur le caractère des nations & de leurs chefs, & plutôt ſur-tout quand on a calomnié les morts, que quand on a exténué leurs faibleſſes.

Tout livre en un mot eſt abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes, je les corrige. Voilà ma réponſe : malheur à qui en fait d'autres. DIEU me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs! La ſimple critique eſt une offenſe envers moi, ſi je ne ſuis qu'orgueilleux; c'eſt une leçon, ſi j'ai un amour-propre raiſonnable. Mais celui qui dans ſes cenſures mettra les outrages violens, l'ignorance, la mauvaiſe foi, l'erreur & l'impoſture à la place des raiſons, ſera l'horreur & le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui, dans ſa plate frénéſie, attaquerait groſſièrement les rois, les miniſtres, les citoyens, & qui ſerait ſemblable à ces fous furieux qui, à travers les grilles de leurs cachots, veulent couvrir les paſſans de leur ordure; celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux, ou

de ſuivre les Cartouche (*) qu'il regarde comme de grands-hommes.

(*) Cartouche était un malheureux voleur très-ordinaire, aſſocié avec quelques ſcélérats comme lui. Le haſard fit qu'on donna ſon nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris, parce qu'on fut quelque temps ſans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée, & faiſait ſervir ſouvent ſon ancien métier à ſe ſauver quand on le guettait. Un ſoldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la Courtille ; on le trouva ſur une paillaſſe avec un méchant habit, ſans chemiſe, ſans argent, & couvert de vermine. Son nom était Bourguignon ; il avait pris celui de Cartouche, comme les voleurs & les écrivains de livres ſcandaleux changent de nom. Il plut au comédien Legrand de faire une comédie ſur ce malheureux ; elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'aviſa enſuite de faire un poëme épique de Cartouche, & de parodier la Henriade ſur un ſi vil ſujet ; tant il eſt vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne paſſe par la tête des hommes. Toutes ces circonſtances raſſemblées ont perpétué le nom de ce gueux, & c'eſt lui que la Beaumelle préfère à Solon & égale au grand Condé.

TROISIÈME PARTIE.

Il importe peu à la postérité qu'une Française, nommée madame de Villette, ait été propre nièce ou la femme d'un neveu de madame de Maintenon. Je n'en ai parlé dans le Siècle de Louis XIV que pour faire voir que la personne qui était en effet reine de France, était plus occupée du soin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever sa famille. Je ne me suis point trompé sur le caractère de cette personne si singulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du Siècle de Louis XIV, sont la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fusse instruit, & de mon amour pour la vérité. Il s'est trouvé que madame de Maintenon avait signé, par avance, tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur, que je ne connais pas, des œuvres posthumes du vicomte de Bolingbroke, me fait un juste reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir supposé que madame de Villette, depuis madame de Bolingbroke, était propre nièce de madame de Maintenon. La vérité est si précieuse, qu'elle est respectable lors même qu'elle est inutile. Ce traducteur ne se trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis de Villette était parent & non neveu;

il était neveu réellement de madame de Maintenon. Il eut deux femmes; madame de Cailus était fille de la première, & il époufa en fecondes noces mademoifelle de Marfilly, qui eft morte à Londres, époufe de milord Bolingbroke. Ainfi madame de Villette & madame Cailus étaient toutes deux nièces de madame de Maintenon; madame de Villette par fon premier mari, & madame de Cailus par fa naiffance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté, quand le marquis de Villette fit ce fecond mariage, & madame de Maintenon lui difait: « Mon » neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous » bonne compagnie; vous avez une femme & une » fille qui l'attireront ».

Le traducteur de Bolingbroke fe trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de madame de Maintenon un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été inftruit, il aurait dit dans un goût très-vrai. Je pouvais charger ce portrait; je pouvais dire d'elle:

Qu'elle n'eut d'autres droits au rang d'impératrice,
Qu'un peu d'attraits peut-être & beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que fa beauté & fon efprit lui attirèrent dans fa jeuneffe, en ayant été très-informé par l'abbé de Châteauneuf, le dernier amant de la célèbre Ninon, ma bienfaitrice, laquelle avait vécu, comme on fait, avec madame Scarron

plusieurs années dans la familiarité la plus intime ; mais un tableau du siècle de Louis XIV ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux historiettes. C'est une vérité très-importante, que la veuve de Scarron, devenue reine de France, se soit trouvée malheureuse au faîte de la grandeur même. Elle disait à madame de Bolingbroke : Ah, ma nièce, si vous saviez ce que c'est que d'avoir à amuser tous les jours un homme qui n'est plus amusable !

C'est ainsi que le secret des cœurs est si peu connu ; c'est ainsi que nous sommes tous les dupes de l'apparence. On envie le sort de la femme, & du favori, & du ministre d'un grand roi ; mais ceux qui sont dans ces places, & ceux qui les regardent d'en-bas, sont également faibles & également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

E ben che fossi guardiano degli orti
Viddi e conobbi pur l'inique Corti.

Au reste, que la Beaumelle donne la vie de madame de Maintenon, après avoir publié ses lettres ; qu'il y copie mot à mot vingt passages du Siècle de Louis XIV contre lequel il a écrit ; qu'il contredise au hasard les mémoires de l'abbé de Choisi, après les avoir soutenus contre moi au hasard ; qu'il se

donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de Maintenon, mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi & par l'avis du roi; qu'il rapporte que madame de Maintenon, dans sa faveur, voyait souvent madame de Montespan, après l'avoir nié dans ses remarques sur le Siècle, tout cela est fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique le vaisseau qui portait madame d'Aubigné, par un vaisseau turc, sans que je le reprenne.

Quelques personnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de madame de Maintenon, ainsi que la Beaumelle a osé me reprocher dans ses notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de Villeroi & de M. de Chamillart, & de ne l'avoir pas dit. Je sais combien la loi que Cicéron impose aux historiens est respectable: ils ne doivent oser dire rien de faux; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'histoire soit une satyre? A qui madame de Maintenon fit-elle du mal? qui persécuta-t-elle? Elle fit servir les charmes de son esprit & sa dévotion même à sa grandeur; elle dompta son caractère pour dompter Louis XIV. Mais quel abus odieux fit-elle de son pouvoir? La constitution *Unigenitus* lui parut la saine doctrine, comme elle le dit dans ses lettres; mais combattit-elle pour la saine doctrine par des cabales? & si elle

osa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, & qu'un esprit plus mâle aurait négligées ; ne doit-on pas savoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion ?

A l'égard du maréchal de Villeroi, je voudrais bien savoir s'il faut flétrir un homme, parce qu'il a été malheureux à la guerre, & parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui. Il est pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais succès ont fait l'infortune de la patrie ; mais l'historien doit voir dans le général qui a fait des fautes, l'honnête homme qui n'en a point fait dans la société, qui a été fidèle à l'amitié, généreux & bienfaisant. N'y a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec succès ?

« Il y avait beaucoup de choses à dire du maré» chal de Villeroi » à ce que prétend la Beaumelle ; & je les ai omises, « parce qu'à un certain âge on » est prudent & flatteur ». Je ne sais pas au juste quel âge a la Beaumelle ; mais il paraît qu'il n'est ni l'un ni l'autre, & je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me semble, justice à M. de Chamillart ; je n'ai rien tu, mais je n'ai rien outré. Ceux qui poursuivent sa mémoire, savent-ils seulement ce que c'est que l'administration des finances dans un

royaume

royaume composé de tant de provinces, où la régie est si différente; dans un royaume épuisé par la guerre de 1689, & pour qui la guerre de 1701 était devenue nécessaire; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels; enfin dans une guerre long-temps malheureuse, où il en a coûté plus en une seule année pour l'article seul des vivres, qu'il n'en coûta à Alexandre pour conquérir l'Asie? Chamillart sans doute n'était ni un Colbert, ni un Louvois, je l'ai dit; mais c'était un honnête homme, un homme modéré; & je l'ai dit encore. « Un auteur impartial, dit le juge la » Beaumelle, aurait sévi contre Chamillart ». Quelle expression, & quel juge!

La France & l'Angleterre sont pleines d'écrivains qui croient plaider la cause du genre-humain, quand ils accusent leur patrie. Il y a des gens qui pensent qu'un historien doit décrier son pays pour paraître impartial, condamner tous les ministres pour paraître juste, & immoler son roi à la haine des siècles à venir pour paraître libre. Plusieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté: mon livre n'est pas assurément imprimé à Paris avec approbation & privilége; je n'en veux que de la postérité. Mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen du monde. Quoique j'aie été historiographe de France, je n'ai voulu achever mon

ouvrage que hors de France, afin de n'être pas soupçonné de la bassesse de flatter, & de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours; je le sais très-bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde; c'en est un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchans, c'est les inviter à l'être. Il y avait dans le conseil de Louis XIV des hommes d'une vertu supérieure à celle des Catons. Tel était le duc de Beauvilliers, qui fit résoudre la paix de Ryswick, uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles ames à la cour, comme le duc de Montausier & le duc de Navailles. Je ne parle ici que des courtisans qui ont été célèbres par leurs places ou par leurs malheurs. Messieurs de Pompone & le Pelletier, dans leur ministère, furent plus connus par leur probité désintéressée que par tout le reste, & jamais il n'y eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de Torci.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc si je prends cette occasion de combattre ce titre d'un de ses chapitres, que *la vertu n'est point le principe du gouvernement monarchique*, & de combattre tout ce chapitre, dans lequel il serait trop cruel qu'il eût raison. Je lui dirai d'abord que la vertu n'est le principe d'aucune affaire, d'aucun en-

gagement politique. La vertu n'eſt point le principe du commerce de Cadix; mais les Eſpagnols qui l'exercent, & avec qui nous n'avons de ſûreté que leur ſeule bonne foi & leur diſcrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu eſt de tous les gouvernemens & de toutes les conditions; il y en a toujours plus ſous une adminiſtration paiſible, quelle qu'elle ſoit, que dans un gouvernement orageux, où l'eſprit de parti inſpire & juſtifie tous les crimes. Il ſe commit des actions atroces parmi les ſeigneurs de la cour de Charles II & de Jacques II, qui ne ſe commettaient pas à la cour de Louis XIV.

Je dirai à l'eſtimable auteur de ce livre, que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre, dans les ſociétés dont il a fait l'agrément, qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu, l'amour de la liberté, c'eſt la paſſion des républicains, c'eſt le droit naturel des hommes, c'eſt le deſir de conſerver un bien avec lequel chaque homme ſe croit né, c'eſt le juſte amour de ſoi-même confondu dans l'amour de ſon pays. S'il entend la probité, l'intégrité, il y en a toujours beaucoup ſous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de Trajan, que du temps des Sylla & des Marius. Les Français le furent plus ſous Louis XIV que ſous Henri III, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer son idée : « Si dans le peuple il se trouve quelque » malheureux honnête homme, le cardinal de Ri- » chelieu, dans son Testament politique, insinue » qu'un monarque doit se garder de s'en servir : il » ne faut pas, y est-il dit, se servir des gens de » bas lieu ; ils sont trop austères & trop difficiles ». Je crois rendre service à la nation & à cet auteur, qui travaille pour le bien de la nation, de lui démontrer qu'il se trompe. Qu'on lise les paroles de ce Testament très-faussement attribué au cardinal de Richelieu.

« Une basse naissance produit rarement les par- » ties nécessaires au magistrat, & il est certain que » la vertu d'une personne de bon lieu a quelque » chose de plus noble que celle qui se trouve en » un homme de petite extraction. Les esprits de » telles gens sont d'ordinaire difficiles à manier, » & beaucoup ont une austérité si épineuse, qu'elle » n'est pas seulement fâcheuse, mais préjudiciable. » Le bien est un grand ornement aux dignités, » qui sont tellement relevées par le lustre exté- » rieur, qu'on peut dire hardiment que de deux » personnes dont le mérite est égal, celle qui est » la plus aisée en ses affaires, est préférable à » l'autre, étant certain qu'il faut qu'un pauvre ma- » gistrat ait l'ame d'une trempe bien forte, si elle

» ne se laisse quelquefois amollir par la considé-
» ration de ses intérêts. Aussi l'expérience nous ap-
» prend que les riches sont moins sujets à concussion
» que les autres, & que la pauvreté contraint un
» officier à être fort soigneux du revenu du sac ».

Il est clair par ce passage, assez peu digne d'ailleurs d'un grand ministre, que l'auteur du Testament qu'on a cité, craint qu'un magistrat sans bien & sans naissance n'ait pas assez de noblesse d'âme pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriser du témoignage d'un ministre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de Richelieu, tyran quand on lui résistait, & méchant parce qu'il avait des méchans à combattre, pouvait bien, dans un ministère qui ne fut qu'une guerre intestine de la grandeur contre l'envie, détester la vertu qui aurait combattu ses violences; mais il était impossible qu'il l'écrivît: & celui qui a pris son nom, ne pouvait (tout malavisé qu'il est quelquefois) l'être assez pour lui faire dire que la vertu n'est bonne à rien.

Je n'ai assurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célèbre où elle se trouve. Je suis loin de rabaisser un ouvrage dont on n'a jusqu'à présent critiqué que ce qu'il y a de bon; un ouvrage où, à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes exprimées avec énergie; un

ouvrage où les erreurs même sont respectables ; parce qu'elles partent d'un esprit libre & d'un cœur plein des droits du genre-humain. Je prétends seulement faire voir que dans une monarchie tempérée par les lois, & sur-tout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, & plus d'hommes qui lui ressemblent.

Si feu milord Bolingbroke m'avait montré sa huitième lettre sur l'histoire, où la passion lui fait dire que « le gouvernement de son pays est composé d'un roi sans éclat, de nobles sans indépendance, & de communes sans liberté », je l'aurais prié de retrancher cette phrase dont le fond n'est pas vrai, & dont l'antithèse n'est pas juste ; & de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que dans ses écrits le mécontent entraînait trop loin le philosophe.

Le traducteur du lord Bolingbroke veut encore s'insinuer en faux contre ce que j'ai rapporté du célèbre archevêque de Cambrai, Fénelon. Il veut parler apparemment de ces vers que l'archevêque fit dans sa vieillesse :

Jeune j'étais trop sage
Et voulais trop savoir, &c.

Je puis protester que le marquis de Fénelon, son neveu, ambassadeur en Hollande, me les dit à la

Haie, en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très-connu qui pourrait s'en souvenir ; c'est en présence du même homme que M. de Fénelon me montra le manuscrit original du Télémaque. J'écrivis les vers en question sur mes tablettes, & je les possède copiés dans un ancien manuscrit tout de la même main. M. de Fénelon me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de Lulli, je ne sais pas encore sur quel air ils ont été faits ; mais ce que je sais, c'est qu'il est très-utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes, à nous qui disputons avec tant de chaleur sur des bagatelles, sur des difficultés puériles, que le grand archevêque de Cambrai reconnut vers la fin de sa vie la vanité des disputes sur des objets plus sérieux.

Le traducteur de Bolingbroke me fait un reproche non moins injuste sur le cardinal Mazarin. « Ce n'est » pas par les vaudevilles, dit-il, qu'il le faut juger ». Non sans doute, & ce n'est ni sur les vaudevilles, ni sur les satyres qu'il faut juger personne ; c'est sur les faits avérés : or je voudrais bien savoir où ce traducteur a vu que le cardinal Mazarin trouva la France dans le plus grand embarras ? Quand il fut premier ministre, il la trouva triomphante par la valeur du grand Condé, & par celle des Suédois. La paix de Vestphalie lui fit un honneur qu'on ne peut lui ravir : mais les traités heureux sont le fruit

des campagnes heureuſes. Cette paix était retardée quand nos proſpérités étaient interrompues, elle ſe fit quand Turenne fut maître de la Bavière, & quand Konigsmarck prenait Prague. Ce n'eſt que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province : encore l'acquiſition de l'Alſace nous coûta-t-elle environ ſix millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de Louis XIV furent celles où l'eſprit de Mazarin régnait encore. Eſt-ce donc l'eſprit de Mazarin qui conquit la Franche-Comté & les villes de Flandre qu'il avait rendues? Eſt-ce l'eſprit de Mazarin qui fit conſtruire cent vaiſſeaux de ligne, lui qui dans huit ans d'une adminiſtration paiſible avait laiſſé la marine dépérir? Eſt-ce l'eſprit de Mazarin qui réforma les lois qu'il ignorait, & les finances qu'il avait pillées? Croit-on, pour avoir traduit milord Bolingbroke, ſavoir mieux l'hiſtoire de mon pays que moi? Je la ſais mieux que milord Bolingbroke, parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai eu nulle affection particulière, & la vérité a été mon ſeul objet, non cette vérité de détails qui ne caractériſent rien, qui n'apprennent rien, qui ne ſont bons à rien; mais cette vérité qui développe le génie du maître, de la cour & de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur; mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on se plaint que j'ai omis plusieurs écrivains dans la liste de ceux qui ont servi à faire fleurir les arts dans le beau siècle de Louis XIV. Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits sont parvenus à ma connaissance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que plusieurs protestans me reprochent d'avoir trop peu respecté leur secte ; j'apprends que quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les protestans. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je suis impartial ?

Est modus in rebus ; sunt certi deniquè fines,
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum.

FIN DU SIÈCLE DE LOUIS XIV, ET DU SUPPLÉMENT.

PRÉCIS

DU SIÈCLE DE LOUIS XV.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

CE morceau hiſtorique, bien différent de celui qui le précède, n'eſt & ne pouvait être qu'une ſimple eſquiſſe, qui ſera toujours précieuſe à conſulter, & pour les faits, & parce qu'elle eſt de Voltaire, témoin des évènemens qu'il raconte. Ici le ſujet manquait au peintre, & nous n'avons pas beſoin d'obſerver combien de Louis XV à ſon biſaïeul l'intervalle était immenſe à tous égards. La ſaine philoſophie cependant fit alors de grands progrès, quoiqu'un aſſez grand nombre de charlatans, qui ſe diſaient philoſophes, par imitation, ſe précipitèrent dans une licence d'opinion capable de jeter du ridicule ſur la philoſophie même, ſi le ſiècle n'eût été trop éclairé pour s'y méprendre. C'eſt par ces ſeuls progrès de la raiſon humaine que cette époque fut remarquable, & Voltaire fut un de ceux qui contribuèrent le plus à les avancer. Cette gloire était encore un des produits du ſiècle

de Louis XIV; & sans elle, celui de Louis XV n'eût mérité pour historien qu'un écrivain satyrique nourri du fiel de Juvénal.

PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV.

NOUS avons donné avec quelque étendue une idée du siècle de Louis XIV, siècle des grands-hommes, des beaux arts & de la politesse : il fut marqué, il est vrai, comme tous les autres, par des calamités publiques & particulières, inséparables de la nature humaine ; mais tout ce qui peut consoler les hommes dans la misère de leur condition faible & périssable, semble avoir été prodigué dans ce siècle. Il faut voir maintenant ce qui suivit ce règne, orageux dans son commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé ensuite de grandes adversités & de quelque bonheur, & finissant dans une tristesse assez sombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XV était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile & trop dangereux d'assembler les états-généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déjà donnée à deux reines : il la donna au duc d'Orléans. Il avait

Testament de Louis XIV cassé. Sept. 1715.

caffé le teftament de Louis XIII, il caffa celui de Louis XIV. Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître abfolu par ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil (*).

(*) Après tous les abfurdes menfonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de madame de Maintenon, & dans les notes de la Beaumelle, inférées dans fon édition du Siècle de Louis XIV, à Francfort, le lecteur ne fera point furpris que cet auteur ait ofé avancer que la grande falle était remplie d'officiers armés fous leurs habits. Cela n'eft pas vrai; j'y étais; il y avait beaucoup plus de gens de robe & de fimples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encore moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens appoftés avec des piftolets, & de révolter les efprits qui étaient tous difpofés en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la juftice qu'un détachement des gardes françaifes & fuiffes. Cette fable que la grand'falle était pleine d'officiers armés fous leurs habits, eft tirée des mémoires de la régence & de la Vie de Philippe, duc d'Orléans, ouvrages de ténèbres, imprimés en Hollande, & remplis de fauffetés.

L'auteur des mémoires de Maintenon avance que « le préfident Lubert, le premier préfident de Maifons, & plufieurs membres de l'affemblée, étaient près de fe déclarer contre le duc d'Orléans ».

Il y avait en effet un préfident de Lubert, mais qui n'était que préfident aux enquêtes, & qui ne fe mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier préfident de Maifons. C'était alors Claude de Mefmes, du nom d'Avaux, qui avait cette place; M. de Maifons, beau-frère du maréchal de Villars, était préfident à mortier, & très-attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de Canillac avait arrangé le

Pour

Pour mieux ſentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde ſont gouvernées, il faut remarquer que l'empire ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la concluſion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aiſément, en 1715, du Péloponèſe, que le célèbre Moroſini, ſurnommé le péloponéſiaque, avait pris ſur eux vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, & qui était reſté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur, garant de cette paix, fut obligé de ſe déclarer contre les Turcs. Le prince Eugène, qui les avait déjà battus autrefois à

Guerre de l'Allemagne contre la Turquie. 1715.

---

plan de la régence avec quelques autres confidens du prince. Il avait parole d'être garde des ſceaux, & mourut quelque temps après. Ce ſont des faits publics dont j'ai été témoin, & qui ſe trouvent dans les mémoires manuſcrits du maréchal de Villars.

Le compilateur des mémoires de Maintenon ajoute à cette occaſion que dans le traité de Raſtadt, fait par le maréchal de Villars & le prince Eugène, « il y a des articles ſecrets » qui excluent le duc d'Orléans du trône ». Cela eſt faux & abſurde : il n'y eut aucun article ſecret dans le traité de Raſtadt : c'était un traité de paix authentique. On n'insère des articles ſecrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à Philippe V, roi d'Eſpagne, compétiteur de l'empereur Charles VI, avec lequel on traitait; c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverſer l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus abſurde.

Zenta, passa le Danube, & livra bataille près de Petervaradin, au grand visir Ali, favori du sultan Achmet III, & remporta la victoire la plus signalée.

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français, célèbre par ses aventures singulières. Un comte de Bonneval, qui avait quitté le service de France sur quelques mécontentemens du ministère, major général alors sous le prince Eugène, se trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janissaires; il n'avait auprès de lui que deux cents soldats de son régiment; il résista une heure entière; & ayant été abattu d'un coup de lance, dix soldats qui lui restaient le portèrent à l'armée victorieuse. Ce même homme proscrit en France vint ensuite se marier publiquement à Paris; & quelques années après il alla prendre le turban à Constantinople, où il est mort bacha.

Le grand visir Ali fut blessé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies; ce visir, avant d'expirer, fit massacrer un général de l'empereur, qui était son prisonnier (*).

Victoires du prince Eugène. 1717.

L'année d'après, le prince Eugène assiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garnison; il se vit lui-même assiégé par une armée innombrable de Turcs qui avançaient contre son camp, & qui l'environnèrent de tranchées; il était précisément dans la situation où se trouva César

(*) Il s'appelait Breûner.

en assiégeant Alexie; il s'en tira comme lui : il battit les ennemis, & prit la ville; toute son armée devait périr, mais la discipline militaire triompha de la force & du nombre.

Ce prince mit le comble à sa gloire par la paix de Passarovitz, qui donna Belgrade & Témesvar à l'empereur; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, & perdirent la Grèce sans retour.

Paix avec les Turcs. 1718.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne qu'on avait tant redoutée, & qui avait alarmé tant d'états, fut rompue dès que Louis XIV eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans régent de France, quoiqu'irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, & rompit ouvertement avec la branche de Bourbon qui régnait à Madrid : & Philippe V, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi, après la mort de Louis XIV, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changèrent dans sa famille & chez tous les princes.

Régence du duc d'Orléans.

Le cardinal Alberoni, premier ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe, & fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'an-

Alberoni

nées rétabli les finances & les forces de la monarchie espagnole ; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'empereur, & la Sicile, dont les ducs de Savoie étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la constitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins, &, dans la même vue, il était près d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte ottomane, avec le czar Pierre le grand, & avec Charles XII. Il était près d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur ; & Charles XII, réuni avec le czar, devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, & le rétablir sur le trône de ses pères.

Ce cardinal en même temps soulevait la Bretagne en France ; & déjà il faisait filer secrètement dans le royaume quelques troupes déguisées en faux-sauniers, conduites par un nommé Colineri, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la duchesse du Maine, du cardinal de Polignac, & de tant d'autres, était prête à éclater ; le dessein était d'enlever, si l'on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, & de la donner au roi d'Espagne Philippe V. Ainsi le cardinal Alberoni, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier ministre d'Espagne & de France, & donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets ; une simple courtisane découvrit à Paris la conspiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette

affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles reſſorts font ſouvent les grandes deſtinées.

Le prince de Cellamare, ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris, conduiſait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de Porto-Carrero, qui faiſait ſon apprentiſſage de politique & de plaiſir. Une femme publique, nommée Fillon, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuſe diſtinguée, fourniſſait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-temps ſervi l'abbé du Bois, alors ſecrétaire d'état pour les affaires étrangères, depuis cardinal & premier miniſtre. Il employa la Fillon dans ſon nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé Carrero, au moment de ces diſtractions où perſonne ne penſe à ſes poches. Les billets de banque lui demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans; elles donnèrent aſſez de lumières pour faire connaître la conſpiration, mais non aſſez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé Porto-Carrero ayant vu ſes papiers diſparaître, & ne retrouvant plus la fille, partit ſur le champ pour l'Eſpagne; on courut après lui, on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conſpiration fut trouvé dans ſa valiſe, avec les lettres du prince de Cellamare. Il s'agiſſait de faire révolter une partie du royaume, & d'exciter une guerre civile; &, ce qui eſt très-remarquable, l'ambaſſadeur, qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, & de faire jouer

les mines, parle aussi de la miséricorde divine. Et à qui en parle-t-il ? au cardinal Alberoni, homme aussi pénétré de la miséricorde divine que le cardinal du Bois, son émule.

Alberoni, dans le même temps qu'il voulait bouleverser la France, voulait mettre le prétendant, fils du roi Jacques, sur le trône d'Angleterre, par les mains de Charles XII. Ce héros imprudent fut tué en Norvège, & Alberoni ne fut point découragé. Une partie des projets de ce cardinal commençait déjà à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne, dès l'année 1717, & la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne ; bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile, en 1718.

Mais Alberoni n'ayant pu réussir ni empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'empereur Charles VI, ni à susciter des guerres civiles en France & en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France, & le roi George I, réunis contre lui.

Le régent de France fit la guerre à l'Espagne, de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre, entreprise sous Louis XV, fut contre son oncle, que Louis XIV avait établi au prix de tant de sang ; c'était en effet une guerre civile.

Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de Berwich, qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée française. Le duc de Liria, son fils,

était officier général dans l'armée eſpagnole. Le père exhorta le fils, par une lettre pathétique, à bien 1719. faire ſon devoir contre lui-même. L'abbé du Bois, depuis cardinal, enfant de la fortune comme Albéroni, & auſſi ſingulier que lui par ſon caractère, dirigea toute cette entrepriſe. La Motte-Houdard, de l'académie françaiſe, compoſa le manifeſte qui ne fut ſigné de perſonne.

Une flotte anglaiſe battit celle d'Eſpagne auprès de Meſſine, & alors tous les projets du cardinal Alberoni étant déconcertés, ce miniſtre, regardé ſix mois auparavant comme le plus grand homme d'état, ne paſſa plus alors que pour un téméraire & un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à Philippe V, qu'à condition qu'il renverrait ſon miniſtre; il fut livré par le roi d'Eſpagne aux troupes françaiſes, qui le conduiſirent ſur les frontières d'Italie. Ce même homme étant depuis légat à Bologne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverſer des royaumes, occupa ſon loiſir à tenter de détruire la république de Saint-Marin. Cependant il réſulta de tous ſes grands deſſeins, qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'empereur Charles VI, & 1720. la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours poſſédée depuis ce temps, & qui prennent le titre de rois de Sardaigne; mais la maiſon d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

Ces évènemens publics ſont aſſez connus; mais ce qui ne l'eſt pas, & qui eſt très-vrai, c'eſt que quand le régent voulut mettre pour condition de la

paix, qu'il marierait sa fille, mademoiselle de Montpensier, au prince des Asturies, dom Louis, & qu'on donnerait l'infante d'Espagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jésuite Daubenton, confesseur de Philippe V. Ce jésuite détermina le roi d'Espagne à ce double mariage; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre les jésuites, en deviendrait le protecteur, & qu'il ferait enregistrer la constitution. Il le promit, & tint parole. Ce sont-là souvent les secrets ressorts des grands changemens dans l'état & dans l'église. L'abbé du Bois, désigné archevêque de Cambrai, conduisit seul cette affaire, & ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enregistrer la bulle purement & simplement, comme on l'a déjà dit, par le grand conseil, ou plutôt malgré le grand conseil, par les princes du sang, les ducs & pairs, les maréchaux de France, les conseillers d'état & les maîtres des requêtes, & sur-tout par le chancelier d'Aguesseau lui-même, qui avait été si long-temps contraire à cette acceptation. D'Aguesseau, par cette faiblesse, se déshonorait aux yeux des citoyens, mais non pas des politiques. L'abbé du Bois obtint même une rétractation du cardinal de Noailles. Le régent de France, dans cette intrigue, se trouva lié pendant quelque temps, par les mêmes intérêts, avec le jésuite Daubenton.

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie qui, jointe à sa dévotion, le portait à renoncer aux embarras du trône, & à le résigner à son fils aîné, dom Louis; projet qu'en effet il exécuta

depuis, en 1724. Il confia ce ſecret à Daubenton. Ce jéſuite trembla de perdre tout ſon crédit quand ſon pénitent ne ſerait plus le maître, & d'être réduit à le ſuivre dans une ſolitude. Il révéla au duc d'Orléans la confeſſion de Philippe V, ne doutant pas que ce prince ne fît tout ſon poſſible pour empêcher le roi d'Eſpagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires : il eût été content que ſon gendre fût roi, & qu'un jéſuite, qui avait tant gêné ſon goût dans l'affaire de la conſtitution, ne fût plus en état de lui preſcrire des conditions. Il envoya la lettre de Daubenton au roi d'Eſpagne. Ce monarque montra froidement la lettre à ſon confeſſeur, qui tomba évanoui, & mourut peu de temps après (*).

(*) Ce fait ſe trouve atteſté dans l'hiſtoire civile d'Eſpagne, écrite par Bellando, imprimée avec la permiſſion du roi d'Eſpagne lui-même ; elle doit être dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la quatrième partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de Daubenton, plus commune qu'on ne croit, eſt connue de plus d'un grand d'Eſpagne qui l'atteſte.

CHAPITRE II.

Suite du tableau de l'Europe. Regence du duc d'Orléans. Systême de Law ou Lass.

Ce qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque temps après, en 1724, 1725, Philippe V & Charles VI, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis, & les affaires sorties de leur route naturelle au point que le ministère de Madrid gouverna une année entière la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maison française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentimens, jusqu'à recevoir un fils de Philippe V & d'Elisabeth de Parme, sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français & tout Espagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de son concurrent l'investiture de Parme & de Plaisance, & du grand duché de Toscane : quoique la succession de ces états ne fût point ouverte, dom Carlos y fut introduit avec six mille Espagnols ; & il n'en coûta à l'Espagne que deux cent mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses ; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord ; c'étaient deux maisons ennemies qui s'unissaient sans

ſe fier l'une à l'autre; c'était les Anglais qui, ayant tout fait pour détrôner Philippe V, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité; c'était un Hollandais, Ripperda, devenu duc & tout puiſſant en Eſpagne, qui le ſignait, qui fut diſgracié après l'avoir ſigné, & qui alla mourir enſuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France la régence du duc d'Orléans, que ſes ennemis ſecrets & le bouleverſement général des finances devaient rendre la plus orageuſe des régences, avait été la plus paiſible & la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient priſe d'obéir ſous Louis XIV fit la sûreté du régent & la tranquillité publique. La conſpiration, dirigée de loin par le cardinal Alberoni, & mal tramée en France, fut diſſipée auſſitôt que formée. Le parlement, qui, dans la minorité de Louis XIV, avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, & qui avait caſſé les teſtamens de Louis XIII & de Louis XIV avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances lorſqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpèces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un royaume d'avoir chez ſoi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entière des eſpeces

dans le public ; tout un peuple en foule se pressant pour aller recevoir à un bureau quelques monnaies nécessaires à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée ; plusieurs citoyens écrasés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produisirent pas une apparence de sédition. Enfin ce fameux systême de Lass, qui semblait devoir ruiner la régence & l'état, soutint en effet l'un & l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magistrats, aux évêques & aux princes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public, & de toute vue politique & ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens pariaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un systême tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre Colbert, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce systême éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de

France en Hollande & en Angleterre ; elle mérite l'attention de la postérité ; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée & suivie de tant de folies.

Systême de Law ou Lass.

Un Écossais, nommé Jean Law, que nous nommons Jean Lass (*), qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur & grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès long-temps rédigé le plan d'une compagnie qui payerait en billets les dettes d'un état, & qui se rembourserait par les profits. Ce systême était très-compliqué ; mais réduit à ses justes bornes, il pouvait être très-utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre & de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, Victor-Amédée, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au contrôleur général Desmarets ; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse où toute confiance était perdue ; & la base de ce systême était la confiance.

Enfin il trouva tout favorable sous la régence du

(*) On le dit fils d'un orfèvre dans les mémoires infidèles de la régence. On appelle en anglais orfèvre, *goldsmith*, un dépositaire d'argent, espèce d'agent de change.

duc d'Orléans : deux milliars de dettes à éteindre ; une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince & un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie de Missisipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie & de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion ; les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe ; & il passa chez les voisins de la France qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi, en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilège de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célèbre Colbert, tombée depuis en décadence, & qui avait abandonné son commerce aux négocians de Saint-Malo. Enfin elle se chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Écossais Lass, & toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraissant établie sur de si vastes fondemens, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit, sans doute, une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre

un frein à cette frénésie; mais l'avidité des courtisans & l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets, produisirent à des hommes inconnus des biens immenses: plusieurs, en moins de six mois, devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. Lass, séduit lui-même par son système, & ivre de l'ivresse publique & de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papiers tous les rentiers de l'état.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, & dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers & les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces; mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup: le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur général des finances à Lass, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il la remplît, c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers & des finances du royaume. On le vit en peu de temps, d'Écossais, devenir Français par la naturalisation; de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles

terres ; & de banquier, miniſtre d'état. Je l'ai vu arriver dans les ſalles du palais royal, ſuivi de ducs & pairs, de maréchaux de France & d'évêques. Le déſordre était au comble. Le parlement de Paris s'oppoſa autant qu'il le put à ces innovations, & il fut exilé à Pontoiſe. Enfin dans la même année Laſs, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, & qu'il avait bouleverſé. Il partit dans une chaiſe de poſte que lui prêta le duc de Bourbon-Condé, n'emportant avec lui que deux mille louis, preſque le ſeul reſte de ſon opulence paſſagère.

Les libelles de ce temps-là accuſent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de ſon ambition ; & il eſt certain qu'il eſt mort endetté de ſept millions exigibles. On accuſait Laſs d'avoir fait paſſer pour ſon profit les eſpèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de Laſſay, & eſt mort à Veniſe, en 1729, dans un état à peine au-deſſus de l'indigence. J'ai vu ſa veuve à Bruxelles, auſſi humiliée qu'elle avait été fière & triomphante à Paris. De telles révolutions ne ſont pas les objets les moins utiles de l'hiſtoire.

Pendant ce temps la peſte déſolait la Provence. On avait la guerre avec l'Eſpagne. La Bretagne était prête à ſe ſoulever. Il s'était formé des conſpirations contre le règent ; & cependant il vint à bout, preſque ſans peine, de tout ce qu'il voulut au dehors & au dedans. Le royaume était dans une confuſion qui

faiſait

faisait tout craindre, & cependant ce fut le règne des plaisirs & du luxe.

Il fallut, après la ruine du système de Lass, réformer l'état; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le système: ce fut l'opération de finance & de justice la plus grande & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée & conduite par quatre frères (*), qui jusque-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, & qui, par leur génie & par leurs travaux, méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'état. Ils établirent assez de bureaux de maîtres des requêtes & d'autres juges; ils formèrent un ordre assez sûr & assez net pour que le chaos fût débrouillé; cinq cent onze mille & neuf citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize cent trente & un millions numéraires effectifs en argent, dont l'état fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation (**).

(*) Les frères Pâris.

(**) L'historien de la régence & celui du duc d'Orléans parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que tous les autres: ils disent que le contrôleur général, M. de la Houssaie, était chambellan du duc d'Orléans: ils

Après la destruction de ce vaste édifice de Lass, si hardiment conçu, & qui écrasa son architecte, il resta de ses débris une compagnie des Indes, qu'on crut quelque temps à Paris, la rivale de celle de Londres & d'Amsterdam.

La fureur du jeu des actions, qui avait saisi les Français, anima aussi les Hollandais & les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides & si immenses sur la crédulité & sur la misère publiques, portèrent dans Amsterdam, dans Roterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie. On parle encore avec étonnement de ces temps de démence & de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles & de celles de religion qui ont si long-temps ensanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévastent tant de contrées! Il se trouva dans Londres & dans Roterdam des charlatans qui firent des dupes. On

---

prennent un écrivain obscur, nommé la Jonchère, pour la Jonchère, le trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'Histoire universelle, de Bénigne Bossuet, imprimée en 1738, chez l'Honoré, à Amsterdam, que le duc de Bourbon-Condé, premier ministre après le duc d'Orléans, « fit bâtir » le château de Chantilli de fond en comble, du produit des » actions »: vous y verrez que Lass avait vingt millions sur la banque d'Angleterre: autant de lignes, autant de mensonges.

créa des compagnies & des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Roterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie, en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

CHAPITRE III.

De l'abbé du Bois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre. Mort du duc d'Orléans.

Il ne faut pas passer sous silence le ministère du cardinal du Bois. C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le fond du Limousin. Il avait commencé par être instituteur du duc d'Orléans, & ensuite, en servant son élève dans ses plaisirs, il en acquit la confiance : un peu d'esprit, beaucoup de débauche, de la souplesse, & sur-tout le goût de son maître pour la singularité, firent sa prodigieuse fortune ; si ce cardinal premier ministre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans se jouait de son premier ministre, & ressemblait à ce pape qui fit son porte-singe cardinal. Tout se tournait en gaiété & en plaisanterie dans la régence du duc d'Orléans : c'était le même esprit

que du temps de la fronde, à la guerre civile près; ce caractère de la nation, le régent l'avait fait renaître après la sévère tristesse des dernières années de Louis XIV.

Le cardinal du Bois, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcère dans l'urètre, suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers momens par les pratiques de la religion catholique, dont jamais ministre ne fit moins de cas que lui. Il prétexta qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, & qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction & le viatique comme un autre homme. Le curé de Versailles alla aux informations, & pendant ce temps du Bois mourut, le 19 auguste 1728. Nous rîmes de sa mort comme de son ministère: tel était le goût des Français, accoutumés à rire de tout (*).

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier ministre, parce que le roi étant majeur, il n'y avait plus de régence; mais il suivit bientôt son cardinal.

(*) Le régent, en 1722, avait fait le cardinal du Bois premier ministre. Où le compilateur des mémoires de Maintenon a-t-il pris que Louis XIV, ayant donné un petit bénéfice, en 1692, à cet abbé du Bois, alors obscur, avait dit de lui: « Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime; s'il » boit, il ne s'enivre pas; & s'il joue, il ne perd jamais »? Voilà de singulières raisons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainsi Louis XIV? & ce monarque jetait-il la vue sur l'abbé du Bois? D'ailleurs l'abbé du Bois n'était ni joueur ni buveur.

C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que ſon goût ardent pour les plaiſirs & pour les nouveautés.

De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui reſſembla le plus ; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchiſe, avec un eſprit plus cultivé. Sa phyſionomie, incomparablement plus gracieuſe, était cependant celle de Henri IV. Il ſe plaiſait quelquefois à mettre une fraiſe, & c'était alors Henri IV embelli.

Il avait alors un ſingulier projet, dont ſa mort ſubite ſauva la France. C'était de rappeler Laſs, réfugié & oublié dans Veniſe, & de faire revivre ſon ſyſtême, dont il comptait rectifier les abus, & augmenter les avantages. Rien ne put jamais le détacher de l'idée d'une banque générale chargée de payer toutes les dettes de l'état. L'exemple de Veniſe, de la Hollande, de l'Angleterre, lui faiſait illuſion. Son ſecrétaire Melon, eſprit ſyſtématique, très-éclairé, mais chymérique, lui avait inſpiré ce deſſein, & l'y confirmait de jour en jour. Il oubliait la différence établie par la nature entre le génie des Français & des peuples qu'on voulait imiter ; combien de temps il faut pour faire réuſſir de tels établiſſemens ; que la nation était alors plus révoltée contre le ſyſtême de Laſs, qu'elle n'en avait été d'abord enivrée ; & que Laſs, revenant une ſeconde fois bouleverſer la France avec des billets, trouverait des ennemis plus en garde, plus acharnés &

plus puissans qu'il n'en avait eus à combattre dans ses premiers prestiges.

La contemplation continuelle de cette grande entreprise qui séduisait le duc d'Orléans, & celle des orages qu'il allait exciter, allumèrent son sang. Les plaisirs de la table & de l'amour dérangèrent sa santé davantage. Il fut averti par une légère attaque d'apoplexie qu'il négligea, & qui lui en attira une seconde, le 2 décembre 1723, à Versailles. Il mourut au moment qu'il en fut frappé.

Son fils, le duc de Chartres, d'un caractère faible & bizarre, plus fait pour une cellule à Ste. Geneviève, où il a fini ses jours, que pour le ministère, ne demanda pas la place de son père. Le duc de Bourbon, arrière petit-fils du grand Condé, la demanda sur le champ au jeune roi majeur. Le roi était avec Fleuri, ancien évêque de Fréjus, son précepteur. Il consulta, par un regard, ce vieillard ambitieux & circonspect, qui n'osa pas s'opposer par un signe de tête à la demande du prince.

La patente de premier ministre était déjà dressée par le secrétaire d'état la Vrillière, & le duc de Bourbon fut le maître du royaume en deux minutes.

Le sort des princes de Condé a toujours été d'être opprimés par des prêtres. Le premier prince de Condé, Louis, oncle de Henri IV, fut toute sa vie persécuté par les prêtres de Rome & de la France, assassiné sur le champ de bataille immédiatement après la perte de la journée de Jarnac.

Le second, Henri, cousin germain de Henri IV,

plus pourſuivi encore par les prêtres de la ligue, empoiſonné dans Saint-Jean d'Angeli.

Le troiſième, Henri II, mis en priſon ſous le gouvernement du florentin Concini, & depuis toujours tourmenté par le cardinal de Richelieu, quoiqu'il eût marié ſon fils à la nièce de ce cardinal.

Le quatrième, qui eſt le grand Condé, enfermé à Vincennes & au Havre, pourſuivi hors du royaume par le cardinal Mazarin.

Enfin celui dont nous parlons, & que nous appelons Monſieur le Duc, ſupplanté, chaſſé de la cour, & exilé par Fleuri, évêque de Fréjus, qui fut cardinal bientôt après.

Voici comment ſe fit cette révolution qui étonna la France, & qui n'était après tout qu'un changement de miniſtre, ordinaire dans toutes les cours.

Monſieur le Duc abandonna d'abord tout le département de l'égliſe, & le ſoin de pourſuivre les calviniſtes & les janſéniſtes à l'évêque de Fréjus, ſe réſervant l'adminiſtration de tout le reſte. Ce partage produiſit quelques difficultés entre eux. Le prince était gouverné par un des frères Pâris, nommé du Verney, qui avait eu la principale part à l'ouvrage inoui de la liquidation des biens de tous les citoyens, après le renverſement des chimères de Laſs. Une autre perſonne gouvernait plus gaiement le prince miniſtre; c'était la fille du traitant Pléneuf, mariée au marquis de Prie, jeune femme brillante, légère, d'un eſprit vif & agréable. Pour Fleuri, âgé alors de ſoixante & treize ans, il n'était gouverné par perſonne, &

il avait ſur le roi, ſon élève, un aſcendant ſuprême; fruit de l'autorité d'un précepteur ſur ſon diſciple & de l'habitude.

Pâris du Verney, étroitement lié avec cette marquiſe de Prie, réſolut avec elle de mettre le roi entièrement dans la dépendance du prince, & de chaſſer le précepteur. Nous avons déjà vu que le duc d'Orléans, régent de France, pour finir ſa guerre contre le roi d'Eſpagne, Philippe V, avait marié l'infante, fille de ce monarque & de la princeſſe de Parme, âgée alors de cinq ans & demi, au roi de France, qui en avait quinze. Il fallait attendre environ dix ans au moins la naiſſance incertaine d'un dauphin. Madame de Prie & du Verney prirent ce prétexte pour renvoyer l'infante à ſon père, & pour faire un véritable mariage du roi de France avec une ſœur du duc de Bourbon, très-belle & très-capable de donner des enfans, élévée à Fontevraud ſous le nom de princeſſe de Vermandois.

On commença par renvoyer la femme de cinq ans avant de s'aſſurer d'une plus mûre. On la fit partir pour l'Eſpagne, ſans preſſentir ſon père & ſa mère, ſans adoucir la dureté d'une telle démarche par la plus légère excuſe. On chargea ſeulement l'abbé de Livry Sanguin, fils d'un premier maître d'hôtel du roi, miniſtre alors en Portugal, de paſſer en Eſpagne pour en inſtruire le roi & la reine, pendant que leur enfant était en chemin, reconduite à petites journées. Cet oubli de toute bienſéance n'était l'effet d'aucune querelle entre les cours de France & d'Eſpagne. Il

ſemblait qu'une telle démarche ne pouvait être imputée qu'au caractère de du Verney, qui, ayant été garçon cabaretier dans ſon enfance, chez ſa mère, en Dauphiné ; ſoldat aux gardes dans ſa jeuneſſe, & plongé depuis dans la finance, retint toute ſa vie un peu de la dureté de ces trois profeſſions. La marquiſe de Prie ne ſongea jamais aux conſéquences, & Monſieur le Duc n'était pas politique.

L'infante, qui fut ainſi reconduite, fut depuis reine en Portugal. Elle donna à Joſeph II les enfans qu'on ne voulut pas qu'elle donnât à Louis XV, & n'en fut pas plus heureuſe.

Quelques mois après ſon renvoi, madame de Prie courut en Poſte à Fontevraud eſſayer ſi la princeſſe de Vermandois lui convenait, & ſi on pouvait s'aſſurer de gouverner le roi de France par elle. La princeſſe, encore plus fière que la marquiſe n'était légère & inconſidérée, la reçut avec une hauteur dédaigneuſe, & lui fit ſentir qu'elle était indignée que ſon frère lui dépêchât une telle ambaſſadrice. Cette ſeule entrevue la priva de la couronne. On la laiſſa faire la fière dans ſon couvent : elle mourut abbeſſe de Beaumont-lès-Tours trois ans après.

Il y avait dans Paris une madame Texier, maîtreſſe d'un ancien militaire, nommé Vauchon, veuve d'un caiſſier qui avait appartenu à Pléneuf, père de madame de Prie. Elle était retenue pour toujours dans ſon lit par une maladie affreuſe qui lui avait rongé la moitié du viſage. Vauchon lui parla de Staniſlas Leczinski, fait roi de Pologne par Charles XII,

dépoſſédé par Pierre le grand, & réfugié à Veiſſembourg, frontière de l'Alſace, y vivant d'une penſion modique que le miniſtère de France lui payait très-mal. Il avait une fille élevée dès ſon berceau dans le malheur, dans la modeſtie, & dans les vertus qui rendaient ſes infortunes plus intéreſſantes. La dame Texier pria la marquiſe de la venir voir; elle lui parla de cette princeſſe pour laquelle on avait propoſé des partis un peu au-deſſous d'un roi de France. Madame de Prie partit deux jours après pour Veiſſembourg, vit cette infortunée princeſſe polonaiſe, trouva qu'on ne lui en avait pas aſſez dit, & la fit reine.

Dans le conſeil privé qu'on aſſembla pour décider de cette alliance, l'évêque de Fréjus dit ſimplement qu'il ne s'était jamais mêlé de mariage. Il laiſſa conclure l'affaire ſans la recommander, & ſans s'y oppoſer. La nouvelle reine fut auſſi reconnaiſſante envers Monſieur le Duc, que le roi & la reine d'Eſpagne furent indignés du renvoi, ou plutôt de l'expulſion de l'infante.

Quelque temps après, les murmures de Verſailles & de Paris ayant éclaté, la défiance entre Monſieur le Duc & le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis, les eſprits commençant à s'aigrir, l'évêque déclare enfin au prince miniſtre, que le ſeul moyen d'en prévenir les ſuites, était de renvoyer de la cour madame de Prie, qui était dame du palais de la reine. La marquiſe, de ſon côté, réſolut, ſelon les règles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur.

Une des mortifications du premier ministre était que, lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'état, Fleuri y assistait toujours, & que, lorsque Fleuri faisait signer au roi des ordres pour l'église, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir son petit conseil sur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine, & quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. Fleuri, incertain si le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de se retirer au village d'Issi, entre Paris & Versailles, dans une petite maison de campagne appartenant à un séminaire. C'était-là son refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

Le parti du premier ministre paraît triompher pendant quelques heures, mais ce fut une seconde journée des dupes, semblable à cette journée si connue, dans laquelle le cardinal de Richelieu, chassé par Marie de Médicis, & par ses autres ennemis, les chassa tous à son tour.

Le jeune Louis XV, accoutumé à son précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé jusque-là pour sa famille inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de son pupille. Fleuri lui plaisait par la douceur de son caractère, par les agrémens de son esprit naturel & facile. Il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie, douce & imposante, & jusqu'au son de sa voix qui n'eût subjugué le roi; Monsieur le Duc, ayant reçu de la nature des qualités contraires, inspirait au roi une secrète répugnance.

Le monarque, qui n'avait jamais marqué de volonté, qui avait vu avec indifférence son gouverneur, le maréchal de Villeroi, exilé par le duc d'Orléans régent; qui ayant reçu pour femme un enfant de six ans sans en être surpris, l'avait vu partir comme un oiseau qu'on change de cage; qui avait épousé la fille de Stanislas Leczinski, sans faire attention à elle ni à son père; ce prince enfin à qui tout paraissait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui se dépite quand on change sa nourrice, mais comme un souverain qui commence à sentir qu'il est le maître. Il fit des reproches à la reine qui ne répondit qu'avec des larmes. Monsieur le duc fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, & de le prier au nom du roi de revenir.

Ce petit démêlé domestique fut incontinent le sujet de tous les discours chez tous les courtisans, chez tout ce qui habitait Versailles. Je remarquai qu'il fit plus d'impression sur les esprits que n'en firent depuis toutes les nouvelles d'une guerre funeste à la France & à l'Europe. On s'agitait, on s'interrogeait, on parlait avec égarement & avec défiance. Les uns desiraient une grande révolution, les autres la craignaient, tout était en alarmes.

Il y avait ce jour-là spectacle à la cour: on jouait Britannicus. Le roi & la reine arrivèrent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'apperçut que la reine avait pleuré; & je me souviens que, lorsque Narcisse prononça ce vers,

Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier,

presque toute la salle tourna les yeux sur la reine pour l'observer avec une curiosité plus indiscrète que maligne.

Le lendemain Fleuri revint. Il affecta de ne se point plaindre ; & sans paraître demander ni satisfaction ni vengeance, il se contenta d'abord d'être en secret le maître des affaires. Enfin, le 11 juin 1726, le roi ayant invité Monsieur le Duc à venir coucher à la maison de Plaisance de Rambouillet, & étant parti, disait-il, pour l'attendre, le duc de Charost, capitaine des gardes, vint arrêter ce prince dans son appartement ; il le mit entre les mains d'un exempt qui le conduisit à Chantilli, séjour de ses pères & son exil.

La dissimulation de l'évêque, dans cette exécution, n'était pas extraordinaire ; celle du roi parut l'être ; mais le précepteur avait inspiré à son élève une partie de son caractère ; & d'ailleurs on avait dit depuis si long-temps, « qui ne sait dissimuler, ne sait pas régner », que ce proverbe royal, inventé pour les grandes occasions, était toujours appliqué aux petites.

Pâris du Verney, dès ce moment, ne fut plus le maître de l'état. Le roi déclara, dans un conseil extraordinaire, que c'était lui qui devait l'être, & que tous les ministres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus, c'est-à-dire, que Fleuri allait régner ; les frères Pâtis furent exilés, & bientôt du Verney fut mis à la bastille.

C'est ce même du Verney que nous avons vu depuis jouir d'une assez grande fortune, & de beaucoup

de considération. Il fut l'inventeur & le vrai fondateur de l'école militaire. Pour madame de Prie, elle fut envoyée au fond de la Normandie, où elle mourut bientôt dans les convulsions du désespoir.

Il manquait à Fleuri d'être cardinal. C'est une qualité étrangère à l'église & à l'état, que tout ecclésiastique romain, à portée de l'obtenir, poursuit avec fureur, que les papes font long-temps espérer pour avoir des créatures, & que les rois honorent chez eux, par une ancienne coutume qui tient lieu de raison & même de politique.

Monsieur le Duc avait secrètement empêché, par le cardinal de Polignac, ambassadeur à Rome, & par l'abbé de Rothelin, qu'on n'envoyât cette barrette tant désirée : elle arriva bientôt ; Fleuri la reçut avec la même simplicité apparente, qu'il avait reçu la place de premier ministre, & qui dirigea toutes les actions de sa vie, sans jamais laisser entrevoir sur son visage, ni les sourcils de la fierté, ni les grimaces de l'hypocrisie.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'était, sans doute, le cardinal de Fleuri. On le regarda comme un homme des plus aimables, & de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante & treize ans : &, lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742, tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine, libre & capable d'affaires.

Quand on ſonge que de mille contemporains il y en a très-rarement un ſeul qui parvienne à cet âge, on eſt obligé d'avouer que le cardinal de Fleuri eut une deſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſingulière, en ce qu'ayant commencé ſi tard, elle dura ſi long-temps ſans aucun nuage, ſa modération & la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſait quelles étaient les richeſſes & la magnificence du cardinal d'Amboiſe, qui aſpirait à la tiare; & l'hypocriſie arrogante de Ximenès, qui levait des armées à ſes dépens, & qui, vêtu en moine, diſait qu'avec ſon cordon il conduiſait les grands d'Eſpagne: on connaît le faſte royal de Richelieu, les richeſſes prodigieuſes accumulées par Mazarin. Il reſtait au cardinal de Fleuri la diſtinction de la modeſtie; il fut ſimple & économe en tout, ſans jamais ſe démentir. L'élévation manquait à ſon caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui ſont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix: il prouva que les eſprits doux & concilians ſont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plutôt qu'il avait pu de ſon évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par ſon économie, & y avoir fait beaucoup de bien par ſon eſprit de conciliation. C'étaient-là les deux parties dominantes de ſon caractère. La raiſon qu'il allégua à ſes diocéſains était l'état de ſa ſanté qui « le mettait déſormais dans l'impuiſſance de veiller » à ſon troupeau »; mais heureuſement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus, loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, & signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal Quirini : « Fleuri, évêque de Fréjus par » l'indignation divine ».

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de Villeroi, après beaucoup de sollicitations, obtint de Louis XIV, qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicille. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal Quirini :

» J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fré-
» jus. En arrivant j'ai appris que le roi était à l'ex-
» trémité, & qu'il m'avait fait l'honneur de me
» nommer précepteur de son petit-fils : s'il avait
» été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de
» me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ;
» mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter :
» j'en ai été malade, & je ne me console point de
» la perte de ma liberté ».

Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité, & conserva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent & l'estime générale ; ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue : mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du royaume, & de la politique étrangère. Il fit desirer à la France,

par

par la circonſpection de ſa conduite, par la ſéduction aimable de ſon eſprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le ſecond précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier miniſtre, & ſe contenta d'être abſolu. Son adminiſtration fut moins conteſtée & moins enviée que celle de Richelieu & de Mazarin, dans les temps les plus heureux de leurs miniſtères. Sa place ne changea rien dans ſes mœurs. On fut étonné que le premier miniſtre fût le plus aimable, le plus déſintéreſſé des courtiſans. Le bien de l'état s'accorda long-temps avec ſa modération. On avait beſoin de cette paix qu'il aimait ; & tous les miniſtres étrangers crurent qu'elle ne ſerait jamais rompue pendant ſa vie.

Il laiſſa tranquillement la France réparer ſes pertes ; & s'enrichir par un commerce immenſe, ſans faire aucune innovation ; traitant l'état comme un corps puiſſant & robuſte, qui ſe rétablit de lui-même ; haïſſant tout ſyſtême, parce que ſon eſprit était heureuſement borné ; ne comprenant abſolument rien à une affaire de finance, exigeant ſeulement des ſous-miniſtres la plus ſévère économie ; incapable d'être commis d'un bureau, & capable de gouverner l'état (*).

(*) Dans quelques livres étrangers, on a confondu le cardinal de Fleuri avec l'abbé Fleuri, auteur de l'Hiſtoire de l'Egliſe, & des excellens diſcours qui ſont ſi au-deſſus de ſon hiſtoire. Cet abbé Fleuri fut le confeſſeur de Louis XV : mais il vécut à la cour inconnu ; il avait une modeſtie vraie, & l'autre Fleuri avait la modeſtie d'un ambitieux habile.

Les affaires politiques rentrèrent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe, le premier ministre d'Angleterre, Robert Walpol, était d'un caractère aussi pacifique; & ces deux hommes continuèrent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733 : repos qui n'avait été troublé qu'une fois par les guerres passagères de 1718 & de 1726. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations, qui, cultivant à l'envi le commerce & les arts, oublièrent toutes leurs calamités passées.

En ces temps-là se formaient deux puissances, dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce siècle. La première était la Russie, que le czar Pierre le grand avait tirée de la barbarie. Cette puissance ne consistait, avant lui, que dans des déserts immenses & dans un peuple sans lois, sans discipline, sans connaissances, tel que de tout temps ont été les Tartares. Il était si étranger à la France, & si peu connu, que, lorsqu'en 1668 Louis XIV avait reçu une ambassade moscovite, on célébra par une médaille cet évènement, comme l'ambassade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer sur toutes les affaires, & à donner des lois au nord, après avoir abattu la Suède. La seconde puissance établie à force d'art, & sur des fondemens moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient, & ne se déployaient pas encore.

La maison d'Autriche était restée à peu-près dans

l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer, & la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit état, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ses voisins faisaient eux-mêmes le commerce dont il avait été le maître. La Suède languissait ; le Danemarck était florissant ; l'Espagne & le Portugal subsistaient par l'Amérique ; l'Italie, toujours faible, était divisée en autant d'états qu'au commencement du siècle, si on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

Abdication de Victor-Amédée, duc de Savoie.

La Savoie donna alors un grand spectacle au monde & une grande leçon aux souverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce Victor-Amédée, tantôt allié, tantôt ennemi de la France & de l'Autriche, & dont l'incertitude avait passé pour politique, lassé des affaires & de lui-même, abdiqua, par un caprice, en 1730, à l'âge de soixante-quatre ans, la couronne, qu'il avait portée le premier de sa famille, & se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maîtresse devenue sa femme, la dévotion & le repos ne purent satisfaire une ame occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine, & combien il est difficile de remplir son cœur sur le trône & hors du trône. Quatre souverains, dans ce siècle, renoncèrent à la couronne ; Christine, Casimir, Philippe V, Victor-Amédée. Philippe V ne reprit le gouvernement que malgré lui ; Casimir n'y pensa jamais ; Christine en fut tentée quelque temps par

un dégoût qu'elle eut à Rome ; Amédée ſeul voulut remonter par la force ſur le trône que ſon inquiétude lui avait fait quitter. La ſuite de cette tentative eſt connue. Son fils, Charles-Emmanuel, aurait acquis une gloire au-deſſus des couronnes, en remettant à ſon père celle qu'il tenait de lui, ſi ce père ſeul l'eût redemandée, & ſi la conjoncture des temps l'eût permis ; mais c'était, dit-on, une maîtreſſe ambitieuſe qui voulait régner, & tout le conſeil fut forcé d'en prévenir les ſuites funeſtes, & de faire arrêter celui qui avait été ſon ſouverain. Il mourut depuis en priſon, en 1732. Il eſt très-faux que la cour de France voulut envoyer vingt mille hommes pour défendre le pere contre le fils, comme on l'a dit dans les mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni ſa tentative pour reprendre le ſceptre, ni ſa priſon, ni ſa mort, ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voiſines. Ce fut un terrible évènement qui n'eut aucune ſuite.

Tout était paiſible depuis la Ruſſie juſqu'à l'Eſpagne, lorſque la mort d'Auguſte II, roi de Pologne, électeur de Saxe, replongea l'Europe dans les diſſentions & dans les malheurs, dont elle eſt ſi rarement exempte.

CHAPITRE IV.

Stanislas Leczinski deux fois roi de Pologne & deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.

Le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, déjà nommé roi de Pologne, en 1704, fut élu roi, en 1733, de la manière la plus légitime & la plus solennelle. Mais l'empereur Charles VI fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes & par celles de la Russie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épousé une nièce de Charles VI, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne & les Indes occidentales, & qui en dernier lieu n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de Louis XV. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de Conti, qui solennellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que soutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi Stanislas alla à Dantzich soutenir son élection. Le grand nombre, qui l'avait choisi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple est esclave, où la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le trésor public de quoi entretenir les armées, où les lois sont sans vigueur, où la liberté ne produit que des divisions; ce

pays, dis-je, se vantait en vain d'une noblesse belliqueuse, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Russes firent d'abord disparaître tout ce qui était assemblé en faveur de Stanislas. La nation polonaise qui, un siècle auparavant regardait les Russes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'empire de Russie était devenu formidable depuis que Pierre le grand l'avait formé. Dix mille esclaves russes disciplinés dispersèrent toute la noblesse de Pologne; & le roi Stanislas renfermé dans la ville de Dantzick, y fut bientôt assiégé par une armée de Russes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Russie, était sûr du succès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenses sans se déclarer. Le cardinal de Fleuri, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut, ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi Stanislas, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir une escadre avec quinze cents hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que sa commission fût sérieuse : il jugea quand il fut près de Dantzick, qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats; & il alla relâcher en Danemarck. Le comte de Plélo, ambassadeur de France auprès du roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres & de la philosophie des sentimens héroïques dignes d'une meilleure

fortune. Il résolut de soutenir Dantzick contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des secrétaires d'état, laquelle finissait par ces mots: « Je » suis sûr que je n'en reviendrai pas; je vous recom» mande ma femme & mes enfans ». Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua & attaqua l'armée russe; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzick fut pris; l'ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les privilèges de son caractère. Le roi Stanislas vit sa tête mise à prix par le général des Russes, le comte de Munick, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les lois. Il fut obligé de se déguiser en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de Munick, qui le poursuivait si cruellement, fut quelque temps après rélégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misère, pour reparaître ensuite avec éclat. Telle est la vicissitude des grandeurs.

A l'égard des quinze cents Français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de Russes, ils firent une capitulation honorable: mais un navire de Russie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaisseau du roi de France, les quinze cents hommes furent retenus & transportés auprès de Pétersbourg: ils pouvaient s'attendre à être inhumaine-

ment traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du ſiècle. L'impératrice Anne régnait alors ; elle traita les officiers comme des ambaſſadeurs, & fit donner aux ſoldats des rafraîchiſſemens & des habits. Cette généroſité inouie juſqu'alors était en ce même temps l'effet du prodigieux changement que le czar Pierre avait fait dans la cour de Ruſſie, & une eſpèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées déſavantageuſes ſous leſquelles l'ancien préjugé des nations l'enviſageait encore.

Le miniſtère de France eût entièrement perdu cette réputation néceſſaire au maintien de ſa grandeur, s'il n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien, ſi elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on ſe portât ſur les Moſcovites ; & la politique voulait que la vengeance tombât ſur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Eſpagne & la Sardaigne. Ces trois puiſſances avaient leurs intérêts divers qui tous concouraient au même but d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis long-temps accru petit à petit leurs états, tantôt en donnant des ſecours aux empereurs, tantôt en ſe déclarant contre eux. Le roi Charles-Emmanuel eſpérait le Milanais ; & il lui fut promis par les miniſtres de Verſailles & de Madrid. Le roi d'Eſpagne Philippe V, ou plutôt la reine Eliſabeth de Parme, ſon épouſe, eſpérait

pour ſes enfans de plus grands établiſſemens que Parme & Plaiſance. Le roi de France n'enviſageait aucun avantage pour lui que ſa propre gloire, l'abaiſſement de ſes ennemis & le ſuccès de ſes alliés.

Perſonne ne prévoyait alors que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre : on eſt preſque toujours mené par les évènemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui uniſſait ces trois monarques.

L'Agleterre & la Hollande, accoutumées depuis long-temps à ſe déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnèrent en cette occaſion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération que la cour de France avait acquiſe. L'idée de ſes vues pacifiques & dépouillées d'ambition, enchaînait encore ſes ennemis naturels, lors même qu'elle faiſait la guerre ; & rien ne fit plus d'honneur au miniſtère que d'être parvenu à faire comprendre à ces puiſſances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, ſans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ſes ſuccès rapides. Une armée de Français fut maîtreſſe de la campagne ſur le Rhin, & les troupes de France, d'Eſpagne & de Savoie jointes enſemble, furent les maîtreſſes de l'Italie. Le maréchal de Villars, déclaré généraliſſime des armées françaiſe, eſpagnole & piémontaiſe, finit ſa glorieuſe carrière, à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de Coigni, ſon ſucceſſeur, gagna deux batailles, tandis que le duc de Montemar, général des

Mort du maréchal de Villars, 1734.

Espagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le surnom. C'est une récompense que la cour d'Espagne donne souvent, à l'exemple des anciens Romains. Dom Carlos, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toscane, fut bientôt roi de Naples & de Sicile. Ainsi l'empereur Charles VI perdit presque toute l'Italie, pour avoir donné un roi à la Pologne: & un fils du roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises & reprises tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la maison d'Autriche pendant plus de deux siècles.

Seule guerre en Italie dont la fin ait été heureuse pour la France.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis Charlemagne. La raison en est qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puissant prince de ces contrées; qu'ils étaient secondés des meilleurs troupes d'Espagne, & que les armées furent toujours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le cardinal de Fleuri, ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix, dom Carlos fut reconnu roi de Naples & de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner & changer des états. On assigna à François, duc de Lorraine, gendre de l'empereur Charles VI, l'héritage des Médicis qu'on avait au-

paravant accordé à dom Carlos ; & le dernier grand duc de Toſcane, près de ſa fin, demandait « ſi on » ne lui donnerait pas un troiſième héritier, & quel » enfant l'Empire & la France voulaient lui faire » ! Ce n'eſt pas que le grand duché de Toſcane ſe regardât comme un fief de l'Empire ; mais l'empereur le regardait comme tel, auſſi-bien que Parme & Plaiſance, revendiqués toujours par le ſaint ſiége, & dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant les droits changent ſelon les temps. Par cette paix, ces duchés de Parme & Plaiſance, que les droits du ſang donnaient à dom Carlos, fils de Philippe V & d'une princeſſe de Parme, furent cédés à l'empereur Charles VI, en propriété.

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, qui avait compté ſur le Milanais, auquel ſa maiſon, toujours agrandie par degrés, avait depuis long-temps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs de Langhes. Il tirait ſes droits ſur le Milanais d'une fille de Philippe II, roi d'Eſpagne, dont il deſcendait. La France avait auſſi ſes anciennes prétentions, par Louis XII, héritier naturel de ce duché. Philippe V avait les ſiennes, par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Eſpagne, ſes prédéceſſeurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance & au bien public. L'empereur garda le Milanais ; ce n'eſt pas un fief dont il doive toujours donner l'inveſtiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'Empire, devenu enſuite un fief ſous les Viſconti

& ſous les Sforze, & aujourd'hui c'eſt un état appartenant à l'empereur; état démembré, à la vérité, mais qui, avec la Toſcane & Mantoue, rend la maiſon impériale très-puiſſante en Italie.

Par ce traité, le roi Staniſlas renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois, & qu'on n'avait pu lui conſerver; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement; & ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de Fleuri ſe contenta d'abord du Barois, que le duc de Lorraine devait donner au roi Staniſlas, avec la réverſion à la couronne de France; & la Lorraine ne devait être cédée que lorſque ſon duc ſerait en pleine poſſeſſion de la Toſcane. C'était faire dépendre cette ceſſion de la Lorraine de beaucoup de haſards. C'était peu profiter des plus grands ſuccès & des conjonctures les plus favorables. Le garde des ſceaux, Chauvelin, encouragea le cardinal de Fleuri à ſe ſervir de ſes avantages: il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barois, & il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant, & une penſion de trois millions cinq cent mille livres faite au duc François, juſqu'à ce que la Toſcane lui fût échue.

Ainſi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement; réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un roi polonais fut tranſplanté en Lorraine; cette province eut pour la dernière fois un ſouverain réſidant chez elle, & il la rendit heureuſe. La maiſon régnante des princes lorrains devint ſouveraine de la

Toſcane. Le ſecond fils du roi d'Eſpagne fut tranſféré à Naples. On aurait pu renouveler la médaille de Trajan : *regna aſſignata*, « les trônes donnés ».

Tout reſta paiſible entre les princes chrétiens, ſi on en excepte les querelles naiſſantes de l'Eſpagne & de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur faiſait la guerre aux Turcs, ſans conſulter l'Empire; cette guerre fut malheureuſe : Louis XV le tira de ce précipice par ſa médiation ; & M. de Villeneuve, ſon ambaſſadeur à la Porte ottomane, alla en Hongrie conclure, en 1739, avec le grand viſir, la paix dont l'empereur avait beſoin.

Preſque dans le même temps il pacifiait l'état de Gênes menacé d'une guerre civile ; il ſoumit & adoucit pour un temps les Corſes qui avaient ſecoué le joug de Gênes. Le même miniſtère étendait ſes ſoins ſur Genève, & appaiſait une guerre civile élevée dans ſes murs.

Il interpoſait ſur-tout ſes bons offices entre l'Eſpagne & l'Angleterre qui commençaient à ſe faire ſur mer une guerre plus ruineuſe que les droits qu'elles ſe diſputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement, en 1735, employer ſa médiation entre l'Eſpagne & le Portugal, aucun voiſin n'avait à ſe plaindre de la France, & toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice & leur mère commune. Cette gloire & cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE V.

Mort de l'empereur Charles VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les Etats de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse.

L'EMPEREUR Charles VI, mourut, au mois d'octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne, Auguste II, avait causé de grands mouvemens, celle de Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison sembla surtout devoir être déchiré; il s'agissait de la Hongrie & de la Bohême, royaumes long-temps électifs, que les princes autrichiens avaient rendu héréditaires; de la Suabe-autrichienne appelée *Autriche antérieure*, de la haute & basse Autriche conquises au treizième siècle, de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes forestières, du Brisgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme; à l'égard de Naples & de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de dom Carlos, fils du roi d'Espagne, Philippe V.

Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solennelle qui con-

firmait ce droit, & ſur la garantie de preſque toutes les puiſſances. Charles-Albert, électeur de Bavière, demandait la ſucceſſion en vertu d'un teſtament de l'empereur Ferdinand I, frère de Charles-Quint.

Auguſte III, roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récens, ceux de ſa femme même, fille aînée de l'empereur Joſeph I, frère aîné de Charles VI.

Le roi d'Eſpagne étendait ſes prétentions ſur tous les états de la maiſon d'Autriche, en remontant à la femme de Philippe II, fille de l'empereur Maximilien II. Philippe V deſcendait de cette princeſſe par les femmes. Louis XV aurait pu prétendre à cette ſucceſſion, à d'auſſi juſtes titres que perſonne, puiſqu'il deſcendait en droite ligne de la branche aînée maſculine d'Autriche par la femme de Louis XIII, & par celle de Louis XIV; mais il lui convenait plus d'être arbitre & protecteur que concurrent; car il pouvait alors décider de cette ſucceſſion & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cauſe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien par des mémoires publics; tous les princes, tous les particuliers y prenaient intérêt. On s'attendait à une guerre univerſelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'eſt que l'orage commença d'un côté où perſonne n'avait tourné les yeux.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce ſiècle : l'empereur Léopold, uſant du droit Du royaume de Pruſſe.

que ſe ſont toujours attribué les empereurs d'Allemagne, de créer des rois, avait érigé, en 1701, la Pruſſe ducale en royaume, en faveur de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume. La Pruſſe n'était encore qu'un vaſte déſert ; mais Frédéric-Guillaume II, ſon ſecond roi, qui avait une politique différente de celle des princes de ſon temps, dépenſa près de vingt-cinq millions de notre monnaie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, & à les peupler ; il y fit venir des familles de Suabe & de Françonie ; il y attira plus de ſeize mille émigrans de Saltzbourg, leur fourniſſant à tous de quoi s'établir & de quoi travailler. En ſe formant ainſi un nouvel état, il créait, par une économie ſingulière, une puiſſance d'une autre eſpèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réſerve, tantôt plus, tantôt moins ; ce qui lui compoſa un tréſor immenſe en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ſes coffres lui ſervait à former une armée d'environ ſoixante & dix mille hommes choiſis, qu'il diſciplina lui-même d'une manière nouvelle, ſans néanmoins s'en ſervir ; mais ſon fils, Frédéric III, fit uſage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confuſion générale, & ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Siléſie quatre duchés. Ses ayeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des tranſactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles : il ſe trouva puiſſant, & il les réclama.

Déjà la France, l'Eſpagne, la Bavière, la Saxe

ſe

se remuaient pour faire un empereur. La Bavière pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osait les demander tout entiers par ses ministres. Cependant Marie-Thérèse, épouse du grand duc de Toscane François de Lorraine, se mit d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissé son père; elle reçut les hommages des états d'Autriche à Vienne, le 7 novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême lui firent leurs sermens par leurs députés : elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi André II, fait l'an 1222. « Si moi ou quelqu'un de mes successeurs, » en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos » priviléges, qu'il vous soit permis, en vertu de » cette promesse, à vous & à vos descendans, de » vous défendre, sans pouvoir être traités de re» belles ».

Serment singulier qui ne devait pas l'être.

Plus les ayeux de l'archiduchesse-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princesse extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu secouer le joug de la maison d'Autriche, embrassa celui de Marie-Thérèse; & après deux cents ans de séditions, de haine & de guerres civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 juin 1741. Elle n'en fut pas moins souveraine;

elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux sans le rendre plus respectable. L'archiducheſſe sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne. Marie-Thérèse admettait à sa table toutes les dames & tous les officiers de distinction : les députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refusa d'audience, & jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Son premier soin fut d'assurer au grand duc de Toscane, son époux, le partage de toutes ses couronnes sous le nom de *co-régent*, sans perdre en rien sa souveraineté, & sans enfreindre la pragmatique sanction : elle se flattait dans ces premiers momens que les dignités dont elle ornait ce prince lui préparaient la couronne impériale; mais cette princesse n'avait point d'argent, & ses troupes très-diminuées étaient dispersées dans ses vastes états.

Frédéric III, roi de Prusse. Le roi de Prusse lui fit proposer alors qu'elle lui cédât la basse Silésie, & lui offrit son crédit, ses secours, ses armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reste, & donner l'Empire à son époux. Des ministres habiles prévirent que si la reine de Hongrie refusait de telles offres, l'Allemagne serait bientôt bouleversée : mais le sang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princesse, ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrer son patrimoine; elle était impuissante & intrépide. Le roi de Prusse voyant qu'en effet cette puissance n'était alors

qu'un grand nom, & que l'état où était l'Europe lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Siléſie, au milieu du mois de décembre 1740.

On voulut mettre ſur ſes drapeaux cette deviſe : *pro Deo & patriâ :* il raya *pro Deo*, diſant qu'il ne fallait point ainſi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, & qu'il s'agiſſait d'une province & non de religion. Il fit porter devant ſon régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui impoſait la néceſſité d'être invincible. Il harangua ſon armée pour reſſembler en tout aux anciens Romains. Entrant enſuite en Siléſie, il s'empara de preſque toute cette province dont on lui avait refuſé une partie ; mais rien n'était encore décidé. Le général Neuperg vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au ſecours de cette province déjà envahie : il mit le roi de Pruſſe dans la néceſſité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiſſe. On vit alors ce que valoit l'infanterie pruſſienne : la cavalerie du roi, moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue : la première ligne de ſon infanterie fut priſe en flanc ; on crut la bataille perdue ; tout le bagage du roi fut pillé ; & ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient. La ſeconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette diſcipline inébranlable à laquelle les ſoldats pruſſiens ſont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, & char-

Bataille de Molvitz.

geant leurs fufils, avec leurs baguettes de fer, en un moment. La bataille fut gagnée; & cet évènement devint le fignal d'un embrafement univerfel.

CHAPITRE VI.

Le roi de France s'unit aux rois de Pruffe & de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince eft déclaré lieutenant général du roi de France. Son élection, fes fuccès & fes pertes rapides.

L'EUROPE crut que le roi de Pruffe était déjà d'accord avec la France quand il prit la Siléfie; on fe trompait : c'eft ce qui arrive prefque toujours lorfqu'on raifonne d'après ce qui n'eft que vraifemblable. Le roi de Pruffe hafardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une fi belle occafion de le feconder. L'intérêt de la France femblait être alors de favorifer, contre l'Autriche, fon ancien allié, l'électeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hochftet. Ce même électeur de Bavière, Charles-Albert, avait été retenu prifonnier dans fon enfance par les Autrichiens qui lui avaient ravi jufqu'à fon nom de Bavière. La France trouvait fon avantage à le venger; il paraiffait aifé de lui procurer à la fois l'empire & une partie de la fucceffion autrichienne; par-là on enlevait à la nou-

velle maison d'Autriche-Lorraine cette supériorité que l'ancienne avait affectée sur tous les autres potentats de l'Europe : on anéantissait cette vieille rivalité entre les Bourbons & les Autrichiens ; on faisait plus que Henri IV & le cardinal de Richelieu n'avaient pu espérer.

Frédéric III, en partant pour la Silésie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jeté : il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le cardinal de Fleuri, que le marquis de Beauveau, envoyé par le roi de France à Berlin pour complimenter le nouveau monarque, ne sut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi Frédéric lui dit en partant : « Je vais, je crois, jouer votre jeu : si les as » me viennent, nous partagerons (*).

Ce fut-là le seul commencement de la négociation encore éloignée. Le ministère de France hésita longtemps. Le cardinal de Fleuri, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France à une guerre nouvelle. La pragmatique sanction, signée & authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal de Belle-Isle, & son frère, petit-fils du fameux Fouquet, sans avoir ni

(*) L'auteur était en ce temps-là auprès du roi de Prusse. Il peut assurer que le cardinal de Fleuri ignorait absolument à quel prince il avait affaire.

l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du cardinal de Fleuri, firent résoudre cette entreprise.

Maréchal de Belle-Isle.

Le maréchal de Belle-Isle, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation. Il n'avait été ni ministre ni général, & passait pour l'homme le plus capable de conduire un état & une armée : mais une santé très-faible détruisait souvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son ame ; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable, & la franchise apparente d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé.

Son frère, le chevalier de Belle-Isle, avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant, mais il subjuguait lorsque son frère insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage ; on y sentait sous un air froid & profondément occupé quelque chose de violent ; il était capable de tout imaginer, de tout arranger & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand dessein par une dame alors trop puissante. Le cardinal combattit ; il donna même au roi

ſon avis par écrit : & cet avis était contre l'entrepriſe. On croyait qu'il ſe retirerait alors ; ſa carrière entière eût été glorieuſe ; mais il n'eut pas la force de renoncer au miniſtère, & de vivre avec lui-même ſur le bord de ſon tombeau.

Le maréchal de Belle-Iſle & ſon frère arrangèrent tout, & le vieux cardinal préſida à une entrepriſe qu'il déſapprouvait.

Tout ſembla d'abord favorable. Le maréchal de Belle-Iſle fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Pruſſe, & à Dreſde, pour concerter ces vaſtes projets que le concours de tant de princes ſemblait rendre infaillible. Il fut d'accord de tout avec le roi de Pruſſe & le roi de Pologne, électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne : il était l'ame du parti qui devait procurer l'empire & des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'électeur de Bavière de l'argent, des alliés, des ſuffrages & des armées. Le roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promiſe, créa par lettres patentes (*) ſon lieutenant-général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne. 31 juillet 1741.

L'électeur de Bavière, fort de tant de ſecours, entra facilement dans l'Autriche, tandis que la reine Marie-Thérèſe réſiſtait à peine au roi de Pruſſe. Il ſe rend d'abord maître de Paſſau, ville impériale qui appartient à ſon évêque, & qui ſépare la haute Au-

(*) Ces lettres ne furent ſcellées que le 20 auguſte 1741.

triche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche. Des partis pouſſent juſqu'à trois
25 auguſte. lieues de Vienne ; l'alarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à ſoutenir un ſiége : on détruit un faubourg preſque tout entier, & un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit ſur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en sûreté. L'électeur de Bavière fit même faire une ſommation au comte de Kevemhuller, gouverneur de Vienne.

L'Angleterre & la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-temps prétendu avoir dans leurs mains ; les états-généraux reſtaient dans le ſilence à la vue d'une armée du maréchal de Maillebois qui était en Veſtphalie ; & cette même armée en impoſait au roi d'Angleterre qui craignait pour ſes états d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé ving-cinq mille hommes pour ſecourir Marie-Thérèſe ; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle, & de ſigner un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puiſſance ni dans l'Empire, ni hors de l'Empire qui ſoutînt cette pragmatique ſanction que tant d'états avaient garantie. Vienne, mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine réſiſter ; ceux qui connaiſſaient le mieux l'Allemagne & les affaires publiques, croyaient voir avec la priſe de Vienne le chemin fermé aux Hongrois, tout le reſte ouvert aux armées victorieuſes, toutes les prétentions réglées, & la paix rendue à l'Empire & à l'Europe.

Plus la ruine de Marie-Thérèse paraissait inévitable, plus elle eut de courage: elle était sortie de Vienne, & elle s'était jetée entre les bras des Hongrois si sévèrement traités par son père & par ses ayeux. Ayant assemblé les quatre ordres de l'état à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné presque encore au berceau; & leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu-près ces propres paroles: « Abandonnée de mes amis, persécutée pas mes ennemis, » attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de » ressource que dans votre fidélité, dans votre cou- » rage & dans ma constance; je mets en vos mains » la fille & le fils de vos rois, qui attendent de vous » leur salut ». Tous les Palatins attendris & animés, tirèrent leurs sabres, en s'écriant: *moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresiâ*, mourons pour notre roi Marie-Thérèse. Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils versaient des larmes en faisant serment de la défendre; elle seule retint les siennes: mais quand elle fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, & il n'y avait pas long-temps qu'elle avait écrit à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère: « J'ignore » encore s'il me restera une ville pour y faire mes » couches ». 11 septemb. 1741.

Dans cet état elle excitait le zèle de ses Hongrois; elle ranimait en sa faveur l'Angleterre & la Hollande,

qui lui donnaient des ſecours d'argent : elle agiſſait dans l'empire : elle négociait avec le roi de Sardaigne, & ſes provinces lui fourniſſaient des ſoldats.

Toute la nation anglaiſe s'anima en ſa faveur. Ce peuple n'eſt pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princeſſe. La ducheſſe de Marlboroug, veuve de celui qui avait combattu pour Charles VI, aſſembla les principales dames de Londres; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres ſterling; & la ducheſſe en dépoſa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation aſſemblée en parlement.

On croyait que les armées de France & de Bavière victorieuſes allaient aſſiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups déciſifs, une de ces occaſions que la fortune préſente une fois & qu'on ne retrouve plus. L'électeur de Bavière avait oſé concevoir l'eſpérance de prendre Vienne; mais il ne s'était point préparé à ce ſiége; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de Fleuri n'avait point porté ſes vues juſqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaiſaient : il aurait voulu diviſer les dépouilles avant de les avoir; & il ne prétendait pas que l'empereur qu'il faiſait eût toute la ſucceſſion.

L'armée de France aux ordres de l'électeur de Bavière, marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille

Saxons, au mois de novembre 1741. Le comte Maurice de Saxe, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général, qui avait la force du corps singuliere du roi son père, avec la douceur de son esprit & la même valeur, possédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire, d'une commune voix, duc de Courlande, le 28 juin 1726; mais la Russie, qui donnait des lois au nord, lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en consolait dans le service des Français & dans les agrémens de la société de cette nation qui ne le connaissait pas encore assez.

Le comte de Saxe.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée; cette grande ville, quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le général Ogilvi, irlandais de naissance, qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison; & le grand duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes; il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague, le 25 novembre; mais la nuit même les Français & les Saxons donnèrent l'assaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie, qui attira toute la garnison de leur côté : pendant ce temps le comte de Saxe, en silence, fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve, à un endroit très-éloigné de l'attaque. M. de Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier. Le fils aîné du maré-

Prague prise par escalade.

chal de Broglie le ſuit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une ſentinelle ; on monte en foule, & on ſe rend maître de la ville ; toute la garniſon met bas les armes. Ogilvi ſe rend priſonnier de guerre avec ſes trois mille hommes. Le comte de Saxe préſerva la ville du pillage ; & ce qu'il y eut d'étrange, c'eſt que les conquérans & le peuple conquis furent pêle-mêle enſemble pendant trois jours ; Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant ſe reconnaître, ſans qu'il y eût une goutte de ſang répandue.

L'électeur de Bavière, qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce ſuccès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit ſon entrée dans la capitale de Bohême, le jour même de ſa priſe, & s'y fit couronner au mois de décembre. Cependant le grand duc qui n'avait pu ſauver cette capitale, & qui ne pouvait ſubſiſter dans les environs, ſe retira au ſud-eſt de la province, & laiſſa à ſon frère, le prince Charles de Lorraine, le commandement de ſon armée.

Dans le même temps le roi de Pruſſe ſe rendait maître de la Moravie, province ſituée entre la Bohême & la Siléſie ; ainſi Marie-Thérèſe ſemblait accablée de tous côtés. Déjà ſon compétiteur avait été couronné archiduc d'Autriche à Lintz ; il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, & de-là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur, ſous le nom de Charles VII.

Le Maréchal de Belle-Iſle qui l'avait ſuivi de Pra-

gue à Francfort, semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, & dirigé toutes les négociations; il recevait les honneurs dus au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Mayence, qui préside à l'élection, lui donnait la main dans son palais, & l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls électeurs, & prenait le pas sur tous les autres princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue française : la chancellerie allemande, jusque-là, avait toujours exigé que de telles pièces fussent présentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'empire romain. Charles-Albert, fut élu, le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille & la plus solennelle : on l'aurait cru au comble de la gloire & du bonheur; mais la fortune changea, & il devint un des plus infortunés princes de la terre par son élévation même.

Charles-Albert empereur.

CHAPITRE VII.

Désastres rapides qui suivent les succès de l'empereur Charles-Albert de Bavière.

On commençait à sentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le maréchal de Belle-Isle était malade à Francfort, & voulait à la fois conduire des négociations, & commander de loin une armée. La mésintelligence se glissait entre les puissances alliées ; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, & ceux-ci des Français qui à leur tour les accusaient. Marie-Thérèse était soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande & de Venise, d'emprunts en Flandre, mais sur-tout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée française, sous des chefs peu accrédités, se détruisait par les fatigues, la maladie & la désertion : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de Gustave-Adolphe qui, ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays-même, à mesure qu'il y faisait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs, & fortifiait les Autrichiens. Le prince Charles de Lorraine, frère du grand duc, était dans le milieu de la Bohême avec

trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui ; il commençait à faire avec ſuccès une guerre déſenſive, en tenant continuellement ſon ennemi en alarmes, en coupant ſes convois, en le harcelant ſans relâche de tous les côtés par des nuées de huſſards, de croates, de pandours & de talpaches. Les pandours ſont des Sclavons qui habitent le bord de la Drave & de la Save ; ils ont un habit long ; ils portent pluſieurs piſtolets à la ceinture, un ſabre & un poignard. Les talpaches ſont une infanterie hongroiſe armée d'un fuſil, de deux piſtolets & d'un ſabre. Les croates, appelés en France *cravates*, ſont des miliciens de Croatie. Les huſſards ſont des cavaliers hongrois, montés ſur de petits chevaux légers & infatigables ; ils déſolent les troupes diſperſées en trop de poſtes & peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France & de Bavière étaient partout dans ce cas. L'empereur Charles VII avait voulu conſerver avec peu de monde une vaſte étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre ; mais tout fut repris, & la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Le cardinal de Fleuri, voyant tant d'eſpérances trompées, tant de déſaſtres qui ſuccédaient à de ſi heureux commencemens, écrivit au général de Kœnigsek une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de Belle-Iſle même : il s'excuſait dans cette lettre de la guerre entrepriſe, & il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ſes meſures. « Bien des gens ſavent, » dit-il, combien j'ai été oppoſé aux réſolutions que 11 juillet 1742.

» nous avons prises, & que j'ai été en quelque façon
» forcé d'y consentir. Votre excellence est trop ins-
» truite de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner
» celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le
» roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à
» mon goût & à mes principes ».

Pour toute réponse, la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de Fleuri. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire: en premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre sur le général chargé de négocier avec le comte de Kœnigsek, & ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse; en second lieu, elle avouait de la faiblesse dans le ministère; & c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse, que les alliés de la France se refroidiraient, & que ses ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une seconde, dans laquelle il se plaint au général autrichien de ce qu'on a publié sa première lettre, & lui dit, « qu'il ne lui „ écrira plus désormais ce qu'il pense ». Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics, & ce désaveu, qui ne trompa personne, mit le comble à ses fausses démarches que les esprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-sept ans, fatigué des mauvais succès. Enfin l'empereur bavarois fit proposer à Londres des projets de paix, & sur-tout des sécularisations d'évêchés en

faveur

faveur d'Hanovre. Le ministère anglais ne croyait pas avoir besoin de l'empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques; & l'empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le cardinal de Fleuri avait désavoué la guerre.

La querelle s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet sous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La maison de Bourbon fut obligée, pour la seconde fois, de tenir tête à presque toute l'Europe.

Le cardinal de Fleuri, trop âgé pour soutenir un si pesant fardeau, prodigua à regret les trésors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui, & ne vit que des malheurs causés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir besoin d'une marine : ce qui restait à la France de forces maritimes, fut absolument détruit par les Anglais ; & les provinces de France furent exposées. L'empereur que la France avait fait, fut chassé trois fois de ses propres états.

Les armées françaises furent détruites en Bavière & en Bohême, sans qu'il se donnât une seule grande bataille; & le désastre fut au point, qu'une retraite dont on avait besoin, & qui paraissait impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé. Le maréchal de Belle-Isle sauva le reste de l'armée française assiégée dans Prague, & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces, & à la vue des Déc. 1741.

ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Mort du cardinal de Fleuri. 29 janvier 1743.

Le cardinal de Fleuri mourut au village d'Issi, au milieu de tous ces désastres, & laissa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique dans une crise qui altéra la gloire de son ministère, & non la tranquillité de son ame.

Louis XV prit dès-lors la résolution de gouverner par lui-même, & de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bisaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la succession.

Il avait à soutenir la France & l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire, contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoie. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé, & des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.

CHAPITRE VIII.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie.

On sait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais, qui jouissaient de Minorque, & de Gibraltar en Espagne, avaient encore obtenu de la cour de Madrid des privilèges que les Français, ses défenseurs, n'avaient pas. Les commerçans anglais allaient vendre aux colonies espagnoles les nègres qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol, étaient un objet de gain considérable; car la compagnie anglaise, en fournissant quatre mille huit cents nègres, avait obtenu de vendre les huit cents sans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglais, à l'exclusion des autres nations, était la permission dont cette compagnie jouit, dès 1716, d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau, qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux, fut, en 1717, de huit cent cinquante par convention, mais en effet de mille par abus; ce qui faisait deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaise; une patache qui

ſuivait toujours le vaiſſeau, ſous prétexte de lui porter des vivres, allait & venait continuellement; elle ſe chargeait dans les colonies anglaiſes des effets qu'elle apportait à ce vaiſſeau, lequel ne ſe déſempliſſant jamais par cette manœuvre tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir ce vaiſſeau de permiſſion, & leurs barques allaient encore ſur les côtes de l'Amérique porter des marchandiſes dont les peuples avaient beſoin, mais qui faiſaient tort au gouvernement eſpagnol, & même à toutes les nations intéreſſées au commerce qui ſe fait des ports d'Eſpagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs eſpagnols traitèrent avec rigueur les marchands anglais, & la rigueur ſe pouſſe toujours trop loin.

Un patron de vaiſſeau, nommé Jenkins, vint, en 1739, ſe préſenter à la chambre des communes. C'était un homme franc & ſimple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaiſſeau avait été rencontré par un garde-côte eſpagnol dans un parage de l'Amérique où les Eſpagnols ne voulaient pas ſouffrir de navires anglais. Le capitaine eſpagnol avait ſaiſi le vaiſſeau de Jenkins, mis l'équipage aux fers, fendu le nez, & coupé les oreilles au patron. En cet état Jenkeins ſe préſenta au parlement; il raconta ſon aventure avec la naïveté de ſa profeſſion & de ſon caractère. « Meſſieurs, dit-il, quand on m'eut ainſi » mutilé on me menaça de la mort; je l'attendis; je » recommandai mon ame à DIEU & ma vengeance » à ma patrie ». Ces paroles prononcées naturelle-

ment excitèrent un cri de pitié & d'indignation dans l'assemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du parlement, « la mer libre ou la guerre ». On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre : & je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes & dans Rome, en des occasions à peu-près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier de Windham, du lord Carteret, du ministre Robert Walpole, du comte de Chesterfield, de M. Pultney, depuis comte de Bath. Ces discours, qui sont l'effet naturel du gouvernement & de l'esprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrain, sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant; la faction contraire assure que tout est en décadence : l'exagération règne par-tout. « Où » est le temps », s'écriait alors un membre du parlement, « où est le temps où un ministre de la guerre » disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup » de canon en Europe sans la permission de l'Angle» terre ?

Enfin le cri de la nation détermina le parlement & le roi. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes, à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans

laquelle les corſaires des deux nations, pourvus de lettres patentes, allaient en Europe & en Amérique attaquer tous les vaiſſeaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hoſtilités plus grandes.

L'amiral Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua & prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des tréſors du nouveau monde, la raſa & en fit un chemin ouvert, par lequel les Anglais purent exercer, à main armée, le commerce autrefois clandeſtin qui avait été le ſujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands ſervices rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainſi qu'elles en avaient uſé avec le duc de Marlborough, après la journée d'Hochſtet. Depuis ce temps, les actions de leur compagnie du ſud augmentèrent, malgré les dépenſes immenſes de la nation. Les Anglais eſpérèrent alors de conquérir l'Amérique eſpagnole. Ils crurent que rien ne réſiſterait à l'amiral Vernon ; & lorſque, quelque temps après, cet amiral alla mettre le ſiége devant Carthagène, ils ſe hâtèrent d'en célébrer la priſe : de ſorte que, dans le temps même que Vernon en levait le ſiége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port & les environs de Carthagène, avec cette légende : « Il a pris Carthagène » : le revers repréſentait l'amiral Vernon, & on liſait ces mots : « Au vengeur de » ſa patrie ». Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la poſtérité, ſi

l'hiſtoire, plus fidelle & plus exacte, ne prévenait pas de telles erreurs.

La France qui n'avait qu'une marine faible, ne ſe déclarait pas alors ouvertement; mais le miniſtère de France ſecourait les Eſpagnols autant qu'il était en ſon pouvoir.

On était en ces termes entre les Eſpagnols & les Anglais, quand la mort de l'empereur Charles VI mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produiſit en Allemagne la querelle de l'Autriche & de la Bavière. L'Italie fut auſſi bientôt déſolée pour cette ſucceſſion autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maiſon d'Eſpagne. Parme & Plaiſance devaient revenir, par le droit de naiſſance, à un des fils de la reine née princeſſe de Parme. Si Philippe V avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eut trop alarmé l'Italie. Si l'on eût deſtiné Parme & Plaiſance à dom Carlos, déjà maître de Naples, trop d'états réunis ſous un même ſouverain euſſent encore alarmé les eſprits. Dom Philippe, puîné de dom Carlos, fut le premier auquel on deſtina le Milanais & le Parmeſan. La reine de Hongrie, maîtreſſe du Milanais, faiſait ſes efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, revendiquait ſes droits ſur cette province; il craignait de la voir dans les mains de la maiſon de Lorraine entée ſur la maiſon d'Autriche qui, poſſédant à la fois le Milanais & la Toſcane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 & 1738; mais il craignait encore davantage de ſe voir preſſé par la

France, & par un prince de la maiſon de Bourbon; tandis qu'il voyait un autre prince de cette maiſon maître de Naples & de Sicile.

Il ſe réſolut, dès le commencement de 1742, à s'unir avec la reine de Hongrie, ſans s'accorder dans le fond avec elle. Ils ſe réuniſſaient ſeulement contre le péril préſent; ils ne ſe faiſaient point d'autres avantages: le roi de Sardaigne ſe réſervait même de prendre, quand il voudrait, d'autres meſures. C'était un traité de deux ennemis qui ne ſongeaient qu'à ſe défendre d'un troiſième. La cour d'Eſpagne envoyait l'infant dom Philippe attaquer le duc-roi de Sardaigne qui n'avait voulu de lui ni pour ami ni pour voiſin. Le cardinal de Fleuri avait laiſſé paſſer dom Philippe & une partie de ſon armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner des troupes.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raiſon de cette conduite était qu'on ſe flattait encore de regagner le roi de Sardaigne, qui laiſſait toujours des eſpérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais, qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre, qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver par-tout les puiſſances maritimes. Les Anglais s'oppoſaient ouvertement à l'établiſſement de dom Philippe en Italie, ſous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la paſſion du peuple anglais; mais un intérêt

plus couvert était le but du miniſtère de Londres. Il voulait forcer l'Eſpagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût à ce prix aidé dom Philippe à paſſer en Italie, ainſi qu'il avait aidé dom Carlos, en 1731. Mais la cour d'Eſpagne ne voulait point enrichir ſes ennemis à ſes dépens, & comptait établir dom Philippe dans ſes états.

Dès les mois de novembre & décembre 1741, la cour d'Eſpagne avait envoyé par mer pluſieurs corps de troupes en Italie ſous la conduite du duc de Montemar, célèbre par la victoire de Bitonto, & enſuite par ſa digrace. Ces troupes avaient débarqué ſucceſſivement ſur les côtes de la Toſcane & dans les ports qu'on appelle l'état *degli præſidii*, appartenant à la couronne des deux Siciles. Il fallait paſſer ſur les terres de la Toſcane. Le grand-duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le paſſage, & de déclarer ſon pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du duc d'Orléans, régent de France, ſe déclara neutre auſſi. Le pape Benoît IV, ſur les terres de qui l'armée eſpagnole devait paſſer dans ces conjectures, ainſi que celle des Autrichiens, embraſſa la même neutralité à meilleur titre que perſonne, en qualité de père commun des princes & des peuples, tandis que ſes enfans vivaient à diſcrétion ſur ſon territoire.

De nouvelles troupes eſpagnoles arrivèrent par la voie de Gênes. Cette république ſe dit encore neutre, & les laiſſa paſſer. Vers ce temps-là même, le roi de Naples embraſſait la neutralité, quoiqu'il s'agît de

la cause de son père & de son frère : mais de tous ces potentats neutres en apparence, aucun ne l'était en effet.

Etrange aventure à Naples. A l'égard de la neutralité du roi de Naples, voici quelle en fut la suite. On fut étonné, le 18 auguste, de voir paraître à la vue du port de Naples une escadre anglaise composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates & de deux galiotes à bombes. Le capitaine Martin, depuis amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, qui portait en substance qu'il fallait que le roi rappelât ses troupes de l'armée espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences ; le capitaine anglais dit enfin, en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie ; on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, « qui est maître de la mer l'est de » la terre », est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, & même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défense du port & du royaume.

Les Anglais eux-mêmes sentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée, que le roi d'Angleterre n'avait gardé la sienne en Allemagne.

Déc. 1743. L'armée espagnole commandée par le duc de Montemar, venue en Italie pour soumettre la Lombardie,

ſe retirait alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours preſſée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, & dans ſon duché de Savoie, où les viciſſitudes de la guerre demandaient ſa préſence. L'infant dom Philippe avait en vain tenté de débarquer à Gênes avec de nouvelles troupes. Les eſcadres d'Angleterre l'en avaient empêché; mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie, & s'en était rendu maître. C'eſt un pays preſque ouvert du côté du Dauphiné. Il eſt ſtérile & pauvre. Ses ſouverains en retiraient alors à peine quinze cent mille livres de revenu. Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, & duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

On voit, par cet expoſé, que tout était en alarmes, & que toutes les provinces éprouvaient des revers, du fond de la Siléſie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière, & cependant on déſolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guaſtalla regardaient avec une triſteſſe impuiſſante toutes ces irruptions & toutes ces ſecouſſes, accoutumés depuis long-temps à être le prix du vainqueur, ſans oſer ſeulement donner leur excluſion ou leur ſuffrage.

Récapitulation de l'état de l'Europe.

La cour d'Eſpagne fit demander aux Suiſſes le paſſage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie; elle fut refuſée: la Suiſſe vend des ſoldats à tous les princes, & défend ſon pays contre

eux. Le gouvernement y eſt pacifique, & les peuples guerriers. Une telle neutralité fut reſpectée. Veniſe, de ſon côté, leva vingt mille hommes pour donner du poids à la ſiennne.

Il y avait dans Toulon une flotte de ſeize vaiſſeaux eſpagnols, deſtinée d'abord pour tranſporter dom Philippe en Italie; mais il avait paſſé par terre, comme on a vu. Elle devait apporter des proviſions à ſes troupes, & ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaiſe qui dominait dans la Méditerranée, & inſultait toutes les côtes de l'Italie & de la Provence. Les canonniers eſpagnols n'étaient pas experts dans leur art; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois; en les faiſant tirer au blanc, & en excitant leur émulation & leur induſtrie par des prix propoſés.

Bataille navale de Toulon. 22 fév. 1744.

Quand ils ſe furent rendu habiles, on fit ſortir de la rade de Toulon l'eſcadre eſpagnole, commandée par dom Joſeph Navarro. Elle n'était que de douze vaiſſeaux, les Eſpagnols n'ayant pas aſſez de matelots & de canonniers pour en manœuvrer ſeize. Elle fut jointe auſſitôt par quatorze vaiſſeaux français, quatre frégates & trois brûlots, ſous les ordres de M. de Court qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avait toute la vigueur de corps & d'eſprit, qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait ſervi en qualité de capitaine ſur le vaiſſeau amiral, & depuis ce temps il ne s'était donné de bataille ſur mer en aucune partie du monde que celle de Meſſine,

en 1718. L'amiral anglais Mattheus se présenta devant les deux escadres combinées de France & d'Espagne. La flotte de Mattheus était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates & de quatre brûlots : avec cet avantage du nombre il sut aussi se donner d'abord celui du vent ; manœuvre dont dépend souvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend sur la terre d'un poste avantageux. Ce sont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, & c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde & corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées & également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise ; comme presque toutes les batailles navales, (à l'exception de celle de la Hogue) dans lesquelles le fruit d'un grand appareil & d'une longue action est de tuer du monde de part & d'autre, & de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit ; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus ; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations, quoique alliées, n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au reste le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Espagne : la mer Méditerranée

fut libre au moins pendant quelque temps, & les provisions dont avait besoin dom Philippe, purent aisément lui arriver des côtes de Provence; mais ni les flottes françaises, ni les escadres d'Espagne ne purent s'opposer à l'amiral Mattheus, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avaient pas ce fonds inépuisable de marine qui fait la ressource de la puissance anglaise.

CHAPITRE IX.

Le prince de Conti force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.

13 mai 1744. LOUIS XV, au milieu de tous ces efforts, déclara la guerre au roi George II, & bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent aussi dans les formes. Ce ne fut de part & d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Espagne ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent.

Dom Philippe, à la tête de vingt mille Espagnols dont le marquis de la Mina était le général, & le prince de Conti, suivi de vingt mille Français, inspirèrent tous deux à leurs troupes cet esprit de confiance & de courage opiniâtre dont on avait besoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des

précipices & des torrens, & où la difficulté des convois n'eſt pas un des moindres obſtacles. Le prince de Conti, qui avait ſervi en qualité de lieutenant-général dans la guerre malheureuſe de Bavière, avait de l'expérience dans ſa jeuneſſe.

Le premier d'avril 1744, l'infant dom Philippe & lui paſsèrent le Var, rivière qui tombe des Alpes, & qui ſe jette dans la mer de Gênes, au-deſſous de Nice. Tout le comté de Nice ſe rendit; mais pour avancer il fallait attaquer les retranchemens élévés près de Ville-Franche, & après eux on trouvait ceux de la forteresse de Montalban au milieu des rochers qui forment une longue ſuite de remparts preſque inacceſſibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, & par des abîmes ſur leſquels plongeait l'artillerie ennemie, & il fallait, ſous ce feu, gravir de rochers en rochers. On trouvait encore juſque dans les Alpes des Anglais à combattre: l'amiral Mattheus, après avoir radoubé ſes vaiſſeaux, était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses ſoldats étaient avec les Piémontais, & ſes canonniers ſervaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de Conti ſe préſente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toiſes, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, & qui fut couvert de Français & d'Eſpagnols. L'amiral anglais & ſes matelots furent ſur le point d'être faits priſonniers.

On avança, on pénétra enfin juſqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de Campo-Santo ſuivait 19 juillet 1744.

le prince de Conti, à la tête des Eſpagnols, par une autre gorge. Le comte de Campo-Santo portait ce nom & ce titre depuis la bataille de Campo-Santo où il avait fait des actions étonnantes; ce nom était ſa récompenſe, comme on avait donné le nom de Bitonto au duc de Montemar après la bataille de Bitonto. Il n'y a guère de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de Givri eſcalade en plein jour un roc ſur lequel deux mille Piémontais ſont retranchés. Ce brave Chevert, qui avait monté le premier ſur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers; & cette entrepriſe était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les aſſaillans avec le leur. Le roi de Sardaigne, placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ſes troupes. Le bailli de Givri était bleſſé dès le commencement de l'action; & le marquis de Villemur, inſtruit qu'un paſſage non moins important venait d'être heureuſement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. Givri la fait battre; mais les officiers & les ſoldats trop animés ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou ſaute dans les premiers retranchemens; les grenadiers s'élancent les uns ſur les autres; &, ce qui eſt à peine croyable, ils paſſent par les embraſures même du canon ennemi, dans l'inſtant que les pièces ayant tiré reculaient par leur mouvement ordinaire; on y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le roi de Sardaigne au déſeſpoir voulait

voulait se jeter lui-même au milieu des attaquans, & on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au bailli de Givri ; le colonel Salis, le marquis de la Carte y furent tués ; le duc d'Agenois & beaucoup d'autres blessés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le comte de Campo-Santo, qui ne put arriver à ce défilé étroit & escarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de la Malina, général de l'armée espagnole sous dom Philippe : « Il se présentera quelques occasions où » nous ferons aussi bien que les Français ; car il n'est » pas possible de faire mieux ». Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorsque j'y trouve des particularités intéressantes ; ainsi je transcrirai encore ce que le prince de Conti écrivit au roi, touchant cette journée : « C'est une des plus brillantes & des plus » vives actions qui se soient jamais passées ; les trou- » pes y ont montré une valeur au-dessus de l'huma- » nité. La brigade de Poitou, ayant M. d'Agenois à » sa tête, s'est couverte de gloire.

» La bravoure & la présence d'esprit de M. de » Chevert ont principalement décidé l'avantage. Je » vous recommande M. de Solémi & le chevalier de » Modène. La Carte a été tué ; votre majesté, qui » connaît le prix de l'amitié, sent combient j'en suis » touché ». Ces expressions d'un prince à un roi sont des leçons de vertu pour le reste des hommes & l'histoire doit les conserver.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin, il fallait *Journée des barricades.*

emporter ce qu'on appelait les *barricades*; c'était un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens & un chemin couvert par-delà la rivière défendaient ce poste, qu'on appelait les barricades ; il fallait ensuite se rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la vallée de Sture; après quoi les Français, maîtres des Alpes, voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français & par les Espagnols, la veille de l'attaque de Château-
18 juillet. Dauphin. On les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, & ne fut pas sanglant.

CHAPITRE X.

Nouvelles disgraces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingue.

TANT de belles actions ne servaient de rien au but principal, & c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur Charles VII, nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chassé de ses états héréditaires, & n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère, & pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner; guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de Belle-Isle, dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner & beaucoup à perdre.

L'empereur Charles VII se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale & libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'Auguste, la seule qui ait conservé les restes, quoique défigurés, de ce nom d'Auguste, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie & des Gaules. Il n'y demeura pas long-temps, & en la quittant, au mois de juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de hussards, nommé Mentzel, fameux

par ſes férocités & ſes brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait ſa malheureuſe deſtinée dans Francfort, ville encore plus privilégiée qu'Ausbourg, & dans laquelle s'était faite ſon élection à l'empire; mais ce fut pour y voir accroître ſes infortunes. Il ſe donnait une bataille qui décidait de ſon ſort, à quatre milles de ſon nouveau refuge.

Le comte Stair, écoſſais, l'un des élèves du duc de Marlborough, autrefois ambaſſadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, compoſée d'Anglais, d'Hanovriens & d'Autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec ſon ſecond fils, le duc de Cumberland, après avoir paſſé à Francfort dans ce même aſile de l'empereur qu'il reconnaiſſait toujours pour ſon ſuzerain, & auquel il faiſait la guerre dans l'eſpérance de le détrôner.

Le maréchal duc de Noailles, qui commandait l'armée oppoſée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, & paſſa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement: à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée & miniſtre d'état, il ne ceſſa dans tous ces emplois de cultiver la littérature; exemple autrefois commun chez les Grecs & chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général, par une manœuvre ſupérieure, fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya

l'armée du roi d'Angleterre, qui avait le Mein entre elle & les Français ; il lui coupa les vivres en se rendant maître des passages au-dessus & au-dessous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était posté dans Aschafenbourg, ville sur le Mein, qui appartient à l'électeur de Maïence. Il avait fait cette démarche malgré le comte de Stair, son général, & commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée & affamée par le maréchal de Noailles. Le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux, & on l'aurait fait si on était resté encore deux jours dans cette position. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort; mais en se retirant il était exposé aux batteries du canon ennemi placé sur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la disette affaiblissait, & dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée française: car le maréchal de Noailles avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingue & Aschafenbourg, sur le chemin de Hanau, & les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 juin, au milieu de l'année, le roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, & hasarda cette marche précipitée & dangereuse à laquelle il était réduit. Le maréchal de Noailles voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit, entre une montagne &

la rivière. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la maison du roi, de dragons & de hussards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défiler sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes françaises. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue, en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point aperçues des Anglais, & le maréchal voyait tout ce que les Anglais faisaient. M. de Vallière, lieutenant-général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingue & un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces momens décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de Grammont, son neveu, lieutenant-général & colonel des gardes, d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschafenbourg par cinq brigades, de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces mesures.

Le duc de Grammont crut que la première colonne ennemie était déjà passée, & qu'il n'y avait qu'à fondre sur une arrière-garde qui ne pouvait résister; il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il devait rester, il avance avec le régiment des gardes & celui de Noailles infanterie dans une petite plaine qu'on appelle *champ des coqs*. Les Anglais, qui défilaient en ordre de bataille, se formèrent bientôt. Par-là les Français, qui avaient attiré les ennemis dans le piége, y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en désordre & avec des force inégales. Le canon que M. de Vallière avait établi le long du Mein, & qui foudroyait les ennemis par le flanc, & sur-tout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun usage, parce qu'il aurait tiré contre les Français même. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute. 27 juin.

La maison du roi à cheval, les carabiniers enfoncèrent d'abord par leur impétuosité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes se réformèrent dans le moment, & enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie; vingt & un de ces officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, le prince de Clermont, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre, malgré sa grande jeunesse, faisaient des efforts pour arrêter le désordre. Le comte de Noailles

eut deux chevaux de tués sous lui. Son frère, le duc d'Ayen, fut renversé.

Le marquis de Puységur, fils du maréchal de ce nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, & en tua de sa main quelques-uns qui ne voulaient plus suivre, & qui criaient *sauve qui peut*. Les princes & les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Péquigni-Chevreuse se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, & s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la maison du roi & les carabiniers ne se rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mousquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevau-légers; d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, & qui couraient aux Anglais, le sabre à la main, avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait si peu, qu'environ cinquante mousquetaires, emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie du lord Stair. Vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval périrent dans cette confusion; & soixante-six furent blessés dangereusement. Le comte d'Eu, le comte d'Harcourt, le comte de Beuvron, le duc de Boufflers furent blessés; le comte de la Mothe-Houdancour, chevalier d'honneur de la reine, eut son cheval tué, fut foulé long-temps aux pieds des chevaux, & remporté presque mort. Le marquis de Gontaut eut le bras cassé; le duc de

Rochechouart, premier gentilhomme de la chambre, ayant été bleſſé deux fois, & combattant encore, fut tué ſur la place. Les marquis de Sabran, de Fleuri, le comte d'Eſtrade, le comte de Roſtaing y laiſsèrent la vie. Parmi les ſingularités de cette triſte journée on ne doit pas omettre la mort d'un comte de Boufflers, de la branche de Rémiancourt. C'était un enfant de dix ans & demi : un coup de canon lui caſſa la jambe; il reçut le coup, ſe vit couper la jambe & mourut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de ſon malheur.

La perte n'était guère moins conſidérable parmi les officiers Anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied & à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de Cumberland fut bleſſé à ſes côtés; le duc d'Aremberg, qui commandait les Autrichiens, reçut une balle de fuſil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent pluſieurs officiers généraux. Le combat dura trois heures. Mais il était trop inégal; le courage ſeul avait à combattre la valeur, le nombre & la diſcipline. Enfin le maréchal de Noailles ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna ſur le champ de bataille, & ſe retira enſuite, ſans même ſe donner le temps d'enlever tous ſes bleſſés dont il laiſſa environ ſix cents que le lord Stair recommanda à la généroſité du maréchal de Noailles. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais & eux ſe traitaient en peuples qui ſe reſpectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'était pas particulière au comte Stair & au duc de Noailles. Le duc de Cumberland sur-tout fit un acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un mousquetaire, nommé Girardeau, blessé dangereusement, avait été porté près de sa tente. On manquait de chirurgiens, assez occupés ailleurs; on allait panser le prince à qui une balle avait percé la jambe. « Commencez, dit le prince, par soulager cet officier » français; il est plus blessé que moi; il manquerait » de secours, & je n'en manquerai pas ».

Au reste la perte fut à peu-près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cent trente & un hommes, tant tués que blessés. On sut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte, & n'agmentent guère celle de leurs ennemis.

Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée & cette indiscipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette histoire vit, six semaines après, le comte Stair à la Haie; il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille. Ce général lui répondit: Je pense que les Français ont fait une grande faute, & nous deux: la vôtre a été de ne savoir pas attendre; les deux

nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, & ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire.

Après cette action, beaucoup d'officiers français & anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre, où l'empereur vit l'un après l'autre le comte de Stair & le maréchal de Noailles, sans pouvoir leur marquer d'autres sentimens que ceux de la patience dans son infortune.

Le maréchal de Noailles trouva l'empereur accablé de chagrin, sans états, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille dans cette ville impériale, où personne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'Empire; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas désavoué par le roi son maître. Voilà où en était réduite la majesté de l'empire romain.

CHAPITRE XI.

Première campagne de Louis XV en Flandre; ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Prusse prend encore les armes.

Première campagne de Louis XV, en 1744.

Ce fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'états, dans ce mélange & ce chaos de guerre & de politique, que Louis XV commença sa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter serment de fidélité par les habitans de la Bavière & du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même, où Charles VII était retiré, un mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité.* Il était obligé enfin de se déclarer neutre, tandis qu'on le dépouillait. On lui proposait de se démettre, & de résigner l'empire à François de Lorraine, grand duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse.

Le prince Charles de Lorraine, frère du grand duc, commençait à s'établir dans une île du Rhin auprès du vieux Brisach. Des partis hongrois pénétraient jusque par-delà de la Sarre, & entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partisan Mentzel faisait répandre dans l'Alsace, & dans les

Trois-Évêchés, dans la Franche-Comté des manifestes par lesquels il invitait les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la maison d'Autriche; il menaçait les habitans qui prendraient les armes, de les faire pendre, « après les » avoir forcés de se couper eux-mêmes le nez & les » oreilles ». Cette insolence, digne d'un soldat d'Attila, n'était que méprisable; mais elle était la preuve des succès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaises & espagnoles n'étaient encore que dans les Alpes. Les Anglais, victorieux sur terre, dominaient sur les mers; les Hollandais allaient se déclarer, & promettaient de se joindre en Flandre aux Autrichiens & aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Prusse, satisfait de s'être emparé de la Silésie, avait fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie.

Louis XV soutint tout ce grand fardeau. Non-seulement il assura les frontières sur les bords du Rhin & de la Moselle par des corps d'armée, mais il prépara une descente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince Charles-Edouard, fils aîné du prétendant, & petit-fils de l'infortuné roi Jacques II. Une flotte de vingt & un vaisseaux, 9 janv. 1744.
chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de sa patrie: mais une tempête & sur-tout les vaisseaux anglais rendirent cette entreprise infructueuse.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la

Flandre. Il avait une armée floriſſante que le comte d'Argenſon, ſecrétaire d'état de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne & de ſiége.

Louis XV arriva en Flandre. A ſon approche les Hollandais, qui avaient promis de ſe joindre aux troupes de la reine de Hongrie & aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'oſent remplir leur promeſſe : ils envoient des députés au roi au lieu de troupes contre lui. Le roi prend Courtrai & Menin en préſence des députés.

5 juin. Le lendemain même de la priſe de Menin, il inveſtit Ypres. C'était le prince de Clermont, abbé de
6 juin. Saint-Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au ſiége d'Ypres. On n'avait point vu en France, depuis les cardinaux de la Valette & de Sourdis, d'homme qui réunît la profeſſion des armes & celle de l'égliſe. Le prince de Clermont avait eu cette permiſſion du pape Clément XII, qui avait jugé que l'état eccléſiaſtique devait être ſubordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand Condé. On inſulta le chemin couvert du front de la baſſe ville, quoique cette entrepriſe parût prématurée & haſardée ; le marquis de Beauveau, maréchal de camp, qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais & de Royal-Comtois, y reçut une bleſſure mortelle qui lui cauſa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des tourmens intolérables, regretté des officiers & des ſoldats comme capable de commander un jour les armées, & de tout Paris

comme un homme de probité & d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : « Mes amis, laissez-moi » mourir, & allez combattre ».

Ypres capitula bientôt, nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de Boufflers prenait le Kenoque ; & pendant que le roi allait, après ces expéditions, visiter les places frontières, le prince de Clermont faisait le siége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc, au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux anglais & autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès, & ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de Saxe, que le roi leur opposait, était si bien posté, & couvrait les siéges si à propos que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe & arrêté. Les opérations de l'armée française étaient concertées. Le maréchal de Saxe, posté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis, & facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des siéges, & composé de soldats qui sont pour la plupart des artistes habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissemens ne peuvent être que le fruit du temps & d'une attention suivie dans une monarchie puissante. La guerre de siége devait nécessairement donner la supériorité à la France.

25 juin.

29 juin.

11 juillet.

Le prince Charles de Lorraine passe le Rhin. 29 & 30 juin 1744.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire, à la vue des Français & des Bavarois, que l'Alsace est entamée, que les frontières de la Lorraine sont exposées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince Charles, en menaçant plusieurs endroits, & faisant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réussi du côté où était posté le comte de Seckendorf qui commandait les Bavarois, les Palatins & Hessois, alliés payés par la France.

L'armée autrichienne, au nombre d'environ soixante mille hommes, entre en Alsace sans résistance. Le prince Charles s'empare en une heure de Lauterbourg, poste peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général Nadasti jusqu'à Veissembourg, ville ouverte, dont la garnison est forcée de se rendre prisonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville & dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de Coigni, qui commandait dans ces quartiers, général hardi, sage & modeste, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que sa communication avec la France était coupée, que le pays Messin, la Lorraine allaient être en proie aux Autrichiens & aux Hongrois: il n'y avait d'autre ressource que de passer sur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alsace & couvrir le pays. Il marche aussitôt avec la plus grande partie de son armée à Veissembourg, dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer.

15 juillet. Il les attaque dans les villes & dans les lignes; les Autrichiens

Autrichiens se défendent avec courage. On se battait dans les places & dans les rues; elles étaient couvertes de morts. La résistance dura six heures entières. Les Bavarois, qui avaient mal gardé le Rhin, réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient sur-tout encouragés par le comte de Mortagne, alors lieutenant général de l'empereur, qui reçut dix coups de fusil dans ses habits. Le marquis de Montal menait les Français.

Celui qui rendit les plus grands services dans cette journée, & qui sauva en effet l'Alsace, fut le marquis de Clermont-Tonnerre. Il était à la tête de la brigade Montmorin; tout plia devant lui. C'est le même, qui, l'année suivante, commanda une aîle de l'armée à la bataille de Fontenoi, & qui contribua plus que personne à la victoire. On l'a vu depuis doyen des maréchaux de France. Son fils fut l'héritier de sa valeur & de ses vertus.

On reprit enfin Veissembourg & les lignes; mais on fut bientôt obligé par l'arrivée de toute l'armée autrichienne, de se retirer vers Hagueneau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis, qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sare, portèrent l'épouvante jusqu'à Lunéville, dont le roi Stanislas Leczinski fut obligé de partir avec sa cour.

A la nouvelle de ces revers, que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas sur le parti qu'il devait prendre; il se résolut à interrompre le cours de ses conquêtes en Flandre, à laisser le maréchal de Saxe, avec environ quarante mille hommes, conserver ce

qu'il avait pris, & à courir lui-même au ſecours de l'Alſace.

Il fait d'abord prendre les devans au maréchal de Noailles. Il envoie le duc d'Harcourt avec quelques troupes garder les gorges de Phalzbourg. Il ſe prépare à marcher à la tête de vingt-ſix bataillons & trente-trois eſcadrons. Ce parti, que prenait le roi dès ſa premiere campagne, tranſporta les cœurs des Français, & raſſura les provinces alarmées par le paſſage du Rhin, & ſur-tout par les malheureuſes campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit ſa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims, faiſant marcher ſes troupes, dont il aſſigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du ſoldat; & cette attention redoubla encore l'affection de ſes ſujets. Il arriva dans Metz, le 5 auguſte; & le 7, on apprit un évènement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince Charles à ſortir de l'Alſace, qui rétabliſſait l'empereur & mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encore.

Il ſemblait que cette princeſſe n'eût alors rien à craindre du roi de Pruſſe après la paix de Breſlau, & ſur-tout après une alliance défenſive concluе, la même année que la paix de Breſlau, entre lui & le roi d'Angleterre; mais il était viſible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe & la Hollande s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms, les puiſſances du nord & ſur-tout la Ruſſie étant vivement ſollicitées,

les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Prusse : il avait enfin pris le parti de rentrer dans ses engagemens avec la France. Le traité avait été signé secrètement, le 5 avril, & on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Prusse, l'électeur palatin & le roi de Suède, en qualité de landgrave de Hesse. Ainsi l'union de Francfort était un contre-poids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié de l'Europe était ainsi animée contre l'autre, & des deux côtés on épuisait toutes les ressources de la politique & de la guerre.

27 mai 1744.

Le maréchal Schmettau vint, de la part du roi de Prusse, annoncer au roi que son nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingt mille hommes, & qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, sa marche en Alsace dissipaient toutes les alarmes, lorsqu'on en éprouva une d'une autre espèce, qui fit trembler & gémir toute la France.

CHAPITRE XII.

Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri, il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne, qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, & que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.

Le roi de France est à l'extrémité.

1745.

Le jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin, le roi ressentit des mouvemens de fiévre; c'était le 8 d'auguste. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fiévre qu'on appelle *putride* ou *maligne*; &, dès la nuit du 14, il était à l'extrémité. Son tempérament était robuste & fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premières atteintes, & d'accumuler pendant plusieurs jours les principes d'un mal auquel elles résistent dans les commencemens. Cet évènement porta la crainte & la désolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états & de tout âge, qui par leurs différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Le danger du roi se répand dans Paris, au milieu de la nuit; on se lève, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent

en pleine nuit : on ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même, toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle : on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait : « S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours ». Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises, sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour la santé du roi, interrompit le chant par ses pleurs, & le peuple lui répondit par des cris. Le courrier qui apporta, le 19, à Paris la nouvelle de sa convalescence fut embrassé & presque étouffé par le peuple : on baisait son cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : « Le roi est guéri ». Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouis de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes ; & en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : « Ah ! s'écria-t-il, qu'il est » doux d'être aimé ainsi ! & qu'ai-je fait pour le » mériter ».

Tel est le peuple de France, sensible jusqu'à l'enthousiasme, & capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

L'archiduchesse, épouse du prince de Lorraine, mourut à Bruxelles, vers ce même temps, d'une manière douloureuse. Elle était chérie des Brabançons, & méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'ame passionnée des Français.

Les courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de Louis XV fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois quand Louis XIV fut sur le point de mourir à Calais : son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de crise, où il parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrètes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait, & que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort & à ces piéges.

Dès qu'il eut repris ses sens, il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le prince Charles avait jeté la France par son passage du Rhin. Il n'avait marché que dans le dessein de combattre ce prince; mais ayant envoyé le maréchal de Noailles à sa place, il dit au comte d'Argenson : « Ecrivez de ma part » au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé » gagna une bataille ». Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince Charles qui se retirait en bon ordre. Ce prince, qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encore une occasion heureuse manquée. La maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain marécageux & difficile par où il fallait aller au prince Charles, les précautions qu'il avait prises, ses

ponts assurés, tout lui facilita cette retraite; il ne perdit pas même un magasin.

Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable; & après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une seconde fois. Mais le roi de Prusse s'avançait vers Prague, il l'investit le 4 septembre; & ce qui parut étrange, c'est que le général Ogilvi, qui la défendait avec quinze mille hommes, se rendit dix jours après prisonnier de guerre, lui & sa garnison. C'était le même gouverneur qui, en 1741, avait rendu la ville en moins de temps, quand les Français l'escaladèrent.

Belle marche du prince Charles de Lorraine. 15 septemb.

Une armée de quinze mille hommes prisonnière de guerre, la capitale de la Bohême prise, le reste du royaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même temps, l'armée de France, rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur Charles VII. Louis XV, dans une convalescence encore faible, résout le siége de Fribourg, au mois de septembre, & y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce qui fortifia encore ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg, il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le prince de Conti.

CHAPITRE XIII.

Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome.

POUR descendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant dom Philippe & le prince de Conti l'assiégeaient. Le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce monarque. C'était une de ces occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, & la retraite était très-difficile; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée, & il avait des retraites sûres. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues; cependant il fut vaincu. Les Français & les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secourent, & comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, & les Français eurent mille deux cents hommes tués ou blessés. Le prince de Conti, qui était général & soldat, eut sa cuirasse percée de deux coups, & deux chevaux tués sous lui: il n'en parla point dans sa lettre au roi; mais il s'étendait sur les blessures de messieurs de la Force, de

Seneterre, de Chauvelin, ſur les ſervices ſignalés de M. de Courten, ſur ceux de meſſieurs de Choiſeul, du Chaila, de Beaupréau, ſur tous ceux qui l'avaient ſecondé, & demandait pour eux des récompenſes. Cette hiſtoire ne ſerait qu'une liſte continuelle ſi on pouvait citer toutes les belles actions qui, devenues ſimples & ordinaires, ſe perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encore au nombre de celles qui cauſent des pertes ſans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600; & de tous ces combats, il n'y en a pas eu dix de déciſifs. C'eſt du ſang inutilement répandu pour des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire dónna d'abord la plus grande confiance, qui ſe changea bientôt en triſteſſe: la rigueur de la ſaiſon, la fonte des neiges, le débordement de la Sture & des torrens furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant & au prince de Conti. Ils furent obligés de lever le ſiége, & de repaſſer les monts avec une armée affaiblie. C'eſt preſque toujours le ſort de ceux qui combattent vers les Alpes, & qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leur armée même par des victoires.

Le roi de France, dans cette ſaiſon pluvieuſe, était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treiſan, & de lui ouvrir un canal de deux mille ſix cents toiſes; mais à peine ce travail fut-il achevé qu'une digue ſe rompit, & on recommença. On tra-

vaillait ſous le feu des châteaux de Fribourg ; il fallait ſaigner à la fois deux bras de la rivière : les ponts conſtruits ſur le canal nouveau furent dérangés par les eaux ; on les rétablit dans une nuit ; & le lendemain on marcha au chemin couvert ſur un terrain miné, & vis-à-vis d'une artillerie & d'une mouſqueterie continuelle. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou bleſſés ; deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert ; & le lendemain on acheva d'en chaſſer les ennemis, malgré les bombes, les pierriers & les grenades dont ils faiſaient un uſage continuel & terrible. Il y avait ſeize ingénieurs à ces deux attaques, & tous les ſeize y furent bleſſés. Une pierre atteignit le prince de Soubiſe, & lui caſſa le bras. Dès que le roi le ſut, il alla le voir : il y retourna pluſieurs fois ; il voyait mettre l'appareil à ſes bleſſures. Cette ſenſibilité encourageait toutes ſes troupes. Les ſoldats redoublaient d'ardeur en ſuivant le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, premier prince du ſang, à la tranchée & aux attaques.

Le général Damnitz, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le ſiége des châteaux ne dura que ſept jours. Le roi était maître du Briſgau. Il dominait dans la Suabe. Le prince de Clermont, de ſon côté, s'était avancé juſqu'à Conſtance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable, quoiqu'avec lenteur. Le roi de Naples pourſuivait les

Autrichiens, conduits par le prince de Lobkovitz, sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du roi de Prusse; mais, par un de ces revers si fréquens dans cette guerre, le prince Charles de Lorraine chassait alors les Prussiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français, en 1742 & 1743, & les Prussiens faisaient les mêmes fautes & les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées 11 novemb. 1744. aux armées françaises; ils abandonnaient successivement tous les postes qui assurent Prague; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même.

Le prince Charles, qui avait passé le Rhin à la vue de l'armée de France, passa l'Elbe, la même année, à la vue du roi de Prusse: il le suivit jusqu'en Silésie. Les partis allèrent aux portes de Breslau; on doutait enfin si la reine Marie-Thérèse, qui paraissait perdue au mois de juin, ne reprendrait pas jusqu'à la Silésie, au mois de décembre de la même année; & on craignait que l'empereur, qui venait de rentrer dans sa capitale désolée, ne fût obligé d'en sortir encore.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les rois de France & d'Angleterre achetaient tour à tour des partisans dans l'Empire. Le roi de Pologne, Auguste, électeur de Saxe, se donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonstances un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus surpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorsqu'il lui coûtait cinq cent mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux

cent mille pour le roi de Sardaigne, & qu'elle donnait encore des ſubſides à l'électeur de Maïence. Elle ſoudoyait juſqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la cour de Londres, pour permettre que les ennemis de ſon frère levaſſent contre lui des troupes dans ſes évêchés de Cologne, de Munſter & d'Oſnabruck, d'Hildesheim, de Paderborn & de ſes abbayes; il avait accumulé ſur ſa tête tous ces biens eccléſiaſtiques, ſelon l'uſage d'Allemagne, & non ſuivant les règles de l'égliſe. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux; mais il crut toujours qu'un empereur créé par la France en Allemagne ne ſe ſoutiendrait pas, & il ſacrifia les intérêts de ſon frère aux ſiens propres.

Marie-Thérèſe avait en Flandre une armée formidable composée d'Allemands, d'Anglais, & enfin de Hollandais, qui ſe déclarèrent après tant d'indéciſions.

La Flandre françaiſe était défendue par le maréchal de Saxe, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces reſſources de la guerre auxquelles ni la fortune ni même la valeur du ſoldat ne peuvent avoir part. Camper & décamper à propos, couvrir ſon pays, faire ſubſiſter ſon armée aux dépens des ennemis, aller ſur leur terrain lorſqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, & les forcer à revenir ſur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile, c'eſt ce qui eſt regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, & c'eſt ce que fit le maréchal de Saxe depuis le commencement d'auguſte juſqu'au mois de novembre.

La querelle de la succession autrichienne était tous les jours plus vive, la destinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les succès toujours balancés.

Ce qui est très-vrai, c'est que cette guerre enrichissait en secret l'Allemagne en la dévastant. L'argent de la France & de l'Angleterre répandu avec profusion demeurait entre les mains des Allemands : &, au fond, le résultat était de rendre ce vaste pays plus opulent, & par conséquent un jour plus puissant, si jamais il pouvait être réuni sous un seul chef.

Situation de l'Italie.

Il n'en est pas ainsi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire long-temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons & trente-trois escadrons qui, attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne composaient pas un corps de plus de vingt-six mille hommes. L'armée de l'infant était à-peu-près de cette force au commencement de la campagne ; & toutes deux, loin d'enrichir un pays étranger, tiraient presque toutes leurs subsistances des provinces de France. A l'égard des terres du pape, sur lesquelles le prince de Lobkovitz, général d'une armée de Marie-Thérèse, était pour lors avec le fonds de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévastées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une scène sanglante dans ce vaste théâtre de la guerre qui se faisait du Danube au Tibre.

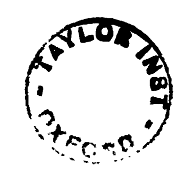
Les armées de Marie-Thérèse avaient été sur le point de conquérir le royaume de Naples, vers les mois de mars, d'avril & de mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de juillet les armées napolitaine & autrichienne combattre ſur ſon territoire. Le roi de Naples, le duc de Modène étaient dans Velletri, autrefois capitale des Volſques, & aujourd'hui la demeure des doyens du ſacré collége. Le roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti, qui paſſait pour un ouvrage de magnificence & de goût. Le prince de Lobkovitz fit ſur Velletri la même entrepriſe que le prince Eugène avait faite ſur Crémone, en 1702; car l'hiſtoire n'eſt qu'une ſuite des mêmes évènemens renouvelés & variés. Six mille Autrichiens étaient entrés dans Velletri, au milieu de la nuit. La grand'garde était égorgée; on tuait ce qui ſe défendait; on faiſait priſonnier ce qui ne ſe défendait pas. L'alarme & la conſternation étaient par-tout. Le roi de Naples, le duc de Modène allaient être pris. Le marquis de l'Hoſpital, ambaſſadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit, court au roi & le ſauve. A peine le marquis de l'Hoſpital était-il ſorti de ſa maiſon pour aller au roi, qu'elle eſt remplie d'ennemis, pillée & ſaccagée. Le roi, ſuivi du duc de Modène & de l'ambaſſadeur, va ſe mettre à la tête de ſes troupes hors de la ville. Les Autrichiens ſe répandent dans les maiſons. Le général Novati entre dans celle du duc de Modéne.

Tandis que ceux qui pillaient les maiſons, jouiſſaient avec ſûreté de la victoire, il arrivait la même choſe qu'à Crémone. Les gardes vallonnes, un régiment irlandais, des Suiſſes repouſſaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, & reprenaient

la ville. Peu de jours après, le prince de Lobkovitz est obligé de se retirer vers Rome. Le roi de Naples 2 nov. 1744. le poursuit ; le premier était vers une porte de la ville, le second vers l'autre ; ils passent tous deux le Tibre ; & le peuple romain, du haut des remparts, avait le spectacle des deux armées. Le roi, sous le nom du comte de Pouzzoles, fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baisait les pieds du pape ; & les deux armées continuèrent la guerre sur le territoire de Rome, qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans ses campagnes.

On voit au reste que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Espagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France, & que des deux côtés le succès était encore très-incertain.



CHAPITRE XIV.

Prise du maréchal de Belle-Isle. L'empereur Charles VII meurt; mais la guerre n'en est que plus vive.

Le roi de France, immédiatement après la prise de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de sa patrie & comme un père qu'on avait craint de perdre. Il resta trois jours dans Paris pour se faire voir aux habitans qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi, comptant toujours maintenir l'empereur, avait envoyé à Munich, à Cassel & en Silésie, le maréchal de Belle-Isle, chargé de ses pleins-pouvoirs & de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich, résidence impériale, avec le comte son frère : ils avaient été à Cassel, & suivaient leur route sans défiance dans des pays où le roi de Prusse a par-tout des bureaux de poste qui, par les conventions établies entre les princes d'Allemagne, sont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le maréchal & son
23 nov. 1744. frère, en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg appelé Elbingrode, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités, & bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de Belle-Isle était prince de l'Empire, & par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collége des princes.

princes. En d'autres temps, un empereur aurait vengé cet attentat; mais Charles VII régnait dans un temps où l'on pouvait tout oser contre lui, & où il ne pouvait que se plaindre. Le ministère de France réclama à la fois tous les priviléges des ambassadeurs & les droits de la guerre. Si le maréchal de Belle-Isle était regardé comme prince de l'Empire & ministre du roi de France, allant à la cour impériale & à celle de Prusse, ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre, il paraît certain que sa personne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France & général, le roi de France offrait de payer sa rançon & celle de son frère, selon le cartel établi à Francfort, le 18 juin 1743, entre la France & l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres, celle d'un lieutenant-général de quinze mille. Le ministre de George II éluda ces instances pressantes par une défaite inouie: il déclara qu'il regardait messieurs de Belle-Isle comme prisonniers d'état. On les traita avec les attentions les plus distinguées, suivant les maximes de la plupart des cours européanes, qui adoucissent ce que la politique a d'injuste & ce que la guerre a de cruel, par tout ce que l'humanité a de dehors séduisans.

L'empereur Charles VII, si peu respecté dans l'Empire, & n'y ayant d'autre appui que le roi de Prusse, qui alors était poursuivi par le prince Charles, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de sortir de Munich, sa capitale, se voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies que les cha- Mort de l'empereur Charles VII.

20 janvier 1745. grins redoublaient, ſuccomba enfin & mourut à Munich, à l'âge de quarante-ſept ans & demi, en laiſſant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature dès-lors lui avait fait plus de mal encore que la fortune. Une complication de maladies douloureuſes rendit plus violens les chagrins de l'ame par les ſouffrances du corps, & le conduiſit au tombeau. Il avait la goutte & la pierre; on trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polype dans ſon cœur; on jugea qu'il n'avait pu, dès long-temps, être un moment ſans ſouffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne ſervirent qu'à ſon malheur, & ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait ſoutenir.

Le corps de cet infortuné prince fut expoſé, vêtu à l'ancienne mode eſpagnole; étiquette établie par Charles-Quint, quoique depuis lui aucun empereur n'ait été eſpagnol, & que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enſeveli avec les cérémonies de l'Empire, & dans cet appareil de la vanité de la miſère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de ſon empire, n'avait pas même poſſédé une petite & malheureuſe province; on lui donna dans quelques reſcrits le titre d'invincible, titre attaché par l'uſage à la dignité d'empereur, & qui ne faiſait que mieux ſentir les malheurs de celui qui l'avait poſſédée.

On crut que la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'Empire au fils de Charles VII, âgé de dix-sept ans. On se flattait, en Allemagne, que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le grand duc, sur le trône impérial; mais elle voulut & ce trône & la guerre. Le ministère anglais, qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, & qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne & le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, & à gagner par les armes.

Cette guerre générale se continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre, qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théâtre; & l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le ministère de France, qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux sur ce même Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais; mais la France n'était guère en état de faire de telles offres. Le trône de l'Empire n'était que dangereux pour quiconque n'a pas l'Autriche & la Hongrie. La cour de France fut refusée: l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur de Saxe qui refusa d'être empereur.

L'électeur de Saxe, roi de Pologne, refuse la couronne impériale.

Il ne resta à la France d'autre parti que d'attendre,

du ſort des armes, la déciſion de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, & qui dans tous leurs changemens avaient tenu l'Europe en alarme.

Le nouvel électeur de Bavière, Maximilien-Joſeph, était le troiſième de père en fils que la France ſoutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ſes états ; elle avait fait donner l'Empire au père ; & le roi fit un nouvel effort pour ſecourir encore le jeune prince. Six mille Heſſois à ſa ſolde, trois mille Palatins & treize bataillons d'Allemands, qui ſont depuis longtemps dans les corps des troupes de France, s'étaient déjà joints aux troupes bavaroiſes toujours ſoudoyées par le roi.

Pour que tant de ſecours fuſſent efficaces, il fallait que les Bavarois ſe ſecouruſſent eux-mêmes ; mais leur deſtinée était de ſuccomber ſous les Autrichiens : ils défendirent ſi malheureuſement l'entrée de leur pays, que, dès le commencement d'avril, le nouvel électeur de Bavière fut obligé de ſortir de cette même capitale, que ſon père avait été forcé de quitter tant
22 avril 1744. de fois. Les malheurs de ſa maiſon le forcèrent enfin d'avoir recours à Marie-Thérèſe elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, & de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le parti qu'on prit fut de ſe défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toujours offenſivement en Flandre : c'était l'ancien théâtre de la guerre, & il n'y a pas un ſeul champ dans cette province qui n'ait été arroſé de ſang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de ſe porter contre le roi de

Pruſſe, alors allié de la France, avec des forces trop ſupérieures. Le maréchal de Maillebois était parti de l'Allemagne pour l'Italie; & le prince de Conti fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une eſpèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la ſeconde infante d'Eſpagne, au mois de février; & ce jeune prince, qui n'avait pas ſeize ans accomplis, ſe prépara à partir, au commencement de mai, avec ſon père. En février 1745.

Le roi, abandonné de ceux pour qui ſeuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer ſans avoir d'autre objet que de la faire ceſſer; ſituation triſte qui expoſe les peuples, & qui ne leur promet nul dédommagement.

CHAPITRE XV.

Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.

LE maréchal de Saxe était déjà en Flandre à la tête de l'armée composée de cent six bataillons complets, & de cent soixante & douze escadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination française, était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville & la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de Vauban; car il n'y avait guère de place en Flandre dont Louis XIV n'eût fait construire les fortifications.

Dès que les Etats-généraux de sept Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hasarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonspection, furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 mai, les alliés avancèrent à Cambron, à sept
1745. lieues de Tournai. Le roi partit, le 6, de Paris avec le dauphin. Les aides-de-camp du roi, les menins du dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons & vingt-six escadrons anglais, sous le jeune duc de Cumberland, qui avait gagné avec le roi, son père, la bataille de Dettingue: cinq bataillons & seize escadrons hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de Valdeck, à-peu-près de

l'âge du duc de Cumberland, impatient de se signaler, était à la tête de quarante escadrons hollandais & de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avaient, dans cette armée, que huit escadrons. On faisait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été si long-temps défendue par les armes & par l'argent de l'Angleterre & de la Hollande : mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général Kœnigsek, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, & contre les Français en Italie & en Allemagne. Ses conseils devaient aider l'ardeur du duc de Cumberland & du prince de Valdeck. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le roi laissa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille ; six mille pour garder les ponts sur l'Escaut & les communications.

L'armée était sous les ordres d'un général en qui on avait la plus juste confiance. Le comte de Saxe avait déjà mérité sa grande réputation par de savantes retraites en Allemagne, & par sa campagne de 1744 ; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet, & celui de l'exécuter rapidement, le coup-d'œil, les ressources, la prévoyance étaient ses talens, de l'aveu de tous les officiers : mais alors ce général, consumé d'une maladie de langueur, était presque mourant. Il était parti de Paris très-malade pour l'armée ; l'auteur de cette histoire l'ayant même rencontré avant son départ, & n'ayant pu s'empêcher

de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse, le maréchal lui répondit : « Il ne » s'agit pas de vivre, mais de partir ».

1745. Le roi étant arrivé, le 6 mai, à Douai, se rendit le lendemain à Pontachin près de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournai. De-là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi & le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés passèrent le 10 & la nuit du 11 à faire leurs dernières dispositions. Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, & qu'aucun, depuis saint Louis, n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais; qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action : il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui dans l'instant envoya demander au maréchal de Saxe ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, & dans laquelle il se faisait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi & son fils avaient déjà passé un pont sur l'Escaut à Calonne; ils allèrent prendre leur poste par-delà la justice de Notre-Dame-aux-bois, à mille toises de ce pont, & précisément à l'entrée du champ de bataille.

La suite du roi & du dauphin, qui composait une troupe nombreuse, était suivie d'une foule de per-

ſonnes de toute eſpèce qu'attirait cette journée, & dont quelques-uns même étaient montés ſur des arbres pour voir le ſpectacle d'une bataille.

En jetant les yeux ſur les cartes qui ſont fort communes, on voit d'un coup d'œil la diſpoſition des deux armées. On remarque Antoin aſſez près de l'Eſcaut, à la droite de l'armée françaiſe, à neuf cents toiſes de ce pont de Calonne par où le roi & le dauphin s'étaient avancés; le village de Fontenoi par-de-là Antoin, preſque ſur la même ligne; un eſpace étroit de quatre cent cinquante toiſes de large, entre Fontenoi & un petit bois qu'on appelle le bois de Barri. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de Saxe avait établi des redoutes entre Antoin & Fontenoi: d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toiſes de longueur, depuis l'endroit où était le roi, auprès de Fontenoi, juſqu'à ce bois de Barri, & n'avait guère plus de neuf cents toiſes de large; de ſorte que l'on allait combattre en champ clos, comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable. Bataille de Fontenoi.

Le général de l'armée françaiſe avait pourvu à la victoire & à la défaite. Le pont de Calonne, muni de canons, fortifié de retranchemens, & défendu par quelques bataillons, devait ſervir de retraite au roi & au dauphin, en cas de malheur. Le reſte de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts ſur le bas Eſcaut par-delà Tournai.

On prit toutes les mesures qui se prêtaient un secours mutuel sans qu'elles pussent se traverser. L'armée de France semblait inabordable ; car le feu croisé qui partait des redoutes du bois de Barri & du village de Fontenoi défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle au-deçà de l'Escaut, pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commença à se canonner de part & d'autre, à six heures du matin. Le maréchal de Noailles était alors auprès de Fontenoi, & rendait compte au maréchal de Saxe d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi & Antoin : il lui servit de premier aide-de-camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'état, & s'oubliant soi-même pour un général étranger & moins ancien. Le maréchal de Saxe sentait tout le prix de cette magnanimité ; & jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes que la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de Noailles embrassait le duc de Grammont, son neveu, & ils se séparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de Grammont à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, & les

Hollandais ſe préſentèrent à deux repriſes devant Antoin. A leur ſeconde attaque, on vit un eſcadron hollandais emporté preſque tout entier par le canon d'Antoin : il n'en reſta que quinze hommes, & les Hollandais ne ſe préſentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de Cumberland prit une réſolution qui pouvait lui aſſurer le ſuccès de cette journée. Il ordonna à un major général, nommé Ingolsbi, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer juſqu'à la redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi, & de l'emporter. Ingolsbi marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre; il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partiſan : c'était ce qu'on appelait les Graſſins, du nom de celui qui les avait formés. Ces ſoldats étaient en avant dans le bois, par-delà la redoute, couchés par terre. Ingolsbi crut que c'était un corps conſidérable : il retourne auprès du duc de Cumberland, & demande du canon. Le temps ſe perdait. Le prince était au déſeſpoir d'une déſobéiſſance qui dérangeait toutes ſes meſures, & qu'il fit enſuite punir à Londres par un conſeil de guerre qu'on appelle *cour martiale*.

Il ſe détermina ſur le champ à paſſer entre cette redoute & Fontenoi. Le terrain était eſcarpé; il fallait franchir un ravin profond; il fallait eſſuyer tout le feu de Fontenoi & de la redoute. L'entrepriſe était audacieuſe : mais il était réduit alors, ou à ne point combattre, ou à tenter ce paſſage.

Les Anglais & les Hanovriens s'avancent avec lui ſans preſque déranger leurs rangs, traînant leurs canons

à bras par les ſentiers ; il les forme ſur trois lignes aſſez preſſées, & de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toiſes de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite & à gauche ; ils étaient remplacés auſſi-tôt ; & les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi & devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française. En cet état, ils marchaient fièrement, précédés de ſix pièces d'artillerie, & en ayant encore ſix autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux ſe trouvèrent quatre bataillons des gardes-françaiſes, ayant deux bataillons de gardes-ſuiſſes à leur gauche, le régiment de Courten à leur droite, enſuite celui d'Aubeterre, & plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoi, le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes-françaiſes juſqu'à celui où les Anglais ſe formaient.

Les officiers des gardes-françaiſes ſe dirent alors les uns aux autres : il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie & la mouſqueterie en couchèrent par terre près de ſoixante ; & le reſte fut obligé de revenir dans ſes rangs.

Cependant les Anglais avançaient, & cette ligne d'infanterie, compoſée des gardes-françaiſes & ſuiſſes & de Courten, ayant encore ſur leur droite Aubeterre & un bataillon du régiment du roi, s'approchait de

l'ennemi. On était à cinquante pas de distance. Un régiment des gardes-anglaises, celui de Cambel & le royal-écossais étaient les premiers : M. de Cambel était leur lieutenant-général ; le comte d'Albermale, leur général major ; & M. de Churchil, petit-fils naturel du grand duc de Marlborough, leur brigadier. Les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, & tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent le salut. Milord Charles Hai, capitaine aux gardes-anglaises, cria : « Messieurs » des gardes-françaises, tirez ».

Le comte de Hauteroche, alors lieutenant des grenadiers & depuis capitaine, leur dit à haute voix : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, » tirez vous-mêmes ». Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire, qu'ils tiraient par divisions ; de sorte que, le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faisait sa décharge, & ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, & n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule charge. Messieurs de Clisson, de Langey, de Peyre y perdirent la vie ; quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent sur la place ; deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures ; onze officiers suisses tombèrent blessés, ainsi que deux cent neuf de leurs soldats, parmi lesquels

ſoixante-quatre furent tués. Le colonel de Courten, ſon lieutenant-colonel, quatre officiers, ſoixante & quinze ſoldats tombèrent morts : quatorze officiers & deux cents ſoldats furent bleſſés dangereuſement. Le premier rang ainſi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, & ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toiſes, ils ſe diſpersèrent. Le duc de Grammont, leur colonel & premier lieutenant-général, qui aurait pu les faire ſoutenir, était tué. M. de Luttaux, ſecond lieutenant-général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faiſant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes ſur les fuſils des ſoldats pour les faire tirer bas & droit. Ils débordèrent Fontenoi & la redoute. Ce corps, qui auparavant était en trois diviſions, ſe preſſant par la nature du terrain, devint une colonne longue & épaiſſe, preſqu'inébranlable par ſa maſſe, & plus encore par ſon courage ; elle s'avança vers le régiment d'Aubeterre. M. de Luttaux, premier lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourt de Fontenoi où il venait d'être bleſſé dangereuſement. Son aide de camp le ſuppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à ſa bleſſure : « Le ſervice du roi, lui répondit M. de » Luttaux, m'eſt plus cher que ma vie ». Il s'avançait avec le duc de Biron, à la tête du régiment d'Aubeterre que conduiſait ſon colonel de ce nom. Luttaux reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de Biron a un cheval tué ſous lui. Le régiment d'Aubeterre perd beaucoup de ſoldats & d'officiers. Le

duc de Biron arrête alors, avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des gardes-anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très-meurtrière, & revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne qui avance toujours lentement sans jamais se déranger, repoussant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours serré, toujours ferme. Le maréchal de Saxe, qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi, par le marquis de Meuze, qu'il le conjurait de repasser le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. « Oh je » suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le » roi; mais je resterai où je suis ».

Il y avait de l'étonnement & de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes-françaises & suisses. Le maréchal de Saxe veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'Estrées y court; mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée & si intrépide, dont le feu toujours roulant & soutenu écartait nécessairement de petits corps séparés. On sait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer seule une infanterie serrée. Le maréchal de Saxe était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse; il portait une espèce de bouclier de plusieurs

doubles de taffetas piqué qui reposait sur l'arçon de sa selle. Il jeta son bouclier, & courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état major était en mouvement. M. de Vaudreuil, major général de l'armée, allait de la droite à la gauche. M. de Puységur, messieurs de Saint-Sauveur, de Saint-George, de Mézière, aides maréchaux de logis, sont tous blessés. Le comte de Longaunai, aide major général, est tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'Aché, lieutenant-général, eut le pied fracassé. Il vint ensuite rendre compte au roi, & lui parla long-temps sans donner le moindre signe des douleurs qu'il ressentait, jusqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaise avançait, plus elle devenait profonde & en état de réparer les pertes continuelles que lui causaient tant d'attaques réitérées. Elle marchait toujours serrée au travers des morts & des blessés des deux partis, & paraissait former un seul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où était le roi avec son fils. Ces deux princes furent séparés par la foule des fuyards qui se précipitaient entre eux. Pendant ce désordre, les brigades des gardes du corps qui étaient en réserve, s'avancèrent d'elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de Suzi & de Saumeri y furent blessés à mort. Quatre escadrons de la gendarmerie arrivaient presque en ce moment de Douai; &, malgré la fatigue d'une marche de sept lieues, ils coururent aux ennemis.

Tous

Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité & ce même feu roulant. Le jeune comte de Chevrier, guidon, fut tué; c'était le jour même qu'il avait été reçu à ſa troupe. Le chevalier de Monaco, fils du duc de Valentinois, y eut la jambe percée. M. du Gueſclin reçut une bleſſure dangereuſe. Les carabiniers donnèrent; ils eurent ſix officiers renverſés morts, & vingt & un de bleſſés.

Le maréchal de Saxe, dans le dernier épuiſement, était toujours à cheval, ſe promenant au pas au milieu du feu. Il paſſa ſous le front de la colonne anglaiſe pour voir tout de ſes yeux, auprès du bois de Barri, vers la gauche. On y faiſait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens ſe préſentaient les uns après les autres, & la maſſe anglaiſe faiſant face de tout côté, plaçant à propos ſon canon, & tirant toujours par diviſion, nourriſſait ce feu continu quand elle était attaquée; & après l'attaque, elle reſtait immobile, & ne tirait plus. Quelques régimens d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres ſeuls de leurs commandans. Le maréchal de Saxe en vit un dont les rangs entiers tombaient, & qui ne ſe dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaiſſeaux, que commandait M. de Guerchi. « Comment ſe peut-il faire, s'écria-t-il, que » de telles troupes ne ſoient pas victorieuſes ».

Hainault ne ſouffrait pas moins; il avait pour colonel le fils du prince de Craon, gouverneur de Toſcane. Le père ſervait le grand duc; les enfans ſervaient

le roi de France. Ce jeune homme d'une très grande espérance, fut tué à la tête de sa troupe; son lieutenant-colonel blessé à mort auprès de lui. Le régiment de Normandie s'avança; il eut autant d'officiers & de soldats hors de combat, que celui de Hainault : il était mené par son lieutenant-colonel, M. de Solenci, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, & qu'il récompensa ensuite en le faisant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne : le colonel Dillon tombe mort; ainsi aucun corps, aucune attaque n'avaient pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert & à la fois.

Le maréchal de Saxe repasse par le front de la colonne qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au-delà de la redoute d'Eu & de Fontenoi. Il va voir si Fontenoi tenait encore: on n'y avait plus de boulets; on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

M. du Brocard, lieutenant-général d'artillerie, & plusieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'Harcourt, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner, & il envoya ordre au comte de la Mark, qui gardait Antoin, d'en sortir avec le régiment de Piémont; la bataille parut perdue sans ressource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était près de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fussent arrivés. L'intention du maréchal de Saxe était de faire, si l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé & plus

plein contre la colonne anglaise. Cette masse d'infanterie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale; elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français, sans avoir de cavalerie; la colonne était immobile, & semblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fière, & paraissait être maîtresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi & Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, plus de retraite même, ni pour l'armée française, ni probablement pour le roi & son fils. Le succès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de Saxe, qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, songeait à préparer une retraite sûre; il envoya un second ordre au comte de la Mark d'évacuer Antoin, & de venir vers le pont de Calonne, pour favoriser cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait signifier un troisième ordre au comte, depuis duc de Lorges, en le rendant responsable de l'exécution; le comte de Lorges obéit à regret. On désespérait alors du succès de la journée (*).

(*) Les citoyens des villes, qui dans leur heureuse oisiveté lisent dans les anciennes histoires les batailles d'Arbelles, de Zama, de Canne, de Pharsale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude; c'était à qui pénétrerait dans les rangs opposés; la force du corps, l'adresse,

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi ; on le pressait, de la part du général & au nom de la France, de ne pas s'exposer davantage. Le duc de Richelieu, lieutenant-général, & qui servait en qualité d'aide de camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé, il se présente hors d'haleine, l'épée à la main, & couvert de poussière. Quelle nouvelle apportez-vous, lui dit le maréchal de Noailles ? quel est votre avis ? Ma nouvelle, dit le duc de Richelieu, est que la bataille est gagnée si on le veut, & mon avis est qu'on fasse avancer dans l'instant quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maison du roi & les autres troupes l'entoureront ; « il faut tomber sur elle comme des fourrageurs ». Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de Péquigny, appelé depuis le duc de Chaulnes, va faire pointer ces quatre pièces ; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de Richelieu court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison ; il annonce cette nouvelle à M. de Montesson qui la commandait. Le prince de Soubise rassemble ses gendarmes, le duc de

---

la promptitude faisaient tout : on se mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers ; il y avait moins de bruit & plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui est aussi différente que celle de fortifier & d'attaquer les villes.

Chaulnes ſes chevau-légers, tout ſe forme & marche; quatre eſcadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maiſon du roi; les grenadiers à cheval ſont à la tête, ſous M. de Grille, leur capitaine; les mouſquetaires, commandés par M. de Jumilhac, ſe précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'Eu & le duc de Biron, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poſte, ſelon l'ordre poſitif du maréchal de Saxe. Je prends ſur moi la déſobéiſſance, leur dit le duc de Biron; je ſuis sûr que le roi l'approuvera, dans un inſtant où tout va changer de face; je réponds que M. le maréchal de Saxe le trouvera bon. Le maréchal, qui arrivait dans cet endroit, informé de la réſolution du roi, & de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à ſe rendre; il changea de ſentiment lorſqu'il en fallait changer, & fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il ſe porta rapidement, malgré ſa faibleſſe, de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fauſſes charges, & d'agir de concert.

Le duc de Biron, le comte d'Eſtrées, le marquis de Croiſſi, le comte de Lovendhal, lieutenans-généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq eſcadrons de Penthièvre ſuivent M. de Croiſſi & ſes enfans. Les régimens de Chambrillant, de Brancas, de Brionne, Aubeterre, Courten, accourent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, les carabiniers,

entrent dans les premiers rangs de la colonne, & vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les secondent. La colonne était attaquée à la fois de front & par les deux flancs.

En sept ou huit minutes tout ce corps formidable est ouvert de tous côtés; le général Posomby, le frère du comte d'Albermale, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers étaient renversés morts. Les Anglais se rallièrent, mais ils cédèrent; ils quittèrent le champ de bataille sans tumulte, sans confusion, & furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment; les cris de victoire & de vive le roi, les chapeaux en l'air, les étendards & les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers qui s'embrassaient, formaient un spectacle dont tout le monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi était tranquille, témoignant sa satisfaction & sa reconnaissance à tous les officiers généraux & à tous les commandans des corps; il ordonna qu'on eût soin des blessés, & qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets.

Le maréchal de Saxe, au milieu de ce triomphe, se fit porter vers le roi; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux, & pour lui dire ces propres paroles: « Sire, j'ai assez vécu; je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir votre » majesté victorieuse. Vous voyez, ajouta-t-il ensuite, » à quoi tiennent les batailles ». Le roi le releva & l'embrassa tendrement.

Il dit au duc de Richelieu : Je n'oublierai jamais le ſervice important que vous m'avez rendu ; il parla de même au duc de Biron. Le maréchal de Saxe dit au roi : « Sire, il faut que je me reproche une faute. » J'aurais dû mettre une redoute de plus entre le bois » de Barri & Fontenoi ; mais je n'ai pas cru qu'il y » eût des généraux aſſez hardis pour haſarder de » paſſer en cet endroit ».

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi leſquels il y avait environ deux mille priſonniers. Ils n'en firent preſque aucun ſur les Français.

Par le compte exactement rendu au major général de l'infanterie françaiſe, il ne ſe trouva que ſeize cent quatre-vingt-un ſoldats ou ſergens d'infanterie tués ſur la place, & trois mille deux cent quatre-vingt-deux bleſſés. Parmi les officiers, cinquante-trois ſeulement étaient morts ſur le champ de bataille ; trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs bleſſures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais, depuis qu'on fait la guerre, on n'avait pourvu avec plus de ſoin à ſoulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voiſines, & ſur-tout à Lille ; les égliſes même étaient employées à cet uſage digne d'elles ; non-ſeulement aucun ſecours, mais encore aucune commodité ne manqua ni aux Français, ni à leurs priſonniers bleſſés. Le zèle même des citoyens alla trop loin ; on ne ceſſait d'apporter de tous côtés aux malades des alimens délicats, & les médecins des

hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux étaient si bien servis, que presque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers; & c'est ce qu'on n'avait point encore vu.

On est entré dans les détails sur cette seule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi & du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & servit de contre-poids à tous les évènemens malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général, affaibli & presque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de Saxe avait fait la disposition, & les officiers français remportèrent la victoire (*).

(*) On est obligé d'avertir que dans une histoire aussi ample qu'infidelle de cette guerre, imprimée à Londres, en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun soin des prisonniers blessés; on ajoute que le duc de Cumberland envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées & de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puériles pensent apparemment que les balles mâchées sont un poison. C'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il est dit dans cette histoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que leur roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le pont de Calonne, qu'il resta toujours derrière l'Escaut; il est dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement & au fouet, ceux qui publieraient des relations de

CHAPITRE XVI.

Suite de la journée de Fontenoi.

Ce qui est aussi remarquable que cette victoire, c'est que le premier soin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de la Ville, son ministre à la Haie, qu'il ne demandait pour prix de ses conquêtes que la pacification de l'Europe, & qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats-généraux surpris ne crurent pas l'offre sincère; ce qui dut surprendre davantage, c'est que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie & par les Anglais. Cette reine, qui faisait à la fois la guerre en Silésie contre le roi de Prusse, en Italie contre les Français, les Espagnols & les Napolitains, vers le Mein contre l'armée française, semblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait besoin; mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix : la vengeance & les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

Le roi de France vainqueur demande la paix.

---

cette journée. On sent bien que des impostures si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais puisqu'il s'est trouvé en Angleterre un homme assez dépourvu de connaissances & de bon sens pour écrire de si singulières absurdités, dont son histoire est toute remplie, il peut se trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il est juste qu'on prévienne leur crédulité.

Cependant le roi envoya un aide major de l'armée, nommé M. de la Tour, officier très-éclairé, porter au roi de Prusse la nouvelle de la victoire; cet officier rencontra le roi de Prusse au fond de la basse Silésie, du côté de Ratibor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Fridberg. C'est là qu'il vit
4 juin 1745. ce monarque remporter une victoire signalée contre les Autrichiens. Il manda à son allié, le roi de France: « J'ai acquitté à Fridberg la lettre de change que vous » avez tirée sur moi à Fontenoi ».

Le roi de France de son côté, avait tous les avantages que la bataille de Fontenoi devait donner. Déjà la ville & la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille; le maréchal de Saxe avait secrètement concerté avec le roi la prise de Gand, capitale de la Flandre autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche & florissante par les débris de son ancienne splendeur.

Une des opérations de campagne qui firent le plus d'honneur au marquis de Louvois dans la guerre de 1689, avait été le siége de Gand : il s'était déterminé à ce siége, parce que c'était le magasin des ennemis. Louis XV avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit selon l'usage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles; on prit tellement ses mesures, que le marquis de Chaila d'un côté, le comte de Lovendhal de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cents hommes; les habitans étaient enne-

mis de la France, quoique de tout temps peu contens de la domination autrichienne; mais très-différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secrètes se faisaient selon les ordres du général, lorsque cette entreprise fut près d'échouer par un de ces évènemens si communs à la guerre.

Les Anglais, quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni dispersés ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient postés, le péril évident dont Gand était menacé: ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps s'avançait à Gand sur la chaussée d'Alost, précisément dans le temps que M. du Chaila était environ à une lieue de lui, sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie, composées de Normandie, Crillon & Laval, vingt pièces de canon & des pontons: l'artillerie était déjà en avant, & au-delà de cette artillerie était M. de Grassin, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée; il était nuit, & tout était tranquille quand les six mille Anglais arrivent & attaquent les Grassins, qui n'ont que le temps de se jeter dans une ferme près de l'abbaye de la Melle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée, loin de leur artillerie qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes; ils y courent & s'en emparent. Tout était perdu. Le marquis de Crillon, qui était déjà arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon

Journée de Melle. 9 juillet 1745.

qu'ils tournaient contre lui, & qui allaient y mettre le feu ; il prend sa résolution dans l'instant sans se troubler ; il ne perd pas un moment, il court avec son régiment aux ennemis par un côté ; le jeune marquis de Laval s'avance avec un autre bataillon ; on reprend le canon : on fait ferme. Tandis que les marquis de Crillon & de Laval arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie, qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contre eux.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de Périgord les commandait ; il était fils du marquis de Talleirand, d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, & venait d'obtenir à dix-sept ans ce régiment de Normandie qu'avait eu son père ; il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon anglais, attaqué par lui, jette bas les armes.

Messieurs du Chaila & de Souvré paraissent bientôt avec la cavalerie sur cette chaussée. Les Anglais sont arrêtés de tous côtés ; ils se défendirent encore. Le marquis de Graville y fut blessé ; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

M. Blondel d'Azincour, capitaine de Normandie, avec quarante hommes seulement, fait prisonnier le lieutenant-colonel du régiment de Rich, huit capitaines, deux cent quatre-vingts soldats qui jetèrent leurs armes, & qui se rendirent à lui. Rien ne fut égal à leur surprise, quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français : M. d'Azincour conduisit ses pri-

sonniers à M. de Graville, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, & le menaçant de le tuer si ses gens faisaient la moindre résistance.

Un autre capitaine de Normandie, nommé M. de Montalembert, prend cent cinquante Anglais avec cinquante soldats de son régiment; M. de Saint-Sauveur, capitaine au régiment du roi cavalerie, avec un pareil nombre, mit en fuite, sur la fin de l'action, trois escadrons ennemis : enfin le succès étrange de ce combat est peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, & qui mit le plus de consternation chez leurs ennemis. Ce qui caractérise encore cette journée, c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit & par la valeur des officiers français, ainsi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le maréchal de Saxe; on entre dans la ville, les armes à la main, sans la piller; on fait prisonnière la garnison de la citadelle.

Un des grands avantages de la prise de cette ville, fut un magasin immense de provisions de guerre & de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits que les alliés avaient en dépôt dans Gand; c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, presqu'aussi malheureuse ailleurs qu'elle était glorieuse sous les yeux du roi. Prise de Gand.

Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand, on investissait Oudenarde; & le même jour que M. de 29 juillet.

Lovendhal ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de Souvré prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée.

A peine le roi de France était-il maître d'une ville, qu'il en faisait assiéger deux à la fois. Le duc d'Harcourt prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, & au milieu des inondations ; & le comte de Lovendhal faisait le siége d'Ostende.

Ce siége d'Ostende était réputé le plus difficile. On se souvenait qu'elle avait tenu trois ans & trois mois au commencement du siècle passé. Par la comparaison du plan des fortifications de cette place, avec celles qu'elle avait quand elle fut prise par Spinola, il paraît que c'était Spinola qui devait la prendre en quinze jours, & que c'était M. de Lovendhal qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée ; M. de Chanclos, lieutenant-général des armées d'Autriche, la défendait avec une garnison de quatre mille hommes, dont la moitié était composée d'Anglais ; mais la terreur & le découragement étaient au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'Hérouville, homme digne d'être à la tête des ingénieurs, & citoyen aussi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

25 auguste. Une flotte d'Angleterre, qui avait apporté du secours à la ville, & qui canonnait les assiégeans, ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le gouvernement d'Angleterre & celui des Provinces-Unies ; il ne resta plus que Nieuport à

prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, & le roi en ordonna le siége.

Dans ces conjonctures, le ministère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La détention du maréchal de Belle-Isle & de son frère avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclarés prisonniers d'état, & il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Cependant le roi partit pour Paris, où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Melle, & la conquête du comté de Flandre.

CHAPITRE XVII.

Affaires d'Allemagne. François de Lorraine, grand duc de Toscane, élu empereur. Armées autrichiennes & saxonnes battues par Frédéric III, roi de Prusse. Prise de Dresde.

LES prospérités de Louis XV s'accurent toujours dans les Pays-Bas ; la supériorité de ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion & le découragement des alliés, leur peu de concert, & sur-tout la capacité du maréchal de Saxe qui, ayant recouvré sa santé, agissait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a point d'exemple que les conquêtes de Louis XIV. Tout était favorable en Italie pour dom Philippe. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déjà le trône du roi George II, comme on le verra dans la suite ; mais la reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire & d'un autre avantage qui ne coûtait point de sang & qui remplit la première & la plus chère de ses vues. Elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari, du vivant même de Charles VII ; & après la mort de cet empereur elle s'en crut assurée, malgré le roi de Prusse qui lui faisait la guerre, malgré l'électeur palatin qui lui refusait sa voix, & malgré une armée française qui n'était pas loin de Francfort, & qui pouvait empêcher

pêcher l'élection : c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de Maillebois, & qui passa, au commencement de mai 1745, sous les ordres du prince de Conti ; mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. L'élection se fit le 13 septembre 1745. Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs ; l'électeur palatin, dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même : les ambassadeurs électoraux de ces deux princes se retirèrent de Francfort ; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes, car il est dit dans la bulle d'or, « que si des » électeurs ou leurs ambassadeurs se retirent du lieu » de l'élection, avant que le roi des Romains, futur » empereur, soit élu, ils seront privés cette fois de » leur droit de suffrage, comme étant censés l'avoir » abandonné ». Election de François I.

La reine de Hongrie, désormais impératrice, vint à Francfort jouir de son triomphe & du couronnement de son époux. Elle vit, du haut d'un balcon, la cérémonie de l'entrée ; elle fut la première à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & de tendresse. Ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée, rangée 25 octobre.

en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la reçut l'épée à la main, à la tête de l'armée; elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente, & fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'était la destinée de cette princesse & des affaires qui troublaient son règne, que les évènemens heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgraces. L'empereur Charles VII avait perdu la Bavière pendant qu'on le couronnait empereur, & la reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle prépa-
1 octobre. rait le couronnement de son époux, François I. Le roi de Prusse était encore vainqueur près de la source de l'Elbe, à Sore.

Il y a des temps où une nation conserve constamment sa supériorité. C'est ce qu'on avait vu dans les Suédois sous Charles XII, dans les Anglais sous le duc de Marlborough; c'est ce qu'on voyait dans les Français en Flandre sous Louis XV & sous le maréchal de Saxe, & dans les Prussiens sous Frédéric III. L'impératrice perdait donc la Flandre, & avait beaucoup à craindre du roi de Prusse en Allemagne, pendant qu'elle faisait monter son mari sur le trône de son père.

Dans ce temps-là même, lorsque le roi de France, vainqueur dans les Pays-Bas & dans l'Italie, proposait toujours la paix, le roi de Prusse, victorieux de son côté, demandait aussi à l'impératrice de Russie, Elisabeth, sa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, & on pourrait

s'en étonner : mais aujourd'hui il est dangereux d'être trop conquérant. Toutes les puissances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue : on ne voit que ligues & contre-ligues soutenues de nombreuses armées. C'est beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquise.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouie d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas ; c'était celle du grand seigneur. Son premier visir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire cesser l'effusion du sang humain, & leur offrant la médiation de son maître. Une telle offre n'eut aucune suite ; mais elle devait servir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puissances chrétiennes qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obstination, & ne la finirent que par nécessité. Au reste, cette médiation du sultan des Turcs était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne, Charles VI, & la Porte ottomane, en 1739.

Le grand seigneur offre sa médiation.

Le roi de Prusse s'y prit autrement pour avoir la paix & pour garder la Silésie. Ses troupes battent complètement les Autrichiens & les Saxons aux portes de Dresde ; ce fut le vieux prince d'Anhalt qui remporta cette victoire décisive. Il avait fait la guerre cinquante ans ; il était entré le premier dans les lignes des Français au siége de Turin, en 1707 ; on le regardait comme le premier officier de l'Europe, pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la

15 déc. 1746.

dernière qui mit le comble à sa gloire militaire, la seule qu'il eût jamais connue : il ne savait que combattre.

Le roi de Prusse, habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dresde. Il y entre suivi de dix bataillons & de dix escadrons, désarme trois régimens de milice qui composaient la garnison, se rend au palais, où il va voir les deux princes & les trois princesses, enfans du roi de Pologne, qui y étaient demeurés ; il les embrassa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de son siècle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien : on ne s'apperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur, & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18, il y fit la paix le 25, avec l'Autriche & la Saxe, & laissa tout le fardeau au roi de France.

Marie-Thérèse renonça encore malgré elle à la Silésie par cette seconde paix ; & Frédéric ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître François I empereur. L'électeur palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même ; & il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts jusqu'au jour du payement.

28 déc. 1746. Le roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisi-

blement du fruit de sa victoire; il fut reçu sous des arcs de triomphe : le peuple jetait sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en criant : *Vive Frédéric-le-grand!* Ce prince, heureux dans ses guerres & dans ses traités, ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois & les arts dans ses états; & il passa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée & philosophique; il s'adonna à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire : tout cela était également dans son caractère. C'est en quoi il était beaucoup plus singulier que Charles XII. Il ne le regardait pas comme un grand-homme, parce que Charles n'était qu'un héros. On n'est entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Prusse : il les a écrites lui-même. C'était à César à faire ses commentaires.

Le roi de France, privé une seconde fois de cet important secours, n'en continua pas moins ses conquêtes. L'objet de la guerre était alors, du côté de la maison de France, de forcer la reine de Hongrie, par ses pertes en Flandre, à céder ce qu'elle disputait en Italie, & de contraindre les Etats-Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient sortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de se dédommager sur la France de ce que le roi de Prusse lui avait ravi; ce projet, reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé & embrassé par elle; car il y a des temps où tout le monde s'aveugle. L'Empire donné à François I, fit espérer que les Cercles se détermineraient à prendre les armes

contre la France; & il n'est rien que la cour de Vienne ne fit pour les y engager.

L'Empire resta neutre constamment, comme toute l'Italie l'avait été dans le commencement de ce chaos de guerre; mais les cœurs des Allemands étaient tous à Marie-Thérèse.

CHAPITRE XVIII.

Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liége ou de Rocoux.

3 septemb. 1745. LE roi de France, étant parti pour Paris après la prise d'Ostende, apprit en chemin que Nieuport s'était
5 octobre. rendu, & que la garnison était prisonnière de guerre. Bientôt après le comte de Clermont-Gallerande avait
29 janvier 1746. pris la ville d'Ath. Le maréchal de Saxe investit Bruxelles au commencement de l'hiver. Cette ville est, comme on sait, la capitale du Brabant, & le séjour des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. Le comte de Kaunitz, alors premier ministre, commandant à la place du prince Charles, gouverneur général du pays, était dans la ville. Le comte de Lanoy, lieutenant-général des armées, en était le gouverneur particulier; le général Vander-Duin, de la part des Hollandais, y commandait dix-huit bataillons & sept escadrons: il n'y avait de troupes autrichiennes que cent cinquante dragons & autant de husards. L'impératrice-reine s'était reposée sur les Hollandais &

ſur les Anglais du ſoin de défendre ſon pays, & ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le feld-maréchal Los-Rios; deux princes de Ligne, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie; le général Chanclos, qui avait rendu Oſtende; cinq lieutenans-généraux autrichiens, avec une foule de nobleſſe, ſe trouvaient dans cette ville aſſiégée, où la reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de ſoldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines, ſous le prince de Valdeck, & ne pouvaient s'oppoſer au ſiége. Le maréchal de Saxe avait fait ſubitement marcher ſon armée ſur quatre colonnes par quatre chemins différens. On ne perdit à ce ſiége d'homme diſtingué que le chevalier d'Aubeterre, colonel du régiment des vaiſſeaux. La garniſon, avec tous les officiers généraux, fut faite priſonnière. On pouvait prendre le premier miniſtre, & on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de ſaiſir le maréchal de Belle-Iſle: on pouvait prendre auſſi le réſident des Etats-Généraux; mais non-ſeulement on laiſſa en pleine liberté le comte de Kaunitz & le miniſtre hollandais, on eut encore un ſoin particulier de leurs effets & de leur ſuite; on leur fournit des eſcortes; on renvoya au prince Charles les domeſtiques & les équipages qu'il avait dans la ville: on fit dépoſer dans les magaſins toutes les armes des ſoldats, pour être rendues lorſqu'ils pourraient être échangés.

Priſe de Bruxelles. 21 fév.

Le roi, qui avait tant d'avantages ſur les Hollan-

dais, & qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les Etats-Généraux se trouvaient dans une grande perplexité; l'orage approchait d'eux; ils sentaiant leur faiblesse. La magistrature desirait la paix; mais le parti anglais, qui prenait déjà toutes ses mesures pour donner un stathouder à la nation, & qui était secondé du peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les Etats ainsi divisés, se conduisaient sans principes, & leur conduite annonçait leur trouble.

Cet esprit de trouble & de division redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne le roi marchait en personne à Anvers, ayant à ses ordres cent vingt bataillons & cent quatre-vingt-dix escadrons. Autrefois, quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruisit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe; elle lui interdit la navigation de l'Escaut, & depuis elle continua d'aggraver sa chûte, sur-tout depuis que les Etats-Généraux étaient devenus alliés de la maison d'Autriche. Ni l'empereur Léopold, ni Charles VI, ni sa fille l'impératrice-reine, n'eurent jamais sur l'Escaut d'autres vaisseaux qu'une patache, pour les droits d'entrée & de sortie. Mais, quoique les Etats-Généraux eussent humilié Anvers à ce point, & que les commerçans de cette ville en gémissent, la Hollande la regardait comme un des remparts de son pays. Ce rempart fut bientôt emporté.

25 mars 1746.

Le prince de Conti eut sous ses ordres un corps d'armée séparé, avec lequel il investit Mons, la capitale du Hainaut autrichien : douze bataillons, qui la défendaient, augmentèrent le nombre des prisonniers de guerre. La moitié de cette garnison était hollandaise. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande tant de soldats. Saint-Guillain eut le même sort. Charleroi suivit de près. On prend d'assaut la ville basse après deux jours seulement de tranchée ouverte. Le marquis, depuis maréchal de la Fare, entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu résister, c'est-à-dire, que la garnison fut prisonnière. Le grand projet était d'aller à Mastricht, d'où l'on domine aisément dans les Provinces-Unies ; mais pour ne laisser rien derrière soi, il fallait assiéger la ville importante de Namur. Le prince Charles, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce siége. Au confluent de la Sambre & de la Meuse est située Namur, dont la citadelle s'élève sur un roc escarpé ; & douze autres forts, bâtis sur la cime des rochers voisins, semblent rendre Namur inaccessible aux attaques : c'est une des places de la barrière. Le prince de Gavres en était gouverneur pour l'impératrice-reine ; mais les Hollandois, qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéissance ni honneurs. Les environs de cette ville sont célèbres par les campemens & par les marches du maréchal de Luxembourg, du maréchal de Boufflers & du roi Guillaume, & ne le sont pas moins par les manœuvres du maréchal

Prise de Mons. 10 juillet.

De Saint-Guillain. 24 juillet.

De Charleroi. 2 auguste.

de Saxe. Il força le prince Charles à s'éloigner, & à le laisser assiéger Namur en liberté.

5 septemb. Le prince de Clermont fut chargé du siége de Namur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. M. de Brulart, aide-major général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail; ils en firent plus qu'on ne leur en demandait, & refusèrent la double paye.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulières qui se passèrent à ce siége & à tous les autres. Il y a peu d'évènemens à la guerre où des officiers & de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins, & qui ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elle serait consacrée à la postérité; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même, & en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballard pris en plein jour par quatre officiers seulement, M. de Launai, aide-major; M. d'Amère, capitaine dans Champagne; M. le chevalier de Fautras, alors officier d'artillerie; & M. de Clamouze, jeune Portugais du même régiment, qui, sautant seul dans les retranchemens, fit mettre bas les armes à toute la garnison?

La tranchée avait été ouverte, le 10 septembre

devant Namur, & la ville capitula le 19. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux, par la capitulation; & au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute prisonnière de guerre. Elle consistait en douze bataillons, dont dix étaient hollandais. Prise de Namur. 19 septemb. 1746.

Après la prise de Namur, il restait à dissiper ou à battre l'armée des alliés. Elle campait alors en-deçà de la Meuse, ayant Mastricht à sa droite & Liége à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quelques jours; le Jar séparait les deux armées. Le maréchal de Saxe avait dessein de livrer bataille; il marcha aux ennemis, le 11 octobre, à la pointe du jour, sur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liége, comme d'un amphithéâtre, les deux armées; celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liége à Viset, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne pussent passer la rivière. Ils risquaient d'être entièrement détruits, & le maréchal de Saxe l'espérait. Bataille de Liége ou de Rocoux. 11 octob.

Le seul officier général que la France perdit en cette journée, fut le marquis de Fénelon, neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, & en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambassade de Hollande, n'avaient point éteint un feu &

un emportement de valeur qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, & pouvant à peine marcher, il alla sur les retranchemens ennemis à cheval. Il cherchait la mort, & il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité; il pensait que l'action la plus agréable à DIEU était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible. Les Français eurent peu de personnes de marque blessées dans cette journée. Le fils du comte de Ségur eut la poitrine traversée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, & il échappa à une opération plus cruelle que la blessure même. Le marquis de Lugeac reçut un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de Laval, qui s'était distingué à Melle, le prince de Monaco, le marquis de Vaubecour, le comte de Balleroi, furent blessés dangereusement.

Cette bataille ne fut que du sang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne perdit de terrain. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue avança même jusqu'à Tongres; l'armée victorieuse s'étendit de Louvain dans ses conquêtes, & alla jouir du repos auquel la saison d'ordinaire, force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramène les cruautés & les malheurs que l'hiver a suspendus.

CHAPITRE XIX.

Succès de l'infant dom Philippe & du maréchal de Maillebois, suivis des plus grands désastres.

Il n'en était pas ainsi dans l'Italie & vers les Alpes; il s'y passait alors une scène extraordinaire. Les plus tristes revers avaient succédé aux prospérités les plus rapides. La maison de France perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, & les pertes semblaient même plus irréparables que les succès de Flandre ne paraissaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établissement de dom Philippe. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de ressources pour cet établissement, & on avait beau être vainqueur en Flandre, on sentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, & qu'elles n'étaient que comme un gage, une sûreté passagère qui indemnisait des pertes qu'on faisait ailleurs. Les Cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles; c'était en effet l'Espagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait presque plus sur terre & sur mer que pour elle. La cour d'Espagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaisance & le Milanais. De tant d'états disputés à l'héritière de la maison d'Autriche, il ne restait plus que ces provinces d'Italie sur lesquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre est la ſeule dans laquelle la France ait été ſimplement auxiliaire; elle le fut dans la cauſe de l'empereur Charles VII, juſqu'à la mort de ce prince, & dans celle de l'infant dom Philippe juſqu'à la paix.]

Au commencement de la campagne de 1745 en Italie, les apparences furent auſſi favorables à la maiſon de France, qu'elles l'avaient été en Autriche en 1741: les chemins étaient ouverts aux armées eſpagnole & française par la voie de Gênes. Cette république, forcée par la reine de Hongrie & par le roi de Sardaigne à ſe déclarer contre eux, avait enfin fait ſon traité définitif; elle devait fournir environ dix-huit mille hommes. L'Eſpagne lui donnait trente mille piaſtres par mois, & cent mille une fois payées, pour le train d'artillerie que Gênes fourniſſait à l'armée eſpagnole; car dans cette guerre ſi longue & ſi variée, les états puiſſans & riches ſoudoyèrent toujours les autres. L'armée de dom Philippe, qui deſcendait des Alpes avec la françaiſe, jointe au corps des Génois, était de quatre-vingt mille hommes. Celle du comte de Gages, qui avait pourſuivi les Allemands aux environs de Rome, s'avançait, forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée napolitaine. C'était au temps même que le roi de Pruſſe vers la Saxe, & le prince de Conti vers le Rhin, empêchaient que les forces autrichiennes ne puſſent ſecourir l'Italie. Les Génois même eurent tant de con-28 juin 1745. fiance, qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était, que l'armée

eſpagnole & la napolitaine viendraient joindre l'armée françaiſe & eſpagnole dans le Milanais.

Au mois de mars 1745, le duc de Modène & le comte de Gages, à la tête de l'armée d'Eſpagne & de Naples, avaient pourſuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Céſène, à Imola, à Forli, à Bologne, & enfin juſque dans Modène.

Le maréchal de Maillebois, élève du célèbre Villars, déclaré capitaine général de l'armée de dom Philippe, arriva bientôt par Vintimille & Oneille, & deſcendit vers le Montferrat, ſur la fin du mois de juin, à la tête des Eſpagnols & des Français.

De la petite principauté d'Oneille on deſcend dans le marquiſat de Final, qui eſt à l'extrémité du territoire de Gênes, & de-là on entre dans le Montferrat-Mantouan, pays encore hériſſé de rochers qui ſont une ſuite des Alpes; après avoir marché dans des vallées entre ces rochers, on trouve le terrain fertile d'Alexandrie; & pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone. A quelques milles de là vous paſſez le Pô; enſuite ſe préſente Pavie ſur le Téſin, & de Pavie il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'eſt point fortifiée, & qui envoie toujours ſes clefs à quiconque a paſſé le Téſin, mais qui a un château très-fort, & capable de réſiſter longtemps.

Pour s'emparer de ce pays, il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite & à gauche ſur une vaſte étendue de terrain, être maître

du cours du Pô ; depuis Casal jusqu'à Crémone, & garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tirol, ou bien avoir au moins Lodi, Crême & Pizzigitone, pour fermer le chemin aux Allemands qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin sur-tout avoir la communication libre par les derrières avec la rivière de Gênes, c'est-à-dire, avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer depuis Antibes par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les postes de ce pays sont connus & marqués par autant de combats que le territoire de Flandre.

17 oct. 1745. Cette campagne d'Italie, qui eut des suites si malheureuses, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées, & qui suffirait pour donner une gloire durable, si les grandes actions n'étaient pas aujourd'hui ensevelies dans la multitude innombrable des combats, & sur-tout si cet évènement heureux n'avait pas été suivi de désastres.

Le roi de Sardaigne, à la tête de vingt-cinq mille soldats, & le comte de Schulembourg avec un nombre presqu'égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô, entre Valence & Alexandrie.

Le maréchal de Maillebois, qui commandait l'armée française, & le comte de Gages, général des Espagnols, ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne & le chasser de son poste, tant qu'il serait soutenu par les troupes impériales. Un fils du maréchal, jeune encore, imagine de les séparer, & pour y parvenir,

venir, il fallait tromper les Autrichiens. Il fait son plan, il combine tous les hasards calculés sur la distance des lieux. Si on envoie un gros détachement sur le chemin de Milan, Schulembourg ne voudra pas laisser prendre cette ville, il marchera à son secours, il dégarnira le roi de Sardaigne; sur le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens soient revenus, on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies; cette brusque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune comte de Maillebois l'avait prévu & arrangé. Les armées française & espagnole traversent le Tanaro, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Le maréchal de Maillebois surprend l'infanterie du roi de Sardaigne dans son camp, & la met en fuite. Le général Gages, à la tête de la cavalerie espagnole, attaque la cavalerie piémontaise, la disperse & la poursuit jusque sous le canon de Valence. Le roi de Sardaigne est obligé de reculer jusqu'à Casal dans le Piémont. On se rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le temps même que le roi de France conquérait la Flandre, que le roi de Prusse, son allié, fortifiait sa cause par de nouveaux succès; tout était favorable alors dans tant de différentes scènes du théâtre de la guerre. Les Français avec les Espagnols se trouvaient en Italie, sur la fin de l'an 1745, maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonois, du pays derrière Gênes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline, du Pavesan, du Lodesan, de Milan, de presque tout le Milanais, de Parme & de Plaisance.

Tous ces succès s'étaient suivis rapidement, comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas, & du prince Edouard dans l'Ecosse, tandis que le roi de Prusse, de son côté, battait au fond de l'Allemagne les troupes autrichiennes. Mais il arriva en Italie précisément la même chose qu'on avait vue en Bohême, au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureuses couvraient les plus grandes calamités.

Le sort du roi de Prusse était, en faisant la guerre, de nuire beaucoup à la maison d'Autriche, &, en faisant la paix, de nuire tout autant à la maison de France. Sa paix de Breslau avait fait perdre la Bohême, sa paix de Dresde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la seconde fois de cet ennemi, qu'elle fit passer de nouvelles troupes en Italie par le Tirol & le Trentin, pendant l'hiver de 1744. L'infant dom Philippe possédait Milan, mais il n'avait pas le château. Sa mère, la reine d'Espagne, lui ordonnait absolument de l'attaquer. Le maréchal de Maillebois écrivit, au mois de décembre 1745 : « Je prédis une destruction totale, » si on s'obstine à rester dans le Milanais ». Le conseil d'Espagne s'y obstina, & tout fut perdu.

Les troupes de l'impératrice-reine d'un côté, les piémontaises de l'autre, gagnèrent du terrain par-tout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée française & espagnole, & enfin la fatale journée de Plaisance la réduisit à sortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable.

Le prince de Lichtenstein commandait l'armée de

l'impératrice-reine. Il était encore à la fleur de son âge; on l'avait vu ambassadeur du père de l'impératrice à la cour de France, dans une plus grande jeunesse, & il y avait acquis l'estime générale. Il la mérita encore davantage le jour de la bataille de Plaisance, par sa conduite & par son courage; car se trouvant dans le même état de maladie & de langueur où l'on avait vu le maréchal de Saxe à la bataille de Fontenoi, il surmonta, comme lui, l'excès de son mal pour accourir à cette bataille, & il la gagna d'une manière aussi complète. Ce fut la plus longue & une des plus sanglantes de toute la guerre. Le maréchal de Maillebois n'était point d'avis d'attaquer l'armée impériale; mais le comte de Gages lui montra des ordres précis de la cour de Madrid. Le général français attaqua trois heures avant le jour, & fut long-temps vainqueur à son aile droite qu'il commandait; mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre supérieur d'Autrichiens, le général d'Aremburre blessé & pris, & le maréchal de Maillebois n'ayant pu le secourir assez tôt, cette aile gauche fut entièrement défaite; & on fut obligé, après neuf heures de combat, de se retirer sous Plaisance.

Bataille de Plaisance gagnée par le prince de Lichtenstein. 16 juin 1746.

Si l'on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron, & d'homme contre homme, détruirait les armées entières, & l'Europe serait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours; mais dans ces batailles, comme je l'ai déjà remarqué, on ne se mêle presque

jamais. Le fusil & le canon sont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique & l'épée. On est très-long-temps même sans tirer, & dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des haies; on consume du temps à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former & à se reformer; ainsi neuf heures de combat ne sont pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français, & de quelques régimens napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, & on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin l'armée du roi de Sardaigne arriva, & alors le danger redoubla; toute l'armée des trois couronnes de France, d'Espagne & de Naples, courait risque d'être prisonnière.

Mort de Philippe V, roi d'Espagne, oncle de Louis XV. 12 juillet 1744.

Dans ces tristes conjonctures, l'infant dom Philippe reçut une nouvelle qui devait, selon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes; c'était la mort de Philippe V, roi d'Espagne, son père. Ce monarque, après avoir autrefois essuyé beaucoup de revers, & s'être vu deux fois obligé d'abandonner sa capitale, avait régné paisiblement en Espagne; & s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la splendeur où elle fut sous Philippe II, il l'avait mise du moins dans un état plus florissant qu'elle n'avait été sous Philippe IV & sous Charles II. Il n'y avait que la dure nécessité de voir toujours Gibraltar, Minorque, & le commerce de l'Amérique espagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traversé le bonheur de son administration. La conquête d'Oran sur les Maures, en 1732, la couronne de Naples &

Sicile enlevée aux Autrichiens, & affermie ſur la tête de ſon fils dom Carlos, avaient ſignalé ſon règne; & il ſe flattait avec apparence, quelque temps avant ſa mort, de voir le Milanais, Parme & Plaiſance ſoumis à l'infant dom Philippe, ſon autre fils de ſon ſecond mariage avec la princeſſe de Parme.

Précipité, comme les autres princes, dans ces grands mouvemens qui agitent preſque toute l'Europe, il avait ſenti plus que perſonne le néant de la grandeur, & la douloureuſe néceſſité de ſacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour ſon premier fils, dom Louis, & l'avait repris après la mort de ce prince, toujours prêt à le quitter, & n'ayant éprouvé, par ſa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puiſſance abſolue.

La nouvelle de ſa mort, arrivée à l'armée après ſa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne ſavait pas encore ſi Ferdinand VI, ſucceſſeur de Philippe V, ferait pour un frère d'un ſecond mariage, ce que Philippe V avait fait pour un fils. Ce qui reſtait de cette floriſſante armée des trois couronnes, courait riſque plus que jamais d'être enfermé ſans reſſource; elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone & la Trébie. Se battre en raſe campagne ou dans un poſte contre une armée ſupérieure, eſt très-ordinaire: ſauver des troupes vaincues & enfermées, eſt très-rare; c'eſt l'effort de l'art militaire.

Le comte de Maillebois, fils du maréchal, oſa

proposer de se retirer en combattant ; il se chargea de l'entreprise, la dirigea sous les yeux de son père, & en vint à bout. L'armée des trois couronnes passa toute entière en un jour & une nuit sur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, & mille chariots de vivres, & se forma le long du Tidone. Les mesures étaient si bien prises, que le roi de Sardaigne & les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put se défendre. Les Français & les Espagnols soutinrent une bataille longue & opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Cette journée, plus estimée des juges de l'art, qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuse, parce que l'on remplit l'objet proposé : cet objet était triste ; c'était de se retirer par Tortone, & de laisser au pouvoir de l'ennemi Plaisance & tout le pays. En effet, le lendemain de cette étrange bataille, Plaisance se rendit, & plus de trois mille malades y furent faits prisonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait subjuguer l'Italie, il ne resta enfin que seize mille hommes effectifs à Tortone. La même chose était arrivée du temps de Louis XIV, après la journée de Turin. François I, Louis XII, Charles VIII avaient essuyé les mêmes disgraces. Grandes leçons toujours inutiles.

17 auguste. On se retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'infant & le duc de Modène allèrent dans Gênes ; mais au lieu de la rassurer, ils en augmen-

tèrent les alarmes. Gênes était bloquée par les escadres anglaises. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui restait encore. Quarante mille Autrichiens & vingt mille Piémontais approchaient; si l'on restait dans Gênes, on pouvait la défendre; mais on abandonnait le comté de Nice, la Savoie, la Provence. Un nouveau général espagnol, le marquis de la Mina, était envoyé pour sauver les débris de l'armée. Les Génois le suppliaient, mais ils ne purent rien obtenir.

Gênes se rend, & presqu'à discrétion.

Gênes n'est pas une ville qui doive, comme Milan, porter ses clefs à quiconque approche d'elle avec une armée; outre son enceinte, elle en a une seconde de plus de deux lieues d'étendue, formée sur une chaîne de rochers. Par-delà cette double enceinte, l'Apennin lui sert par-tout de fortification. Le poste de la Bocchetta, par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce poste ne firent aucune résistance, & allèrent se rejoindre aux débris de l'armée française & espagnole, qui se retiraient par Vintimille. La consternation des Génois ne leur permit pas de tenter seulement de se défendre. Ils avaient une grosse artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de siége; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, & la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le sénat envoya précipitamment quatre sénateurs dans les défilés des montagnes où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général Brown & du marquis de Botta d'Adorno, Milanais, lieute-

nant-général de l'impératrice-reine, les loix qu'ils voudraient bien donner. Ils se soumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures, à rendre prisonniers leurs soldats, les Français & les Espagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des sujets de France, d'Espagne & de Naples. On stipula que quatre sénateurs se rendraient en ôtage à Milan; qu'on payerait sur le champ cinquante mille genovines, qui font environ quatre cent mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'imposer.

On se souvenait que Louis XIV avait exigé autrefois que le doge de Gênes vînt lui faire des excuses à Versailles, avec quatre sénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mais elle mit sa gloire à refuser ce que Louis XIV avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles; & ne songea qu'à tirer de Gênes de fortes contributions, dont elle avait plus de besoin que du vain honneur de voir le doge de la petite république de Gênes avec six Génois au pied du trône impérial.

Gênes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entièrement. Cette république ne s'était pas attendue, quand la guerre commença pour la succession de la maison d'Autriche, qu'elle en serait la victime; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit état qui ne doive trembler.

La puissance autrichienne, accablée en Flandre, mais victorieuse dans les Alpes, n'était plus embarrassée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait

faire vers l'Italie. Il paraissait également aisé d'entrer dans Naples ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le conseil autrichien crut qu'après avoir pris Toulon & Marseille, il réduirait les deux Siciles facilement, & que les Français ne pourraient plus repasser les Alpes.

Le 28 octobre, le maréchal de Maillebois était 1746.
sur le Var, qui sépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de la Mina n'en ramenait pas neuf mille. Le général espagnol se sépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le Dauphiné; car les Espagnols étaient toujours maîtres de ce duché, & ils voulaient le conserver en abandonnant le reste.

Les vainqueurs passèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée française se retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; point d'approvisionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachemens autrichiens, pour leur offrir des contributions, & être préservés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées françaises conquéraient les Pays-Bas, & que le prince Charles-Edouard, dont nous parlerons, avait pris & perdu l'Ecosse.

CHAPITRE XX.

Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence; les Anglais en Bretagne.

L'INCENDIE qui avait commencé vers le Danube, & presque aux portes de Vienne, & qui d'abord avait semblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après six ans sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté, leurs partis désolaient le Dauphiné; de l'autre, ils passaient au-delà de la Durance. Vence & Grasse furent abandonnées au pillage; les Anglais faisaient des descentes dans la Bretagne, & leurs escadres allaient devant Toulon & Marseille, aider leurs alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions françaises en Asie & en Amérique.

Il fallait sauver la Provence; le maréchal de Belle-Isle y fut envoyé, mais d'abord sans argent & sans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre universelle que lui seul avait allumée. Il ne vit que de la désolation, des miliciens effrayés, des débris de régimens sans discipline, qui s'arrachaient le foin & la paille; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture; les ennemis avaient tout rançonné, du Var à la rivière d'Argens & à la Durance. L'infant dom Philippe & le duc de Modène étaient dans la

ville d'Aix en Provence, où ils attendaient les efforts que feraient la France & l'Espagne pour sortir de cette situation cruelle.

Les ressources étaient encore éloignées, les dangers & le besoin pressaient : le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux plus pressans besoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant & de munitionnaire. Ensuite, à mesure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons & quelques escadrons, il prenait des postes par lesquels il arrêtait les Autrichiens & les Piémontais. Il couvrit Castellane, Draguignan & Brignoles, dont l'ennemi allait se rendre maître.

Enfin, au commencement de janvier 1747, se trouvant fort de soixante bataillons & de vingt-deux escadrons, & secondé du marquis de la Mina, qui lui fournit quatre à cinq mille Espagnols, il se vit en état de pousser de poste en poste les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encore plus embarrassés que lui; car ils manquaient de subsistances. Ce point essentiel est ce qui rend la plupart des invasions infructueuses. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs provisions de Gênes; mais la révolution inouie qui se faisait pour lors dans Gênes, & dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, les priva d'un secours nécessaire, & les força de retourner en Italie.

CHAPITRE XXI.

Révolution de Gênes.

Il se faisait alors dans Gênes un changement aussi important qu'imprévu.

Les Autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire; les Génois ayant épuisé leurs ressources & donné tout l'argent de leur banque de Saint-George pour payer seize millions, demandèrent grâce pour les huit autres; mais on leur signifia, de la part de

30 novemb. 1746. l'impératrice-reine, que non-seulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans les faubourgs de Saint-Pierre des Arènes, de Bisagno, & dans les villages circonvoisins. A la publication de ces ordres le désespoir saisit tous les habitans; leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuisée; les magnifiques maisons de campagne, qui embellissaient les dehors de Gênes, pillées, les habitans traités en esclaves par le soldat; ils n'avaient plus à perdre que la vie, & il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin résolu à la sacrifier plutôt que de souffrir plus long-temps un traitement si honteux & si rude.

Gênes captive comptait encore parmi ses disgraces la perte du royaume de Corse, si long-temps soulevé contre elle, & dont les mécontens seraient sans doute appuyés pour jamais par ses vainqueurs.

La Corse, qui s'était plainte d'être opprimée par Gênes, comme Gênes l'était par les Autrichiens, jouissait dans ce chaos de révolutions de l'infortune de ses maîtres. Ce surcroît d'afflictions n'était que pour le sénat : en perdant la Corse, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité ; mais le reste des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques sénateurs fomentaient sourdement & avec habileté les résolutions désespérées que les habitans semblaient disposés à prendre ; ils avaient besoin de la plus grande circonspection ; car il était vraisemblable qu'un soulèvement téméraire & mal soutenu ne produirait que la destruction du sénat & de la ville. Les émissaires des sénateurs se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : « Jusqu'à » quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent » vous égorger entre les bras de vos femmes & de » vos enfans, pour vous arracher le peu de nourriture » qui vous reste ? Leurs troupes sont dispersées hors » de l'enceinte de vos murs ; il n'y a dans la ville » que ceux qui veillent à la garde de vos portes ; » vous êtes ici plus de trente mille hommes capables » d'un coup de main : ne vaut-il pas mieux mourir » que d'être spectateurs des ruines de votre patrie » ? Mille discours pareils animaient le peuple ; mais il n'osait encore remuer, & personne n'osait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arsenal de Gênes des canons & des mortiers pour l'expédition de Provence, & ils faisaient servir les habitans à ce travail. Le 5 déc. 1746.

peuple murmurait, mais il obéiſſait. Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empreſſait pas aſſez, ce moment fut le ſignal auquel le peuple s'aſſembla, s'émut, & s'arma de tout ce qu'il put trouver; pierres, bâtons, épées, fuſils, inſtrumens de toute eſpèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu ſeulement la penſée de défendre ſa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de Botta, qui était à Saint-Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple ſe ralentirait d'elle-même, & que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur paſſagère. Le lendemain il ſe contenta de renforcer la garde des portes, & d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple, attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui ſont dans ce palais; le doge ne répondit rien; les domeſtiques indiquèrent un autre magaſin; on y court, on l'enfonce, on s'arme; une centaine d'officiers ſe diſtribue dans la place; on ſe barricade dans les rues; & l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleverſement ſubit & furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

Il ſemble que dans cette journée & dans les ſuivantes, la conſternation qui avait ſi long-temps atterré l'eſprit des Génois, eût paſſé dans les Allemands; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laiſsèrent les ſoulevés ſe rendre maîtres de la porte Saint-Thomas & de la porte

Saint-Michel. Le sénat, qui ne savait pas encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au général autrichien dans Saint-Pierre des Arènes. Le marquis de Botta négocia lorsqu'il fallait combattre; il dit aux sénateurs qu'ils armassent les troupes génoises laissées désarmées dans la ville, & qu'ils les joignissent aux Autrichiens, pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le sénat de Gênes se joignît aux oppresseurs de la patrie pour accabler ses défenseurs, & pour achever sa perte.

Les Allemands comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Bisagno par le faubourg qui porte ce nom; mais ils y furent reçus par des salves de canon & de mousqueterie. Le peuple de Gênes composait alors une armée; on battait la caisse dans la ville au nom du peuple, & on ordonnait sous peine de la vie à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons, & de se ranger sous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands furent attaqués à la fois dans le faubourg de Bisagno, & dans celui de Saint-Pierre des Arènes; le tocsin sonnait en même temps dans tous les villages des vallées; les paysans s'assemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince Doria, à la tête du peuple, attaqua le marquis de Botta dans Saint-Pierre des Arènes; le général & ses neuf régimens se retirèrent en désordre; ils laissèrent quatre mille prisonniers & près de mille morts, tous leurs magasins, tous leurs équipages, & allèrent au poste de la Bocchetta,

9 déc. 1746.

pourſuivis ſans ceſſe par de ſimples payſans, & forcés enfin d'abandonner ce poſte, & de fuir juſqu'à Gavi.

C'eſt ainſi que les Autrichiens perdirent Gênes pour avoir trop mépriſé & accablé le peuple, & pour avoir eu la ſimplicité de croire que le ſénat ſe joindrait à eux contre les habitans qui ſecouraient le ſénat même. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple faible, nourri loin des armes, & que ni ſon enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Eſpagne, de Naples n'avaient pu ſauver du joug des Autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours, & eût chaſſé ſes vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla pluſieurs maiſons appartenantes aux ſénateurs ſoupçonnés de favoriſer les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'eſt que ce même peuple, qui avait quatre mille de ſes vainqueurs dans ſes priſons, ne tourna point ſes forces contre ſes maîtres. Il avait des chefs; mais ils étaient indiqués par le ſénat, & parmi eux il ne s'en trouva point d'aſſez conſidérable pour uſurper long-temps l'autorité. Le peuple choiſit trente-ſix citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre ſénateurs, Grimaldi, Scaglia, Lomelini, Fornari, & ces quatre nobles rendaient ſecrètement compte au ſénat qui paraiſſait ne ſe mêler plus du gouvernement: mais il gouvernait en effet; il faiſait déſavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gênes, & dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son miniſtre dans cette cour déclara que la nobleſſe génoiſe n'avait

aucune

aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conſeil de Vienne, agiſſant encore en maître, & croyant être bientôt en état de reprendre Gênes, lui ſignifia que le ſénat eût à faire payer inceſſamment les huit millions reſtans de la ſomme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages cauſés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, à faire juſtice des ſéditieux. Ces lois, qu'un maître irrité aurait pu donner à des ſujets rebelles & impuiſſans, ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre, & dans l'eſpérance de repouſſer de leur territoire ceux qu'ils avaient chaſſés de la capitale. Quatre mille Autrichiens dans les priſons de Gênes étaient encore des otages qui les raſſuraient.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, en ſortant de Provence, menaçaient Gênes de rentrer dans ſes murs. Un des généraux autrichiens avait déjà renforcé ſes troupes de ſoldats albanois, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce ſont les anciens Epirotes, qui paſſent encore pour être auſſi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de ſon oncle, ce fameux Schulembourg qui, après avoir réſiſté au roi de Suède, Charles XII, avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les Autrichiens repaſsèrent donc la Bocchetta; ils reſſerraient Gênes d'aſſez près : la campagne, à droite & à gauche, était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au ſaccagement & à la dévaſtation. Gênes était conſternée, & cette conſternation même y produiſait des intelligences avec ſes

oppreſſeurs : pour comble de malheur, il y avait alors une grande diviſion entre le ſénat & le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent ; & il fallait dépenſer dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La République n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté. Nul ſecours n'y pouvait arriver que par mer, & encore au haſard d'être pris par une flotte anglaiſe conduite par l'amiral Medlay, qui dominait ſur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au ſénat un million, par un petit vaiſſeau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon & de Marſeille partent chargées d'environ ſix mille hommes. On relâcha en Corſe & à Monaco à cauſe d'une tempête, & ſurtout de la flotte anglaiſe. Cette flotte prit ſix bâtimens qui portaient environ mille ſoldats. Mais enfin le reſte entra dans Gênes au nombre d'environ quatre mille cinq cents Français qui firent renaître l'eſpérance.

dernier avril 1747. Bientôt après, le duc de Boufflers arrive & vient commander les troupes qui défendent Gênes, & dont le nombre augmente de jour en jour. Il fallut que ce général paſsât dans une barque & trompât la flotte de l'amiral Medlay.

Le duc de Boufflers ſe trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt aſſiégée ; il y avait peu d'ordre, peu de proviſions, point de

poudre; les chefs du peuple étaient peu soumis au sénat. Les Autrichiens conservaient toujours quelques intelligences. Le duc de Boufflers eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre, qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre par-tout; des provisions de toute espèce abordèrent en sûreté, moyennant une rétribution qu'on donnait en secret à des capitaines de vaisseaux anglais : tant l'intérêt particulier sert toujours à faire ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti : on leur opposa les mêmes armes avec plus de force, on engagea les confesseurs à refuser l'absolution à quiconque balançait entre la patrie & les ennemis. Un hermite se mit à la tête des milices qu'il encourageait par son enthousiasme en leur parlant, & par son exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnaient tous les jours, & mourut en exhortant les Génois à se défendre. Les dames génoises mirent en gage leurs pierreries chez des juifs, pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Mais le plus puissant de ces encouragemens fut la valeur des troupes françaises, que le duc de Boufflers employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au-delà de la double enceinte de Gênes. On réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, & qui se perdent ensuite parmi les évènemens innombrables.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de Boufflers ne jouit point de ce 27 juin 1747.

bonheur & de cette gloire ; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis se retiraient. Il était fils du maréchal de Boufflers, ce général si estimé sous Louis XIV, homme vertueux, bon citoyen : & le duc avait les qualités de son père.

Gênes n'était pas alors pressée, mais elle était toujours très-menacée par les Piémontais, maîtres de tous les environs, par la flotte anglaise qui bouchait ses ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre sur elle. Il fallait que le maréchal de Belle-Isle descendît en Italie, & c'est ce qui était d'une extrême difficulté.

Gênes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples exposé, toute espérance ôtée à dom Philippe de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraissait sans ressource. Louis XV ne se rebuta pas.

27 sept. 1747. Il envoya à Gênes le duc de Richelieu, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de Richelieu arrive dans un petit bâtiment, malgré la flotte anglaise ; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid seconde ces efforts ; elle fait passer à Gênes environ trois mille hommes ; elle promet deux cent cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne ; le duc de Richelieu repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sûreté. Alors la cour d'Angleterre s'épuisait pour faire tomber Gênes, comme celle de France pour la défendre. Le ministère anglais donne cent cinquante mille livres sterling à l'impératrice-reine, & autant au roi de Sar-

daigne pour entreprendre le siége de Gênes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de Belle-Isle, après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens & les Piémontais en alarmes. S'ils faisaient le siége de Gênes, il tombait sur eux. Ainsi étant encore arrêté par eux, il les arrêtait.

CHAPITRE XXII.

Combat d'Exilles, funeste aux Français.

POUR pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche & de Piémont, quel chemin fallait-il prendre? Le général espagnol, la Mina, voulait qu'on tirât à Final par le chemin de la côte du Ponent, où l'on ne peut aller qu'un à un; mais il n'avait ni canons ni provisions: transporter l'artillerie française, garder une communication de près de quarante marches par une route aussi serrée qu'escarpée, où tout doit être porté à dos de mulet; être exposé sans cesse au canon des vaisseaux anglais; de telles difficultés paraissaient insurmontables. On proposait la route de Démont & de Coni: mais assiéger Coni était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exilles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, & on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hasardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le comte de Belle-Isle saisit avidement cette occasion de se

ſignaler ; il avait autant d'audace pour exécuter un projet que de dextérité pour le conduire, homme infatigable dans le travail du cabinet & dans celui de la campagne. Il part donc, & prend ſon chemin en retournant vers le Dauphiné, & s'enfonçant enſuite vers le col de l'Aſſiette, ſur le chemin d'Exilles : c'eſt là que vingt & un bataillons piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre & de bois, hauts de dix-huit pieds ſur treize pieds de profondeur, & garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens, le comte de Belle-Iſle avait vingt-huit bataillons & ſept canons de campagne, qu'on ne put guère placer d'une manière avantageuſe. On s'enhardiſſait à cette entrepriſe par le ſouvenir des journées de Montalban & de Château-dauphin, qui ſemblaient juſtifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entièrement ſemblables, & il eſt bien difficile encore & plus meurtrier d'attaquer des paliſſades qu'il faut arracher avec les mains ſous un feu plongeant & continu, que de gravir & de combattre ſur des rochers ; enfin, ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très-aguerris, & l'on ne pouvait mépriſer des troupes que

19 juillet 1747. le roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures, c'eſt-à-dire, que les Piémontais tuèrent deux heures de ſuite, ſans peine & ſans danger, tous les Français qu'ils choiſirent. M. d'Arnaud, maréchal de camp, qui menait une diviſion, fut bleſſé à mort des premiers avec M. de Grille, major général de l'armée.

Parmi tant d'actions ſanglantes qui ſignalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeuneſſe floriſſante, inutilement ſacrifiée. Le comte de Goas, colonel de Bourbonnais, y périt. Le marquis de Donge, colonel de Soiſſonnais, y reçut une bleſſure dont il mourut ſix jours après. Le marquis de Brienne, colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté, retourna aux paliſſades, en diſant : « Il m'en » reſte un autre pour le ſervice du roi » ; & il fut frappé à mort. On compta trois mille ſix cent quatre-vingt-quinze morts, & mille ſix cent ſix bleſſés ; fatalité contraire à l'évènement de toutes les autres batailles, où les bleſſés ſont toujours le plus grand nombre. Celui des officiers qui périrent fut très-grand ; preſque tous ceux du régiment de Bourbonnais furent bleſſés ou moururent, & les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Iſle déſeſpéré arrachait les paliſſades, &, bleſſé aux deux mains, il tirait des bois avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit ſouvent qu'il ne fallait pas qu'un général ſurvécût à ſa défaite ; & il ne prouva que trop que ce ſentiment était dans ſon cœur. Les bleſſés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au déſaſtre de cette journée. M. d'Audifret, lieutenant de roi, vendit ſa vaiſſelle d'argent, pour ſecourir les malades ; ſa femme, près d'accoucher, prit elle-même le ſoin des hôpitaux, panſa de ſes mains les bleſſés, & mourut en s'acquittant de ce pieux office : exemple

aussi triste que noble, & qui mérite d'être consacré dans l'histoire.

CHAPITRE XXIII.

Le roi de France, maître de la Flandre & victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant hollandais. Les conjonctures font un stathouder.

DANS ce fracas d'évènemens, tantôt malheureux, tantôt favorables, le roi victorieux en Flandre était le seul souverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, & toujours le menaçant, il crut les amener à son grand dessein d'une pacification générale, en leur proposant un congrès dans une de leurs villes; on choisit Bréda. Le marquis de Puisieux y alla des premiers, en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda M. de Vassenaer, sans avoir aucune vue déterminée. La cour d'Angleterre, qui ne penchait pas à la paix, ne put paraître publiquement la refuser. Le comte de Sandwich, petit-fils par sa mère du fameux Vilmot, comte de Rochester, fut le plénipotentiaire anglais. Mais tandis que les puissances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des ministres à ce congrès inutile, cette princesse n'y en eut aucun.

Les Hollandais devaient, plus que toute autre puissance, presser l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant, qui n'était plus

guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bons soldats, & dont les meilleures troupes étaient prisonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, semblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer sur son terrain l'orage qu'il avait vu fondre sur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puissance maritime; ses amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaisseaux de guerre. Les régens sentaient tous que si la guerre entamait leurs provinces, ils seraient forcés de se donner un stathouder, & par conséquent un maître. Les magistrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avaient toujours insisté pour la neutralité, quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il est certain que si les Etats-Généraux avaient pris la ferme résolution de pacifier l'Europe, ils en seraient venus à bout; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois d'un si petit pays un état puissant & libre, & cette gloire a été long-temps dans leurs mains; mais le parti anglais & le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ses anciennes impressions que la nation hollandaise. L'irruption de Louis XIV & l'année 1672 étaient encore dans leurs cœurs; & j'ose dire que je me suis apperçu plus d'une fois que leur esprit, frappé de la hauteur ambitieuse de Louis XIV, ne pouvait concevoir la modération de Louis XV; ils ne la crurent jamais sincère. On regardait toutes ses démarches pacifiques & tous ses ménagemens, tantôt comme des preuves de faiblesse, tantôt comme des piéges.

Le roi, qui ne pouvait les perſuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile : il fit entrer ſes troupes dans la Flandre hollandaiſe ; c'eſt un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défenſe : il commence une lieue au-deſſous de Gand, & s'étend à droite & à gauche, d'un côté à Middelbourg ſur la mer, de l'autre juſqu'au-deſſous d'Anvers ſur l'Eſcaut. Il eſt garni de petites places d'un difficile accès, & qui auraient pu ſe défendre. Le roi, avant de prendre cette province, pouſſa encore les ménagemens juſqu'à déclarer aux Etats-Généraux qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt, qu'il s'engageait à reſtituer ſitôt que les Hollandais ceſſeraient de fomenter la guerre, en accordant des paſſages & des ſecours d'hommes & d'argent à ſes ennemis.

On ne ſentit point cette indulgence, on ne vit que l'irruption, & la marche des troupes françaiſes fit un ſtathouder. Il arriva préciſément ce que l'abbé de la Ville, dans le temps qu'il faiſait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à pluſieurs ſeigneurs des Etats, qui refuſaient toute conciliation, & qui voulaient changer la forme du gouvernement : « Ce ne » ſera pas vous, ce ſera nous qui vous donnerons » un maître ».

Tout le peuple, au bruit de l'invaſion, demanda pour ſtathouder le prince d'Orange ; la ville de Terveère, dont il était ſeigneur, commença, & le nomma ; toutes les villes de la Zélande ſuivirent ; Roterdam,

25 avril 1747.

Delft le proclamèrent; il n'eût pas été sûr pour les régens de s'oppofer à la multitude; ce n'était par-tout qu'un avis unanime. Tout le peuple de la Haie entoura le palais où s'affemblent les députés de la province de Hollande & de Veftfrife, la plus puiffante des fept, qui feule paye la moitié des charges de tout l'état, & dont le penfionnaire eft regardé comme le plus confidéré perfonnage de la république. Il fallut dans l'inftant, pour appaifer le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville, & deux jours après le prince fut élu. Le diplôme porta « qu'en confidération des triftes circonftances où » l'on était, on nommait ftathouder, capitaine & » amiral-général, Guillaume-Charles-Henri Frifon, » prince d'Orange, de la branche de Naffau-Dieft, » qu'on nomme *Dift* ». Il fut bientôt reconnu par toutes les villes, & reçu en cette qualité à l'affemblée des Etats-Généraux. Les termes dans lefquels la province de Hollande avait conçu fon élection, montraient trop que les magiftrats l'avaient nommé malgré eux. On fait affez que tout prince veut être abfolu, & que toute république eft ingrate. Les Provinces-Unies, qui devaient à la maifon de Naffau la plus grande puiffance où jamais un petit état foit parvenu, purent rarement établir ce jufte milieu entre ce qu'ils devaient au fang de leurs libérateurs, & ce qu'ils devaient à leur liberté.

1er mai. Création d'un ftathouder dans les Provinces-Unies.

Louis XIV en 1672, Louis XV en 1747, ont créé deux ftathouders par la terreur; & le peuple hollandais a rétabli deux fois ce ftathoudérat, que la magiftrature voulait détruire.

Les régens avaient laissé, autant qu'ils l'avaient pu, le prince Henri Frison d'Orange dans l'éloignement des affaires, & même quand la province de Gueldre le choisit pour son stathouder, en 1722, quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer seulement une garnison, ni donner l'ordre, les états de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une résolution qu'ils appelaient funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau stathouder commença par laisser d'abord la populace piller & démolir les maisons des receveurs, tous parens & créatures des bourgmestres ; & quand on eut attaqué ainsi les magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats.

Le prince, tranquille dans ces mouvemens, se fit donner la même autorité qu'avait eue le roi Guillaume, & assura mieux encore sa puissance à sa famille. Non-seulement le stathoudérat devint l'héritage de ses enfans mâles, mais de ses filles & de leur postérité ; car quelque temps après on passa en loi, qu'au défaut de la race masculine, une fille serait stathouder & capitaine général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par son mari ; & en cas de minorité, la veuve d'un stathouder doit avoir le titre de gouvernante, & nommer un prince pour faire les fonctions du stathoudérat.

Par cette révolution, les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte, moins restreinte à

beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède & de Pologne. Ainsi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé, & tout le contraire de ce que les nations avaient attendu arriva; mais l'entreprise, les succès & les malheurs du prince Charles-Edouard en Angleterre furent peut-être le plus singulier de ces évènemens qui étonnèrent l'Europe.

CHAPITRE XXIV.

Entreprise, victoires, défaites, malheurs déplorables du prince Charles-Edouard Stuart.

Le prince Charles-Edouard était fils de celui qu'on appelait le *prétendant*, ou le chevalier de Saint-George. On sait assez que son grand-père avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton de tant de rois & de tant d'infortunés consumait sa jeunesse auprès de son père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le desir d'exposer sa vie pour remonter au trône de ses pères. On l'avait appelé en France dès l'an 1742, & on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occasion favorable, pendant que la France s'épuisait d'hommes & d'argent en Allemagne, en Flandre & en Italie. Les vicissitudes de cette guerre universelle

ne permettaient plus qu'on pensât à lui : il était sacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de Tencin, qui avait acheté sa nomination au cardinalat de l'ex-roi son père, Tencin lui dit : « Que ne tentez-» vous de passer sur un vaisseau vers le nord de » l'Ecosse ? votre seule présence pourra vous former » un parti & une armée ; alors il faudra bien que la » France vous donne des secours ».

Ce conseil hardi, conforme au courage de Charles-Edouard, le détermina. Il ne fit confidence de son dessein qu'à sept officiers, les uns irlandais, les autres Ecossais, qui voulurent courir sa fortune. L'un d'eux s'adresse à un négociant de Nantes, nommé Walsh, d'une famille noble d'Irlande, attachée à la maison Stuart. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons sur laquelle le prince s'embarqua, le 12 juin 1745, n'ayant, pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, & quarante-huit mille francs. La frégate était escortée d'un vaisseau de roi de soixante-quatre canons, nommé *l'Elisabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en course. C'était alors l'usage que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs & aux négocians, qui payaient une somme au roi, & qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la course. Le ministre de la marine, & le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir.

Le 20 juin, *l'Elisabeth* & la frégate, voguant de conserve, rencontrèrent trois vaisseaux de guerre anglais qui escortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaisseaux, qui était de soixante & dix canons, se sépara du convoi pour aller combattre *l'Elisabeth*, & par un bonheur qui semblait présager des succès au prince Edouard, sa frégate ne fut point attaquée. *L'Elisabeth* & le vaisseau anglais engagèrent un combat violent (*), long & inutile. La frégate qui portait le petit-fils de Jacques II échappait, & faisait force de voiles vers l'Ecosse.

Le prince aborda d'abord dans une petite île presque déserte, au-delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Ecosse. Il débarque dans un petit canton, appelé le Moidart; quelques habitans auxquels il se déclara se jetèrent à ses genoux: mais que pouvons-nous faire, lui dirent-ils? nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. « Je cultiverai » cette terre avec vous, répondit le prince, je man» gerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je » vous apporte des armes ».

On peut juger si de tels sentimens & de tels discours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Ecosse. Ceux du nom de Mak-

(*) Du moins c'est ce qui m'a été assuré par l'un des chefs de l'entreprise.

donfall, de Lokil, les Camerone, les Frafers vinrent le trouver.

Ces tribus d'Ecoffe, qui font nommées *clans* dans la langue écoffaife, habitent un pays hériffé de montagnes & de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois îles des Orcades & les trente du Zetland font habitées par les mêmes peuples, qui vivent fous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'eft confervé chez eux feuls, comme on l'a dit au fujet du régiment des montagnards écoffais qui combattit à la bataille de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat & la pauvreté extrême les endurciffent aux plus grandes fatigues; ils dorment fur la terre, ils fouffrent la difette, ils font de longues marches au milieu des neiges & des glaces. Chaque clan était foumis à fon laird, c'eft-à-dire, fon feigneur, qui avait fur eux le droit de juridiction, droit qu'aucun feigneur ne pofsède en Angleterre; & ils font d'ordinaire du parti que ce laird a embraffé.

Cette ancienne anarchie, qu'on nomme le *droit féodal*, fubfiftait dans cette partie de la Grande-Bretagne ftérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans fans induftrie, fans aucune occupation qui leur affurât une vie douce, étaient toujours prêts à fe précipiter dans les entreprifes qui les flattaient de l'efpérance de quelque butin. Il n'en était pas ainfi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, & dans lequel on avait encouragé la culture des terres & les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur

repos

repos & à leurs possessions qu'à la maison des Stuart. Voilà pourquoi l'Irlande resta tranquille, & que l'Ecosse fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Ecosse à celui de l'Angleterre sous la reine Anne, plusieurs Ecossais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, & qui n'étaient pas attachés à la cour par des pensions, étaient secrètement dévoués à la maison des Stuart; & en général les habitans des parties septentrionales, plutôt subjugués qu'unis, supportaient impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un esclavage.

Les clans des seigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'Argile, d'Athol, de Queensburi, & d'autres, demeurèrent fidèles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent saisis de l'enthousiasme de leurs compatriotes, entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait son origine de leur pays, & qui excitait leur admiration & leur zèle.

Les sept hommes que le prince avait amenés avec lui, étaient le marquis de Tullibardine, frère du duc d'Athol, un Makdonall, Thomas Sheridan, Sullivan désigné maréchal des logis de l'armée qu'on n'avait pas; Kelli, Irlandais; & Strikland, Anglais.

On n'avait pas encore rassemblé trois cents hommes autour de sa personne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par Sullivan. A chaque moment la troupe grossissait, & le prince n'avait pas encore passé le bourg de Fenning, qu'il

se vit à la tête de quinze cents combattans, qu'il arma de fusils & de sabres dont il était pourvu.

Il envoya en France la frégate sur laquelle il était venu, & informa les rois de France & d'Espagne de son débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent & le traitèrent de frère; non qu'ils le reconnussent solennellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne, mais ils ne pouvaient, en lui écrivant, refuser ce titre à sa naissance & à son courage; ils lui envoyèrent à diverses reprises quelques secours d'argent, de munitions & d'armes. Il fallait que ces secours se dérobassent aux vaisseaux anglais qui croisaient à l'orient & à l'occident de l'Ecosse. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, & servaient à encourager le parti qui se fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi George alors était hors du royaume; il n'y avait pas six mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de Sinclair marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince: elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts Anglais prisonniers avec leurs officiers & leurs bagages.

Ce premier succès augmentait le courage & l'espérance, & attirait de tous côtés de nouveaux soldats. On marchait sans relâche. Le prince Edouard toujours à pied, à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, traverse le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perth-shire, s'empare

de Perth, ville confidérable dans l'Écosse. Ce fut là qu'il fut proclamé solennellement régent d'Angleterre, de France, d'Ecosse & d'Irlande, pour son père Jacques III. Ce titre de *régent de France*, que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Écosse, & qui ne pouvait se soutenir que par le secours du roi de France, était une suite de l'usage étonnant qui a prévalu, que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France; usage qui devrait être aboli, & qui ne l'est pas, parce que les hommes ne songent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importans & dangereux.

15 septemb. 1745.

Le duc de Perth, le lord George Murray arrivèrent alors à Perth, & firent serment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes; une compagnie entière d'un régiment écossais, au service de la cour, déserta pour se ranger sous ses drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un conseil de guerre: les avis se partageaient sur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Edimbourg, la capitale de l'Ecosse. Mais comment espérer de prendre Edimbourg avec si peu de monde & point de canon? Il avait des partisans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui. « Il faut me montrer, dit-il, » pour les faire déclarer tous »: & sans perdre de temps, il marche à la capitale, il arrive; il s'empare de la porte. L'alarme est dans la ville; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage: les citoyens les plus riches transportent leurs effets

dans le château : le gouverneur Gueſt s'y retire avec quatre cents ſoldats de garniſon. Les magiſtrats ſe rendent à la porte dont Charles-Edouard était maître. Le prévôt d'Edimbourg, nommé Stuart, qu'on ſoupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en ſa préſence, & demanda d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à ſes genoux, lui répondit un habitant, & le reconnaître. Il fut auſſi-tôt proclamé dans la capitale.

Cependant on mettait dans Londres ſa tête à prix. Les ſeigneurs de la régence, pendant l'abſence du roi George, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres ſterling à celui qui le livrerait. Cette proſcription était une ſuite de l'acte du parlement fait la dix-ſeptième année du règne du roi, & d'autres actes du même parlement. La reine Anne elle-même avait été forcée de proſcrire ſon propre frère, à qui, dans les derniers temps, elle aurait voulu laiſſer ſa couronne, ſi elle n'avait conſulté que ſes ſentimens. Elle avait mis ſa tête à quatre mille livres, & le parlement la mit à quatre-vingt mille.

Si une telle proſcription eſt une maxime d'état, c'en eſt une bien difficile à concilier avec ces principes de modération que toutes les cours ſont gloire d'étaler. Le prince Charles-Edouard pouvait faire une proclamation pareille ; mais il crut fortifier ſa cauſe, & la rendre plus reſpectable, en oppoſant, quelques mois après, à ces proclamations ſanguinaires, des manifeſtes dans leſquels il défendait à ſes adhérens d'attenter à la perſonne du roi régnant, & d'aucun prince de la maiſon d'Hanovre.

D'ailleurs il ne ſongea qu'à profiter de cette première ardeur de ſa faction, qu'il ne fallait pas laiſſer ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Edimbourg, qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, & il ſe hâta de la donner. Il ſut que le général Cope s'avançait contre lui avec des troupes réglées, qu'on aſſemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en faiſait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il ſort d'Edimbourg ſans y laiſſer un ſeul ſoldat, & marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille : ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du prince n'était compoſée que de quelques chevaux de bagage. Il ne ſe donna ni le temps ni la peine de faire venir ſes canons de campagne. Il ſavait qu'il y en avait ſix dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit les ennemis à ſept milles d'Edimbourg, à Preſton-pans. A peine eſt-il arrivé qu'il range ſon armée en bataille. Le duc de Perth & le lord George Murray commandaient, l'un la gauche & l'autre la droite de l'armée, c'eſt-à-dire, chacun environ ſept ou huit cents hommes. Charles-Edouard était ſi rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient ſe retirer, & il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat, ſuivi d'environ deux mille cinq cents hommes ſeulement, ne pouvant avoir ni ſeconde ligne, ni corps de réſerve. Il tire ſon épée, & jetant le fourreau loin de lui ;

« Mes amis, dit-il, je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous serez libres & heureux ». Il était arrivé sur le champ de bataille presque aussi-tôt que l'ennemi : il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie. Toute sa troupe marche rapidement aux Anglais sans garder de rang, ayant des cornemuses pour trompettes ; ils tirent à vingt pas ; ils jettent aussi-tôt leurs fusils, mettent d'une main leurs boucliers sur leur tête ; & se précipitant entre les hommes & les chevaux, ils tuent les che-
2 oct. 1745. vaux à coups de poignards, & attaquent les hommes le sabre à la main. Tout ce qui est nouveau & inattendu saisit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais : la force du corps, qui n'est aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés sans résistance ; on en tua huit cent ; le reste fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué, & ce fut là même qu'en en fit quatorze cents prisonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur ; il se fit une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le général Cope fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui ; on l'accusa devant une cour martiale de n'avoir pas pris assez de mesures ; mais il fut justifié, & il demeura constant que les véritables raisons qui avaient décidé de la bataille, étaient la présence d'un prince qui inspirait à son parti une confiance audacieuse, & sur-tout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'est un avantage qui réussit presque toujours les premières

fois, & que peut-être ceux qui commandent les armées ne songent pas assez à se procurer.

Le prince Edouard, dans cette journée, ne perdit pas soixante hommes. Il ne fut embarrassé dans sa victoire que de ses prisonniers : leur nombre était presque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes ; ainsi ne pouvant garder ses prisonniers, il les renvoya sur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda seulement les blessés pour en avoir soin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partisans.

Peu de jours après cette victoire, un vaisseau français & un espagnol abordèrent heureusement sur les côtes, & y apportèrent de l'argent & de nouvelles espérances : il y avait sur ces vaisseaux des officiers irlandais qui, ayant servi en France & en Espagne, étaient capables de discipliner ses troupes. Le vaisseau français lui amena, le 11 octobre, au port de Mont-Ross, un envoyé (*) secret du roi de France, qui débarqua de l'argent & des armes. Le prince, retourné dans Edimbourg, vit bientôt après augmenter son armée jusqu'à près de six mille hommes. L'ordre s'introduisait dans ses troupes & dans ses affaires. Il avait une cour, des officiers, des secrétaires d'état. On lui fournissait de l'argent de plus de trente milles à la

(*) C'était un frère du marquis d'Argens, très-connu dans la littérature. Il fut depuis président au parlement d'Aix.

ronde. Nul ennemi ne paraiſſait ; mais il lui fallait le château d'Edimbourg, ſeule place véritablement forte qui puiſſe ſervir dans le beſoin de magaſin & de retraite, & tenir en reſpect la capitale. Le château d'Edimbourg eſt bâti ſur un roc eſcarpé : il a un large foſſé taillé dans le roc, & des murailles de douze pieds d'épaiſſeur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un ſiége régulier, & ſur-tout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il ſe vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant Gueſt un accord, par lequel la ville fournirait des vivres au château, & le château ne tirerait point ſur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ſes affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puiſqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'eſprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, & de venir bouleverſer la religion & les lois du pays. Il ne ceſſait de proteſter qu'il reſpecterait la religion & les lois, & que les anglicans & les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi George né luthérien. On ne voyait dans ſa cour aucun prêtre : il n'exigeait pas même que dans les paroiſſes on le nommât dans les prières, & il ſe contentait qu'on priât en général pour le roi & la famille royale ſans déſigner perſonne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte, le 11 ſeptembre, pour s'oppoſer aux progrès de la révolution ; la perte de la bataille de Preſton-pans l'alarma au point qu'il ne ſe crut pas aſſez fort pour réſiſter avec les milices anglaiſes. Pluſieurs ſeigneurs levaient des

régimens de milices à leurs dépens en sa faveur, & le parti Wigh sur-tout, qui est le dominant en Angleterre, prenait à cœur la conservation du gouvernement qu'il avait établi, & de la famille qu'il avait mise sur le trône ; mais si le prince Edouard recevait de nouveaux secours & avait de nouveaux succès, ces milices même pouvaient se tourner contre le roi George. Il exigea d'abord un nouveau serment des milices de la ville de Londres ; ce serment de fidélité portait ces propres mots : « J'abhorre, je déteste, je » rejette comme un sentiment impie cette damnable » doctrine, que des princes excommuniés par le pape » peuvent être déposés & assassinés par leurs sujets » ou quelqu'autre que ce soit », &c. Mais il ne s'agissait ni d'excommunication ni du pape dans cette affaire ; & quant à l'assassinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été solennellement proposé au prix de trente mille livres sterling. On ordonna, selon l'usage pratiqué dans les temps 14 septemb. de troubles, depuis Guillaume III, à tous les prêtres catholiques de sortir de Londres & de son territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne composaient qu'une petite partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince Edouard qui était réellement à redouter ; c'était l'intrépidité d'une armée victorieuse animée par des succès inespérés. Le roi George se crut obligé de faire revenir six mille hommes des troupes de Flandre, & d'en demander encore six mille aux Hollandais, suivant les traités faits avec la république.

Les Etats-Généraux lui envoyèrent précisément les mêmes troupes qui, par la capitulation de Tournai & de Dendermonde, ne devaient servir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun service, « pas même dans les places les plus éloignées » des frontières »; & les Etats justifiaient cette infraction, en disant que l'Angleterre n'était point place frontière. Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France; mais on alléguait que ce n'était pas contre des Français qu'elles allaient combattre. Elles ne devaient passer à aucun service étranger; & on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans un service étranger, puisqu'elles étaient aux ordres & à la solde des Etats-Généraux.

C'est par de telles distinctions qu'on éludait la capitulation qui semblait la plus précise, mais dans laquelle on n'avait pas spécifié un cas que personne n'avait prévu.

Quoiqu'il se passât alors d'autres grands évènemens, je suivrai celui de le révolution d'Angleterre, & l'ordre des matières sera préféré à l'ordre des temps qui n'en souffrira pas. Rien ne prouve mieux les alarmes que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on se servit pour rendre la personne de Charles-Edouard odieuse dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les évènemens rapportés dans les gazettes sous le gouvernement du roi George, à ceux qu'on supposait sous la domination d'un prince catholique.

» A présent, disait-on, nos gazettes nous apprennent, tantôt qu'on a porté à la banque les trésors enlevés aux vaisseaux français & espagnols, tantôt que nous avons rasé Porto-Bello, tantôt que nous avons pris Louisbourg, & que nous sommes maîtres du commerce. Voici ce que nos gazettes diront sous la domination du prétendant : Aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés de Londres, par des montagnards & par des moines. Plusieurs maisons ont été brûlées, & plusieurs citoyens massacrés.

» Le 4, la maison du Sud & la maison des Indes ont été changées en couvens.

» Le 20, on a mis en prison six membres du parlement.

» Le 26, on a cédé trois ports d'Angleterre aux Français.

» Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, & on a passé un nouvel acte pour brûler les hérétiques.

» Le 29, le père Poignardini, jésuite italien, a été nommé garde du sceau privé ».

Cependant on suspendait en effet, le 28 octobre, la loi *habeas corpus*. C'est une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, & comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire emprisonner aucun citoyen, sans qu'il soit interrogé dans les vingt-quatre heures, & relâché sous caution, jusqu'à ce que son procès lui soit fait : ou s'il a été arrêté injustement, le secrétaire d'état doit être condamné à lui payer chèrement chaque heure,

Loi *habeas corpus*.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du parlement, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans le conſentement de la chambre. Le parlement, dans les temps de rébellion, ſuſpend toujours ces lois par un acte particulier, pour un certain temps, & donne pouvoir au roi de s'aſſurer, pendant ce temps ſeulement, des perſonnes ſuſpectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât ſur lui la moindre priſe. Quelques-uns cependant étaient ſoupçonnés par la voix publique d'être jacobites, & il y avait des citoyens dans Londres qui étaient ſourdement de ce parti; mais aucun ne voulait haſarder ſa fortune & ſa vie ſur des eſpérances incertaines. La défiance & l'inquiétude tenaient en ſuſpens tous les eſprits; on craignait de ſe parler. C'eſt un crime en ce pays de boire à la ſanté d'un prince proſcrit qui diſpute la couronne, comme autrefois à Rome c'en était un, ſous un empereur régnant, d'avoir chez ſoi la ſtatue de ſon compétiteur. On buvait à Londres à la ſanté du roi & du prince, ce qui pouvait auſſi-bien ſignifier le roi Jacques & ſon fils, le prince Charles-Edouard, que le roi George & ſon fils aîné, le prince de Galles. Les partiſans ſecrets de la révolution ſe contentaient de faire imprimer des écrits tellement meſurés, que le parti pouvait aiſément les entendre, ſans que le gouvernement pût les condamner. On en diſtingua beaucoup de cette eſpèce; un entre autres par lequel on avertiſſait « qu'il y avait un jeune » homme de grande eſpérance qui était prêt à faire » une fortune conſidérable; qu'en peu de temps il

» s'était fait plus de vingt mille livres de rente, mais » qu'il avait besoin d'amis pour s'établir à Londres ». La liberté d'imprimer est un des priviléges dont les Anglais sont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le peuple & de le haranguer; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit visiter toutes les imprimeries; mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune sans un délit constaté, il les laissa subsister toutes.

La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le prince Edouard s'était avancé jusqu'à Carlile, & qu'il s'était rendu maître de la ville; que ses forces augmentaient, & qu'enfin il était à Derbi dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres: alors il eut pour la première fois des Anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du comté de Lancastre prirent parti dans son régiment de Manchester. La renommée, qui grossit tout, faisait son armée forte de trente mille hommes. On disait que tout le comté de Lancastre s'était déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres.

26 novemb. 1745.

CHAPITRE XXV.

Suite des aventures du prince Charles-Edouard; sa défaite, ses malheurs, & ceux de son parti.

Depuis le jour que le prince Edouard aborda en Écosse, ses partisans sollicitaient des secours de France; les sollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques Irlandais qui servaient dans les troupes françaises s'imaginèrent qu'une descente en Angleterre, vers Plymouth, serait praticable. Le trajet est court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaisseaux de guerre, dont l'équipement eût consumé trop de temps, & dont l'appareil seul eût averti les escadres anglaises de s'opposer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes & du canon pendant la nuit; qu'il ne fallait que des vaisseaux marchands & quelques corsaires pour une telle tentative; & ils assuraient que, dès qu'on serait débarqué, une partie de l'Angleterre se joindrait à l'armée de France, qui bientôt pourrait se réunir auprès de Londres avec les troupes du prince. Ils faisaient envisager enfin une révolution prompte & entière. Ils demandèrent pour chef de cette entreprise le duc de Richelieu qui, par le service rendu dans la journée de Fontenoi, & par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie & délicate. Ils pressèrent

tant, qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. Lalli, qui depuis fut lieutenant-général, & qui a péri d'une mort si tragique, était l'âme de l'entreprise. Le colonel Lalli. L'écrivain de cette histoire, qui travailla long-temps avec lui, peut assurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, & qu'il ne manqua à l'entreprise que la possibilité. On ne pouvait se mettre en mer vis-à-vis des escadres anglaises, & cette tentative fut regardée à Londres comme absurde.

On ne put faire passer au prince que quelques petits secours d'hommes & d'argent, par la mer germanique & par l'est de l'Ecosse. Le lord Drummond, frère du duc de Perth, officier au service de France, arriva heureusement avec quelques piquets & trois compagnies du régiment royal-écossais. Dès qu'il fut débarqué à Mont-Ross, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France secourir le prince de Galles, régent d'Ecosse, son allié, & faire la guerre au roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaises qui, par leur capitulation ne pouvaient servir contre le roi de France, furent obligées de se conformer à cette loi de la guerre, si long-temps éludée. On les fit repasser en Hollande, tandis que la ville de Londres faisait revenir six mille Hessois à leur place. Ce besoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant faisait répandre dans le nord & dans l'occident de l'Angleterre de nouveaux manifestes, par lesquels il invitait la nation à se joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les prisonniers de guerre comme on traiterait les

ſiens, & il renouvelait expreſſément à ſes partiſans la défenſe d'attenter à la perſonne du roi régnant, & à celle des princes de ſa maiſon. Ces proclamations, qui paraiſſaient ſi généreuſes dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une deſtinée que les maximes d'état peuvent ſeules juſtifier. Elles furent brûlées par la main du bourreau.

Il était plus important & plus néceſſaire de s'oppoſer à ſes progrès, que de faire brûler ſes manifeſtes. Les milices anglaiſes reprirent Edimbourg. Ces milices, répandues dans le comté de Lancaſtre, lui coupent les vivres; il faut qu'il retourne ſur ſes pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement ſous le drapeau par un paiement exact. Cependant il lui reſtait environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis étaient à ſix milles de lui, près des marais de Falkirck, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fuſſent près d'une fois plus forts que lui. On ſe battit de la même manière & avec la même impétuoſité qu'au combat de Preſton-pans. Ses Ecoſſais, ſecondés encore d'un violent orage qui donnait au viſage des Anglais, les mirent d'abord en déſordre; mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuoſité. Six piquets de troupes françaiſes les couvrirent, ſoutinrent le combat, & leur donnèrent le temps de ſe rallier. Le prince Edouard diſait toujours que s'il avait eu ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe ſerait rendu maître de toute l'Angleterre.

Nouvelle victoire du prince Edouard, à Falkirck.

28 janvier 1746.

Les

Les dragons anglais commencèrent la fuite, & toute l'armée anglaise suivit, sans que les généraux & les officiers pussent arrêter les soldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché & presque entouré de marais.

Le prince, demeuré maître du champ de bataille, prit à l'instant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obscurité leurs fusils, qu'ils avaient jetés dans l'action, suivant leur coutume. Le prince se met donc en marche avec eux pour livrer un second combat; il pénètre jusqu'au camp ennemi l'épée à la main; la terreur s'y répandit, & les troupes anglaises deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte, s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes & leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires faisaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ses intérêts. Le duc de Cumberland marchait en Ecosse; il arriva à Edimbourg le 10 février. Le prince Edouard fut obligé de lever le siége du château de Sterling. L'hiver était rude; les subsistances manquaient. Sa plus grande ressource était dans quelques partis qui erraient tantôt vers Invernefs, & tantôt vers Aberdeen, pour recueillir le peu de troupes & d'argent qu'on hasardait de lui faire passer de France. La plupart de ces vaisseaux étaient observés & pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de Fitz-James

abordèrent heureusement. Lorsque quelque petit vaisseau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie; les femmes couraient au-devant; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On faisait valoir les moindres secours comme des renforts considérables; mais l'armée du prince Edouard n'en était pas moins pressée par le duc de Cumberland. Elle était retirée dans Invernefs, & tout le pays n'était pas pour lui. Le duc de Cumberland passe enfin la rivière de Spey, & marche vers Invernefs; il fallut en venir à une bataille décisive.

23 avril 1746.

Le prince avait à-peu-près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirck. Le duc de Cumberland avait quinze bataillons & neuf escadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours nécessairement du côté des Anglais: ils avaient de la cavalerie & une artillerie bien servie, ce qui leur donnait une très-grande supériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards, qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer, aux yeux du duc de Cumberland, la honte de leurs défaites passées. Les deux armées furent en présence le 27 avril 1746, à deux heures après-midi dans un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était si redoutable. La bataille fut entièrement perdue, & le prince, légèrement blessé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre, en Allemagne, en Italie & en Flandre, des batailles de près de cent

Bataille décisive de Culloden, & victoire complète du duc de Cumberland.

mille hommes qui n'ont pas eu de grandes ſuites; mais à Culloden, une action entre onze mille hommes d'un côté, & ſept à huit mille de l'autre, décida du ſort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles; car c'eſt ainſi que leur malheur les a fait nommer en Ecoſſe même. On ne leur fit que trois cent vingt priſonniers. Tout s'enfuit du côté d'Invernefs, & y fut pourſuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de ſe jeter dans une rivière à trois milles d'Invernefs, & de la paſſer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes, au milieu deſquelles périſſaient cinq ou ſix cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, & il entendit leurs cris.

Il y avait pluſieurs femmes dans ſon armée, une entre autres, nommée madame de Séford, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle avait amenées; elle échappa à la pourſuite; quatre autres furent priſes. Tous les officiers français furent faits priſonniers de guerre, & celui qui faiſait la fonction de miniſtre de France auprès du prince Edouard, ſe rendit priſonnier dans Invernefs. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués & deux cent cinquante-neuf de bleſſés dans cette affaire déciſive.

Le duc de Cumberland fit diſtribuer cinq mille livres ſterling (environ cent quinze mille livres de France) aux ſoldats: c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres; il avait été fourni par quelques

citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette ſingularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus ; on les pourſuivit par-tout. Les ſimples ſoldats ſe retiraient aiſément dans leurs montagnes & dans leurs déſerts. Les officiers ſe ſauvaient avec plus de peine ; les uns étaient trahis & livrés, les autres ſe rendaient eux-mêmes, dans l'eſpérance du pardon. Le prince Edouard, Sullivan, Sheridan, & quelques-uns de ſes adhérens, ſe retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguſte, dont il fallut bientôt ſortir. A meſure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ſes amis. La diviſion ſe mettait parmi eux, & ils ſe reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs ; ils s'aigriſſaient dans leurs conteſtations ſur les partis qu'il fallait prendre ; pluſieurs ſe retirèrent, il ne lui reſta que Sheridan & Sullivan, qui l'avaient ſuivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours & cinq nuits, ſans preſque prendre un moment de repos, & manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivaient à la piſte. Tous les environs étaient remplis de ſoldats qui le cherchaient, & le prix mis à ſa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du ſort qu'il éprouvait étaient en tout ſemblables à celles où fut réduit ſon grand-oncle, Charles II, après la bataille de Vorceſter, auſſi funeſte que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple ſur la terre d'une ſuite de calamités auſſi ſingulières & auſſi horribles que celles qui avaient affligé toute ſa maiſon. Il était né dans l'exil, & il

n'en était forti que pour traîner, après des victoires, fes partifans fur l'échafaud, & pour errer dans des montagnes. Son père, chaffé au berceau, du palais des rois & de fa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au fupplice de fes partifans. Tout ce long amas d'infortunes uniques fe préfentait fans ceffe au cœur du prince, & il ne perdait pas l'efpérance. Il marchait à pied, fans appareil à fa bleffure, fans aucun fecours, à travers fes ennemis; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident feptentrional de l'Ecoffe.

La fortune fembla vouloir alors le confoler. Deux armateurs de Nantes faifaient voile vers cet endroit, & lui apportaient de l'argent, des hommes & des vivres : mais avant qu'ils abordaffent, les recherches continuelles qu'on faifait de fa perfonne, l'obligèrent de partir du feul endroit où il pouvait alors trouver fa sûreté; & à peine fut-il à quelques milles de ce port, qu'il apprit que ces deux vaiffeaux avaient abordé, & qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore fon infortune. Il fallait toujours fuir & fe cacher. Onel, un de fes partifans irlandais au fervice d'Efpagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite affurée dans une petite île voifine, nommée Stornai, la dernière qui eft au nord-oueft de l'Ecoffe. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur; ils arrivent dans cet afile; mais à peine font-ils fur le rivage, qu'ils apprennent qu'un détachement

de l'armée du duc de Cumberland est dans l'île. Le prince & ses amis furent obligés de passer la nuit dans un marais pour se dérober à une poursuite si opiniâtre. Ils hasardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, & de se remettre en mer sans provisions, & sans savoir quelle route tenir. À peine eurent-ils vogué deux milles, qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemis.

Il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre des rochers, sur le rivage d'une petite île déserte & presque inabordable. Ce qui en d'autres temps eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique ressource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, & attendirent dans ce désert que les vaisseaux anglais fussent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de désastres. Il ne restait au prince, à ses amis & aux matelots, qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir leur vie malheureuse. On trouva par hasard quelques poissons secs que des pêcheurs, poussés par la tempête, avaient laissés sur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaisseaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même île de Wist, où il était venu prendre terre, lorsqu'il arriva de France. Il y trouve un peu de secours & de repos; mais cette légère consolation ne dura guère. Des milices du duc de Cumberland arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel asile. La mort ou la captivité paraissait inévitable.

Le prince avec ses deux compagnons se cacha trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encore

trop heureux de ſe reïmbarquer, & de fuir dans une autre île déſerte, où il reſta huit jours avec quelques proviſions d'eau-de-vie, de pain d'orge & de poiſſon ſalé. On ne pouvait ſortir de ce déſert & regagner l'Ecoſſe qu'en riſquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage; mais il fallait ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils ſe remettent donc en mer, & ils abordent pendant la nuit. Ils erraient ſur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'uſage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiſelle à cheval, ſuivie d'un jeune domeſtique. Ils haſardèrent de lui parler. Cette demoiſelle était de la maiſon de Makdonall, attachée aux Stuart. Le prince, qui l'avait vue dans le temps de ſes ſuccès, la reconnut, & s'en fit reconnaître. Elle ſe jeta à ſes pieds: le prince, ſes amis & elle fondaient en larmes, & les pleurs que mademoiſelle de Makdonall verſait dans cette entrevue ſi ſingulière & ſi touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas ſans riſquer d'être pris. Elle conſeilla au prince de ſe cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard connu d'elle & affidé; & elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque perſonne sûre qui ſe chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ſes fidèles compagnons. Le payſan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans

de l'eau; mais ils perdirent toute espérance, lorsque ayant passé deux jours dans ce lieu affreux, personne ne vint à leur secours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne restait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaiblissait le prince; son corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, ce qu'il avait souffert, & tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puisse éprouver; mais il n'était pas au bout.

Mademoiselle de Makdonall envoie enfin un exprès dans la caverne; & cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent est impossible; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbécula, & s'y réfugier dans la maison d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique; que mademoiselle de Makdonall s'y trouvera, & que là on verra les arrangemens qu'on pourra prendre pour leur sûreté. La même barque qui les avait portés au continent, les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maison de ce gentilhomme. Mademoiselle de Makdonall s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver. Mais ils sont à peine arrivés dans l'île, qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un asile, avait été enlevé la nuit avec toute sa famille. Le prince & ses amis se cachent encore dans des marais. Onel enfin va à la découverte. Il rencontra mademoiselle de Makdonall dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait sauver le prince en lui donnant des habits de servante qu'elle

avait apportés avec elle, mais qu'elle ne pouvait sauver que lui, qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à préférer son salut au leur. Ils se séparèrent en pleurant. Charles-Edouard prit des habits de servante, & suivit, sous le nom de Betti, mademoiselle Makdonall. Les dangers ne cessèrent pas, malgré ce déguisement. Cette demoiselle & le prince déguisé se réfugièrent d'abord dans l'île de Skie, à l'occident de l'Ecosse.

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme, lorsque cette maison est tout-à-coup investie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu; mais bientôt après on sut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de mademoiselle de Makdonall, & s'abandonner seul à sa destinée. Il marcha dix milles, suivi d'un simple batelier. Enfin, pressé de la faim, & prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison, dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. « Le fils de votre roi, » lui dit-il, vient vous demander du pain & un habit. » Je sais que vous êtes mon ennemi; mais je vous » crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma con- » fiance & de mon malheur. Prenez les misérables » vêtemens qui me couvrent, gardez-les; vous pour- » rez me les apporter un jour dans le palais des rois » de la Grande-Bretagne ». Le gentilhomme auquel il s'adressait fut touché, comme il devait l'être. Il s'empressa de le secourir, autant que la pauvreté

de ce pays peut le permettre, & lui garda le secret.

De cette île il regagna encore l'Ecosse, & se rendit dans la tribu de Morar, qui lui était affectionnée; il erra ensuite dans le Lockaber, dans le Badenok. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiselle de Makdonall, sa bienfaitrice, & presque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liste de tous ses partisans condamnés par contumace. C'est ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'atteinder*. Il était toujours en danger lui-même; & les seules nouvelles qui lui venaient étaient celles de la prison de ses serviteurs dont on préparait la mort.

Le bruit se répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ses ennemis. Ses agens de Versailles effrayés, supplièrent le roi de permettre qu'au moins on fît écrire en sa faveur. Il y avait en France plusieurs prisonniers de guerre anglais; & les partisans du prétendant s'imaginèrent que cette considération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, & prévenir l'effusion du sang qu'on s'attendait à voir verser sur les échafauds. Le marquis d'Argenson, alors ministre des affaires étrangères, & frère du secrétaire de la guerre, s'adressa à l'ambassadeur des Provinces-Unies, M. Van-Hoëy, comme à un médiateur. Ces deux ministres se ressemblaient en un point qui les rendait différens de presque tous les hommes d'état; c'est qu'ils mettaient toujours de la franchise & de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique.

L'ambassadeur Van-Hoëy écrivit donc une longue lettre au duc de Neucastle, secrétaire d'état d'Angleterre. « Puissiez-vous, lui disait-il, bannir cet art » pernicieux que la discorde a enfanté pour exciter » les hommes à se détruire mutuellement : misérable » politique qui substitue la vengeance, la haine, la » méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire » des rois & du salut des peuples ».

Cette exhortation semblait être, pour la substance & pour les expressions, d'un autre temps que le nôtre : on la qualifia d'*homélie* : elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ses plaintes aux Etats-Généraux de ce que leur ambassadeur avait osé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi, sur la conduite qu'il avait à tenir envers des sujets rebelles. Le duc de Neucastle écrivit que c'était un procédé inoui. Les Etats-Généraux réprimandèrent vivement leur ambassadeur, & lui ordonnèrent de faire excuse au duc de Neucastle, & de réparer sa faute. L'ambassadeur, convaincu qu'il n'en avait point fait, obéit, & écrivit que « s'il avait » manqué, c'était un malheur inséparable de la con» dition humaine ». Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le ministère anglais & les Etats-Généraux devaient savoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Ecossais : ils devaient savoir que quand Louis XIII eut pris la Rochelle, secourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre, Jacques I, ce roi envoya le chevalier Montaigu au roi de France,

pour le prier de faire grace aux Rochelois rebelles ; & Louis XIII eut égard à cette prière. Le ministère anglais n'eut pas la même clémence.

Il commença par tâcher de rendre le prince Charles-Edouard méprisable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince ; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies sanglantes qui suivirent. . . . .

On commença, le 10 auguste 1746, par exécuter dix-sept officiers. Le plus considérable était le colonel du régiment de Manchester, nommé Tounley ; il fut traîné, avec huit officiers, sur la claie au lieu du supplice, dans la plaine de Kennengton, près de Londres ; & après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, & on mit leurs membres en quartiers. Ce supplice est un reste d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils respiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution que quand ils sont étranglés. Leur mort est moins cruelle, & l'appareil sanguinaire qu'on y ajoute, sert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne protestât, avant de mourir, qu'il périssait pour une juste cause, & qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écossais furent condamnés à perdre la tête. . . . . .

On ſait qu'en Angleterre les lois ne conſidèrent comme nobles que les lords, c'eſt-à-dire, les pairs. Ils ſont jugés, pour crime de haute trahiſon, d'une autre manière que le reſte de la nation. On choiſit, pour préſider à leur jugement, un pair à qui on donne le titre de *grand-ſtuard* du royaume. Ce nom répond à-peu-près à celui de grand ſénéchal. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ſes ordres. Il les convoque dans la grand'ſalle de Weſtminſter par des lettres ſcellées de ſon ſceau, & écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les ſéances ſe tiennent avec grand appareil; il s'aſſied ſous un dais; le clerc de la couronne délivre ſa commiſſion à un roi d'armes, qui la lui préſente à genoux: ſix maſſiers l'accompagnent toujours, & ſont aux portières de ſon carroſſe quand il ſe rend à la ſalle & quand il en ſort, & il a cent guinées par jour pendant l'inſtruction du procès. Quand les pairs accuſés ſont amenés devant lui & devant les pairs, leurs juges, un ſergent d'armes crie trois fois *oyez*, en ancienne langue françaiſe. Un huiſſier porte devant l'accuſé une hache dont le tranchant eſt tourné vers le grand-ſtuard; & quand l'arrêt de mort eſt prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena 12 auguſte 1746. à Weſtminſter les trois lords Balmerino, Kilmarnock, Cromarty. Le chancelier faiſait les fonctions de ſtuard: ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, & condamnés à être pendus & écartelés, ſelon la loi. Le grand-ſtuard, qui leur pro-

nonça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de sa couronne, changeait ce supplice en celui de perdre la tête. L'épouse du lord Cromarty, qui avait huit enfans, & qui était enceinte du neuvième, alla avec toute sa famille se jeter aux pieds du roi, & obtint la grace de son mari.

29 auguste. Les deux autres furent exécutés. Kilmarnock, monté sur l'échafaud, sembla témoigner du repentir. Balmerino y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme, sous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié, selon l'usage, vive le roi George! Balmerino répondit hautement, vivent le roi Jacques & son digne fils! Il brava la mort comme il avait bravé ses juges.

On voyait presque tous les jours des exécutions; on remplissait les prisons d'accusés. Un secrétaire du prince Edouard, nommé Murray, racheta sa vie en découvrant au gouvernement des secrets qui firent connaitre au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres & dans les provinces un parti caché, & que ce parti avait fourni d'assez grandes sommes d'argent. Mais, soit que ces aveux ne fussent pas assez circonstanciés, soit plutôt que le gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuses, on se contenta de poursuivre ceux qui avaient une part évidente à la rebellion. Dix furent exécutés à Yorck, dix à Carlîle, quarante-sept à Londres: au mois de novembre, on fit tirer au sort des soldats & des bas-officiers, dont le vingtième subit

la mort, & le reſte fut tranſporté dans les colonies. On fit mourir encore, au même mois, ſoixante & dix perſonnes à Penrith, à Brumpton & à Yorck, dix à Carlîle, neuf à Londres. Un prêtre anglican, qui avait eu l'imprudence de demander au prince Edouard l'évêché de Carlîle, tandis que ce prince était en poſſeſſion de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux : il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi Jacques, & il pria DIEU pour tous ceux qui périſſaient comme lui dans cette querelle.

Celui dont le ſort parut le plus à plaindre, fut le lord Devenwater. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres, en 1715, pour avoir combattu dans la même cauſe ; ce fut lui qui voulut que ſon fils, encore enfant, montât ſur l'échafaud, & qui lui dit : « Soyez couvert de mon ſang, & apprenez à mourir » pour vos rois ». Son frère puîné qui, s'étant échappé alors, alla ſervir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de ſon frère aîné. Il repaſſa en Angleterre, dès qu'il ſut qu'il pouvait être utile au prince Edouard ; mais le vaiſſeau ſur lequel il s'était embarqué avec ſon fils & pluſieurs officiers, des armes & de l'argent, fut pris par les Anglais. Il ſubit la même mort que ſon frère, & avec la même fermeté, en diſant que le roi de France aurait ſoin de ſon fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né ſujet du roi d'Angleterre, fut relâché, & revint en France, où le roi exécuta en effet ce que ſon père s'était promis, en lui donnant une penſion à lui & à ſa ſœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau, fut le lord Lovat, âgé de quatre-vingts ans ; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jeté les fondemens dès l'anné 1740 ; les principaux mécontens s'étaient assemblés secrètement chez lui ; il devait faire soulever les clans, en 1743, lorsque le prince Charles-Edouard s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud : mais il mourut avec autant de grandeur d'ame qu'il avait mis dans sa conduite de finesse & d'art : il prononça tout haut ce vers d'Horace avant de recevoir le coup :

Dulce & decorum est pro patriâ mori.

Ce qu'il y eut de plus étrange, & ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford, nommé Painter, dévoué au parti jacobite, & enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point Lovat ; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration, & le regardait comme un homme respectable & nécessaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du passé des précautions pour l'avenir ; il établit un corps de milice subsistant vers les frontières d'Ecosse. On dépouilla tous les seigneurs écossais de leur droit de juridiction

juridiction qui leur attachait leurs tribus : & les chefs qui étaient demeurés fidèles, furent indemnisés par des pensions & par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du prince Edouard, on avait fait partir, dès le mois de juin, deux petites frégates, qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Ecosse, où ce prince était descendu quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays & dans plusieurs îles voisines de la côte du Lockaber. Enfin, le 29 septembre, le prince arriva, par des chemins détournés, & au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, & ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du séjour, ni du départ de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une escadre anglaise. On retourna alors en haute mer, & on revint ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaise s'y trouve encore; on hasarda de passer à travers les vaisseaux ennemis; & enfin le prince, après tant de malheurs & de dangers, arriva, le 10 octobre 1746, au port de Saint-Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps

où la discipline militaire, l'artillerie, & sur-tout l'argent décident de tout à la longue.

Pendant que le prince Edouard avait erré dans les montagnes & dans les îles d'Ecosse, & que les échafauds étaient dressés de tous côtés pour ses partisans, son vainqueur, le duc de Cumberland, avait été reçu à Londres en triomphe; le parlement lui assigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'est-à-dire, environ cinq cent cinquante mille livres, monnaie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaise fait elle-même ce que font ailleurs les souverains.

Le prince Edouard ne fut pas alors au terme de ses calamités; car étant réfugié en France, & se voyant obligé à la fin d'en sortir pour satisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, son courage, aigri par tant de secousses, ne voulut pas plier sous la nécessité. Il résista aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole de ne le pas abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne. Il fut arrêté, garrotté, mis en prison, conduit hors de France; ce fut-là le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles-Edouard, depuis ce temps, se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés, qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince & sur ses ancêtres (*).

(*) Toutes ces particularités furent écrites en 1748, sous la dictée d'un homme qui avait accompagné long-temps

CHAPITRE XXVI.

Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propose, gagne la bataille de Lawfelt. On prend d'assaut Berg-op-zoom. Les Russes marchent enfin au secours des alliés.

LORSQUE cette fatale scène tendait à sa catastrophe en Angleterre, Louis XV achevait ses conquêtes. Malheureux alors par-tout où il n'était pas, victorieux par-tout où il était avec le maréchal de Saxe, il proposait toujours une pacification nécessaire à tous les partis qui n'avaient plus de prétexte pour se détruire. L'intérêt du nouveau stathouder ne paraissait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il fallait affermir, & qui n'était encore soutenue d'aucun subside réglé : mais l'animosité contre la cour de France allait si loin, les anciennes défiances étaient si invétérées, qu'un député des Etats, en représentant le stathouder aux Etats-Généraux, le jour de l'installation, avait dit dans son discours « que la république avait besoin d'un chef

le prince Edouard dans ses prospérités & dans ses infortunes. L'histoire de ce prince entrait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré, & vendu une partie du manuscrit.

« contre un voiſin ambitieux & perfide, qui ſe jouait » de la foi des traités ». Paroles étranges, pendant qu'on traitait encore, & dont Louis XV ne ſe vengea qu'en n'abuſant point de ſes victoires, ce qui doit paraître encore plus ſurprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les eſprits par la cour de Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller Marie-Thérèſe de l'héritage de ſes pères, malgré la foi des traités : on s'en repentait, mais les alliés n'étaient pas ſatisfaits d'un repentir. La cour de Londres, pendant les conférences de Bréda, remuait l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à Louis XV.

Enfin le miniſtère de George II fit paraître dans le fond du nord un ſecours formidable. L'impératrice des Ruſſes, Eliſabeth Pétrowna, fille du czar Pierre, fit marcher cinquante mille hommes en Livonie, & promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait ſe porter par-tout où voudrait le roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres ſterling ſeulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille Hanovriens qui ſervaient dans l'armée anglaiſe. Ce traité, entamé long-temps auparavant, ne put être conclu que le mois de juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un ſi grand ſecours venu de ſi loin ; & rien ne prouvait mieux que le czar Pierre-le-grand, en changeant tout dans ſes vaſtes états, avait préparé de grands changemens dans l'Europe. Mais pendant qu'on ſoulevait ainſi les extrémités de la terre, le roi de France avançait ſes con-

quêtes : la Flandre hollandaiſe fut priſe auſſi rapidement que les autres places l'avaient été; le grand objet du maréchal de Saxe était toujours de prendre Maſtricht. Ce n'eſt pas une de ces places qu'on puiſſe prendre aiſément après des victoires, comme preſque toutes les villes d'Italie. Après la priſe de Maſtricht on allait à Nimègue, & il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un Ruſſe eût pu paraître pour les ſecourir; mais on ne pouvait aſſiéger Maſtricht qu'en donnant une grande bataille, & en la gagnant complètement.

Le roi était à la tête de ſon armée, & les alliés étaient campés entre lui & la ville. Le duc de Cumberland les commandait encore. Le maréchal Bathiani conduiſait les Autrichiens; le prince de Valdeck, les Hollandais.

Le roi voulut la bataille, le maréchal de Saxe la prépara; l'évènement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, & les alliés ne furent pas mis dans une déroute aſſez complète, pour que le grand objet du ſiége de Maſtricht pût être rempli. Ils ſe retirèrent ſous cette ville après avoir été vaincus, & laiſsèrent à Louis XV, avec la gloire d'une ſeconde victoire, l'entière liberté de toutes ſes opérations dans le Brabant hollandais. Les Anglais furent encore dans cette bataille ceux qui firent la plus brave réſiſtance. Le maréchal de Saxe chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le comte de Bavière, frère naturel de l'empereur Charles VII; le marquis de Froulai, maréchal

Bataille de Lawfelt gagnée par le roi de France & le maréchal de Saxe. 2 juillet. 1747.

de camp, jeune homme qui donnait les plus grandes espérances; le colonel Dillon, nom célèbre dans les troupes irlandaises; le brigadier d'Erlach, excellent officier; le marquis d'Autichamp, le comte d'Aubeterre, frère de celui qui avait été tué au siége de Bruxelles : le nombre des morts fut considérable. Le marquis de Bonac, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ses ambassades, y perdit une jambe; le jeune marquis de Ségur eut un bras emporté : il avait été long-temps sur le point de mourir des blessures qu'il avait reçues auparavant; & à peine était-il guéri, que ce nouveau coup le mit encore en danger de mort. Le roi dit au comte de Ségur, son père : « Votre fils méritait d'être in» vulnérable ». La perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Cinq à six mille hommes tués ou blessés de part & d'autre, signalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le discours qu'il tint au général Ligonier, qu'on lui amena prisonnier: « Ne vaudrait-il pas mieux, lui dit-il, songer sé» rieusement à la paix que de faire périr tant de braves » gens ? »

Paroles mémorables du roi de France au général Ligonier, son prisonnier, & né son sujet.

Cet officier général des troupes anglaises était né son sujet; il le fit manger à sa table : & des Ecossais, officiers au service de France, avaient péri par le dernier supplice en Angleterre, dans l'infortune du prince Charles-Edouard.

En vain à chaque victoire, à chaque conquête, Louis XV offrait toujours la paix, il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient sur le secours des Russes,

ſur des ſuccès en Italie, ſur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées, ſur les cercles de l'Empire, ſur la ſupériorité des flottes anglaiſes, qui menaçaient toujours les poſſeſſions de la France en Amérique & en Aſie.

Il fallait à Louis XV un fruit de la victoire : on mit le ſiége devant Berg-op-zoom, place réputée imprenable, moins par l'art de Cohorn qui l'avait fortifiée, que par un bras de mer formé par l'Eſcaut derrière la ville. Outre ces défenſes, outre une nombreuſe garniſon, il y avait des lignes auprès des fortifications, & dans ces lignes un corps de troupes qui pouvait à tout moment ſecourir la place.

De tous les ſiéges qu'on a jamais faits, celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de Lovendhal, qui avait déjà pris une partie du Brabant hollandais. Ce général, né en Danemarck, avait ſervi l'empire de Ruſſie. Il s'était ſignalé aux aſſauts d'Oczakow, quand les Ruſſes forcèrent les janiſſaires dans cette ville. Il parlait preſque toutes les langues de l'Europe, connaiſſait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre : & il avait enfin donné la préférence à la France, où l'amitié du maréchal de Saxe le fit recevoir en qualité de lieutenant-général.

Les alliés & les Français, les aſſiégés & les aſſiégeans même, crurent que l'entrepriſe échouerait. Lovendhal fut preſque le ſeul qui compta ſur le ſuccès. Tout fut mis en œuvre par les alliés, garniſon renforcée, ſecours de proviſions & de toute eſpèce

par l'Escaut, artillerie bien servie, sorties des assiégés, attaques faites par un corps considérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en plusieurs endroits. Les maladies des assiégeans, campés dans un terrain mal-sain, secondaient encore la résistance de la ville. Ces maladies contagieuses mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de servir; mais ils furent aisément remplacés. Enfin, après trois semaines de tranchée ouverte, le comte de Lovendhal fit voir qu'il y avait des occasions où il faut s'élever au-dessus des règles de l'art. Les brèches n'étaient pas encore praticables. Il y avait trois ouvrages fortement endommagés, le ravelin d'Edem & deux bastions, dont l'un s'appelait la Pucelle, & l'autre Cohorn. Le général résolut de donner l'assaut à la fois à ces trois endroits, & d'emporter la ville.

Berg-op zoom prise d'assaut. 17 septemb. 1747.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux, & quelquefois des maîtres dans la discipline militaire; ils n'en ont point dans ces coups de main & dans ces entreprises rapides, où l'impétuosité, l'agilité, l'ardeur, renversent en un moment les obstacles. Les troupes commandées en silence, tout étant prêt, au milieu de la nuit, les assiégés se croyant en sûreté, on descend dans le fossé; on court aux trois brèches; douze grenadiers seulement se rendent maîtres du fort d'Edem, tuent ce qui veut se défendre, font mettre bas les armes au reste épouvanté. Les bastions la Pucelle & Cohorn sont assaillis & emportés avec la même vivacité; les troupes montent en foule. On emporte tout, on pousse aux remparts, on s'y forme; on entre

dans la ville, la baïonnette au bout du fusil : le marquis de Lujac se saisit de la porte du port ; le commandant de la forteresse de ce port se rend à lui à discrétion : tous les autres forts se rendent de même. Le vieux baron de Cromstrom, qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes ; le prince de Hesse-Philipstadt veut faire quelque résistance dans les rues avec deux régimens, l'un écossais, l'autre suisse ; ils sont taillés en pièces ; le reste de la garnison fuit vers ces lignes qui devaient la protéger ; ils y portent l'épouvante, tout fuit ; les armes ; les provisions, le bagage, tout est abandonné ; la ville est en pillage au soldat vainqueur. On s'y saisit, au nom du roi, de dix-sept grandes barques chargées, dans le port, de munitions de toute espèce, & de rafraîchissemens que les villes de Hollande envoyaient aux assiégés. Il y avait sur les coffres, en gros caractères : *A l'invincible garnison de Berg-op-zoom*. Le roi, en apprenant cette nouvelle, fit le comte de Lovendhal maréchal de France. La surprise fut grande à Londres, la consternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de succès, il était encore très-difficile de faire la conquête de Mastricht. On réserva cette entreprise pour l'année suivante, 1748. *La paix est dans Mastricht*, disait le maréchal de Saxe.

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce siége important. Il fallait faire la même chose à-peu-près que lorsqu'on avait assiégé Namur, s'ouvrir & s'assurer tous les passages, forcer une armée entière

à se retirer, & la mettre dans l'impuissance d'agir. Ce fut la plus savante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entreprise, sans donner le change aux ennemis. Il était à la fois nécessaire de les tromper & de laisser ignorer son secret à ses propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées, que chaque marche abusât l'ennemi, & que toutes réussissent à point nommé. MM. de Crémille & de Beauteville, qui connaissaient un projet formé, l'année précédente, pour surprendre quelques quartiers, proposèrent au maréchal de Saxe de s'en servir pour l'envahissement de Mastricht. A peine avaient-ils commencé de lui en tracer le plan, que le maréchal le saisit, & l'acheva.

5 avril 1748. On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-op-zoom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, & semble tourner le dos à Mastricht. Une autre division marche en même temps à Tirlemont, sur le chemin de Liége; une autre est à Tongres, une autre menace Luxembourg, & toutes enfin marchent vers Mastricht, à droite & à gauche de la Meuse.

Les alliés, séparés en plusieurs corps, ne voient le dessein du maréchal que quand il n'est plus temps de s'y opposer. La ville se trouve investie des deux côtés de la rivière; nul secours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingt mille hommes, sont à Mazeick, à Ruremonde. Le duc de Cumberland ne peut plus qu'être témoin de la prise de Mastricht.

Pour arrêter cette ſupériorité conſtante des Français, les Autrichiens, les Anglais & les Hollandais, attendaient trente-cinq mille Ruſſes, au lieu de cinquante mille, ſur leſquels ils avaient d'abord compté. Ce ſecours, venu de ſi loin, arrivait enfin. Les Ruſſes étaient déjà dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande diſcipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un ſimple manteau, & ſouvent ſur la neige. La plus ſauvage nourriture leur ſuffiſait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée; ce qui pouvait rendre ce ſecours plus important, c'eſt que les Ruſſes ne déſertent jamais. Leur religion, différente de toutes les communions latines, leur langue qui n'a aucun rapport avec les autres, leur averſion pour les étrangers, rendent inconnue parmi eux la déſertion qui eſt ſi fréquente ailleurs. Enfin c'était cette même nation qui avait vaincu les Turcs & les Suédois; mais les ſoldats ruſſes, devenus ſi bons, manquaient alors d'officiers. Les nationaux ſavaient obéir, mais leurs capitaines ne ſavaient pas commander; & ils n'avaient plus ni un Munick, ni un Laſci, ni un Keith, ni un Lovendhal à leur tête.

Tandis que le maréchal de Saxe aſſiégeait Maſtricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement. On allait recommencer vivement la guerre en Italie, & les Anglais avaient attaqué les poſſeſſions de la France en Amérique & en Aſie. Il faut voir les grandes choſes qu'ils faiſaient alors avec peu de moyens, dans l'ancien & le nouveau monde.

CHAPITRE XXVII.

Voyage de l'amiral Anſon autour du globe.

LA France ni l'Eſpagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre que cette ſecouſſe donnée à l'Europe ne ſe faſſe ſentir aux extrémités du monde. Si l'induſtrie & l'audace de nos nations modernes ont un avantage ſur le reſte de la terre & ſur toute l'antiquité, c'eſt par nos expéditions maritimes. On n'eſt pas aſſez étonné peut-être de voir ſortir des ports de quelques petites provinces, inconnues autrefois aux anciennes nations civiliſées, des flottes dont un ſeul vaiſſeau eût détruit tous les navires des anciens Grecs & des Romains. D'un côté, ces flottes vont au-delà du Gange ſe livrer des combats à la vue des plus puiſſans empires, ſpectateurs tranquilles d'un art & d'une fureur qui n'ont point encore paſſé juſqu'à eux. De l'autre, elles vont au-delà de l'Amérique ſe diſputer des eſclaves dans un nouveau monde.

Rarement le ſuccès eſt-il proportionné à ces entrepriſes, non-ſeulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obſtacles, mais parce qu'on n'emploie preſque jamais d'aſſez grands moyens.

L'expédition de l'amiral Anſon eſt une preuve de ce que peut un homme intelligent & ferme, malgré la faibleſſe des préparatifs & la grandeur des dangers.

On ſe ſouvient que quand l'Angleterre déclara la

guerre à l'Espagne, en 1739, le ministère de Londres envoya l'amiral Vernon vers le Mexique, qu'il y détruisit Porto-Bello, & qu'il manqua Carthagène. On destinait dans le même temps George Anson à faire une irruption dans le Pérou, par la mer du Sud, afin de ruiner, si on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaste empire que l'Espagne a conquis dans cette partie du monde. On fit Anson commodore, c'est-à-dire, chef d'escadre; on lui donna cinq vaisseaux, une espèce de petite frégate de huit canons, portant environ cent hommes, & deux navires chargés de provisions & de marchandises; ces deux navires étaient destinés à faire le commerce à la faveur de cette entreprise, car c'est le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'escadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi lesquels il y avait de vieux invalides & deux cents jeunes gens de recrue; c'était trop peu de forces, & on les fit encore partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer qu'à la fin de septembre 1740. Il prend sa route par l'île de Madère, qui appartient au Portugal; il s'avance aux îles du Cap-verd, & range les côtes du Brésil. On se reposa dans une petite île nommée Sainte-Catherine, couverte en tout temps de verdure & de fruits, à vingt-sept degrés de latitude australe; & après avoir ensuite côtoyé le pays froid & inculte des Patagons, sur lequel on a débité tant de fables, le commodore entra, sur la fin de février 1741, dans le détroit de le Maire; ce qui fait plus de cent degrés de latitude franchis en moins de cinq

mois. La petite chaloupe de huit canons, nommée *le Tryal, l'Epreuve*, fut le premier navire de cette eſpèce qui oſa doubler la cap Horn. Elle s'empara depuis, dans la mer du Sud, d'un bâtiment eſpagnol de ſix cents tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique.

Cependant en doublant le cap Horn, après avoir paſſé le détroit de le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaiſſeaux d'Anſon, & les diſperſent. Un ſcorbut d'une nature affreuſe fait périr la moitié de l'équipage; le ſeul vaiſſeau du commodore aborde dans l'île déſerte de Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du capricorne.

Un lecteur raiſonnable, qui voit avec quelque horreur ces ſoins prodigieux que prennent les hommes pour ſe rendre malheureux, eux & leurs ſemblables, apprendra peut-être avec ſatisfaction que George Anſon, trouvant dans cette île déſerte le climat le plus doux & le terrain le plus fertile, y ſema des légumes & des fruits dont il avait apporté les ſemences & les noyaux, & qui bientôt couvrirent l'île entière. Des Eſpagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été depuis priſonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'Anſon qui eût pu réparer par cette attention généreuſe le mal que fait la guerre; & ils le remercièrent comme leur bienfaiteur.

On trouva ſur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles ſe battent entre eux pour les femelles;

& on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres qui avaient les oreilles coupées, & qui par-là servirent de preuve aux aventures d'un Anglais, nommé Shelkirck, qui, abandonné dans cette île, y avait vécu seul plusieurs années. Qu'il soit permis d'adoucir par ces petites circonstances la tristesse d'une histoire qui n'est qu'un récit de meurtres & de calamités. Une observation plus intéressante fut celle de la variation de la boussole, qu'on trouva conforme au systême de Halley. L'aiguille aimantée suivait exactement la route que ce grand astronome lui avait tracée. Il donna des lois à la matière magnétique, comme Newton en donna à toute la nature. Et cette petite escadre, qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'espérance du pillage, servait la philosophie sans le savoir.

Anson, qui montait un vaisseau de soixante canons, ayant été rejoint par un vaisseau de guerre & par cette chaloupe nommée *l'Epreuve*, fit, en croisant vers cette île de Fernandez, plusieurs prises assez considérables. Mais bientôt après, s'étant avancé jusque vers la ligne équinoxiale, il osa attaquer la ville de Païta sur cette même côte de l'Amérique. Il ne se servit ni de ses vaisseaux de guerre, ni de tout ce qui lui restait d'hommes, pour tenter ce coup hardi. Cinquante soldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition; ils abordent pendant la nuit; cette surprise subite, la confusion & le désordre que l'obscurité redouble, multiplient & augmentent le danger. Le gouverneur, la garnison, les habitans fuient de

tous côtés. Le gouverneur va dans les terres rassembler trois cents hommes de cavalerie & la milice des environs. Les cinquante Anglais cependant font transporter paisiblement pendant trois jours les trésors qu'ils trouvent dans la douane & dans les maisons. Des esclaves nègres, qui n'avaient pas fui, espèce d'animaux appartenans au premier qui s'en saisit, aident à enlever les richesses de leurs anciens maîtres. Les vaisseaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardiesse de redescendre dans la ville & d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville & des effets qui restaient encore. Anson fit réduire Païta en cendres, & partit, ayant dépouillé aussi aisément les Espagnols, que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Espagne fut de plus de quinze cent mille piastres, le gain pour les Anglais d'environ cent quatre-vingt mille, ce qui, joint aux prises précédentes, enrichissait déjà l'escadre. Le grand nombre enlevé par le scorbut laissait encore une plus grande part aux survivans. Cette petite escadre remonta ensuite vis-à-vis Panama sur la côte où l'on pêche les perles, & s'avança devant Acapulco, au revers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne savait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

Nov. 1741.

Si l'amiral Vernon, qui avait assiégé Carthagène sur la mer opposée, eût réussi, il pouvait donner la main au commodore Anson. L'isthme de Panama était pris à droite & à gauche par les Anglais, & le centre

centre de la domination espagnole perdu. Le ministère de Madrid, averti long-temps auparavant, avait pris des précautions qu'un malheur presque sans exemple rendait inutiles. Il prévint l'escadre d'Anson par une flotte plus nombreuse, plus forte d'hommes & d'artillerie, sous le commandement de dom Joseph Pizarro. Les mêmes tempêtes qui avaient assailli les Anglais, dispersèrent les Espagnols avant qu'ils pussent atteindre le détroit de le Maire. Non-seulement le scorbut, qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Espagnols avec la même furie, mais des provisions qu'on attendait de Buénos-Ayres n'étant point venues, la faim se joignit au scorbut. Deux vaisseaux espagnols, qui ne portaient que des mourans, furent fracassés sur les côtes, deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laisser son vaisseau amiral à Buénos-Ayres; il n'y avait plus assez de mains pour le gouverner, & ce vaisseau ne put être réparé qu'au bout de trois années; de sorte que le commandant de cette flotte retourna en Espagne, en 1646, avec moins de cent hommes, qui restaient de deux mille sept cent dont sa flotte était montée; évènement funeste qui sert à faire voir que la guerre sur mer est plus dangereuse que sur terre, puisque sans combattre on essuie presque toujours les dangers & les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de Pizarro laissèrent Anson en pleine liberté dans la mer du Sud; mais les pertes qu'Anson avait faites de son côté le mettaient hors d'état de faire de grandes entreprises sur les terres, & sur-tout

depuis qu'il eut appris par les prisonniers le mauvais succès du siége de Carthagène, & que le Mexique était rassuré.

Anson réduisit donc ses entreprises & ses grandes espérances à se saisir d'un galion immense que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'île de Manille, capitale des Philippines, ainsi nommées parce qu'elles furent découvertes sous le règne de Philippe II.

Ce galion chargé d'argent ne serait point parti si on avait vu les Anglais sur les côtes, & il ne devait mettre à la voile que long-temps après leur départ. Le commodore va donc traverser l'Océan pacifique, & tous les climats opposés à l'Afrique, entre notre tropique & l'équateur. L'avarice, devenue honorable par la fatigue & le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaisseaux de guerre.

Le scorbut poursuit encore l'équipage sur ces mers; & l'un des vaisseaux faisant eau de tous côtés, on est obligé de l'abandonner, & de le brûler au milieu de la mer, de peur que ses débris ne soient portés dans quelques îles des Espagnols, & ne leur deviennent utiles. Ce qui restait de matelots & de soldats sur ce vaisseau passe dans celui d'Anson, & le commodore n'a plus, de son escadre, que son seul vaisseau nommé *le Centurion*, monté de soixante canons, suivi de deux espèces de chaloupes. *Le Centurion*, échappé seul à tant de dangers, mais délabré lui-même, & ne portant que des malades, relâche pour son bonheur dans une des îles Mariannes, qu'on nomme Tinian,

alors presque entièrement déserte, peuplée naguère de trente mille ames, mais dont la plupart des habitans avaient péri par une maladie épidémique, & dont le reste avait été transporté dans une autre île par les Espagnols.

Le séjour de Tinian sauva l'équipage. Cette île, plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés, en bois, en eau pure, en animaux domestiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut servir à la nourriture, aux commodités de la vie, & au radoub d'un vaisseau. Ce qu'on trouva de plus singulier, est un arbre dont le fruit d'un goût agréable peut remplacer le pain; trésor réel qui, transplanté, s'il se pouvait, dans nos climats, serait bientôt préférable à ces richesses de convention qu'on va ravir parmi tant de périls au bout de la terre. De cette île il range celle de Formose, & cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Kanton, pour radouber le seul vaisseau qui lui reste.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans une petite île qui n'est qu'un rocher, mais qui leur était nécessaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce temps les priviléges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me semble, désarmer l'auteur anglais qui a donné au public l'histoire de l'expédition de l'amiral Anson. Cet historien, d'ailleurs judicieux, instructif & bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple méprisable, sans

foi & sans induſtrie. Quant à leur induſtrie, elle n'eſt en rien de la nature de la nôtre ; quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puiſſante nation par ceux qui ſont à la tête, que par la populace des extrémités d'une province. Il me paraît que la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un ſiècle & demi, fait plus d'honneur aux Chinois qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité & de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaſte empire. Faut-il inſulter la nation la plus ancienne, la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des Anglais, par des larcins & par des gains illicites, la vingt millième partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Eſpagnols dans la mer de la Chine ? Il n'y a pas long-temps que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois, ſi, ayant fait naufrage ſur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitans courir en foule s'emparer avidement à ſes yeux de tous ſes effets naufragés ?

Le commodore ayant mis ſon vaiſſeau en très-bon état à Macao, par le ſecours des Chinois, & ayant reçu ſur ſon bord quelques matelots Indiens & quelques Hollandais qui lui parurent des hommes de ſervice, il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le diſant même à ſon équipage ; mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la pourſuite de ce galion, qu'il préſumait

être alors dans ces parages. Dès qu'il est en pleine mer, il fait part de son projet à tout son monde. L'idée d'une si riche prise les remplit de joie & d'espérance, & redoubla leur courage.

Enfin, le 9 juin 1743, on découvre ce vaisseau qu'on poursuivait depuis si long-temps d'un bout de l'hémisphère à l'autre. Il avançait vers Manille, monté de soixante-quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cent cinquante hommes de combat composaient l'équipage. Le trésor qu'il portait n'était que d'environ quinze cent mille piastres en argent, avec de la cochenille; parce que tout le trésor, qui est d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée sur un autre galion.

Le commodore n'avoit sur son vaisseau le *Centurion* que deux cent quarante hommes. Le capitaine du galion ayant apperçu l'ennemi, aima mieux hasarder le trésor que perdre sa gloire en fuyant devant un Anglais, & fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richesses, plus forte que le devoir de les conserver pour son roi, l'expérience des Anglais & les manœuvres savantes du commodore lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat; le galion perdit soixante-sept hommes tués sur les ponts, & il eut quatre-vingt-quatre blessés. Il lui restait encore plus de monde qu'au commodore; cependant il se rendit. Le vainqueur retourna à Kanton avec cette riche prise. Il y

soutint l'honneur de sa nation, en refusant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les étrangers. Il prétendait qu'un vaisseau de guerre n'en devait pas : sa conduite en imposa. Le gouverneur de Kanton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux haies de soldats, au nombre de dix mille ; après quoi il retourna dans sa patrie par les îles de la Sonde & par le cap de Bonne-Espérance. Ayant ainsi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre, le 4 juin 1744, après un voyage de trois ans & demi.

Il fit porter à Londres en triomphe, sur trente-deux charriots, au son des tambours & des trompettes, & aux acclamations de la multitude, les richesses qu'il avait conquises. Ses prises se montaient, en argent & en or, à dix millions, monnaie de France, qui furent le prix du commodore, de ses officiers, des matelots & des soldats, sans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues & de leur valeur. Ces richesses, circulant bientôt dans la nation, contribuèrent à lui faire supporter les frais immenses de la guerre.

De simples corsaires firent des prises encore plus considérables. Le capitaine Talbot prit, avec son seul vaisseau, deux navires français qu'il crut d'abord venir de la Martinique, & ne porter que des marchandises communes : mais ces deux bâtimens malouins avaient été frétés par les Espagnols avant que la guerre eût été déclarée entre la France & l'Angleterre : ils croyaient revenir en sûreté. Un Espagnol,

qui avait été gouverneur du Pérou, était ſur l'un de ces vaiſſeaux; & tous les deux rapportaient des tréſors en or, en argent, en diamans & en marchandiſes précieuſes. Cette priſe était eſtimée vingt-ſix millions de livres. L'équipage du corſaire fut ſi étonné de ce qu'il voyait, qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque paſſager Eſpagnol portait ſur ſoi. Il n'y en avait preſque aucun qui n'eût une épée d'or & un diamant au doigt; on leur laiſſa tout: & quand Talbot eut amené ſes priſes au port de Kingſale, en Irlande, il fit préſent de vingt guinées à chacun des matelots & des domeſtiques eſpagnols. Le butin fut partagé entre deux vaiſſeaux corſaires, dont l'un, qui était compagnon de Talbot, avait pourſuivi en vain un autre vaiſſeau, nommé l'*Eſpérance*, & le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corſaires eut huit cent cinquante guinées pour ſa part; les deux capitaines eurent chacun trois mille cinq cents guinées. Le reſte fut partagé entre les aſſociés, après avoir été porté en triomphe de Briſtol à Londres, ſur quarante-trois charriots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette ſeule priſe valait au-delà d'une année de revenu de la Flandre entière. On peut juger ſi de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en courſe, & relevaient les eſpérances d'une partie de la nation, qui enviſageait dans les calamités publiques des avantages ſi prodigieux.

CHAPITRE XXVIII.

Louisbourg. Combat de mer : prises immenses que font les Anglais.

UNE autre entreprise, commencée plus tard que celle de l'amiral Anson, montre bien de quoi est capable une nation commerçante à la fois & guerrière. Je veux parler du siége de Louisbourg ; ce ne fut point une opération du cabinet des ministres de Londres, ce fut le fruit de la hardiesse des marchands de la Nouvelle-Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'île de Louisbourg ou du Cap-Breton, île alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue, qui se fait dans ces parages, était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cents petits vaisseaux de Baïonne, de Saint-Jean-de-Luz, du Havre-de-Grace & d'autres villes ; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, nécessaires pour les manufactures de toute espèce. C'était une école de matelots ; & ce commerce, joint à celui de la morue, faisait travailler dix mille hommes, & circuler dix millions.

Un négociant, nommé Vaugan, propose à ses concitoyens de la Nouvelle-Angleterre de lever des troupes pour assiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie, dont le produit soudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approvisionne, on leur fournit des vaisseaux de transport, tout cela aux dépens des habitans. Ils nomment un général; mais il leur fallait l'agrément de la cour de Londres; il leur fallait sur-tout des vaisseaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le temps de demander. La cour envoie l'amiral Waren avec quatre vaisseaux protéger cette entreprise de tout un peuple.

Louisbourg est une place qui pouvait se défendre & rendre tous ces efforts inutiles, si on avait eu assez de munitions: mais c'est le sort de la plupart des établissemens éloignés, qu'on leur envoie rarement d'assez bonne heure ce qui leur est nécessaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le ministre de la marine de France fait partir un vaisseau de soixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaisseau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuse défense de cinquante jours, fut obligé de se rendre. Les Anglais lui firent les conditions: ce fut d'amener eux-mêmes en France la garnison & tous les habitans, au nombre de deux mille. On fut étonné à Brest de recevoir, quelques mois après, une colonie entière de Français, que des vaisseaux anglais laissèrent sur le rivage.

La prise de Louisbourg fut encore fatale à la compagnie française des Indes ; elle avait pris à ferme le commerce des pelleteries du Canada, & ses vaisseaux au retour des grandes Indes venaient souvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaisseaux de la compagnie y abordent immédiatement après sa prise, & se livrent eux-mêmes. Ce ne fut pas tout ; une fatalité non moins singulière enrichit encore les nouveaux possesseurs du Cap-Breton. Un gros bâtiment espagnol, nommé l'*Espérance*, qui avait échappé à des armateurs, croyait trouver sa sûreté dans le port de Louisbourg, comme les autres ; il y trouva sa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainsi se rendre eux-mêmes du fond de l'Asie & de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si dès long-temps on a appelé la guerre un jeu de hasard, les Anglais, en une année, gagnèrent à ce jeu trois millions de livres sterling. Non-seulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la nouvelle France.

Il semble que les Anglais dussent faire de plus grandes entreprises maritimes. Ils avaient alors six vaisseaux de 100 pièces de canon, treize de 90, quinze de 80, vingt-six de 70, trente-trois de 60. Il y en avait trente-sept de 50 à 54 canons ; & au-dessous de cette forme, depuis les frégates de 40 canons jusqu'aux moindres, on en comptait jusqu'à cent quinze. Ils avaient encore quatorze galiotes à bombes & dix brûlots. C'étaient en tout deux cent soixante-trois

vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires & des vaisseaux de transport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaisseaux ne pouvaient être armés à la fois, il s'en fallait beaucoup; le nombre des soldats était trop disproportionné: mais enfin, en 1746 & 1747, les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers de l'Écosse & d'Irlande, une à Spithéad, une aux Indes orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, & ils en armaient de nouvelles selon le besoin.

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes anglaises. Si les convois partaient ou de France ou des îles, ils couraient risque, étant escortés, d'être pris avec leurs escortes. En effet, les Français essuyèrent quelquefois des pertes terribles; car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique, sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, fut rencontrée par une flotte anglaise; il y en eut trente de pris, coulés à fond ou Oct. 1745.
échoués; deux vaisseaux de l'escorte, dont l'un était de quatre-vingts canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique septentrionale, pour essayer de reprendre le Cap-Breton,

ou pour ruiner la colonie anglaiſe d'Annapolis, dans la nouvelle Ecoſſe. Le duc d'Enville, de la maiſon de la Rochefoucauld, y fut envoyé avec quatorze
Juin 1746. vaiſſeaux. C'était un homme d'un grand courage, d'une politeſſe & d'une douceur de mœurs que les Français ſeuls conſervent dans la rudeſſe attachée au ſervice maritime; mais la force de ſon corps ne ſecondait pas celle de ſon ame. Il mourut de maladie ſur le rivage barbare de Chibočtou; après avoir vu ſa flotte diſperſée par des tempêtes. C'eſt lui dont la veuve s'eſt fait dans Paris une ſi grande réputation par ſes vertus courageuſes, & par la conſtance d'une ame forte, qualité rare en France.

Un des plus grands avantages que les Anglais eurent ſur mer, fut le combat naval de Finiſterre; combat où ils prirent ſix gros vaiſſeaux de roi, & ſept de la compagnie des Indes, armés en guerre, dont quatre ſe rendirent dans le combat, & trois autres enſuite; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres eſt remplie de négocians & de gens de mer qui s'intéreſſent beaucoup plus aux ſuccès maritimes, qu'à tout ce qui ſe paſſe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la ville un tranſport de joie inoui, quand on vit arriver dans la Tamiſe le même vaiſſeau, le *Centurion*, ſi fameux par ſon expédition autour du monde; il apportait la nouvelle de la ba-
16 mai 1747. taille de Finiſterre gagnée par ce même Anſon, devenu à juſte titre vice-amiral général, & par l'amiral Waren. On vit arriver vingt-deux chariots chargés

de l'or, de l'argent & des effets pris sur la flotte de France. La perte de ces effets & de ces vaisseaux fut estimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette prise on frappa quelques espèces, sur lesquelles on voyait pour légende *Finisterre*; monument flatteur à la fois & encourageant pour la nation, & imitation glorieuse de l'usage qu'avaient les Romains de graver ainsi sur la monnaie courante, comme sur des médailles, les plus grands évènemens de leur empire. Cette victoire était plus heureuse & plus utile qu'étonnante : les amiraux Anson & Waren avaient combattu avec dix-sept vaisseaux de guerre contre six vaisseaux de roi, dont le meilleur ne valait pas, pour la construction, le moindre navire de la flotte anglaise.

Ce qu'il y avait de surprenant, c'est que le marquis de la Jonquière, chef de cette escadre, eût soutenu long-temps le combat, & donné encore à un convoi qu'il amenait de la Martinique le temps d'échapper. Le capitaine du vaisseau le *Windsor*, s'exprimait ainsi dans sa lettre sur cette bataille : « Je n'ai jamais vu une » meilleure conduite que celle du commodore fran- » çais; & pour dire la vérité, tous les officiers de » cette nation ont montré un grand courage; aucun » d'eux ne s'est rendu que quand il leur a été abso- » lument impossible de manœuvrer ».

Il ne restait plus aux Français sur ces mers que sept vaisseaux de guerre, pour escorter les flottes marchandes aux îles de l'Amérique, sous le commandement de M. de l'Estanduère. Ils furent rencontrés

14 oct. 1747. par quatorze vaisseaux anglais. On se battit comme à Finisterre, avec le même courage & la même fortune. Le nombre l'emporta, & l'amiral Hawkes emmena dans la Tamise six vaisseaux des sept qu'il avait combattus.

La France n'avait plus alors qu'un seul vaisseau de guerre. On connut dans toute son étendue la faute du cardinal de Fleuri, d'avoir négligé la mer; cette faute est difficile à réparer. La marine est un art & un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles & appliqués; mais il faut un long temps pour se procurer une marine redoutable.

CHAPITRE XXIX.

De l'Inde, de Madrass, de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnais. Conduite de Dupleix, &c.

PENDANT que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers, & que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madrass. Un homme à la fois négociant & guerrier, nommé Mahé de la Bourdonnais, vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Asie.

Pour rendre cet évènement plus sensible, il est nécessaire de donner quelqu'idée de l'Inde, du commerce des Européans dans cette vaste & riche contrée, & de la rivalité qui régna entre eux, rivalité souvent soutenue par les armes.

Les nations européanes ont inondé l'Inde. On a su y faire de grands établissemens, on y a porté la guerre ; plusieurs y ont fait des fortunes immenses, peu se sont appliqués à connaître les antiquités de ce pays, plus renommé autrefois pour sa religion, ses sciences & ses lois, que pour ses richesses, qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un anglais (*) qui a demeuré trente ans dans le Bengale, & qui sait les langues moderne & ancienne

(*) M. Holwell.

des Brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs dont sont remplies nos histoires des Indes, & confirme ce que le petit nombre d'hommes instruits en a pensé (*). Ce pays est, sans contredit, le plus anciennement policé qui soit dans le monde ; les savans Chinois même lui accordent cette supériorité. Les plus anciens monumens que l'empereur Cam-hi avoit recueillis dans son cabinet de curiosité étaient tous indiens. Le docte & infatigable Anglais qui a copié, en 1754, leur première loi écrite, nommée le Shasta, antérieure au Veidam, assure que cette loi a quatre mille six cent soixante & six ans d'antiquité dans le temps qu'il la copie. Long-temps avant ce monument, le plus ancien de la terre, s'il faut l'en croire, cette loi était consacrée par la tradition & par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde, copiées sans examen les unes sur les autres, de diviser toutes les nations des Indiens en Mahométans & en Idolâtres ; mais il est avéré que les Brames & les Banians, loin d'être idolâtres, ont toujours reconnu un seul DIEU créateur, que leurs livres appellent toujours L'ÉTERNEL ; ils le reconnoissent encore au milieu de toutes les superstitions qui défigurent leur ancien culte. Nous avons cru, en voyant les figures monstrueuses exposées

(*) J'ai étudié, dit-il, tout ce qui a été écrit sur les Indiens, depuis Arrien jusqu'à l'abbé Guyon même ; & je n'ai trouvé qu'erreur & mensonge. (*Page 5 de la préface.*)

dans

dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces repréſentations ſymboliques n'étaient autre choſe que les emblêmes des vertus. La vertu en général eſt figurée comme une belle femme qui a dix bras pour réſiſter aux vices. Elle porte une couronne, elle eſt montée ſur un dragon, & tient du premier de ſes bras droits une pique, dont la pointe reſſemble à une fleur de lys. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui ſe ſont conſervées juſqu'à nos jours, ni de diſcuter le Chaſtubat & le Veidam, ni de montrer à quel point les Brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres; mais quoique leur aſſerviſſement aux Tartares, l'horrible cupidité & les débauches des Européans établis ſur leurs côtes, les aient rendus pour la plupart fourbes & méchans, cependant l'auteur qui a vécu ſi long-temps avec eux, dit que les Brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçans d'Europe, ou par les intrigues des cours des Nababs, « ſont le » modèle le plus pur de la vraie piété qu'on puiſſe » trouver ſur la face de la terre (*) ».

(*) Le grand prêtre de l'île de Chéringam, dans la province d'Arcate, qui juſtifia le chevalier Laſs contre les accuſations du gouverneur Dupleix, était un vieillard de cent années, reſpecté pour ſa vertu incorruptible. Il ſavait le français, & rendit de grands ſervices à la compagnie des Indes. C'eſt lui qui traduiſit l'Ezourveidam, dont j'ai remis le manuſcrit à la bibliothèque du roi.



Le climat de l'Inde est, sans contredit, le plus favorable à la nature humaine. Il n'est pas rare d'y voir des vieillards de six vingts ans. Les tristes mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent que dans une bataille livrée par un autre tyran, l'un des deux, nommé Anaverdikan, que nous fîmes assassiner dans le combat par un traître de ses suivans, était âgé de cent sept années, & qu'il avait ramené trois fois ses soldats à la charge. L'empereur Aurengzeb vécut plus de cent ans. Nisan Elmoluk, grand chancelier de l'empire sous Mahomet-Sha, détrôné & rétabli par Sha-Nadir, est mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque est sobre dans ces pays, jouit d'une vie longue & saine.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares & à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philosophes, de finir leurs jours sur un bûcher, dans l'espoir de recommencer une nouvelle carrière, & celle des femmes, de se brûler sur le corps de leurs maris pour renaître avec eux sous une forme différente, prouve une grande superstition, mais aussi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples autrefois avaient horreur de tuer leurs semblables, & ne craignaient pas de se tuer eux-mêmes. Les femmes, dans les castes des brames, se brûlent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps; celles-ci le détruisent, & toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps sera plus heureux.

L'horreur de répandre le ſang des bêtes augmenta chez cette antique nation celle de répandre le ſang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toûjours de très-mauvais ſoldats ; c'eſt une vertu qui a cauſé leurs malheurs, & qui les a fait eſclaves. Le gouvernement tartare, qui eſt préciſément celui de nos anciens grands fiefs, ſoumet preſque tous ces peuples à de petits brigands, nommés par des vice-rois, leſquels ſont inſtitués par l'empereur. Tous ces tyrans ſont très-riches, & le peuple très-pauvre. C'eſt cette adminiſtration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Aſie & dans l'Afrique, par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, & encore plus à celui des Chinois, le meilleur qui ſoit ſur la terre, après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conſervé leur liberté.

Les Marattes, dans ces vaſtes pays, ſont preſque les ſeuls qui ſoient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa & Bombai, dans l'eſpace de plus de ſept cents milles. Ce ſont les Suiſſes de l'Inde, auſſi guerriers, moins policés, mais plus nombreux, & par-là plus redoutables. Les vice-rois qui ſe font la guerre achètent leurs ſecours, les payent, & les craignent.

La prodigieuſe ſupériorité de génie & de force qu'ont les Européans ſur les Aſiatiques orientaux, eſt aſſez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, & qu'ils ſe diſputent encore

tous les jours. Les Portugais, établis les premiers sur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes & leur religion dans l'étendue de plus de deux mille lieues, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Malaca, ayant des comptoirs & des forts qui se secouraient les uns les autres. Philippe II, maître du Portugal, aurait pu former dans l'Inde une domination aussi avantageuse pour le moins que celle du Pérou & du Mexique; & sans le courage & l'industrie des Hollandais, & ensuite des Anglais, le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vastes contrées, qu'il n'en confère en Italie, & en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève sur les peuples devenus ses sujets.

On n'ignore pas que les Hollandais sont ceux qui ont les plus grands établissemens dans cette partie du monde, depuis les îles de la Sonde jusqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils sont puissans sur les deux côtes de la presqu'île de l'Inde & jusque dans le Bengale. Les Français, arrivés les derniers, ont été les plus mal partagés: c'est leur sort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie établie par Louis XIV, anéantie en 1712, renaissante en 1720 dans Pondichéri, paraissait, ainsi qu'on l'a déjà dit, très-florissante; elle avait beaucoup de vaisseaux, de commis, de directeurs, même des canons & des soldats; mais elle n'a jamais pu fournir le moindre dividende à ses actionnaires du produit de son commerce. C'est la seule compagnie de l'Europe qui soit dans ce cas; & au fond, ses actionnaires & ses créanciers n'ont jamais

été payés que de la concession faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac, absolument étrangère à son négoce. Par cela même elle florissait à Pondichéri : car l'argent de ses retours était employé à augmenter ses fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à se ménager dans l'Inde des alliés utiles.

Dupleix, homme aussi actif qu'intelligent, & aussi méditatif que laborieux, avait dirigé long-temps le comptoir de Chandernagor sur le Gange, dans la fertile & riche province de Bengale, à onze cents milles de Pondichéri, y avait formé un vaste établissement, bâti une ville, équipé quinze vaisseaux. C'était une conquête de génie & d'industrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour son propre avantage. L'administrateur, en la servant, acquit une immense fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encore un autre établissement à Patna, en remontant le Gange jusqu'à trente lieues de Bénarès, cette antique école des brachmanes.

Tant de services lui méritèrent le gouvernement général des établissemens français à Pondichéri, en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre & la France. On a déjà remarqué que le contre-coup de ces guerres se fait toujours sentir aux extrémités du monde en Asie & en Amérique.

Les Anglais ont, à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri, la ville de Madrass, dans la province d'Arcate. Cet établissement est pour l'Angleterre ce que Pondichéri est pour la France. Ces deux villes sont

rivales ; mais le commerce est si vaste de ce monde au nôtre, l'industrie européenne est si active, si supérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir sans se nuire.

Dupleix, gouverneur de Pondichéri, & chef de la nation française dans les Indes, avait proposé la neutralité à la compagnie anglaise. Rien n'était plus convenable à des commerçans, qui ne doivent point vendre des étoffes & du poivre à main armée. Le commerce est fait pour être le lien des nations, pour consoler la terre, & non pour la dévaster. L'humanité & la raison avaient fait ces offres ; la fierté & l'avarice les refusèrent. Les Anglais se flattaient, non sans vraisemblance, d'être aisément vainqueurs sur les mers de l'Inde comme ailleurs, & d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de la Bourdonnais était, comme les du Quesne, les Bart, les du Gué-Trouin, capable de faire beaucoup avec peu, & aussi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des îles de Bourbon & de la Maurice, nommé à ces emplois par le roi, & gérant au nom de la compagnie. Ces îles étaient devenues florissantes sous son administration : il sort enfin de l'île de Bourbon avec neuf vaisseaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs & de huit cents noirs, qu'il a disciplinés lui-même, & dont il a fait de bons canonniers. Une escadre anglaise sous l'amiral Barnet croisait dans ces mers, défendait Madrass, inquiétait Pondichéri, & faisait beaucoup de prises.

Il attaque cette escadre, il la disperse, & se hâte d'aller mettre le siége devant Madrass.

Des députés vinrent lui représenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du grand-mogol. Ils avaient raison ; c'est le comble de la faiblesse asiatique de le souffrir, & de l'audace européane de le tenter. Les Français débarquent sans résistance ; leur canon est amené devant les murailles de la ville mal fortifiée, défendue par une garnison de cinq cents soldats. L'établissement anglais consistait dans le fort Saint-George, où étaient tous les magasins ; dans la ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'est habitée que par des Européans ; & dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de négocians & d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, juifs, banians, arméniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes espèces, indiens rouges, indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille ames. Le gouverneur fut bientôt obligé de se rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cent mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France. 6 juillet 1746.

La Bourdonnais avait un ordre exprès du ministère « de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait » faire dans l'Inde » ; ordre peut-être inconsidéré comme tous ceux qu'on donne de loin sur des objets qu'on n'est pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, & reçut des ôtages & des sûretés pour le paiement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne sut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand service. Il eut encore le mérite

de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples & dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, & de rendre enfin la nation victorieuse respectable & chère aux vaincus.

Le sort de la France a presque toujours été que ses entreprises & même ses succès, hors de ses frontières, lui sont devenus funestes. Dupleix, gouverneur de la compagnie des Indes, eut le malheur d'être jaloux de la Bourdonnais. Il cassa la capitulation, s'empara de ses vaisseaux, & voulut même le faire arrêter. Les Anglais & les habitans de Madrass, qui comptaient sur le droit des gens, demeurèrent interdits, quand on leur annonça la violation du traité & de la parole d'honneur donnée par la Bourdonnais. Mais l'indignation fut extrême, quand Dupleix, s'étant rendu maître de la ville Noire, la détruisit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocens, sans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, & le nom français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies de fait, qu'une telle conduite produisait, Dupleix fit signer par le conseil de Pondichéri, & par les principaux citoyens qui étaient à ses ordres, les mémoires les plus outrageans contre son rival. On l'accusait d'avoir exigé de Madrass une rançon trop faible, & d'avoir reçu pour lui des présens trop considérables.

Enfin, pour prix du plus signalé service, le vainqueur de Madrass, en arrivant à Paris, fut enfermé

à la bastille. Il y resta trois ans & demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permission de voir sa femme & ses enfans lui fut refusée. Cruellement puni sur le soupçon seul, il contracta dans sa prison une maladie mortelle : mais avant que cette persécution terminât sa vie, il fut déclaré innocent par la commission du conseil, nommée pour le juger. On douta si dans cet état c'était une consolation ou une douleur de plus, d'être justifié si tard & si inutilement. Nulle récompense pour sa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuse en nommant la Bourdonnais le vengeur de la France & la victime de l'envie. 3 fév. 1761.

Mais bientôt le public pardonna à son ennemi Dupleix, quand il défendit Pondichéri contre les Anglais qui l'assiégèrent par terre & par mer. L'amiral Boscaven vint l'assiéger avec environ quatre mille soldats anglais ou hollandais, & autant d'indiens, renforcés encore de la plupart des matelots de sa flotte composée de vingt & une voiles. M. Dupleix fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire : ses soins infatigables furent secondés par M. de Bussi, qui repoussa souvent les assiégeans à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y signalèrent un courage qui méritait la reconnaissance de la patrie. Cette capitale des colonies françaises, qu'on n'avait pas crue en état de résister, fut sauvée cette fois. Ce fut une des opérations qui valurent enfin à M. Dupleix le grand cordon de Saint-Louis, hon-

neur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du service militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur & le vainqueur des vice-rois de l'Inde, & quelle catastrophe suivit trop de gloire.

CHAPITRE XXX.

Paix d'Aix-la-chapelle.

DANS ce flux & ce reflux de succès & de pertes communs à presque toutes les guerres, Louis XV ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déjà Mastricht était prêt de se rendre au maréchal de Saxe qui l'assiégeait après la plus savante marche que jamais général eût faite, & de-là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient consternés; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs soldats prisonniers de guerre. Des désastres plus grands que ceux de l'année 1672 semblaient menacer cette république : mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre; ses colonies étaient exposées, son commerce périssait, elle n'avait plus de vaisseaux de guerre. Toutes les nations souffraient, & toutes avaient besoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de sept mille vaisseaux marchands, soit de France, soit d'Espagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques : & de-là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient

fait de grandes pertes. Joignez à ces désastres la multitude des morts, la difficulté des recrues : c'est le sort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne & de l'Italie, les Pays-Bas, étaient ravagés ; & pour accroître & prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre & de la Hollande faisait venir trente-cinq mille Russes qui étaient déjà dans la Franconie. On allait voir vers les frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs & les Suédois.

Ce qui caractérisait plus particulièrement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que Louis XV avait remportée, il avait offert la paix, & qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin quand on vit que Mastricht allait tomber après Berg-op-zoom, & que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

Le marquis de Saint-Séverin, l'un des plénipo- 16 oct. 1748.
tentiaires de France au congrès d'Aix-la-chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, « qui voulait faire la paix, non » en marchand, mais en roi ».

Louis XV ne voulut rien pour lui, mais il fit tout pour ses alliés ; il assurait par cette paix le royaume des deux Siciles à dom Carlos, prince de son sang ; il établit dans Parme, Plaisance & Guastalle, dom Philippe, son gendre ; le duc de Modène, son allié, & gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gênes rentra dans tous

ſes droits. Il parut plus beau, & même plus utile à la cour de France, de ne penſer qu'au bonheur de ſes alliés, que de ſe faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalouſie.

L'Angleterre, qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre univerſelle que celui d'un vaiſſeau, y perdit beaucoup de tréſors & de ſang, & la querelle de ce vaiſſeau reſta dans le même état où elle était auparavant. Le roi de Pruſſe fut celui qui retira les plus grands avantages; il conſerva la conquête de la Siléſie, dans un temps où toutes les puiſſances avaient pour maxime de ne ſouffrir l'aggrandiſſement d'aucun prince. Le duc de Savoie, roi de Sardaigne, fut, après le roi de Pruſſe, celui qui gagna le plus, la reine de Hongrie ayant payé ſon alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France ſe rétablit comme après la paix d'Utrecht, & fut encore plus floriſſante. Alors l'Europe chrétienne ſe trouva partagée entre deux grands partis, qui ſe ménageaient l'un l'autre, & qui ſoutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait aſſurer une éternelle paix. Les états de l'impératrice reine de Hongrie, & une partie de l'Allemagne, la Ruſſie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne compoſaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Eſpagne, les deux Siciles, la Pruſſe, la Suède. Toutes les puiſſances reſtèrent armées; & on eſpéra un repos durable, par la crainte même que les

deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuses armées, qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts; de sorte qu'après la paix d'Aix-la-chapelle, en 1748, les puissances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes sous les armes, au détriment des arts & des professions nécessaires, sur-tout de l'agriculture: on se flatta que de long-temps il n'y aurait aucun agresseur, parce que tous les états étaient armés pour se défendre: mais on se flatta en vain.

CHAPITRE XXXI.

Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations & supplices en Suède. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.

L'EUROPE entière ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-chapelle, en 1748, jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Pétersbourg jusqu'à Cadix; les beaux arts étaient partout en honneur; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle; l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différends. Les malheurs nouveaux de l'Europe semblèrent être annoncés par des tremblemens de terre qui se firent

sentir en plusieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renversé sur ses habitans; il y périt près de trente mille personnes : ce fléau s'étendit en Espagne; la petite ville de Sétubal fut presque détruite, d'autres endommagées; la mer s'élevant au-dessus de la chaussée de Cadix, engloutit tout ce qui se trouva sur le chemin; les secousses de la terre qui ébranlaient l'Europe se firent sentir de même en Afrique; & le même jour que les habitans de Lisbonne périssaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc; une peuplade entière d'Arabes fut ensevelie dans les abîmes; les villes de Fez & de Méquinez furent encore plus maltraitées que Lisbonne.

Ce fléau semblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, & leur faire sentir qu'ils ne sont en effet que des victimes de la mort, qui doivent au moins se consoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de DIEU en faisant brûler des juifs & d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un *auto-da-fé*, acte de foi, que les autres nations regardent comme un acte de barbarie; mais dès ce temps-là même on prenait des mesures dans d'autres parties de l'Europe pour ensanglanter cette terre qui s'écroulait sous nos pieds.

20 juin 1756. La première catastrophe funeste se passa en Suède. Ce royaume était devenu une république dont le roi n'était que le premier magistrat. Il était obligé de se conformer à la pluralité des voix du sénat : les états, composés de la noblesse, de la bourgeoisie, du clergé

& des payſans, pouvaient réformer les lois du ſénat, mais la roi ne le pouvait pas.

Quelques ſeigneurs, plus attachés au roi qu'aux nouvelles lois de la patrie, conſpirèrent contre le ſénat en faveur du monarque : tout fut découvert ; les conjurés furent punis de mort. Ce qui dans un état purement monarchique aurait paſſé pour une action vertueuſe, fut regardé comme une trahiſon infame dans un pays devenu libre : ainſi les mêmes actions ſont crimes ou vertus ſelon les lieux & ſelon les temps. Juin 1756.

Cette aventure indiſpoſa la Suède contre ſon roi, & contribua enſuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à Frédéric, roi de Pruſſe, dont la ſœur avait épouſé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Pruſſe & ſes ennemis préparaient dès-lors, étaient un feu qui couvait ſous la cendre ; ce feu embraſa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France & l'Angleterre, pour quelques terrains ſauvages vers l'Acadie, inſpira une nouvelle politique à tous les ſouverains d'Europe. Il eſt utile d'obſerver que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les miniſtres qui travaillèrent, en 1712 & 1713, au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre, par ce traité, l'Acadie voiſine du Canada, avec toutes ſes anciennes limites ; mais on n'avait pas ſpécifié quelles étaient ces limites ; on les ignorait : c'eſt une faute qu'on n'a jamais commiſe dans des contrats entre particuliers,

Des démêlés ont résulté nécessairement de cette omission. Si la philosophie & la justice se mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français & les Anglais se disputaient un pays sur lequel ils n'avaient aucun droit : mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille dispute élevée entre de simples commerçans aurait été appaisée en deux heures par des arbitres ; mais entre des couronnes il suffit de l'ambition ou de l'humeur d'un simple commissaire pour bouleverser vingt états. On accusait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entièrement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-supérieurs par leurs nombreuses & riches colonies, dans l'Amérique septentrionale ; ils l'étaient encore plus sur mer par leurs flottes ; & ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils se flattaient que rien ne leur résisterait, ni dans le nouveau monde ni sur nos mers : leurs espérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent, en 1756, par attaquer les Français vers le Canada ; & sans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cents vaisseaux marchands, comme on saisirait des barques de contrebande ; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandises. Le roi de France, dans ces conjonctures, eut une conduite toute différente de celle de Louis XIV. Il se contenta d'abord de demander justice ; il ne permit pas seulement alors à ses sujets d'armer

mer en course. Louis XIV avait parlé souvent aux autres cours avec supériorité; Louis XV fit sentir dans toutes les cours la supériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à Louis XIV une ambition qui tendait sur terre à la monarchie universelle; Louis XV fit connaître la supériorité réelle que les Anglais prenaient sur les mers.

Cependant Louis XV s'assurait quelque vengeance; ses troupes battaient les Anglais, en 1755, vers le Canada; il préparait dans ses ports une flotte considérable, & il comptait attaquer par terre le roi d'Angleterre, George II, dans son électorat d'Hanovre. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embrasement allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le roi d'Angleterre appela une seconde fois du fond du nord trente mille Russes qu'il devait soudoyer. L'empire de Russie était l'allié de l'empereur & de l'impératrice-reine de Hongrie. Le roi de Prusse devait craindre que les Russes, les Impériaux & les Hanovriens ne tombassent sur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes; il n'hésita pas à se liguer avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Russes n'entrassent en Allemagne, & pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encore toute l'Europe en armes, & la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pu éviter, si on pouvait se dérober à sa destinée.

Le roi de France eut avec facilité & en un moment tout l'argent dont il avait besoin, par une de ces promptes ressources qu'on ne peut connaître que dans un royaume aussi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers généraux, & quelques emprunts, suffirent pour les premières années de la guerre; facilité funeste qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le temps où la reine Elisabeth, avec le secours de ses seuls Anglais, ayant l'Ecosse à craindre, & pouvant à peine contenir l'Irlande, soutint les prodigieux efforts de Philippe II. Le roi d'Angleterre, George II, se crut obligé de faire venir des Hanovriens & des Hessois pour défendre ses côtes. L'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette suite de son entreprise, murmura de se voir inondée d'étrangers; plusieurs citoyens passèrent de la fierté à la crainte, & tremblèrent pour leur liberté.

Le gouvernement anglais avait pris le change sur les desseins de la France: il craignait une invasion, & il ne songeait pas à l'île de Minorque, ce fruit de tant de dépenses prodiguées dans l'ancienne guerre de la succession d'Espagne.

Le maréchal de Richelieu prend Minorque.

1756.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu, Minorque sur l'Espagne; la possession de cette conquête, assurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar qui n'est point un port, & leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette île, sur la fin d'avril 1756, le maréchal duc de Richelieu, avec environ vingt batail-

lons, escortés d'une douzaine de vaisseaux du premier rang, & quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être sitôt prêtes : tout le fut à point nommé, & rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de juin la flotte française, commandée par le marquis de la Galissonnière. Cette bataille ne leur eût pas conservé l'île de Minorque, mais elle pouvait sauver leur gloire. L'entreprise fut infructueuse; le marquis de la Galissonnière mit leur flotte en désordre, & la repoussa. Le ministère anglais vit quelque temps avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il restait aux Anglais l'espérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte, par sa situation, par la nature de son terrain, & par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier : c'était par-tout un roc uni; c'étaient des fossés profonds de vingt pieds, & en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée : tout était impénétrable au canon, & la citadelle entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de Richelieu tenta une entreprise plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-zoom; ce fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut secondé dans cette entreprise audacieuse par le comte de Maille-

bois, qui dans cette guerre déploya toujours de grands talens déjà exercés dans l'Italie.

On descendit dans les fossés malgré le feu de l'artillerie anglaise; on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers & les soldats, parvenus au dernier échelon, s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules les uns des autres : c'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage, qu'elles avaient affaire à près de trois mille Anglais, secondés de tout ce que la nature & l'art avaient fait pour les défendre.

10 juin. Le lendemain la place se rendit. Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les soldats français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels il n'était guère possible à un homme de sang-froid de descendre. Cette action donna une grande gloire au général & à la nation, mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.

On fut si indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter sur mer contre des Français, que l'amiral Bing, qui avait combattu le marquis de la Galissonnière, fut, d'après ses instructions qui lui ordonnaient de tout risquer pour faire entrer dans le port de Mahon un convoi qu'il escortait, condamné par une cour martiale à être arquebusé, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de Charles II. En vain le maréchal de Richelieu envoya à l'auteur de cette histoire une déclaration qui justifiait l'amiral Bing,

déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre ; en vain les juges même recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grace; cet amiral fut exécuté. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Messine, en 1618. Il mourut avec une grande fermeté, & avant d'être frappé, il envoya son mémoire justificatif à l'auteur, & ses remercîmens au maréchal de Richelieu (*).

(*) Le jour qu'on investit le fort Saint-Philippe, le chevalier de Laurenci, italien au service de France, trouva dans une maison de campagne, appartenante à un commissaire de la marine anglaise parmi ses papiers, la table des signaux de l'escadre anglaise. Le maréchal l'envoya à M. de la Galissonnière, qui la reconnut pour être très-exacte dès que l'amiral Bing eut fait des signaux. Ainsi M. de la Galissonnière acquit un grand avantage sur son ennemi.

CHAPITRE XXXII.

Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche, à l'Empire allemand, à celui de Russie, à la France. Evenemens mémorables.

On avait admiré Louis XIV d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un évènement plus extraordinaire : un électeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la maison d'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède, & de la moitié de l'Empire.

C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes, & à la supériorité du capitaine. Le hasard peut faire gagner une bataille ; mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays tout ouvert, & répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais désolé le monde.

On a déjà vu que le second roi de Prusse était le seul prince de l'Europe qui eût un trésor, & le seul qui ayant mis dans ses armées une vraie discipline, avait établi une puissance nouvelle en Allemagne. On a vu combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver seul la puissance autrichienne, & à s'emparer de la Silésie.

L'impératrice-reine attendait que les conjonctures lui fournissent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe, qu'un petit pays annexé à la Bohême appartînt à une maison où à une autre : mais la politique s'étant raffinée, plus que perfectionnée en Europe, ainsi que tous les autres objets de l'esprit humain, cette petite querelle a mis sous les armes plus de cinq cent mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs, ni dans les croisades, ni dans les irruptions des conquérans de l'Asie. Voici comment cette nouvelle scène s'ouvrit.

Elisabeth, impératrice de Russie, était liée avec l'impératrice Marie-Thérèse par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les unissait contre l'empire Ottoman, & par une inclination réciproque. Auguste III, roi de Pologne & électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine & attaché à la Russie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux souveraines. Ces trois puissances avaient chacune leurs griefs contre le roi Frédéric III de Prusse. Marie-Thérèse voyait la Silésie arrachée à sa maison; Auguste & son conseil souhaitaient un dédommagement pour la Saxe, ruinée par le roi de Prusse dans la guerre de 1741, & il y avait entre Elisabeth & Frédéric des sujets de plainte personnels, qui souvent influent plus qu'on ne pense sur la destinée des états.

Ces trois puissances, animées contre le roi de Prusse, avaient entr'elles une étroite correspondance, dont

ce prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ſes troupes ; celles d'Eliſabeth étaient prêtes ; mais le roi de Pologne, électeur de Saxe, était hors d'état de rien entreprendre ; les finances de ſon électorat étaient épuiſées ; nulle place conſidérable ne pouvait empêcher les Pruſſiens de marcher à Dreſde. Autant l'ordre & l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la diſſipation avait affaibli la Saxe. Le conſeil Saxon du roi de Pologne héſitait beaucoup d'entrer dans des meſures qui pouvaient lui être funeſtes.

16 janvier 1756. Le roi de Pruſſe n'héſita pas, & dès l'année 1755, il prit ſeul, & ſans conſulter perſonne, la réſolution de prévenir les puiſſances dont il avait de ſi grands ombrages. Il ſe ligua d'abord avec le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, ſur le refus que fit la France de s'unir à lui, s'aſſura du Landgrave de Heſſe & de la maiſon de Brunſwick, & renonça ainſi à l'alliance de la France.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maiſons de France & d'Autriche, fomentée depuis Charles-Quint & François I, fit place à une amitié qui parut ſincèrement établie, & qui étonna toutes les nations. Le roi de France, qui avait fait une guerre ſi cruelle à Marie-Thérèſe, devint ſon allié, & le roi de Pruſſe qui avait été allié de la France devint ſon ennemi. La France & l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une diſcorde toujours ſanglante. Ce que n'avaient pu tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un électeur, & l'animoſité

de quelques personnes, alors toutes puissantes, que le roi de Prusse avait blessées par des plaisanteries, le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appela cette union *monstrueuse*; mais étant nécessaire, elle était très-naturelle. On pouvait même espérer que ces deux maisons puissantes réunies, secondées de la Russie, de la Suède, & de plusieurs états de l'Empire, pourraient contenir le reste de l'Europe.

Le traité fut signé à Versailles entre Louis XV & Marie-Thérèse. L'abbé de Bernis, depuis cardinal, eut seul l'honneur de ce fameux traité, qui détruisait tout l'édifice du cardinal de Richelieu; & qui semblait en élever un autre plus haut & plus vaste. Il fut bientôt après ministre d'état, & presqu'aussitôt disgracié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques & particulières. Mai 1756.

Le roi de Prusse, menacé de tous côtés, n'en fut que plus prompt à se mettre en campagne. Il fait marcher ses troupes dans la Saxe, qui était presque sans défense, comptant se faire de cette province un rempart contre la puissance autrichienne, & un chemin pour aller jusqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipsick; une partie de son armée se présente devant Dresde; le roi Auguste se retire, comme son père devant Charles XII; il quitte sa capitale, & va occuper le camp de Pirna, près de Kœnigstein, sur le chemin de la Bohême & sur la rive de l'Elbe, où il se croit en sûreté.

Frédéric III (*) entre dans Dresde en maître, sous le nom de protecteur. La reine de Pologne, fille de l'empereur Joseph, n'avoit point voulu fuir ; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus qu'elle fit de les donner, on se mit en devoir d'ouvrir les portes ; la reine se plaça au-devant, se flattant qu'on respecterait sa personne & sa fermeté : on ne respecta ni l'une ni l'autre ; elle vit ouvrir ce dépôt de l'état. Il importait au roi de Prusse d'y trouver des preuves des desseins de la Saxe contre lui ; il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inspirait ; mais cette même crainte, qui aurait dû forcer la cour de Dresde à se mettre en défense, ne servit qu'à la rendre victime d'un voisin puissant. Elle sentit trop tard qu'il eût fallu, dans la situation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre & rien aux plaisirs. Il est des positions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de se préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

20 septemb. 1756. Au bruit de cette invasion, le conseil aulique de l'empereur déclara le roi de Prusse perturbateur de la paix publique, & rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattans à ses ordres, & qui passait déjà pour le plus grand général de l'Europe. Il répondit aux lois par une bataille ; elle se

11 octob.

(*) Je l'appelle toujours Frédéric III, parce que son père était Frédéric-Guillaume, & son aïeul Frédéric, premier roi.

donna entre lui & l'armée autrichienne qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême, près d'un bourg nommé Lovositz.

Cette première bataille fut indécise par le nombre des morts, mais elle ne le ne fut point par les suites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main, & cette petite armée du roi de Pologne, composée d'environ treize à quatorze mille hommes, se rendit prisonnière de guerre sept jours après la bataille.

Auguste, dans cette capitulation singulière, seul évènement militaire entre lui & le roi de Prusse, demanda seulement qu'on ne fît point ses gardes prisonniers. Frédéric répondit « qu'il ne pouvait écouter » cette prière; que ses gardes serviraient infaillible- » ment contre lui, & qu'il ne voulait pas avoir là » peine de les prendre une seconde fois ». Cette réponse fut une terrible leçon à tous les princes, qu'il faut se rendre puissant quand on a un voisin puissant.

Le roi de Pologne, ayant perdu ainsi son électorat & son armée, demanda des passe-ports à son ennemi pour aller en Pologne; ils lui furent aisément accordés; on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste. Il alla de ses états héréditaires dans son royaume électif, où il ne trouva personne qui proposât même de s'armer pour secourir son roi. Tout l'électorat fut mis à contribution, & le roi de Prusse en faisant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la soutenir. La reine de Pologne ne

ſuivit point ſon mari ; elle reſta dans Dreſde, le chagrin y termina bientôt ſa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée ; mais dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles eſſuyaient des malheurs non moins grands, quoique plus obſcurs. Les magiſtrats municipaux de Léipſick firent des remontrances ſur les contributions que le vainqueur leur impoſait ; ils ſe dirent dans l'impuiſſance de payer ; on les mit en priſon, & ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Ruſſes entrèrent dans les états pruſſiens par la Pologne. Les Français, devenus auxiliaires de la reine de Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette même Siléſie, dont ils avaient contribué à la dépouiller, quelques années auparavant, lorſqu'ils étaient les alliés du roi de Pruſſe. Le roi d'Angleterre, qu'on avait vu le partiſan le plus déclaré de la maiſon d'Autriche, devint un de ſes plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de ſi grands coups à cette maiſon impériale d'Autriche, la ſervit alors contre le roi de Pruſſe, moyennant neuf cent mille francs que le miniſtère français lui donnait, & ce fut elle qui cauſa le moins de ravages.

L'Allemagne ſe vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales & étrangères, qu'il n'y en eut dans la fameuſe guerre de trente ans.

Tandis que les Ruſſes venaient au ſecours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Clèves & par Véſel, que les Pruſſiens abandonnèrent ; ils prirent toute la Heſſe ; ils marchèrent

vers le pays d'Hanovre, contre une armée d'Anglais, d'Hanovriens, d'Hessois, conduite par ce même duc de Cumberland, qui avait attaqué Louis XV à Fontenoi.

Le roi de Prusse allait chercher l'armée autrichienne en Bohême; il opposait un corps considérable aux Russes. Les troupes de l'Empire, qu'on appelait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du Prussien. Ainsi l'Allemagne était en proie à six armées formidables qui la dévoraient en même-temps.

D'abord le roi de Prusse court attaquer le prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur, & le général Broun auprès de Prague. La bataille fut sanglante; le Prussien la gagna, & une partie de l'infanterie autrichienne fut obligée de se jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville; les provisions commençaient à manquer; on ne doutait pas que Prague ne subît bientôt le joug, & que l'Autriche ne fût plus accablée par Frédéric que par Gustave-Adolphe. 6 mai 1757.

Le vainqueur perdit tout le fruit de sa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le comte de Kaunitz, premier ministre de Marie-Thérèse, homme aussi actif dans le cabinet que le roi de Prusse l'était en campagne, avait déjà fait rassembler une armée sous le commandement du maréchal Daun. Le roi de Prusse ne balança pas à courir attaquer cette armée,

Bataille de Kolin ou de Chodemitz. 18 juillet 1757.

que la réputation de ses victoires devait intimider. Cette armée une fois dissipée, Prague bombardée depuis quelque temps allait se rendre à discrétion. Il devenait le maître absolu de l'Allemagne. Le maréchal Daun retrancha ses troupes sur la croupe d'une colline. Les Prussiens y montèrent jusqu'à sept fois, comme à un assaut général; ils furent sept fois repoussés & renversés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes, en morts, en blessés, en fuyards, en déserteurs. Le prince Charles de Lorraine, renfermé dans Prague, en sortit, & poursuivit les Prussiens. La révolution fut aussi grande que l'avaient été auparavant les exploits & les espérances du roi de Prusse.

Bataille de Hastembeck. 29 juillet.

Les Français, de leur côté, secondaient puissamment Marie-Thérèse. Le maréchal d'Estrées, qui les commandait, avait déjà passé le Veser : il suivit pas à pas le duc de Cumberland vers Minden; il l'atteignit vers Hastembeck, lui livra bataille, & remporta une victoire complète. Les princes de Condé & de la Marche-Conti signalèrent dans cette journée leurs premières armes, & le sang de France soutenait la gloire de la patrie contre le sang d'Angleterre. On y perdit un comte de Laval-Montmorenci, & un brave officier traducteur de la tactique d'Elien, frère du même Bussi qui s'est rendu si fameux dans l'Inde. Un coup de fusil, qu'on crut long-temps mortel, perça le comte du Châtelet, de la maison de Lorraine, fils de cette célèbre marquise du Châtelet, dont le nom ne périra jamais parmi ceux qui savent qu'une dame française a commenté le grand Newton.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient déjà ôté le commandement au maréchal d'Eſtrées. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront, tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la cour de ſe plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout l'électorat d'Hanovre, & qu'il n'eût pas marché juſqu'à Magdebourg. On penſait que tout devait ſe terminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un empereur, & qu'ils crurent diſpoſer des états de la maiſon d'Autriche, en 1741 : telle elle avait été quand, au commencement du ſiècle, Louis XIV & Philippe V, maîtres de l'Italie & de la Flandre, & ſecondés de deux électeurs, penſaient donner des lois à l'Europe : & l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'Eſtrées diſait que ce n'était pas aſſez de s'avancer en Allemagne, qu'il fallait ſe préparer les moyens d'en ſortir. Sa conduite & ſa valeur prouvèrent que, lorſqu'on envoie une armée, on doit laiſſer faire le général; car ſi on l'a choiſi, on a eu en lui de la confiance.

CHAPITRE XXXIII.

Suite des évènemens mémorables. L'armée anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolutions.

Le ministère de France avait déjà fait partir le maréchal de Richelieu pour commander l'armée du maréchal d'Estrées, avant qu'on eût su la victoire importante de ce général. Le maréchal de Richelieu, long-temps célèbre par les agrémens de sa figure & de son esprit, & devenu plus célèbre par la défense
8 septemb. 1757. de Gênes & par la prise de Minorque, alla combattre le duc de Cumberland; il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, & là, il le força à capituler avec toute son armée. Cette capitulation, plus singulière qu'une bataille gagnée, était non moins glorieuse. L'armée du duc de Cumberland fut obligée, par écrit, de se retirer au-delà de l'Elbe, & de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait aussi son pays. Le général autrichien, Haddik, avait surpris la ville de Berlin, & lui avait épargné le pillage, moyennant huit cent mille de nos livres.

Alors la perte de ce monarque paraissait inévitable. Sa grande déroute auprès de Prague, ses troupes battues près de Landshut à l'entrée de la Silésie, une bataille contre les Russes indécise, mais sanglante, tout l'affaiblissait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de Richelieu, & de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens & les Russes entraient en Silésie. Sa perte paraissait si certaine, que le conseil aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il était privé de tous ses fiefs, droits, graces, privilèges, &c. Il sembla lui-même désespérer pour lors de sa fortune, & n'envisagea plus qu'une mort glorieuse. Il fit une espèce de testament philosophique; & telle était la liberté de son esprit au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote est unique.

22 auguste 1757.

Le prince de Soubise, général d'un courage tranquille & ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée que le ministère avait encore renforcée d'une partie de celle du maréchal de Richelieu. Cette armée était jointe à celle des Cercles, commandée par le prince d'Hildbourghausen.

Bataille de Rosbach. Novembre.

Frédéric, entouré de tant d'ennemis, prit le parti d'aller mourir, les armes à la main, dans les rangs de l'armée du prince de Soubise, & cependant il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France & des Cercles, & se retira d'abord devant elle pour prendre une position avantageuse. Le prince d'Hildbourghausen voulut absolument attaquer. Son sentiment devait prévaloir, parce que les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbach & de Mersbourg à l'armée prussienne qui

ſemblait être ſous ſes tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaiſſent ; l'armée pruſſienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce ſpectacle frappa les yeux des troupes françaiſes & impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les ſoldats français à la pruſſienne ; enſuite on avait changé pluſieurs évolutions dans cet exercice : le ſoldat ne ſavait plus où il en était ; ſon ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Pruſſiens avancer dans cet ordre ſingulier, inconnu preſque par-tout ailleurs, il crut voir ſes maîtres. L'artillerie du roi de Pruſſe était auſſi mieux ſervie, & bien mieux poſtée que celle de ſes ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent ſans preſque rendre de combat. La cavalerie françaiſe, commandée par le marquis de Caſtries, chargea la cavalerie pruſſienne, & en perça quelques eſcadrons ; mais cette valeur fut inutile.

Bientôt une terreur panique ſe répandit par-tout ; l'infanterie françaiſe ſe retira en déſordre devant ſix bataillons pruſſiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui ſe préſenta au combat, & qui s'en alla. L'hiſtoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée ; il ne reſta que deux régimens ſuiſſes ſur le champ de bataille ; le prince de Soubiſe alla à eux au milieu du feu, & les fit retirer au petit pas.

Le régiment de Dieſbach eſſuya ſur-tout très-long-temps le feu du canon & de la mouſqueterie, & les

approches de la cavalerie. Le prince de Soubise empêcha qu'il ne fût entamé en partageant toujours ses dangers (*). Cette étrange journée changeait entièrement la face des affaires. Le murmure fut universel dans Paris. Le même général remporta une victoire sur les Hanovriens & les Hessois, l'année suivante, & on en a parlé à peine. On a déjà observé que tel est l'esprit d'une grande ville heureuse & oisive dont on ambitionne le suffrage.

Le ministère de France n'avait point voulu ratifier la convention & les lois que le maréchal de Richelieu avait imposées au duc de Cumberland. Les Anglais se crurent, non sans raison, dégagés de leur parole. La ratification de Versailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbach. Il n'était plus temps même avant la bataille de Rosbach; la cour de Londres avait pris la résolution de rompre la convention: le prince Ferdinand de Brunswick était déjà choisi pour commander l'armée réfugiée sous Stade, & se proposait d'attaquer l'armée française affaiblie & dispersée dans l'électorat d'Hanovre. La fermeté du maréchal de Richelieu & l'habileté du comte de Maillebois firent échouer ce projet. L'armée se rassembla

(*) C'est contre le colonel Diesbach qu'il a plu au nommé la Beaumelle de se déchaîner dans un libelle intitulé: *mes Pensées*, ainsi que contre les d'Erlach, les Sinner, & toutes les illustres familles de la Suisse, qui prodiguent leur sang depuis deux siècles pour les rois de France. La grossièreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occasions.

ſans perte, & de ſavantes manœuvres forcèrent l'armée du prince Ferdinand à ſe retirer & à prendre ſes quartiers. Mais le maréchal de Richelieu & le comte de Maillebois ayant été rappelés, les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre, & repouſsèrent les Français juſque ſur le Rhin.

Si la journée de Rosbach était inouie, ce que fit le roi de Pruſſe après cette victoire ineſpérée fut encore plus extraordinaire. Il vole en Siléſie, où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ſes troupes, & s'étaient emparés de Schveidnitz & de Breſlau. Sans ſon extrême diligence, la Siléſie était perdue pour lui, & la bataille de Rosbach lui devenait inutile.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis des Autrichiens. A peine arrivé, il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. Frédéric fut pleinement victorieux; il rentra dans Schveidnitz & dans Breſlau. Ce ne fut depuis qu'une viciſſitude continuelle de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français ſeuls furent preſque toujours malheureux; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, & la France s'épuiſa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne.

Bataille de Liſſa. 5 déc. 1757.

Le roi de Pruſſe s'affaibliſſait en combattant: les Ruſſes lui prirent tout le royaume de Pruſſe, & dévaſtèrent ſa Poméranie, tandis qu'il dévaſtait la Saxe. Les Autrichiens & enſuite les Ruſſes entrèrent dans Berlin. Preſque tous les tréſors de ſon père, & ceux qu'il avait lui-même amaſſés, étaient néceſſairement diſſipés dans cette guerre ruineuſe pour tous les partis;

il fut obligé de recourir aux ſubſides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français & les Ruſſes ne ſe découragèrent jamais, & le pourſuivirent toujours. Sa famille n'oſait plus reſter à Berlin continuellement expoſé; elle était réfugiée à Magdebourg; pour lui, après tant de ſuccès divers, il était, en 1762, retranché ſous Breſlau. Marie-Thérèſe ſemblait toucher au moment de recouvrer ſa Siléſie. Il n'avait plus Dreſde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le roi de Pologne eſpérait de rentrer dans ſes états héréditaires, lorſque la mort d'Eliſabeth, impératrice de Ruſſie, donna encore une nouvelle face aux affaires qui changèrent ſi ſouvent. 6 janvier 1762.

Le nouvel empereur, Pierre III, était l'ami ſecret du roi de Pruſſe depuis long-temps. Non-ſeulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut ſur le trône, mais il devint ſon allié contre cette même impératrice-reine, dont Eliſabeth avait été l'amie la plus conſtante. Ainſi on vit tout d'un coup le roi de Pruſſe, qui était auparavant ſi preſſé par les Ruſſes & les Autrichiens, ſe préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Ruſſes qui combattaient contre lui quelques ſemaines auparavant.

Cette nouvelle ſituation fut auſſi promptement dérangée qu'elle avait été formée; une révolution ſubite changea les affaires de la Ruſſie.

Pierre III voulait répudier ſa femme, & indiſpoſait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant ivre, au régiment Préobaſinski, à la parade, qu'il le battrait avec cinquante Pruſſiens. Ce fut ce régiment

qui prévint tous ses desseins, & qui le détrôna. Les soldats & le peuple se déclarèrent contre lui. Il fut poursuivi, pris & mis dans une prison où il ne se consola qu'en buvant du punch pendant huit jours de suite, au bout desquels il mourut. L'armée & les citoyens proclamèrent d'une commune voix sa femme, Catherine d'Anhalt, impératrice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maison d'Ascanie, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'est elle qui depuis est devenue la véritable législatrice de ce vaste empire. Ainsi la Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite, Catherine, veuve de Pierre-le-grand; Anne, nièce de ce monarque; la duchesse de Brunswick, régente sous le court empire de son malheureux fils, le prince Iwan; Elisabeth, fille du czar Pierre-le-grand & de Catherine I; & enfin cette Catherine II qui s'est fait en si peu de temps un si grand nom. Cette succession de cinq femmes sans interruption est une chose unique dans l'histoire du monde.

Mort de Pierre III, empereur de Russie. 28 juillet.

Le roi de Prusse, privé du secours de l'empereur russe, qui voulait combattre sous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maison d'Autriche, la moitié de l'Empire, la France & la Suède.

Il est vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de Gustave-Adolphe. Sa sœur, femme du roi de Suède, n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour de Stockholm qui armait contre lui, c'était le sénat; & le sénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour, qui n'était pas assez puissante pour empêcher ce sénat

d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était assez pour les rendre inutiles; &, dans le fond, les Suédois faisaient semblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le sang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un gouffre qui engloutissait le sang & l'argent de la France. Les bornes de cette histoire, qui n'est qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats livrés depuis les bords de la mer Baltique jusqu'au Rhin; presqu'aucune bataille n'eut de grandes suites, parce que chaque puissance avait toujours des ressources. Il n'en était pas de même en Amérique & dans l'Inde, où la perte de douze cents hommes est irréparable. La journée même de Rosbach ne fut suivie d'aucune révolution. La bataille que les Français perdirent auprès de Minden, en 1759, & les **Auguste.** autres échecs qu'ils essuyèrent, les firent rétrograder; mais ils restèrent toujours en Allemagne. Lorsqu'ils furent battus à Crevelt, entre Clèves & Cologne, ils **28 juin 1758.** restèrent pourtant encore les maîtres du duché de Clèves & de la ville de Gueldres. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, blessé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires & dans l'art militaire, capable des grandes vues & des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour

& à l'armée. Le prince héréditaire de Brunſwick, qui le prit priſonnier, en eut ſoin comme de ſon frère, ne le quitta point juſqu'à ſa mort, qu'il honora de ſes larmes. Il l'aima d'autant plus, qu'il retrouvait en lui ſon caractère. C'eſt ce même prince de Brunſwick qui voyagea depuis en France & dans une grande partie de l'Europe; que j'ai vu jouir ſi modeſtement de ſa renommée & des ſentimens qu'on lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt ſous le prince de Brunſwick, ſon oncle, beau-frère du roi de Pruſſe, qui acquit une grande réputation & qui avait la même modeſtie, compagne de la véritable gloire, & apanage de ſa famille. Le prince héréditaire commandait, dans pluſieurs occaſions, des corps ſéparés, & il fut ſouvent auſſi heureux qu'audacieux.

13 avril 1759. La bataille de Crevelt, dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement, n'empêcha pas le duc de Broglie de remporter une victoire complète à Berghen vers Francfort, contre ces mêmes princes de Brunſwick, victorieux ailleurs, & de mériter la dignité de maréchal de France, à l'exemple de ſon père & de ſon grand-père. Mais ce même prince gagna encore, en 1760, la bataille de Varbourg, où furent bleſſés le marquis de Caſtries, le prince de Rohan-Rochefort, ſon couſin le marquis de Bétiſi, le comte de la Tour-du-Pin, le marquis de Valence & une quantité prodigieuſe d'officiers français. Leur malheur était une preuve de leur courage.

Le comte de Montbarey, à la tête du régiment de la couronne, soutint long-temps l'effort des ennemis; il y fut blessé d'un coup de canon & de deux coups de fusil.

Les braves actions de tant d'officiers & de soldats sont innombrables dans toutes les guerres; mais il y en a eu de si singulières, de si uniques dans leur espèce, que ce serait manquer à la patrie que de les laisser dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conservée dans la mémoire des Français.

Le prince héréditaire de Brunswick assiégeait Vesel, dont la prise eût porté la guerre sur le bas Rhin & 15 oct. 1758. dans le Brabant; cet évènement eût pu engager les Hollandais à se déclarer contre nous. Le marquis de Castries commandait l'armée française formée à la hâte. Vesel allait succomber aux attaques du prince héréditaire. Le marquis de Castries s'avança avec rapidité, emporta Rhinsberg, l'épée à la main, & jeta des secours dans Vesel. Méditant une action plus décisive encore, il vint camper, le 15 octobre, à un quart de lieue de l'abbaye appelée Closter-camp. Le prince ne crut pas devoir l'attendre devant Vesel; il se décida à l'attaquer, & se porta au-devant de lui, par une marche forcée, la nuit du 15 au 16.

Le général français, qui se doute du dessein du prince, fait coucher son armée sous les armes; il envoie à la découverte, pendant la nuit, M. d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis

en embuſcade l'environnent & le ſaiſiſſent à peu de diſtance de ſon régiment. Ils lui préſentent la baïonnette, & lui diſent que s'il fait du bruit il eſt mort. M. d'Aſſas ſe recueille un moment, pour mieux renforcer ſa voix, il crie, *à moi, Auvergne, voilà les ennemis;* il tombe auſſi-tôt percé de coups. Ce dévouement, digne des anciens Romains, aurait été immortaliſé par eux. On dreſſait alors des ſtatues à de pareils hommes; dans nos jours ils ſont oubliés, & ce n'eſt que long-temps après avoir écrit cette hiſtoire, que j'ai appris cette action ſi mémorable. J'apprends qu'elle vient enfin d'être récompenſée par une penſion de mille livres accordée à perpétuité aux aînés de ce nom.

Ces ſuccès divers du jeune prince héréditaire n'empêchèrent pas non plus que le prince de Condé, à-peu-près de ſon âge, & rival de ſa gloire, n'eût
30 auguſte 1762. ſur lui un avantage à ſix lieues de Francfort, vers la Vétéravie; c'eſt là que le prince de Brunſwick fut bleſſé, & qu'on vit tous les officiers français s'intéreſſer à ſa guériſon comme les ſiens propres.

Quel fut le réſultat de cette multitude innombrable de combats, dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y ſont ſignalés? que reſte-t-il de tant d'efforts? Rien que du ſang inutilement verſé dans des pays incultes & déſolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité; & rarement même un bruit ſourd de ces calamités perçait-il juſque dans Paris, toujours profondément occupé de plaiſirs ou de diſputes également frivoles.

CHAPITRE XXXIV.

Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Désastres du gouverneur Dupleix. Supplice du général Lalli.

LA France alors semblait plus épuisée d'hommes & d'argent dans son union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contre elle. C'est ainsi que sous Louis XIV il en avait coûté pour secourir l'Espagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis Louis XII. Les ressources de la France ont fermé ces plaies; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elle a reçues en Asie, en Afrique & en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Asie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour son malheur. L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de Sha-Nadir, n'était plus qu'une anarchie. Les soubabs, qui sont des vice-rois, ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la Porte, du grand padisha mogol, & revendaient leurs provinces à des nababs qui cédaient, à prix d'argent, des districts à des raïas. Souvent les ministres du mogol ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage. Soubab, nabab, raïa, en usaient de même. Chacun soutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes se

déclaraient pour celui qui les payait le mieux, & pillaient amis & ennemis. Deux bataillons français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indisciplinées, qui n'avaient nul art, & qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc, pour être souverains dans l'Inde, la protection des marchands venus de France & d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques soldats & quelques officiers d'Europe. C'est dans ces occasions qu'un simple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ce pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la presqu'île se battaient entre eux, on a vu que ces marchands anglais & français se battaient aussi, parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1748, le gouverneur Dupleix conserva le peu de troupes qu'il avait, tant les soldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des îles transplantés dans l'Inde, & les cipayes & pions indiens.

Un des sous-tyrans de ces contrées, nommé Chandasaeb, aventurier arabe, né dans le désert qui est au sud-est de Jérusalem, transplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre du nabab d'Arcate. Cet Arabe assassina son beau-père, son frère & son neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ses crimes, il eut recours au gouverneur Dupleix pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. Dupleix lui prêta d'abord secrète-

ment dix mille louis d'or qui, joints aux débris de la fortune de ce ſcélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent & ſes intrigues lui obtinrent le diplôme de ce vice-roi d'Arcate. Dès qu'il en eſt en poſſeſſion, Dupleix lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes réunies aux ſiennes le véritable vice-roi d'Arcate. C'était ce même Anaverdi-kan, âgé de cent ſept ans, dont nous avons déjà parlé, qui fut aſſaſſiné à la tête de ſon armée.

Le vainqueur Chandaſaeb, devenu poſſeſſeur des tréſors du mort, diſtribua la valeur de deux cent mille francs aux ſoldats de Pondichéri, combla les officiers de préſens, & fit enſuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* ſignifie village; c'eſt encore le terme dont on ſe ſert en Eſpagne depuis l'invaſion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Eſpagne & dans l'Inde, & dont la langue a laiſſé des traces dans plus de cent provinces.

Ce ſuccès éveilla les Anglais. Ils prirent auſſi-tôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux nababs; & comme le ſoubab ou roi de Décan était lié avec le gouverneur de Pondichéri, un autre roi, ſon compétiteur, s'unit avec les Anglais. Voilà donc encore une guerre ſanglante allumée entre les comptoirs de France & d'Angleterre ſur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouiſſait de la paix. On conſumait de part & d'autre dans cette guerre tous les fonds deſtinés au commerce, & chacun eſpérait ſe dédommager ſur les tréſors des princes indiens.

On montra des deux côtés un grand courage.

MM. d'Auteuil, de Buffi, Lafs, & beaucoup d'autres, fe fignalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du maréchal de Saxe. Il y eut fur-tout un exploit auffi furprenant qu'il eft indubitable ; c'eft qu'un officier, nommé M. de la Touche, fuivi de trois cents Français, entouré d'une armée de quatre-vingt mille hommes qui menaçait Pondichéri, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis fans perdre plus de deux foldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée, & la difperfa toute entière. C'était une journée fupérieure à celle des trois cents Spartiates au pas des Thermopyles, puifque ces Spartiates y périrent, & que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne favons peut-être pas célébrer affez ce qui mérite de l'être, & la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait Mouza-Ferfingue. Il était neveu du roi favorifé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu prifonnier, & cependant il ne l'avait point encore mis à mort, malgré les ufages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la fuite de fes armées, avec une partie de fes tréfors. Le gouverneur Dupleix négocia fi bien avec les officiers de l'armée ennemie, que dans un fecond combat le vainqueur de Mouza-Ferfingue fut affaffiné. Le captif fut roi, & les tréfors de fon ennemi furent fa conquête. Il y avait dans le camp dix-fept millions d'argent comptant. Mouza-Ferzingue en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes ; la petite armée françaife partagea douze cent mille francs.

Tous les officiers furent mieux récompenſés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puiſſance de l'Europe.

Dupleix reçut Mouza-Ferſingue dans Pondichéri, comme un grand roi fait les honneurs de ſa cour à un monarque voiſin. Le nouveau ſoubab, qui lui devait ſa couronne, donna à ſon protecteur quatre-vingts aldées, une penſion de deux cent quarante mille livres pour lui, autant pour madame Dupleix, une de quarante mille écus pour une fille de madame Dupleix, du premier lit. Chandaſaeb, bienfaiteur & protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de Dupleix égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté dans un palanquin, eſcorté de cinq cents gardes précédés d'une muſique guerrière, & ſuivis d'éléphans armés.

Après la mort de ſon protégé Mouza-Ferſingue, tué dans une ſédition de ſes troupes, il nomma encore un autre roi, & il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui diſait de toutes parts qu'il ferait trembler le grand mogol avant un an. Il était ſouverain en effet; car ayant acheté une patente de vice-roi de Carnate à la chancellerie du grand mogol même, pour la ſomme modique de deux cent quarante mille livres, il ſe trouvait égal à ſa créature Chandaſaeb, & très-ſupérieur par ſon crédit. Marquis en France, & décoré du grand cordon de Saint-Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de choſe en comparaiſon de ſes dignités & de ſon pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où ſa femme était traitée de reine. Tant de ſuccès & de gloire éblouirent

alors les yeux de la compagnie, des actionnaires, & même du ministère; la chaleur de l'enthousiasme fut presque aussi grande que dans les commencemens du système; & les espérances étaient bien autrement fondées, car il paraissait que les seules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait, année commune, pour vingt millions d'effets en France, au port de l'Orient; il semblait que la compagnie dût compter sur cinquante millions par année, tous frais faits. Il n'y a point de souverain en Europe, ni peut-être sur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges sont acquittées.

L'excès même de cette richesse devait la rendre suspecte. Aussi toutes ces grandeurs & toutes ces prospérités s'évanouirent comme un songe; & la France, pour la seconde fois, s'apperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis Dupleix voulut faire assiéger la capitale du Maduré, dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du secours. Les officiers lui représentèrent l'impossibilité de l'entreprise; il s'y obstina, & ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les assiégeans furent vaincus par les assiégés. La moitié de son armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenses immenses prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, & son protégé Chandasaeb, ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée.

Mars 1752. Ce fut le fameux lord Clive qui eut la part principale

à

à la victoire. C'est par-là qu'il commença sa glorieuse carrière, qui a valu depuis à la compagnie anglaise presque tout le Bengale. Il acquit & conserva la grandeur & les richesses que Dupleix avait entrevues. Enfin, depuis ce jour, la compagnie française tomba dans la plus triste décadence.

Dupleix fut rappelé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi, on donna un successeur qui n'agit qu'en bon marchand. Dupleix fut réduit à disputer à Paris les tristes restes de sa fortune contre la compagnie des Indes, & à solliciter des audiences dans l'antichambre de ses juges. Il en mourut bientôt de chagrin; mais Pondichéri était réservé à de plus grands malheurs.

La guerre funeste de 1756 ayant éclaté en Europe, le ministère français craignant avec trop juste raison pour Pondichéri & pour tous les établissemens de l'Inde, y envoya le lieutenant-général comte de Lalli. C'était un Irlandais de ces familles qui se transplantèrent en France avec celle de l'infortuné Jacques II. Il s'était si fort distingué à la bataille de Fontenoi, où il avait pris de sa main plusieurs officiers anglais, que le roi le fit colonel sur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan, plus audacieux que praticable, de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorsque le prince Charles Edouard y disputait la couronne. Sa haine contre les Anglais & son courage le firent choisir de préférence pour aller les combattre sur les côtes de Coromandel. Mais malheureusement il ne joignait pas à sa valeur la

prudence, la modération, la patience, nécessaires dans une commission si épineuse.

Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richesse, que Pondichéri était bien pourvu de tout, qu'il serait parfaitement secondé de la compagnie & des troupes, & sur-tout de son ancien régiment irlandais qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ses espérances. Point d'argent dans les caisses, peu de munitions de toute espèce, des noirs & des cipayes pour armée, des particuliers riches & la colonie pauvre; nulle subordination. Ces objets l'irritèrent & allumèrent en lui cette mauvaise humeur qui sied si mal à un chef, & qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conseil, s'il avait caressé les principaux officiers, il aurait pu se procurer des secours d'argent, établir l'union, & mettre en sûreté Pondichéri.

La direction de la compagnie des Indes l'avait conjuré, à son départ, de « réformer les abus sans » nombre, la prodigalité outrée, & le grand dé» sordre qui absorbait tous les revenus ». Il se prévalut trop de cette prière, & se fit des ennemis de de tous ceux qui devaient lui obéir.

28 avril 1758. Malgré le triste aspect sous lequel il envisageait tous les objets, il eut d'abord des succès heureux. Il prit aux Anglais le fort Saint-David à quelques lieues de Pondichéri, & en rasa les murs. Si l'on veut bien connaître la source de sa catastrophe si intéressante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant Saint-David à Duval Leyrit, qui

était gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie.

« Cette lettre, monsieur, sera un secret éternel 18 mai 1758.
» entre vous & moi, si vous me fournissez les moyens
» de terminer mon entreprise. Je vous ai laissé cent
» mille livres de mon argent pour vous aider à sub-
» venir aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé en
» arrivant la ressource de cent sous dans votre bourse
» ni dans celle de tout votre conseil. Vous m'avez
» refusé les uns & les autres d'y employer votre
» crédit. Je vous crois cependant tous plus redevables
» à la compagnie que moi, qui n'ai malheureusement
» l'honneur de la connaître que pour y avoir perdu
» la moitié de mon bien, en 1720. Si vous continuez
» à me laisser manquer de tout, & exposé à faire face
» à un mécontentement général, non-seulement j'ins-
» truirai le roi & la compagnie du beau zèle que ses
» employés témoignent ici pour leur service, mais je
» prendrai des mesures efficaces pour ne pas dépen-
» dre, dans le court séjour que je desire faire dans ce
» pays, de l'esprit de parti & des motifs personnels
» dont je vois que chaque membre paraît occupé,
» au risque total de la compagnie ».

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concussionnaire, mais il montra indiscrètement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en souffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde, fait par un officier principal, ces propres

paroles : « Il ne parle que de chaînes & de cachots, » sans avoir égard à la distinction & à l'âge des per- » sonnes. Il vient de traiter ainsi M. de Moracin lui- » même. M. de Lalli se plaint de tout le monde, & » tout le monde se plaint de lui. Il a dit à M. le » comte de..... Je sens qu'on me déteste, & qu'on » voudrait me voir bien loin. Je vous engage ma » parole d'honneur, & je vous la donnerai par écrit, » que si M. de Leyrit veut me donner cinq cent » mille francs, je me démets de ma charge, & je » passe en France sur la frégate ».

Le journal dit ensuite : « On est aujourd'hui à » Pondichéri dans le plus grand embarras. On n'y a » pas pu ramasser cent mille roupies ; les soldats me- » nacent hautement de passer en corps chez l'en- » nemi ».

Déc. 1758. Malgré cette horrible confusion, il eut le courage d'aller assiéger Madrass, & s'empara d'abord de toute la ville noire ; mais ce fut précisément ce qui l'empêcha de réussir devant la ville haute, qui est le fort Saint-George. Il écrivait de son camp devant ce fort, le 11 février 1759 : « Si nous manquons Madrass, » comme je le crois, la principale raison à laquelle » il faudra l'attribuer, est le pillage de quinze millions » au moins, tant de dévasté que de répandu dans le » soldat, &, j'ai honte de le dire, dans l'officier qui » n'a pas craint de se servir de mon nom en s'em- » parant des cipayes chelingues & autres, pour faire » passer à Pondichéri un butin que vous auriez dû » faire arrêter, vu son énorme quantité ».

J'ai le journal d'un officier général que j'ai déjà cité. L'auteur n'est pas l'ami du comte de Lalli, il s'en faut beaucoup; son témoignage n'en est que plus recevable, quand il atteste les mêmes griefs qui faisoient le désespoir de Lalli. Voici notamment comme il s'exprime.

« Le pillage immense que les troupes avaient fait » dans la ville noire, avait mis parmi elles l'abon» dance. De grands magasins de liqueurs fortes y en» tretenaient l'ivrognerie & tous les maux dont elle » est le germe. C'est une situation qu'il faut avoir » vue. Les travaux, les gardes de la tranchée étaient » faits par des hommes ivres. Le régiment de Lorraine » fut seul exempt de cette contagion; mais les autres » corps s'y distinguèrent. Le régiment de Lalli se sur» passa. De-là les scènes les plus honteuses & les plus » destructives de la subordination & de la discipline. » On a vu des officiers se colleter avec des soldats, » & mille autres actions infames, dont le détail ren» fermé dans les bornes de la vérité la plus exacte, » paraîtrait une exagération monstrueuse ».

Le comte de Lalli écrivait avec encore plus de désespoir cette lettre funeste: « L'enfer m'a vomi dans » ce pays d'iniquités, & j'attends, comme Jonas, la » baleine qui me recevra dans son ventre ». 27 déc. 1758.

Dans un tel désordre rien ne pouvait réussir. On leva le siége après avoir perdu une partie de l'armée. Les autres entreprises furent encore plus malheureuses sur terre & sur mer. Les troupes se révoltent, on les appaise à peine. Le général les mène dans la pro- 18 fév. 1759.

vince d'Arcate, pour reprendre la forteresse de Vandavachi; les Anglais s'en étaient emparés après deux tentatives inutiles, dans l'une desquelles ils avaient été complètement battus par le chevalier de Geogéghan. Lalli osa les attaquer avec des forces inférieures; il les eût vaincus s'il eût été secondé: mais il ne remporta de cette expédition que l'honneur d'avoir donné une nouvelle preuve de ce courage opiniâtre qui faisait son caractère.

Après bien d'autres pertes, il fallut enfin se retirer dans Pondichéri. Une escadre de seize vaisseaux anglais obligea l'escadre française, envoyée au secours de la colonie, de quitter la rade de Pondichéri après une bataille indécise, pour se radouber dans l'île de Bourbon.

Il y avait dans la ville soixante mille habitans noirs, & cinq à six cents familles d'Europe, avec très-peu de vivres. Le général proposa d'abord de faire sortir les noirs qui affamaient Pondichéri; mais comment chasser soixante mille hommes? le conseil n'osa l'entreprendre. Le général, ayant résolu de soutenir le siége jusqu'à l'extrémité, & ayant publié un ban par lequel il était défendu, sous peine de mort, de parler de se rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuse des provisions dans toutes les maisons de la ville. Elle fut faite sans ménagement jusque chez l'intendant, chez tout le conseil & les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les esprits déjà trop aliénés. On ne savait que trop avec quel mépris & quelle dureté il avait traité tout le

conseil. Il avait dit publiquement dans une de ses expéditions : « Je ne veux pas attendre plus long-» temps l'arrivée des munitions qu'on m'a promises. » J'y attelerai, s'il le faut, le gouverneur Leyrit & » tous les conseillers ». Ce gouverneur Leyrit montrait aux officiers une lettre adressée depuis long temps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : « J'irais plutôt commander les Cafres que de » rester dans cette Sodome, qu'il n'est pas possible » que le feu des Anglais ne détruise tôt ou tard au » défaut de celui du ciel ».

Ainsi, par ses plaintes & ses emportemens, Lalli s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers & d'habitans dans Pondichéri. On lui rendait outrage pour outrage ; on affichait à sa porte des placards plus insultans encore que ses lettres & ses discours. Il en fut tellement ému, que sa tête en parut quelque temps dérangée. La colère & l'inquiétude produisent souvent ce triste effet. Un fils du nabab Chandasaeb, était alors réfugié dans Pondichéri, auprès de sa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte française qui s'en était retournée, homme aussi impartial que véridique, rapporte que cet Indien ayant vu souvent sur son lit le général français absolument nu, chantant la messe & les psaumes, demanda sérieusement à un officier fort connu, si c'était l'usage en France que le roi choisît un fou pour son grand visir. L'officier étonné lui dit : Pourquoi me faites-vous une question aussi étrange ? C'est, répliqua l'Indien, parce que votre grand visir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde. Dd 4

Déjà les Anglais bloquaient Pondichéri par terre & par mer. Le général n'avait plus d'autre ressource que de traiter avec les Marattes qui l'avaient battu. Ils lui promirent un secours de dix-huit mille hommes; mais sentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun Maratte ne parut. On fut obligé de se rendre. Le conseil de Pondichéri somma le comte de Lalli de capituler. Il assembla un conseil de guerre.

14 janvier 1761. Les officiers de ce conseil conclurent à se rendre prisonniers de guerre suivant les cartels établis : mais le général Coote voulut avoir la ville à discrétion. Les Français avaient démoli Saint-David : les Anglais étaient en droit de faire un désert de Pondichéri. Le comte de Lalli eut beau réclamer le cartel de vive voix & par écrit. On périssait de faim dans la ville :

16 janvier. elle fut livrée aux vainqueurs qui, bientôt après, rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins, tous les principaux logemens.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches & d'injures. Les habitans voulurent tuer leur général. Le commandant anglais fut obligé de lui donner une garde. On le transporta malade sur un palanquin. Il avait deux pistolets dans les mains, & il en menaçait les séditieux. Ces furieux, respectant la garde anglaise, coururent à un commissaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de Saint-Louis (*). Il met l'épée à la main :

(*) Il s'appelait du Bois.

un des plus échauffés s'avance à lui, en est blessé & le tue.

Tel fut le sort déplorable de Pondichéri, dont les habitans se firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On transporta le général & plus de deux mille prisonniers en Angleterre. Dans ce long & pénible voyage, ils s'accusaient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre Lalli & contre le très-petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. Lalli & les siens écrivaient contre le conseil, les officiers & les habitans. Il était si persuadé qu'ils étaient tous répréhensibles, & que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau, tout prisonnier qu'il était encore des Anglais, & qu'il offrit de se rendre à la bastille. On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses ennemis, que la compassion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en prison sans qu'on l'interrogeât. Nov. 1762.

En 1764, il mourut à Paris un jésuite, nommé Lavaur, long-temps employé dans ces missions des Indes, où l'on s'occupe des affaires profanes sous le prétexte des spirituelles, & où l'on a souvent gagné plus d'argent que d'ames; ce jésuite demandait au ministère une pension de quatre cents livres pour aller faire son salut dans le Périgord, sa patrie, & l'on trouva dans sa cassette environ onze cent mille livres d'effets, soit en billets, soit en or ou en diamans. C'est ce qu'on avait vu depuis peu à Naples, à la mort du fameux jésuite Peppe, qu'on fut près de

canoniser. On ne canonisa point Lavaur; mais on séquestra ses trésors. Il y avait dans cette cassette un long mémoire détaillé contre Lalli, dans lequel il était accusé de péculat & de lèse-majesté. Les écrits des jésuites avaient alors aussi peu de crédit que leurs personnes proscrites par toute la France; mais ce mémoire parut tellement circonstancié, & les ennemis de Lalli le firent tant valoir, qu'il servit de témoignage contre lui.

L'accusé fut d'abord traduit au châtelet, & bientôt au parlement. Le procès fut instruit pendant deux années. De trahison, il n'y en avait point, puisque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eût vendu Pondichéri, il serait resté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne sont pas absurdes; & c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre & de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage, puisqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi, ni de celui de la compagnie: mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppressions, les juges en virent beaucoup dans les dépositions unanimes de ses ennemis.

Toujours fermement persuadé qu'il n'avait été que rigoureux & non coupable, il poussa son imprudence jusqu'à insulter dans ses mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer, eux & tout le conseil de Pondichéri. Plus il s'obstinait à vouloir se laver à leurs dépens, plus il se noircissait. Ils avaient tous de nombreux amis, & il n'en avait point. Le cri public sert quel-

quefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. Les juges ne purent prononcer que suivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant-général Lalli « à être décapité, comme dûment atteint d'avoir » trahi les intérêts du roi, de l'état & de la compa- » gnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations & » exactions ». 6 mai 1766.

Il est nécessaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du roi* ne signifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahison, & parmi nous lèse-majesté. *Trahir les intérêts* ne signifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ses intérêts, & non pas être perfide & traître. Quand on lui lut son arrêt, sa surprise & son indignation furent si violentes, qu'ayant par hasard dans la main un compas dont il s'était servi dans sa prison pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ses juges avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ses ennemis. C'est peut-être une nouvelle preuve de la forte persuasion où il fut toujours qu'il méritait des récompenses plutôt que des châtimens. Ceux qui connaissent le cœur humain savent que d'ordinaire les coupables se rendent justice eux-mêmes au fond de leur ame, qu'ils n'éclatent point contre les juges, qu'ils restent dans une confusion morne. Il n'y a pas un seul exemple d'un condamné avouant ses fautes, qui ait chargé ses juges d'injures & d'opprobres. Je ne prétends pas que ce soit une preuve que Lalli fût entièrement innocent;

mais c'est une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait sur les lèvres : c'est ainsi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau. Les hommes sont si légers, que ce spectacle hideux attira plus de compassion que son supplice.

L'arrêt confisqua ses biens, en prélevant une somme de cent mille écus pour les pauvres de Pondichéri. On m'a écrit que cette somme ne put se trouver. Je n'assure point ce que j'ignore (*). Si quelque chose peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les évènemens dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un Irlandais chassé de sa patrie avec la famille de son roi, commandant à six mille lieues des troupes françaises dans une guerre de marchands, sur des rivages inconnus aux Alexandre, aux Gengis & aux Tamerlan, mourant du dernier supplice sur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Gange.

Cette catastrophe, qui m'a semblé digne d'être transmise à la postérité dans toutes ses circonstances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde & dans l'Amérique. En voici un triste résumé.

(*) Presque tous les journaux ont debité que le parlement de Paris avait député au roi pour le supplier de ne point accorder de grace au condamné. Cela est très-faux. Un tel acharnement, incompatible avec la justice & avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel. Il

CHAPITRE XXXV.

Pertes des Français.

LA première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poste important dont la compagnie française était en possession vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait ses plus belles marchandises. Fév. 1757

Depuis la prise de la ville & du fort de Chandernagor, les Anglais ne cessèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était si faible & si mauvais, qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues & des guerres dans ses propres états. Les Anglais eurent même la hardiesse de venir attaquer Surate, une des plus belles villes de l'Inde & la plus marchande, appartenante à l'empereur. Ils la prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, & en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour aussi imbécille que pompeuse du grand mogol parût se ressentir de cet outrage, qui Mars 1757

---

est vrai seulement que l'exécution fut accélérée de quelques heures, parce qu'on craignait que cet infortuné général ne mourût, & qu'on envoya un courrier au roi à Choisy pour l'en prévenir. Voyez les *Fragmens sur l'Inde*, dans le volume de l'Histoire du parlement.

eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'empire d'un Aurengzeb.

Enfin il n'est resté aux Français dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires & à ses créanciers du profit de son négoce; qui dans son administration indienne n'a subsisté que d'un secret brigandage, & qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le roi lui accordait; exemple mémorable & peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation française a eu jusqu'ici du grand & ruineux commerce de l'Inde.

Mai 1757. Tandis que les flottes & les armées anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, elles les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve du Sénégal, qui est une branche du Niger; ils y avaient des forts; ils y faisaient un grand commerce de dents d'éléphants, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, & sur-tout de ces nègres que tantôt leurs princes vendent comme des animaux, & qui tantôt vendent leurs propres enfans ou se vendent eux-mêmes pour aller servir des européans en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées & plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

La dernier établissement que les Français avaient
29 déc. 1758. dans ces parages de l'Afrique était l'île de Gorée;

elle s'est rendue à discrétion, & il ne leur est rien resté alors dans l'Afrique.

Ils ont fait bien de plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, & de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il suffit de dire que les Anglais ont pris Louisbourg pour la seconde fois, aussi mal fortifié, aussi mal approvisionné que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate à l'embouchure du fleuve Indus, ils prenaient Québec & tout le Canada au fond de l'Amérique septentrionale; les troupes qui ont hasardé un combat pour sauver Québec, ont été battues & presque détruites, malgré les efforts du général Montcalm, tué dans cette journée & très-regretté en France. On a perdu ainsi en un seul jour quinze cents lieues de pays.

26 juillet 1758.

2 mars 1759.

18 septembre

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup & rapportait très-peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable; mais on avait voulu soutenir le Canada, & on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué sans retour.

Pour comble de malheur, on accusait des plus horribles brigandages presque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureuse colonie. Ils ont été jugés au châtelet de Paris, tandis que le parlement informait contre Lalli. Celui-ci

après avoir cent fois exposé sa vie, l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concussionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des restitutions & des amendes, tant il est de différence entre les affaires qui semblent les mêmes.

Dans le temps que les Anglais attaquaient ainsi les Français dans le continent de l'Amérique, ils se sont tournés du côté des îles. La Guadeloupe, petite, mais florissante, où se fabriquait le meilleur sucre, est tombée entre leurs mains sans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique qui était la meilleure & la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce royaume n'a pu essuyer de si grands désastres sans perdre encore tous les vaisseaux qu'il envoyait pour les prévenir; à peine une flotte était-elle en mer, qu'elle était ou prise ou détruite: on construisait, on armait des vaisseaux à la hâte; c'était travailler pour l'Angleterre, dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu se venger de tant de pertes, & faire une descente en Irlande, il en a coûté des sommes immenses pour cette entreprise infructueuse & dès que la flotte destinée pour cette descente est sortie de Brest, elle a été dispersée en partie, ou prise, ou perdue dans la vase d'une rivière nommée la Vilaine, sur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Isle à la vue des côtes de la France qui ne pouvait la secourir.

Le seul duc d'Aiguillon vengea les côtes de France de tant d'affronts & de tant de pertes. Une flotte anglaise

anglaiſe avait fait encore une deſcente à Saint-Caſt, près de Saint-Malo; tout le pays était expoſé. Le duc d'Aiguillon, qui commandait dans le pays, marche ſur le champ à la tête de la nobleſſe bretonne, de quelques bataillons & des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de ſe rembarquer; une partie de leur arrière garde eſt tuée, l'autre faite priſonnière de guerre; mais les Français ont été malheureux par-tout ailleurs. Au reſte, quel a été le prix de ce ſervice du duc d'Aiguillon & de ſon ſang verſé en Italie? une perſécution publique & acharnée, preſque ſemblable à celle de Lalli, qui prouve que ceux-là ſeuls ont raiſon qui ſe dérobent à la cour & au public. 1 ſept. 1758.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de ſupériorité ſur mer; mais ils en eurent ſur les Français dans tous les temps. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741; ils avaient anéanti celle de Louis XIV dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, ils étaient les maîtres des mers, du temps de Louis XIII, de Henri IV, & encore plus dans les temps infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, eut le même avantage ſur François I.

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de Charles VI & de Philippe de Valois ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre, Henri V & Edouard III.

Quelle eſt la raiſon de cette ſupériorité continuelle? N'eſt-ce pas que les Anglais ont beſoin de la mer, dont les Français peuvent à toute force ſe paſſer, &

que les nations réussissent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choses qui leur sont absolument nécessaires? N'est-ce pas aussi parce que la capitale est un port de mer, & que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? Serait-ce enfin que le climat & le sol anglais produisent des hommes d'un corps plus vigoureux, & d'un esprit plus constant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux & de meilleurs chiens de chasse? Mais depuis Baïonne jusqu'aux côtes de Picardie & de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, & la Normandie seule a subjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable sur terre & sur mer, lorsqu'un homme d'un génie actif & hardi, mais sage, ayant d'aussi grandes vues que le maréchal de Belle-Isle, avec plus d'esprit, sentit que la France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes si énormes. Il a su engager l'Espagne à soutenir la querelle; il a fait une cause commune de toutes les branches de la maison de Bourbon. Ainsi l'Espagne & l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an; il a fallu la frapper par cet endroit, & c'est ce qui a déterminé dom Carlos, roi d'Espagne, par la mort de son frère Ferdinand, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre est peut-être le plus grand trait de politique dont l'histoire moderne fasse mention. Elle a encore été inutile. Les Anglais ont résisté à l'Espagne, & ont sauvé le Portugal.

Autrefois l'Eſpagne ſeule était redoutée de toute l'Europe ſous Philippe II; & maintenant réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de la Lippe-Schombourg, l'un des ſeigneurs de Veſtphalie, eſt envoyé par le roi d'Angleterre au ſecours du Portugal: il n'avait jamais commandé en chef: il avait peu de troupes. Cependant dès qu'il eſt arrivé il gagne la ſupériorité ſur les Eſpagnols & les Français réunis; il repouſſe tous leurs efforts; il met le Portugal en ſûreté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre faiſait payer cher aux Eſpagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

La Havane, bâtie ſur la côte ſeptentrionale de 13 aug. 1762.
Cuba, la plus grande île de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique, eſt le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port, auſſi immenſe que ſûr, peut contenir mille vaiſſeaux. Il eſt défendu par trois forts dont part un feu croiſé qui rend l'abord impoſſible aux ennemis. Le comte d'Albermale & l'amiral Pocok viennent attaquer l'île; mais ils ſe gardent bien de tenter les approches du port; ils deſcendent ſur une plage éloignée qu'on croyoit inabordable. Ils aſſiégent par terre le fort le plus conſidérable, ils le prennent & forcent la ville, les forts & toute l'île à ſe rendre, avec douze vaiſſeaux de guerre qui étaient dans le port, & vingt-ſept navires chargés de tréſors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs qui mirent à part la ſeizième partie du butin pour les

pauvres. Les vaisseaux de guerre furent pour le roi; les vaisseaux marchands pour l'amiral & pour tous les officiers de la flotte. Tout ce butin montait à plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que dans cette guerre & dans la précédente l'Espagne avait perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contens de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique & l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les îles Philippines qui sont à-peu-près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne sont guère moins grandes que l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, & seraient plus riches si elles étaient bien administrées, une de ces îles ayant des mines d'or, & leurs côtes produisant des perles. Le grand vaisseau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivait dans Manille la
31 oct. 1762. capitale. On prit Manille: les îles & le vaisseau surtout, malgré les assurances données par un jésuite, de la part de Ste.-Potamienne, patronne de la ville, que Manille ne serait jamais prise. Ainsi la guerre, qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi-bien que tous les peuples engagés dans cette guerre.

La France alors était plus malheureuse. Toutes les ressources étaient épuisées; presque tous les citoyens, à l'exemple du roi, avaient porté leur vaisselle à la monnaie. Les principales villes & quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs

frais; mais ces vaisseaux n'étaient pas construits encore, & quand même ils l'auroient été, on n'avait pas assez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs passés en faisaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'est jamais exposée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces souffrantes; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit.

Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration. Les autres refusaient cet emploi dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

Dans cette triste situation qui décourageait tous 10 fév. 1763.
les ordres de l'état, le duc de Praslin, ministre alors des affaires étrangères, fut assez habile & assez heureux pour conclure la paix, dont le duc de Choiseul, ministre de la guerre, avait entamé les négociations.

Le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Espagne, contre Belle-Isle, que l'Angleterre lui remit; mais l'on perdit, & probablement pour jamais, tout le Canada, avec ce Louisbourg qui avait coûté tant d'argent & de soins pour être si souvent la proie des Anglais. Toutes les terres sur la gauche du grand fleuve Mississipi leur furent cédées. L'Espagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainsi du vingt-cinquième degré jusque sur le pole, presque tout leur appartint. Ils partagèrent l'hémisphère américain avec les Espagnols. Ceux-ci ont des terres qui produisent les richesses de convention, ceux-là ont les richesses réelles qui s'achètent avec l'or & l'argent, toutes les

denrées néceſſaires, tout ce qui ſert aux manufactures. Les côtes anglaiſes, dans l'eſpace de ſix cents lieues, ſont traverſées par des fleuves navigables, qui leur portent leurs marchandiſes juſqu'à quarante & cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne ſe ſont empreſſés d'aller peupler ces pays où ils trouvent une liberté dont ils ne jouiſſaient point dans leur patrie. Ils ſont devenus Anglais; & ſi toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'eſt pas douteux que cet établiſſement ne faſſe un jour la plus formidable puiſſance. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, & ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de Saint-Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique, leur furent encore acquiſes; & c'eſt par le moyen de ces îles, ainſi que par la Jamaïque, qu'ils font un commerce immenſe avec les Eſpagnols, commerce ſévèrement prohibé & toujours exercé, parce qu'il eſt favorable aux deux nations, & que la loi de la néceſſité eſt toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-neuve, & une petite île inculte, nommée Miquelon, pour y faire ſécher la morue, ſans pouvoir y faire le moindre établiſſement; triſte droit ſujet à de fréquentes avanies.

La France, à laquelle on rendit Pondichéri & quelques comptoirs, fut exclue dans l'Inde de ſes établiſſemens ſur le Gange; elle céda ſes poſſeſſions ſur le Sénégal en Afrique, mais on lui remit Gorée. On

fut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'état perdit, dans le cours de cette funeste guerre la plus florissante jeunesse, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce, son crédit. On a cru qu'il eût été très-aisé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais, pour un petit terrain litigieux vers le Canada: mais quelques ambitieux, pour se faire valoir & se rendre nécessaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour-propre de deux ou trois personnes suffit pour désoler toute l'Europe. La France avait un si pressant besoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'état demeurait surchargé, étaient plus grandes encore que celles de Louis XIV. La dépense seule de l'extraordinaire des guerres, avait été en une année de quatre cents millions; qu'on juge par-là du reste. La France aurait beaucoup perdu, quand même elle eût été victorieuse.

Les suites de cette paix si deshonorante & si nécessaire, furent plus funestes que la paix même. Les colons du Canada aimèrent mieux vivre sous les lois de la Grande-Bretagne, que de venir en France; & quelque temps après, quand Louis XV eut cédé à la couronne d'Espagne la Nouvelle-Orléans & tout le pays qui s'étend sur la rive droite du Mississipi, il arriva pour comble de douleur & d'humiliation, que les officiers du roi d'Espagne condamnèrent à être

pendus les officiers du roi de France qui ne se soumirent à eux qu'avec répugnance. Le procureur général, son gendre, d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis, des négocians, des avocats, ayant fait quelques représentations sur les formalités qu'il convenait d'observer, le commandant envoyé d'Espagne les invita à dîner; on leur fit leur procès au sortir de table, on les condamna à la corde, & par grace on les arquebusa, ce qui est, dit-on, plus honorable. Le commandant qui fit cette étrange exécution, était ce même O-reilli, irlandais, au service d'Espagne, qui fit battre depuis l'armée espagnole par les Algériens. Cette défaite a été publique en Europe & en Afrique; & l'indigne mort des officiers du roi de France dans la Nouvelle-Orléans est encore ignorée.

CHAPITRE XXXVI.

Gouvernement intérieur de la France. Querelles & aventures, depuis 1750 jusqu'à 1762.

Long-temps avant cette guerre funeste, & pendant son cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne & si interminable, entre la juridiction séculière & la discipline ecclésiastique; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées, comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays, & sur-tout en Russie, il en résultera toujours des dissentions dangereuses, tant que les droits de la monarchie & ceux des différens corps de l'état seront contestés.

Il se trouva, vers l'an 1750, un ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé & les religieux donneraient un état de leurs biens, afin que le roi pût voir, par ce qu'ils possédaient, ce qu'ils devaient à l'état. Jamais proposition ne fut plus juste, mais les conséquences en parurent sacriléges. Un vieil évêque de Marseille écrivit au contrôleur général: « Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à DIEU ou au roi; vous savez » lequel des deux aurait la préférence ». Cette lettre d'un évêque affaibli par l'âge, & incapable d'écrire, était d'un jésuite, nommé Lemaire, qui le dirigeait lui & sa maison. Ce jésuite était un fanatique de bonne foi, espèce d'homme toujours dangereuse.

Le miniſtère fut obligé d'abandonner une entrepriſe qu'il n'eût pas fallu haſarder ſi on ne pouvait la ſoutenir. Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diverſion embarraſſante, & de le mettre en alarme ſur le ſpirituel, pour faire reſpecter le temporel.

Ils ſavaient que la fameuſe bulle *Unigenitus* était en exécration aux peuples. On réſolut d'exiger des mourans des billets de confeſſion : il fallait que ces billets fuſſent ſignés par des prêtres adhérens à la bulle, ſans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refuſait ſans pitié ces deux conſolations aux appelans, & à ceux qui ſe confeſſaient à des appelans. Un archevêque de Paris entra ſur-tout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien, que par eſprit de cabale.

Alors toutes les familles furent alarmées, le ſchiſme fut annoncé : pluſieurs de ceux qu'on appelle janſéniſtes commençaient à dire hautement, que ſi on rendait les ſacremens ſi difficiles, on ſaurait bientôt s'en paſſer, à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoiſes occupèrent plus les Pariſiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des inſectes ſortis du cadavre du moliniſme & du janſéniſme, qui, en bourdonnant dans la ville, piquaient tous les citoyens. On ne ſe ſouvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires, ni des diſgraces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes qui ne ſavent pas en quel pays coulent le Danube & l'Elbe, & qui

croyaient l'univers bouleversé pour des billets de confession. Tel est le peuple.

Un curé de Saint-Etienne-du-Mont, petite paroisse de Paris, ayant refusé les sacremens à un conseiller du châtelet, le parlement mit en prison le curé.

Le roi voyant cette petite guerre civile, excitée entre les parlemens & les évêques, défendit à ses cours de judicature de se mêler des affaires concernant les sacremens, & en réserva la connaissance à son conseil privé. Les parlemens se plaignirent qu'on leur ôtât ainsi l'exercice de la police générale du royaume, & le clergé souffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier des querelles de religion. Les animosités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de supérieure dans l'hôpital des filles acheva d'allumer la discorde. L'archevêque voulut seul nommer à cette place; le parlement de Paris s'y opposa; & le roi ayant jugé en faveur du prélat, le parlement cessa de faire ses fonctions & de rendre la justice: il fallut que le roi envoyât, par ses mousquetaires, à chaque membre de ce tribunal, des lettres de cachet, portant ordre de reprendre leurs fonctions sous peine de désobéissance.

Les chambres siégèrent donc comme de coutume; mais quand il fallut plaider, il ne se trouva point d'avocats. Ce temps ressemblait en quelque manière au temps de la fronde; mais, dépouillé des horreurs de la guerre civile, il ne se montrait que sous une forme susceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarrassant. Le roi résolut d'éteindre, par sa modération, ce feu qui faisait craindre un incendie ; il exhorta le clergé à ne point user de rigueurs dangereuses ; le parlement reprit ses fonctions.

Fév. 1752. Mais bientôt après, les billets de confession reparurent ; de nouveaux refus de sacremens irritèrent tout Paris. Le même curé de Saint-Etienne, trouvé coupable d'une seconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit à lui & à tous les curés de donner un pareil scandale, sous peine de la saisie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire cesser lui-même le scandale. Ce terme d'*invitation* paraissait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque ne voulant pas même que la justice séculière eût le droit de lui faire une invitation, alla se plaindre à Versailles. Il était soutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé Boyer, chargé du ministère de présenter au roi les sujets pour des bénéfices. Cet homme, autrefois théatin, puis évêque, & devenu ministre au département des bénéfices, était d'un esprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'église ; il regardait la bulle comme un article de foi ; & ayant le crédit attaché à sa place, il persuada que le parlement touchait à l'encensoir. L'arrêt du parlement fut cassé ; ce corps fit des remontrances fortes & pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait sur ces matières, se réservant à lui-même le droit de punir les

prêtres dont le zèle ſcandaleux pourrait faire naître des ſemences de ſchiſme. Il défendit, par un arrêt de ſon conſeil d'état, que ſes ſujets ſe donnaſſent les uns aux autres les noms de novateurs, de janſéniſtes & de ſémi-pélagiens : c'était ordonner à des fous, d'être ſages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, préſentèrent une requête au roi en faveur des billets de confeſſion. Sur le champ le parlement décréta le curé de Saint-Jean-en-Grève, qui avait formé la requête. Le roi caſſa encore cette procédure de juſtice; le parlement ceſſa encore ſes fonctions. Il continua à faire des remontrances, & le roi perſiſta à exhorter les deux partis à la paix. Ses ſoins furent inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marſeille, dénoncée au parlement, fut brûlée par la main du bourreau; un écrit de l'évêque d'Amiens condamné. Le clergé étant aſſemblé pour lors à Paris, comme il s'aſſemble tous les cinq ans, pour payer au roi ſes ſubſides, réſolut de lui aller porter ſes plaintes en habits pontificaux; mais le roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

D'un autre côté le parlement condamna un porte- Aug. 1752. dieu à l'amende, à demander pardon à genoux, & à être admonété, & un vicaire de paroiſſe au banniſſement. Le roi caſſa encore cet arrêt.

Les affaires de cette eſpèce ſe multiplièrent. Le roi recommanda toujours la paix, ſans que les eccléſiaſtiques ceſſaſſent de refuſer les ſacremens, & ſans que le parlement ceſsât de procéder contre eux.

1752. Enfin le roi permit aux parlemens de juger des sacremens, en cas qu'il y eût un procès à leur sujet; mais il leur défendit de chercher à juger, lorsqu'il n'y Novemb. aurait pas de parties plaignantes. Le parlement reprit une seconde fois ses fonctions, & les plaideurs, qu'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de se ruiner à l'ordinaire.

Décemb. Le feu couvait toujours sous la cendre. L'archevêque avait ordonné de refuser le sacrement à deux pauvres vieilles religieuses de Sainte-Agathe qui, ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* est un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées si elles recevaient cette bulle en mourant; elles craignaient d'être damnées aussi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya son greffier à l'archevêque pour le prier de ne pas refuser à ces deux filles les secours ordinaires; & le prélat ayant répondu, selon sa coutume, qu'il ne devait compte qu'à DIEU seul, son temporel fut saisi; les princes du sang & les pairs furent invités à venir prendre séance au parlement.

La querelle alors pouvait devenir sérieuse : on commença à craindre les temps de la fronde & de la ligue. Le roi défendit aux princes & aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris, sur des affaires dont il attribuait la connaissance à son conseil privé. L'ar-Janv. 1753. chevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du conseil pour dissoudre la petite communauté de Sainte-Agathe, où les filles avaient si mauvaise opinion de la bulle *Unigenitus*.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du royaume. Les mêmes ſcandales, les mêmes refus de ſacremens partageaient la ville d'Orléans; le parlement rendait les mêmes arrêts pour Orléans que pour Paris; le ſchiſme allait ſe former. Un curé de Roſainvilliers, diocèſe d'Amiens, s'aviſa de dire un jour à ſon prône, « que ceux qui » étaient janſéniſtes euſſent à ſortir de l'égliſe, & » qu'il ſerait le premier à tremper ſes mains dans leur » ſang ». Il eut l'audace de déſigner quelques-uns de ſes paroiſſiens, à qui les plus fervens conſtitutionnaires jetèrent des pierres pendant la proceſſion, ſans que les lapidés & les lapidans euſſent la moindre connaiſſance de ce que c'eſt que la bulle & le janſéniſme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le parlement de Paris, dans le reſſort duquel eſt Amiens, ſe contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux & ſanguinaire; & le roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas ſur un délit purement ſpirituel, mais ſur le crime d'un ſéditieux perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, Louis XV était comme un père occupé de ſéparer ſes enfans qui ſe battent. Il défendait les coups & les injures; il réprimandait les uns, il exhortait les autres, il ordonnait le ſilence, défendant aux parlemens de juger du ſpirituel, recommandant aux évêques la circonſpection, regardant la bulle comme une loi de l'égliſe, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuſe. Ses ſoins paternels pouvaient peu de choſe ſur des eſprits aigris & alarmés. Les parlemens prétendaient qu'on ne pou-

vait séparer le *spirituel* du *civil*, puisque les querelles spirituelles entraînaient nécessairement après elles des querelles d'état.

Mars. Le parlement assigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des sacremens. Il fit brûler par le bourreau tous les écrits dans lesquels on lui contestait sa juridiction, excepté les déclarations du roi. Il envoya des conseillers faire enregistrer ses arrêts en sorbonne, malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandemens d'évêque, & les recors de la justice faisant communier des malades, la baïonnette au bout du fusil. Le parlement, dans toutes ses démarches, ne consultait que les lois & le maintien de son autorité. Le roi voyait au-delà; il considérait les convenances qui demandent souvent que les lois plient.

Enfin, pour la troisième fois, le parlement cessa de rendre la justice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de sacremens qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya aussi pour la troisième fois des lettres de jussion, qui lui ordonnaient de remplir ses devoirs, & de ne plus faire souffrir ses sujets plaideurs de ces querelles étrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus*.

Mai 1753. Le parlement répondit qu'il violerait son serment s'il reconnaissait les lettres patentes du roi, & qu'il ne pouvait *obtempérer*: (vieux mot tiré du latin, qui signifie *obéir*.)

Alors le roi se crut obligé d'exiler tous les membres des

des enquêtes, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques-uns en Auvergne, & d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

On épargna la grand'chambre : mais elle crut qu'il y allait de ſon honneur de n'être point épargnée. Elle perſiſta à ne point rendre la juſtice au peuple, & à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoiſe, bourg à ſix lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant ſa régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour ſi peu de choſe, & les Français paſſaient pour une nation frivole qui, faute de bonnes lois reconnues, mettait tout en feu pour une diſpute mépriſée par-tout ailleurs. Quand on a vu cinq cent mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Inde & l'Amérique déſolées, & qu'on retombe enſuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait ſe ſouvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suiſſe, avaient autrefois éprouvé des ſecouſſes bien plus violentes pour des inepties ; que l'inquiſition d'Eſpagne était pire que des troubles civils, & que chaque nation a ſes folies & ſes malheurs.

Le parlement de Normandie imita celui de Paris ſur les ſacremens. Il ajourna l'évêque d'Evreux, il ceſſa auſſi de rendre la juſtice. Le roi envoya un officier de ſes gardes biffer les regiſtres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris. Juill. 1753.

La juſtice diſtributive interrompue dans la capitale

eût été un grand bonheur, si les hommes étaient sages & justes; mais comme ils ne sont ni l'un ni l'autre, & qu'il faut plaider, le roi commit des membres de son conseil d'état pour vider les procès en dernier
Novemb. ressort. On voulut faire enregistrer l'érection de cette chambre au châtelet, comme s'il était nécessaire qu'une justice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'usage de ces enregistremens avait eu presque toujours ses inconvéniens; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le châtelet refusa l'enregistrement, on l'y força par des lettres de jussion. La chambre royale s'assembla, mais les avocats ne voulurent point plaider; on se moqua dans Paris de la chambre royale; elle en rit elle-même: tout se tourna en plaisanterie, selon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a consternée ou animée la veille. Les ecclésiastiques riaient aussi, mais de la joie de leur triomphe.

Juill. 1754. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous les troubles sans le savoir, étant tombé en enfance dans son grand âge, & par la constitution de ses organes, tout parut tendre à la conciliation. Les ministres négocièrent avec le parle-
Auguste. ment de Paris. Ce corps fut rappelé & revint, à la satisfaction de toute la ville, & au bruit de la populace qui criait: Vive le parlement! Son retour fut un triomphe. Le roi, qui était aussi fatigué de l'inflexibilité des ecclésiastiques que de celle des parlemens, ordonna le silence & la paix, & permit aux juges séculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

Le ſchiſme éclatait de temps en temps à Paris & dans les provinces ; & malgré les meſures que le roi avait priſes pour empêcher le refus des ſacremens, pluſieurs évêques cherchaient à ſe faire un mérite de ce refus auprès de la cour de Rome. Un évêque de Nantes ayant donné dans ſa ville cet exemple de rigueur ou de ſcandale, fut condamné par le ſimple préſidial de Nantes à payer ſix mille francs d'amende, & les paya ſans que le roi le trouvât mauvais, tant il était las de ces diſputes. Septemb.

De pareilles ſcènes arrivaient dans tout le royaume, &, en attriſtant quelques intéreſſés, amuſaient la multitude oiſive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine janſéniſte qui ſe mourait, & à qui ſes confrères refuſaient la communion. Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, & ordonna que le malade ſerait communié. Le lieutenant-criminel, en conſéquence, arrangea tout pour cette cérémonie, comme pour une exécution ; les chanoines firent tant que leur confrère mourut ſans ſacremens, & ils l'enterrèrent le plus meſquinement qu'ils purent. Octobre.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi qui avait exilé ſes juges ſéculiers, pour n'avoir pas obtempéré à ſes ordres, voulut tenir la balance égale, & exiler auſſi ceux du clergé qui s'obſtineraient au ſchiſme. Il commença par l'archevêque de Paris. Il fut relégué à ſa maiſon de Conflans, à trois quarts de lieue de la ville ; exil doux qui reſſemblait plus à un avertiſſement paternel qu'à une puniſion. Décembre.

Les évêques d'Orléans & de Troyes furent pareillement exilés à leurs maisons de plaisance, avec la même douceur. L'archevêque de Paris, étant aussi inflexible dans sa maison de Conflans que dans sa demeure épiscopale, fut relégué plus loin.

Le parlement pouvant alors agir en liberté, réprimait la sorbonne, qui ayant autrefois regardé la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme une règle de foi. Elle menaçait de cesser ses leçons; & le parlement, qui avait lui-même cessé ses fonctions plus importantes, ordonnait à la faculté de continuer les siennes; il soutenait les libertés de l'église gallicane, & le roi l'approuvait; mais quand il allait trop loin, le roi l'arrêtait; & en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il cassait celle qui lui paraissait trop peu mesurée. Ce monarque se voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les empereurs romains entre les bleus & les verds; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire; celle de terre paraissait inévitable: ce n'était guère le temps de parler d'une bulle.

Il lui fallait encore appaiser les contestations du grand conseil & de ses parlemens; car presque rien n'était déterminé en France par des lois précises, les bornes, les privilèges de chaque corps étant incertains: le clergé ayant toujours voulu étendre sa juridiction, les chambres des comptes ayant disputé aux parlemens beaucoup de prérogatives, les pairs ayant souvent plaidé pour les leurs contre le parlement de

Paris, il n'était pas étonnant que le grand conſeil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand conſeil était originairement le conſeil des rois, & les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'adminiſtration publique, & le grand conſeil changea auſſi. Il ne fut plus qu'une cour de judicature ſous Charles VIII. Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès concernant tous les bénéfices du royaume, excepté de la régale; il a le droit de juger ſes propres officiers. Un conſeiller de cette cour fut appelé au châtelet pour ſes dettes. Le grand conſeil revendiqua la cauſe, & caſſa la ſentence du châtelet. Auſſi-tôt le parlement s'émeut, caſſe l'arrêt du grand conſeil, & le roi caſſe l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles; tous les parlemens s'élèvent contre le grand conſeil, & le public ſe partage. Le parlement de Paris convoque encore les pairs pour cette diſpute de corps, & le roi défend encore aux pairs cette aſſociation: l'affaire enfin reſte indéciſe comme tant d'autres.

Janv., fév., & mars 1756.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes. Il fallait ſoutenir contre les Anglais, ſur terre & ſur mer, une guerre onéreuſe; il faiſait en même temps cette mémorable fondation de l'école militaire, le plus beau monument de ſon règne, que l'impératrice Marie-Thérèſe a imité depuis. Il fallait des ſecours de finances, & le parlement ſe rendait difficile ſur l'enregiſtrement des édits qui ordonnaient la perception des deux vingtièmes. On a été depuis obligé

d'en payer trois, parce que lorſqu'on a guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils payent ceux qui combattent; il n'y a pas de milieu.

2 aug. 1756. Le roi tint un lit de juſtice à Verſailles, où il convoqua les princes & les pairs, avec le parlement de Paris; il fit enregiſtrer ſes édits; mais le parlement de retour à Paris, proteſta contre cet enregiſtrement. Il prétendait que non-ſeulement il n'avait pas eu la liberté néceſſaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne bleſſaſſent ni les intérêts du roi, ni ceux de l'état, qui étaient les mêmes, & qu'il avait fait ſerment de maintenir; & il diſait que ſon devoir n'était pas de plaire, mais de ſervir: ainſi le zèle combattait l'obéiſſance.

Les épines du ſchiſme ſe mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conſeiller du parlement, malade à ſa campagne, dans le diocèſe de Meaux, demanda les ſacremens; un curé les lui refuſa comme à un ennemi de l'égliſe, & le laiſſa mourir ſans cette cérémonie: on procéda contre le curé qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire ſur la bulle, & le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres; il fut obligé de faire cette aumône, & il en fut pour ſon formulaire & pour ſon argent. L'évêque de Troyes

Septemb. avait troublé ſon diocèſe, le roi l'envoya priſonnier chez des moines en Alſace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts & les re-

montrances des parlemens ſur la bulle & ſur les billets de confeſſion.

Louis XV que tant d'animoſités embarraſſaient, pouſſa la circonſpection juſqu'à demander l'avis du pape Lambertini, Benoît XIV, homme auſſi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur & la gaieté de ſon caractère, & qui eſt aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne ſe mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était ſon ſecrétaire des brefs, le cardinal Paſſionei, qui faiſait tout. Ce cardinal, le ſeul alors dans le ſacré collége qui fût homme de lettres, était un génie aſſez élevé pour mépriſer les diſputes dont il s'agiſſait. Il haïſſait les jéſuites qui avaient fabriqué la bulle; il ne pouvait ſe taire ſur la fauſſe démarche qu'on avait faite à Rome, de condamner dans cette bulle des maximes vertueuſes, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les temps & à toutes les nations; celle-ci, par exemple: « La crainte d'une » excommunication injuſte ne doit point empêcher de » faire ſon devoir ».

Cette maxime eſt dans toute la terre la ſauve-garde de la vertu. Tous les anciens, tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter ſur la crainte du ſupplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal Paſſionei, ni le pape ne pouvaient rétracter une conſtitution regardée comme une loi de l'égliſe. Benoît XIV envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France,

dans laquelle il regardait, à la vérité, cette bulle comme une loi universelle, à laquelle on ne peut résister « sans se mettre en danger de perdre son salut » éternel » : mais enfin il décidait que, « pour éviter le » scandale, il faut que le prêtre avertisse les mourans » soupçonnés de jansénisme qu'ils seront damnés, & » les communier à leurs risques & périls ».

Le même pape, dans sa lettre particulière au roi, lui recommandait les droits de l'épiscopat. Quand on consulte un pape, quel qu'il soit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais Benoît XIV, en rendant ce qu'il devait à sa place, donnait aussi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienséance, à l'autorité du monarque. On imprima le bref du pape adressé aux évêques. Le parlement
9 déc. 1756. eut le courage ou la témérité de le condamner & de le supprimer par un arrêt. Cette démarche choqua d'autant plus le roi que c'était lui-même qui avait envoyé aux évêques ce bref condamné par son parlement. Il n'était point question dans ce bref des libertés de l'Eglise gallicane, & des droits de la monarchie, que le parlement a soutenus & vengés dans tous les temps. La cour vit dans la censure du parlement, plus de mauvaise humeur que de modération.

Le conseil croyait avoir un autre sujet de réprouver la conduite du parlement de Paris; plusieurs autres cours supérieures, qui portent le nom de parlement, s'intitulaient *Classes du parlement du royaume;* c'est un titre que le chancelier de l'Hospital leur avait

donné ; il ne signifiait que l'union des parlemens dans l'intelligence & le maintien des lois : les parlemens ne prétendaient pas moins que représenter l'état entier, divisé en différentes compagnies, qui toutes faisant un seul corps constitueraient les états-généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande ; mais elle eût été trop grande, & l'autorité royale en était irritée.

Ces considérations, jointes aux difficultés qu'on faisait sur l'enregistrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réformer le parlement de Paris dans un lit de justice.

Quelque secret que le ministère eût gardé, il perça dans le public. Le roi fut reçu dans Paris avec un morne silence. Le peuple ne voit dans un parlement que l'ennemi des impôts ; il n'examine jamais si ces impôts sont nécessaires : il ne fait pas même réflexion qu'il vend sa peine & ses denrées plus cher à proportion des taxes, & que le fardeau tombe sur les riches. Ceux-ci se plaignent eux-mêmes, & encouragent les murmures de la populace.

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français ; mais en Angleterre la nation se taxe elle-même ; elle sait sur quoi les emprunts seront remboursés. La France est taxée, & ne sait jamais sur quoi seront assignés les fonds destinés au payement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'état, des impôts publics, & qui s'enrichissent aux dépens de la nation ; c'est le contraire en France. Les parlemens de France ont

toujours fait des remontrances aux rois contre ces abus; mais il y a des temps où ces remontrances, & sur-tout les difficultés d'enregistrer, sont plus dangereuses que ces impôts même; parce que la guerre exige des secours présens & que l'abus de ces secours ne peut être corrigé qu'avec le temps.

Le roi vint au parlement faire lire un édit par lequel il supprimait deux chambres de ce corps & plusieurs officiers. Il ordonna qu'on respectât la bulle Unigenitus, défendit que les juges séculiers prescrivissent l'administration des sacremens, en leur permettant seulement de juger des abus & des délits commis dans cette administration, enjoignant aux évêques de prescrire à tous les curés la modération & la discrétion, & voulant que toutes les querelles passées

13 déc. 1756. fussent ensevelies dans l'oubli. Il ordonna que nul conseiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, & que personne ne pourrait opiner dans l'assemblée des chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses « inhibitions » d'interrompre, sous quelque prétexte que ce pût » être, le service ordinaire.

Le chancelier alla aux avis pour la forme; le parlement garda un profond silence; le roi dit qu'il voulait être obéi, & « qu'il punirait quiconque ose« rait s'écarter de son devoir ».

Le lendemain quinze conseillers de la grand'chambre remirent leur démission sur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement se démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les esprits au milieu d'une guerre funeste, dans le prodigieux dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuse, & qui irritait l'animosité des mécontens, enfin parmi les épines des divisions semées de tous côtés entre les magistrats & le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très-difficile de faire le bien, & il ne s'agissait presque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

CHAPITRE XXXVII.

Attentats contre la personne du roi.

Ces émotions du peuple furent bientôt ensevelies 1757. dans une consternation générale, par l'accident le plus imprévu & le plus effrayant. Le roi fut assassiné, le 5 janvier, dans la cour de Versailles, en présence de son fils, au milieu de ses gardes & des grands officiers de sa couronne. Voici comment cet étrange évènement arriva.

Un misérable de la lie du peuple, nommé Robert-François Damiens, né dans un village auprès d'Arras, avait été long-temps domestique à Paris dans plusieurs maisons; c'était un homme dont l'humeur sombre & ardente avait toujours ressemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grand'salle du palais

& ailleurs, allumèrent ſon imagination. Il alla à Verſailles comme un homme égaré; & dans les agitations que lui donnait ſon deſſein inconcevable, il demanda à ſe faire ſaigner dans ſon auberge. Le phyſique a une ſi grande influence ſur les idées des hommes, qu'il proteſta depuis, dans ſes interrogatoires, « que » s'il avait été ſaigné comme il le demandait, il n'aurait » pas commis ſon crime ».

Son deſſein était le plus inoui qui fût jamais tombé dans la tête d'un monſtre de cette eſpèce; il ne prétendait pas tuer le roi, comme en effet il le ſoutint depuis, & comme malheureuſement il l'aurait pu; mais il voulait le bleſſer: c'eſt ce qu'il déclara dans ſon procès criminel devant le parlement.

« Je n'ai point eu intention de tuer le roi, je » l'aurais tué ſi j'avais voulu; je ne l'ai fait que pour » que DIEU pût toucher le roi, & le porter à re- » mettre toutes choſes en place, & la tranquillité » dans ſes états; & il n'y a que l'archevêque de » Paris ſeul qui eſt cauſe de tous ces troubles ».

Cette idée avait tellement échauffé ſa tête que, dans un autre interrogatoire, il dit:

« J'ai nommé des conſeillers au parlement, parce » que j'en ai ſervi un, & parce que preſque tous » ſont furieux de la conduite de M. l'archevêque ». En un mot le fanatiſme avait troublé l'eſprit de ce malheureux au point que dans les interrogatoires qu'il ſubit à Verſailles; on trouve ces propres paroles:

« Interrogé quels motifs l'avaient porté à attenter » à la perſonne du roi, a dit que c'eſt *à cauſe de* » *la religion* ».

Tous les assassinats des princes chrétiens ont eu cette cause. Le roi de Portugal n'avait été assassiné qu'en vertu de la décision de trois jésuites. On sait assez que les rois de France Henri III & Henri IV ne périrent que par des mains fanatiques; mais il y avait cette différence, que Henri III & Henri IV furent tués parce qu'ils paraissaient ennemis du pape, & que Louis XV fut assassiné parce qu'il semblait vouloir complaire au pape.

L'assassin s'était muni d'un couteau à ressort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, & de l'autre un canif à tailler les plumes, d'environ quatre pouces de longeur. Il attendait le moment où le roi devait monter en carrosse pour aller à Trianon. Il était près de six heures, le jour ne luisait plus, le froid était excessif; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption redingotes. L'assassin, ainsi vêtu, pénètre vers la garde, heurte en passant le dauphin, se fait place à travers la garniture des gardes du corps & des cent suisses, aborde le roi, le frappe de son canif à la cinquième côte, remet son couteau dans sa poche, & reste le chapeau sur la tête. Le roi se sent blessé, se retourne, & à l'aspect de cet inconnu qui était couvert, & dont les yeux étaient égarés, il dit: « C'est cet homme qui » m'a frappé, qu'on l'arrête, & qu'on ne lui fasse » point de mal. »

Tandis que tout le monde était saisi d'effroi & d'horreur, qu'on portoit le roi dans son lit, qu'on cherchait les chirugiens, qu'on ignorait si la blessure

était mortelle, si le couteau était empoisonné, le parricide répéta plusieurs fois : « Qu'on prenne garde » à monseigneur le dauphin, qu'il ne sorte pas de la » journée ».

A ces paroles l'alarme universelle redouble; on ne doute pas qu'il n'y ait une conspiration contre la famille royale, chacun se figure les plus grands périls, les plus grands crimes & les plus médités.

Heureusement la blessure du roi était légère; mais le trouble public était considérable, & les craintes, les défiances, les intrigues se multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaissance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide, & commença les procédures, comme il s'était pratiqué à Saint-Cloud dans l'assassinat de Henri III. Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente ou vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au roi même (*). Damiens écrire au roi! un assassin écrire à celui qu'il avait assassiné!..

(*) SIRE,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous & monsieur le dauphin, & quelques autres périront : il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie; & si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs,

Sa lette est insensée, & conforme à l'abjection de son état ; mais elle découvre l'origine de sa fu-

---

votre royaume n'étant pas en sûreté ; par malheur pour vous que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté, pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les sacremens à l'article de mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé ; je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacremens qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire, me fait espérer la clémence des bontés de votre majesté. *Signé* DAMIENS.

Cette lettre se trouve page 69 du procès de Damiens, donné au public par le greffier criminel du parlement, avec la permission de ses supérieurs.

Au dos de ladite lettre est écrit, paraphé, *ne varietur*, suivant, & au desir de l'interrogatoire du nommé François Damiens, en date du neuf janvier mil sept cent cinquante-sept, à Versailles, le roi y étant. *Signé* DAMIENS.

Le Clerc du Brillet, & Duvoigne, avec paraphe.

Et plus bas est écrit :

AU ROI.

Suit la teneur d'un écrit signé Damiens.

Copie du billet.

MM. Chagrange. Seconde. Baisse de Lisse (*). De la Guyomie. Clément. Lambert.

(*) Ce misérable estropie presque tous les noms de ceux dont il parle.

reur : on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, & l'avaient excité à son attentat. Il paraissait par les noms des membres du parlement cités dans sa lettre, qu'il les connaissait, ayant servi un de leurs confrères ; mais il eût été absurde de supposer qu'ils lui eussent expliqué leurs sentimens, encore moins qu'ils lui eussent jamais dit ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Aussi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démission. Il voulut même que les princes & les pairs rendissent, par leur présence, le procès plus solennel & plus authentique dans tous ses points aux yeux du public, aussi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours dans ces aventures effrayantes au-delà de la vérité. Jamais en

---

Le président de Rieux Bonnainvilliers.
Président du Massy, & presque tous.

Il faut qu'il remette son parlement, & qu'il le soutienne, avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus & compagnie.

Signé DAMIENS.

Plus bas est écrit,

Paraphé, *ne varietur*, suivant, & au desir de l'interrogatoire de ce jour neuf janvier mil sept cent cinquante-sept.

Signé DAMIENS.

Le Clerc du Brillet, & Duvoigne, avec paraphe.

Ladite lettre, ainsi que ledit écrit, annexé à la minute dudit interrogatoire.

effet

effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il est évident que cet insensé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le dessein de le blesser depuis l'exil du parlement.

D'abord dans son premier interrogatoire, il dit « que la religion seule l'a déterminé à cet attentat ».

Il avoue « qu'il n'a dit du mal que des molinistes » & de ceux qui refusent les sacremens ; que ces gens-» là croient apparemment deux dieux ».

Il s'écria, à la question, « qu'il avait cru faire une » œuvre méritoire pour le ciel ; c'est ce que j'enten-» dais dire à tous ces prêtres dans le palais ». Il persista constamment à dire que c'étaient l'archevêque de Paris, les refus de sacremens, les disgraces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide ; il le déclara encore à ses confesseurs. Ce malheureux n'était donc qu'un insensé fanatique, moins abominable, à la vérité, que Ravaillac & Jean Châtel, mais plus fou, & n'ayant pas plus de complices que ces deux energumènes. Les seuls complices pour l'ordinaire de ces monstres sont des fanatiques, dont les cervelles échauffées allument, sans le savoir, un feu qui va embraser des esprits faibles, insensés & atroces. Quelques mots dits au hasard suffisent à cet embrasement. Damiens agit dans la même illusion que Ravaillac, & mourut dans les mêmes supplices. 28 mars.

Quel est donc l'effet du fanatisme, & le destin des rois ! Henri III & Henri IV sont assassinés, parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre les prêtres.

Louis XV est assassiné, parce qu'on lui reproche de n'avoir pas assez sévi contre un prêtre. Voilà trois rois sur lesquels se sont portées des mains parricides, dans un pays renommé pour aimer ses souverains.

Le père, la femme, la fille de Damiens, quoiqu'innocens, furent bannis du royaume, avec défense d'y revenir, sous peine d'être pendus. Tous ses parens furent obligés, par le même arrêt, de quitter leur nom de Damiens, devenu exécrable.

Cet évènement fit rentrer en eux-mêmes, pour quelque temps, ceux qui, par leurs malheureuses querelles ecclésiastiques, avaient été la cause d'un si grand crime. On voyait trop évidemment ce que produisent l'esprit dogmatique & les fureurs de religion. Personne n'avait imaginé qu'une bulle & des billets de confession pussent avoir des suites si horribles; mais c'est ainsi que les démences & les fureurs des hommes sont liées ensemble. L'esprit des Poltrot & des Jacques Clément, qu'on avait cru anéanti, subsiste donc encore dans les ames féroces & ignorantes? La raison pénètre en vain chez les principaux citoyens: le peuple est toujours porté au fanatisme; & peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même; mais on l'entretient quelquefois dans les superstitions; & on voit ensuite avec étonnement ce que ces superstitions produisent.

Cependant seize conseillers qui avaient donné leurs démissions étaient envoyés en exil; & l'un d'eux (*)

(*) L'abbé de Chauvelin.

qui était clerc, & qui fut depuis conseiller d'honneur, célèbre pour son patriotisme & pour son éloquence, fonda une messe à perpétuité pour remercier DIEU d'avoir conservé la vie du roi qui l'exilait.

On confina aussi plusieurs officiers du parlement de Besançon dans différentes villes, pour avoir refusé l'enregistrement d'un second vingtième, & pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi, malgré l'attentat commis sur sa personne, malgré une guerre ruineuse, s'occupait toujours du soin d'étouffer les querelles des parlemens & du clergé, essayant de contenir chaque état dans ses bornes, exilant encore l'archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ses lois dans la simple élection de la supérieure d'un couvent; rappelant ensuite ce prélat, & rendant toujours par la modération la fermeté plus respectable. Enfin les affaires même du parlement de Paris s'accommodèrent; les membres de ce corps, qui avaient donné leur démission, reprirent leurs charges & leurs fonctions: tout a paru tranquille au-dedans, jusqu'à ce que le faux zèle & l'esprit de parti fassent naître de nouveaux troubles.

CHAPITRE XXXVIII.

Assassinat du roi de Portugal. Jésuites chassés du Portugal, & ensuite de France.

Un ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'histoire. Aucun historien de l'antiquité n'est entré dans le détail des établissemens des prêtres de Cybèle ou de Junon. C'est un des malheurs de notre police européane, que les moines, destinés par leur institut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les princes, soit par leurs immenses richesses, soit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jésuites étaient, comme on sait, les souverains véritables du Paraguai, en reconnaissant le roi d'Espagne. La cour d'Espagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques districts de ces contrées au roi de Portugal, Joseph II, de la maison de Bragance. On accusa les jésuites de s'y être opposés, & d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient passer sous la domination portugaise. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chasser les jésuites de la cour de Lisbonne.

Quelque temps après, la famille Tavora, & surtout le duc d'Aveiro, oncle de la jeune comtesse Ataïde d'Atouguia; le vieux marquis & la marquise de Tavora, père & mère de la jeune comtesse; enfin le comte Ataïde, son époux, & un des frères de

cette comtesse infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils résolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la superstition. Ceux qui méditent un grand attentat, cherchent parmi nous des casuistes & des confesseurs qui les encouragent. La famille qui pensait être outragée, s'adressa à trois jésuites; Malagrida, Alexandre & Mathos. Ces casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un péché qu'ils appellent véniel, de tuer le roi (*).

Il est bon de savoir, pour l'intelligence de cette décision, que les casuistes distinguent entre les péchés qui mènent en enfer, & les péchés qui conduisent en purgatoire pour quelque temps; entre les péchés que l'absolution d'un prêtre remet, moyennant quelques prières ou quelques aumônes, & les péchés qui sont remis sans aucune satisfaction. Les premiers sont mortels, les seconds sont véniels.

La confession auriculaire causa un parricide en Portugal, ainsi qu'elle en avait produit dans d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes, en a fait commettre. Telle est, comme on l'a déjà vu souvent dans cette histoire, la déplorable condition humaine.

Les conjurés, munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi qui revenait à Lisbonne, d'une petite maison de campagne, seul, sans do- 8 septemb. 1758.

(*) C'est ce qui est rapporté dans l'*Acordao*, ou Déclaration authentique du conseil royal de Lisbonne.

mestiques & la nuit : ils tirèrent sur son carrosse, & blessèrent dangereusement le monarque.

Tous les complices, excepté un domestique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune comtesse Ataïde, dont le mari fut exécuté, alla, par ordre du roi, pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs, dont elle passait pour être la cause. Les seuls jésuites qui avaient conseillé & autorisé l'assassinat du roi par le moyen de la confession, moyen aussi dangereux que sacré, échappèrent alors au supplice.

Le Portugal n'ayant pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'états en Europe, était plus soumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort, par ses juges, un moine parricide ; il fallait avoir le consentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitième siècle ; mais les Portugais semblaient être dans le douzième.

La postérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit solliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permission de faire juger chez lui des jésuites ses sujets, & ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne & celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte ; on alla même jusqu'à se flatter que le Portugal secouerait un joug que l'Angleterre, son alliée & sa protectrice, avait foulé aux pieds depuis si long-temps ; mais le ministère Portugais avait trop d'ennemis pour oser entreprendre ce que Londres avait exécuté : il montra à la fois une grande fermeté & une extrême condescendance.

Les jésuites les plus coupables étaient en prison à Lisbonne ; le roi les y laissa, & prit le parti d'envoyer à Rome tous les jésuites de ses états. On les déclara bannis pour jamais du royaume ; mais on n'osait livrer à la mort trois jésuites accusés & convaincus de parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins Malagrida à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires qui sentaient l'hérésie.

Les dominicains, qui étaient juges du saint-office & assistans du grand inquisiteur, n'ont jamais aimé les jésuites : ils servirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la « vie héroïque de sainte Anne, mère de Marie, dictée » au révérend père Malagrida par sainte Anne elle-» même ». Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé & pleuré dans le ventre de sa mère, & qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de Malagrida étaient aussi sages ; de plus il avait fait des prédictions & des miracles : & celui d'éprouver, à l'âge de soixante-quinze ans, des pollutions dans sa prison, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans son procès ; & voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogeât seulement sur l'assassinat du roi, parce que ce n'est qu'une faute contre un séculier, & que le reste est un crime contre DIEU. Ainsi l'excès du ridicule & de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, & ne

21 septemb. 1758.

fut brûlé que pour avoir été fou, & non pas pour avoir été parricide.

Tandis qu'on chassait les jésuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont toujours été puissans & détestés. Il arriva qu'un profès de leur ordre, nommé la Valette, qui était chef des missions à la Martinique, & le plus fort commerçant des îles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéressés se pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jésuite, résidant à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Le parlement de Parit condamna ce général & tous les frères jésuites solidairement à payer la banqueroute de la Valette.

Ce procès, qui indigna la France contre les jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier, qui rendait ainsi un général italien maître absolu des personnes & des fortunes d'une société de français. On fut surpris de voir que jamais l'ordre des jésuites n'avait été formellement reçu en France par la plupart des parlemens du royaume; on déterra leurs constitutions, & tous les parlemens les trouvèrent incompatibles avec les lois. Ils rappelèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, & plus de cinquante volumes de leurs décisions théologiques contre la sûreté de la vie des rois. Les jésuites ne se défendirent qu'en disant que les jacobins & saint Thomas en avaient écrit autant. Ils ne prouvaient par cette réponse autre chose,

ſinon que les jacobins étaient condamnables comme eux. A l'égard de Thomas d'Aquin, il eſt canoniſé; mais il y a dans ſa ſomme ultramontaine des déciſions que les parlemens de France feraient brûler le jour de ſa fête, ſi on voulait s'en ſervir pour troubler l'état. Comme il dit, en divers endroits, que l'égliſe a le droit de dépoſer un prince infidèle à l'égliſe, il permet en ce cas le parricide. On peut, avec de telles maximes, gagner le paradis & la corde.

Le roi daigna ſe mêler de l'affaire des jéſuites, & pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut, par un édit, réformer paternellement les jéſuites en France; mais on prétend que le pape Clément XIII ayant dit qu'il fallait, ou qu'ils reſtaſſent comme ils étaient, ou qu'ils n'exiſtaſſent pas, cette réponſe du pape eſt ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des aſſemblées ſecrètes. Le roi les abandonna alors aux parlemens de ſon royaume, qui tous, l'un après l'autre, leur ont ôté leurs colléges & leurs biens.

Les parlemens ne les ont condamnés que ſur quelques règles de leur inſtitut que le roi pouvait réformer, ſur des maximes horribles, il eſt vrai, mais mépriſées, publiées pour la plupart par des jéſuites étrangers, & déſavouées formellement depuis peu par les jéſuites français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, & une cauſe véritable qu'on diſſimule. Le prétexte de la punition des jéſuites, était le danger prétendu de leurs mauvais livres que per-

ſonne ne lit : la cauſe était le crédit dont ils avaient long-temps abuſé. Il leur eſt arrivé dans un ſiècle de lumière & de modération, ce qui arriva aux templiers dans un ſiècle d'ignorance & de barbarie ; l'orgueil perdit les uns & les autres : mais les jéſuites ont été traités dans leur diſgrace avec douceur, & les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi, par un édit ſolennel, en 1764, abolit dans ſes états cet ordre qui avait toujours eu des perſonnages eſtimables, mais plus de brouillons, & qui fut pendant deux cents ans un ſujet de diſcorde.

Ce n'eſt ni Sanchez, ni Leſſius, ni Eſcobar, ni des abſurdités de caſuiſtes, qui ont perdu les jéſuites ; c'eſt le Tellier, c'eſt la bulle qui les a exterminés dans preſque toute la France. La charrue que le jéſuite le Tellier avait fait paſſer ſur les ruines de Port-royal, a produit, au bout de ſoixante ans, les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la perſécution que cet homme violent & fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jéſuites exécrables à la France ; exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun confeſſeur des rois, quand il ſera ce que ſont preſque tous les hommes à la cour, ambitieux & intrigant, & qu'il dirigera un prince peu inſtruit, affaibli par la vieilleſſe.

L'ordre des jéſuites fut enſuite chaſſé de tous les états du roi d'Eſpagne en Europe, en Aſie, en Amérique, chaſſé des Deux-Siciles, chaſſé de Parme & de Malthe ; preuve évidente qu'ils n'étaient pas auſſi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines

n'ont été puissans que par l'aveuglement des autres hommes, & les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce siècle. Ce qu'il y eut d'assez étrange dans leur désastre presque universel, c'est qu'ils furent proscrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur institut, & en France pour s'y être trop conformés. C'est qu'en Portugal on n'osait pas encore examiner un institut consacré par les papes, & on l'osait en France. Il en résulte qu'un ordre religieux, parvenu à se faire haït de tant de nations, est coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans presque tous les pays qui avaient été les théâtres de sa puissance, en Espagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Brésil, en France, dans les deux Siciles, dans le duché de Parme, à Malthe; mais il fut conservé (du moins pour quelque temps) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, & même à Venise, où il n'avait aucun crédit, & dont il avait été autrefois chassé.

Il paraît raisonnable & juste que des souverains mécontens d'un ordre religieux s'en défassent, & que les puissances qui en sont satisfaites, le conservent dans leurs états.

Enfin cette société a été abolie, après bien des négociations, par le pontife de Rome, Ganganelli, successeur du pape Rezzonico. Tous les princes catholiques de l'Europe ont chassé les jésuites, & le roi de Prusse, prince protestant, les a conservés, au grand étonnement des nations. C'est que ce monarque 1773.

ne voyait en eux que des hommes capables d'élever chez lui la jeunesse, & d'enseigner les belles-lettres peu cultivées dans ses états, excepté par lui-même. Il les croyait utiles, & ne les craignait pas ; il regardait du même œil les calvinistes, les luthériens, les papistes, ceux qu'on appelle les ministres de l'évangile, & ceux qu'on appelait les pères de la société de Jésus, les dédaignant tous également, établissant la tolérance universelle comme le premier des dogmes, plus occupé de son armée que de ses colléges, sachant très-bien qu'avec des soldats il contiendrait tous les théologiens, & se souciant fort peu que ce fût un jésuite ou un prédicant qui fît connaître Cicéron & Virgile à la jeunesse.

CHAPITRE XXXIX.

De la bulle du pape Rezzonico, Clément XIII, & de ses suites.

L'INFANT duc de Parme, dom Ferdinand de Bourbon, ayant suivi l'exemple de tous les princes de sa maison, en chassant les jésuites, fit dans ses états plusieurs règlemens utiles qui réprimaient les abus monastiques ; & son ministre, très-estimé dans l'Europe, eut sur-tout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome, qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuses de Parme, Plaisance & Guastalle, & de conférer tous les bénéfices.

Ces prétentions étaient tirées premièrement de ſaint Pierre qu'on prétend avoir été évêque de Rome; ſecondement, de la comteſſe Mathilde qui avait donné Parme & Plaiſance au pape Grégoire VII, avec pluſieurs autres beaux domaines : mais il n'a jamais été prouvé que ſaint Pierre ait été à Rome; & il eſt prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaiſance & Guaſtalle; & qu'il n'y jugea aucun procès.

Quant à la comteſſe Mathilde, ſœur de l'empereur Henri III, & tante de cet empereur Henri IV que les papes rendirent ſi malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les juriſconſultes impériaux, n'étant pas permis de diſpoſer d'aucun fief de l'Empire ſans le conſentement du ſuzerain. On était même encore ſi perſuadé, du temps de Charles-Quint, de l'invalidité des droits pontificaux, que cet empereur s'empara de Plaiſance lorſque le bâtard du pape Paul III, à qui ſon père avait donné cette ville, y fut aſſaſſiné pour ſes débauches & pour ſes violences. Charles-Quint garda même Plaiſance juſqu'à ſa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme & de Plaiſance, & enfin elle leur fut ſolennellement accordée au congrès de Cambrai & à celui de Soiſſons.

Dès que le pape Clément XIII ſut que le duc de Parme, dom Ferdinand, voulait régner comme les autres ſouverains, il aſſembla une congrégation de cardinaux, qui ne manqua pas de regarder la ſage

administration du duc de Parme & de ses ministres comme un sacrilége. Le pape signa dans Sainte-Marie-Majeure, le 30 janvier 1768, un bref pontifical, dans lequel il commence par dire que Parme & Plaisance lui appartiennent, *in ducatu nostro*; & que le duc de Parme étant laïque & non pas prêtre, tout ce que fait son conseil est *illégitime*. Il excommunie tous ceux qui ont eu part aux édits du duc de Parme, sans exception; il défend de leur donner l'absolution, en quelque cas que ce puisse être. Ce décret, scellé de l'anneau du pêcheur, fut affiché aux basiliques de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Pierre, & au champ de Flore.

Un tel bref paraissait du douzième siècle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape & les cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piége, ne savaient pas combien les esprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du présent par le passé. Il y a des temps où un prêtre peut détrôner un souverain avec des préjugés; il y en a d'autres où il faut déguiser sa faiblesse par la condescendance. Jamais pontife ne fit une plus lourde faute. Il insultait, dans la personne du duc de Parme, le roi d'Espagne dom Carlos, son oncle; Louis XV, son grand-père, chef de la maison de Bourbon; & le roi des deux Siciles, son cousin-germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun souverain depuis l'an 1630, & c'était justement un duc de Parme, ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent dans cette affaire. Le pape avait pris

les duchés de Castro & de Ronciglione, appartenans à Odoard Farnèse, duc de Parme.

En 1588, un ancêtre plus important de ce prince, le grand Henri IV, roi de France, avait été excommunié par Sixte-Quint. Ce pâtre de la Marche d'Ancone, devenu pape, avait osé l'appeler *génération bâtarde & détestable de la maison de Bourbon.*

Telle fut long-temps la démence superstitieuse & hardie de la cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara, de la part de DIEU, le descendant de tant de rois, incapable d'hériter, non-seulement du royaume de saint Louis, mais même d'un seul arpent de terre.

Cet excès d'insolence absurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion & la politique ambitieuse de Philippe II soutenaient alors l'audace du Vatican; mais il vient un temps où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, & où le faible est châtié des anciennes entreprises du fort qui n'existe plus.

Clément XIII fut bientôt puni de son peu de connaissance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner son bref d'excommunication; mais le conseil du roi employa des armes plus réelles; l'ordre fut donné de se saisir d'Avignon & de tout le comtat Venaissin. Les concessions, faites autrefois par les rois de France, de ce comtat au siége de Rome, sont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'histoire. D'ailleurs l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux lois du royaume

par tous les parlemens, & particulièrement par celui de Provence, dans le ressort duquel sont Avignon & le Comtat.

Louis XIV était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du temps du pape Alexandre VII, l'autre pour mortifier Innocent XI qui s'était déclaré son ennemi; & ayant saisi ces terres comme domaine de la couronne, il les avait rendues deux fois sans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut savoir que lorsque les rois de France reprennent le Comtat, c'est en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le ministère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement qui réunit, en 1688, Avignon & le Comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été spécialement révoqué; ainsi il fut mis en exécution comme subsistant dans toute sa force.

Le comte de Rochechouart se présenta de la part du roi, le 11 juin 1768, devant Avignon, suivi de quelques troupes; il alla droit au vice-légat, qui gouvernait au nom du pape, & lui dit, selon l'ancien protocole usité sous Louis XIV : « Monsieur, le roi » m'ordonne de remettre Avignon en sa main, & » vous êtes prié de vous retirer ».

Le premier président d'Aix, un second président & huit conseillers firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même temps, toutes les cloches sonnèrent, le peuple fit des feux de joie; on commença dès ce jour à insérer dans tous les actes publics : « Régnant » souverain

» souverain prince Louis, par la grace de DIEU, XV » du nom, roi de France & de Navarre, comte de » Provence, de la ville d'Avignon & du comtat » Venaissin ».

Le roi de Naples, de son côté, vengeait sa maison & tous les souverains catholiques, en s'emparant de la ville de Bénévent & de celle de Ponte-Corvo, & en déclarant « que ces deux villes & leur territoire » dépendent de la courronne de Naples, & qu'ils y » seront réunis à perpétuité.

On menaça aussi de se saisir de Castro & de Ronciglione; mais on se contenta de menacer, & dans le temps même que la cour de Naples prenait Bénévent, qui appartient aux papes depuis environ sept cent trente années, elle lui payait le tribut de vassal, qui consiste en sept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'osa pas s'affranchir de cette servitude; les hommes font rarement tout ce qu'ils peuvent: elle était encore moins ancienne de dix années que les droits du pape sur Bénévent. Cet hommage, qui n'était d'ailleurs & qui ne pouvait être qu'une simple cérémonie de piété, n'est point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, & il peut aisément être aboli par la raison. Le ministre du roi de Naples, le marquis Tannucci, l'homme le mieux instruit de cette jurisprudence épineuse, ne crut pas que le temps fût encore venu de secouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais imposé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encore les papes de tous

les droits qu'ils avaient uſurpés, du moins on ſappait par les fondemens l'édifice ſur lequel la plupart de ces droits ſont appuyés ; on proſcrivait par-tout la fameuſe bulle *In cœnâ Domini*, qu'on a fulminée tous les ans à Rome ſans diſcontinuation depuis Paul III. Un cardinal diacre la lit à la porte de Saint-Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi-ſaint, & le pape jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marquer au peuple chrétien que DIEU brûlera ainſi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *In cœnâ Domini*.

C'eſt dans cette bulle, n°. 14, qu'on excommunie d'une excommunication majeure,

« Les chanceliers, conſeillers ordinaires ou extraor» dinaires de quelques rois & princes que ce puiſſe » être, les préſidens des chancelleries, conſeils, par» lemens, comme auſſi les procureurs généraux qui » évoquent à eux les cauſes eccléſiaſtiques, ou qui em» pêchent l'exécution des lettres apoſtoliques, même » quand ce ſerait, ſous le pretexte d'empêcher quelque » violence ».

« Par le même article, le pape ſe réſerve à lui ſeul » d'abſoudre leſdits chanceliers, conſeillers, procu» reurs généraux & autres excommuniés, leſquels ne » pourront être abſous qu'après qu'ils auront publi» quement révoqué leurs arrêts, & les auront arrachés » des regiſtres ».

Cette bulle avait été déjà fulminée par le violent Jules II, mais on n'avait point encore fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut Paul III qui inſ-

tua cet usage, & qui la fit imprimer dans le bullaire avec des additions aggravantes. Il est étrange que Charles-Quint qui avait saccagé Rome & tenu un pape en prison, laissât subsister une cérémonie absurde & méprisée, à la vérité, mais injurieuse à la majesté de l'Empire & à tous les rois.

L'insulte faite à l'infant duc de Parme réveilla l'Europe catholique, après plus de deux cents ans d'assoupissement. Le ministère autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit & supprima la bulle dans tous ses états. Le ministère de Naples en fit autant. Tous les conseils des princes ouvrirent les yeux; enfin après avoir chassé les jésuites de tant d'états, on vit par-tout de quelle importance il est de diminuer cette prodigieuse multitude de moines, qui sont dans toutes les sociétés catholiques les soldats du pape payés aux dépens des peuples. La sage république de Venise se signala sur-tout par des lois qui mettent un frein à la multitude des moines & à leur rapacité.

Voilà ce que le pape Rezzonico attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conseils, & pour n'avoir pas fait réflexion que nous sommes au dix-huitième siècle. Ce pape, plus vertueux qu'éclairé, mourut bientôt après; on attribua sa mort au chagrin, quoique rarement ce soit la maladie des vieillards.

Le ministre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, & qu'on nommait sous Louis XIV, ministre *des étrangers*, secondé du cardinal de Bernis, eut le crédit à Rome, de faire nommer un pape dont

on eſpéra plus de circonſpection. Le cardinal de Bernis joignait à l'habileté dont les Italiens ſe piquent, une érudition littéraire, un goût & un génie dont le ſacré collége ne ſe pique plus guère, & qu'on n'avait retrouvés que dans le feu cardinal Paſſionei. Ce fut lui qui fit le pape Clément XIV, & qui forma ſon conſeil.

Ce pape, qui avait été franciſcain, s'appelait Ganganelli, comme nous l'avons déjà dit; il était réputé très-ſage & très circonſpect, au-deſſus des préjugés monaſtiques, & capable de ſoutenir par ſa ſageſſe le coloſſe du pontificat qui ſemblait menacé de ſa chûte. C'eſt lui qui a enfin aboli la ſociété de JÉSUS, par ſa bulle de l'année 1773. Il acheva par-là de convaincre toutes les nations qu'il eſt auſſi aiſé de détruire les moines que de les inſtituer; & il fit eſpérer qu'on pourrait un jour diminuer dans l'Europe cette foule d'hommes inutiles aux autres & à eux-mêmes, qui font vœu de vivre aux dépens de ceux qui travaillent, & qui ayant été autrefois très-dangereux, ne paſſent aujourd'hui que pour ridicules dans l'eſprit de la plupart des pères de famille.

Lorſque le pape Ganganelli eut caſſé la ſociété de JÉSUS, & qu'il eut promis de ne plus fulminer chaque année la bulle *In cœnâ Domini*, on lui rendit Avignon & Bénévent avec Ponte-Corvo. Sa prudence guérit le mal que ſon prédéceſſeur avait fait à Rome.

CHAPITRE XL.

De la Corse.

CES petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre & du papier; mais il fallut de l'or & du sang pour soumettre l'île de Corse au pouvoir du roi de France.

Il est à propos de donner quelque idée de cette île. Il faut bien que le terrain n'en soit pas aussi ingrat, ni la possession aussi inutile qu'on le disait, puisque tous ses voisins en ont toujours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. Cornelius Scipion en fit la conquête dès la première guerre punique; les Romains en demeurèrent long-temps les maîtres; ils y bâtirent plusieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquirent ensuite sur les Goths.

Quelques seigneurs de la nouvelle Rome en chassèrent les Sarrasins, du temps du pape Pascal II. Les papes commencèrent dès-lors à prétendre qu'il n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes, en qualité de vicaires de JÉSUS-CHRIST, dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que Grégoire VII fut le premier qui établit la chimère d'une monarchie sainte & universelle. On

ne ſonge pas qu'Eginhard lui-même, le ſecrétaire de Charlemagne, dit que le pape Etienne dépoſa le roi des Francs, Chilpéric, & donna le royaume des Francs au maire du palais, Pepin, père de Charlemagne; Paſcal II donna la Corſe à un de ces conquérans, nommé Bianco, & s'en réſerva l'hommage. L'île reſta peuplée d'anciens Carthaginois, d'Arabes & de naturels du pays. Les Piſans & les Génois s'en diſputèrent enſuite la poſſeſſion. Le pape Urbain II la donna aux Piſans, dans une bulle dont l'original eſt encore, dit-on, à Florence. Les Génois, malgré la bulle, s'établirent dans une partie de l'île, au douzième ſiècle.

Un Alfonſe, roi d'Aragon, en chaſſa pendant quelque temps les Génois, qui l'en chaſsèrent à leur tour, en 1354. Les Corſes alors ſe firent de leur plein gré ſujets de Gênes, parce qu'ils étaient très-pauvres & qu'elle était très-riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine, & les peuples furent plongés dans la barbarie & dans la misère. C'eſt le portrait de preſque toutes les nations chrétiennes depuis l'invaſion des barbares, excepté Conſtantinople & des villes d'Italie, comme Rome, Veniſe, Florence, Milan, & très-peu d'autres qui conſervèrent la police & les arts bannis par-tout ailleurs.

C'était plutôt aux Corſes à conquérir Piſe & Gênes, qu'à Gênes & à Piſe de ſubjuguer les Corſes; car ces inſulaires étaient plus robuſtes & plus braves que

leurs dominateurs ; ils n'avaient rien à perdre ; une république de guerriers pauvres & féroces devait vaincre aisément des marchands de Ligurie, par la même raison que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales, qui n'avaient que du fer, avaient subjugué les nations qui possédaient l'or. Mais les Corses ayant toujours été désunis & sans discipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours subjugués par leur faute.

Ce fut une triste condition pour les habitans d'un pays qui porte le titre de royaume, d'être sujets d'une république qui ne savait pas elle-même si elle était libre ; car non-seulement le protocole de l'Empire a toujours regardé Gênes comme sa sujette ; mais, lorsque Gênes se donna au roi de France, Charles VI, lorsqu'ayant massacré les Français elle se donna, en 1409, à un simple marquis de Montferrat, & ensuite à un duc de Milan ; lorsqu'elle se soumit à Charles VII & à Charles VIII ; lorsqu'elle fut au nombre des sujets de Louis XII, & même de sujets punis pour leur désobéissance, il se trouvait que les Corses étaient sujets de sujets, non moins humiliés qu'eux-mêmes, ce qui est, après la condition d'esclave, la plus humiliante qu'on puisse imaginer.

Lorsque les Génois furent véritablement libres, en 1553, grace à la mauvaise conduite de François I, & au généreux courage de François Doria, l'homme qui, dans l'Europe moderne, a le plus illustré le nom de citoyen, alors les Corses furent plus esclaves que jamais ; le poids de leurs chaînes étant devenu insup-

portable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'Ornano, qui depuis se réfugia & brilla en France, voulut faire en Corse ce que les Doria avaient fait à Gênes, rendre la liberté à leur patrie, & cette famille d'Ornano était digne d'un si noble projet; elle n'y réussit pas: le plus grand courage & les meilleures mesures ont besoin de la fortune. Le roi de France, Henri II, qui secourait déjà les Corses, pour les subjuguer peut-être, fut tué dans un tournoi.

Les d'Ornano, n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France, en implorèrent un plus dangereux encore, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de se mêler des querelles de deux petits peuples qui se disputaient des rochers sur les côtes d'Italie. Les Corses restèrent asservis aux Génois; plus ces insulaires avaient voulu secouer leur joug, plus Gênes l'appesantit.

Les Corses furent long-temps gouvernés par une loi qui ressemblait à la loi veimique ou vestphalienne de Charlemagne, loi par laquelle le commissaire délégué dans l'île condamnait à mort ou aux galères, sur une information secrète, sans interroger l'accusé, sans mettre la moindre formalité dans son jugement. La sentence était conçue en ces termes, dans un registre secret: « Etant informé en ma conscience » que tels & tels sont coupables, je les condamne à » mort ». Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution, que dans la sentence. Il est inconcevable que Charlemagne ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cents ans en Vestphalie, & qui ensuite a

été imitée chez les Corses. Ces insulaires s'assassinaient continuellement les uns & les autres, & leur juge faisait ensuite assassiner les survivans sur l'information de sa conscience ; c'est des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corses avaient besoin d'être policés, & on les écrasait ; il fallait les adoucir, & on les rendait encore plus farouches. Une haine atroce & indestructible s'invétéra entre eux & leurs maîtres, & fut une seconde nature. Il y eut douze soulèvemens que les Corses appelèrent *efforts de liberté*, & les Génois *crimes de haute trahison*. Depuis l'année 1725 ce ne furent que séditions, châtimens, soulèvemens, déprédations, meurtres de citoyens corses assassinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que, dans une requête envoyée au roi de France par les chefs corses, en 1738, il est dit qu'il y eut vingt-six mille assassinats sous le gouvernement des seize derniers commissaires génois, & dix-sept cents depuis deux années ? Les plaignans ajoutaient que les commissaires de Gênes connivaient à ces crimes, pour ramasser plus de confiscations & d'amendes. L'accusation semblait exagérée, mais il en résultait que le gouvernement était mauvais, & les peuples plus mauvais encore. La Corse coûtait au sénat de Gênes beaucoup plus de trésors & d'embarras qu'elle ne valait ; il pouvait dire aux Corses ce que Louis XI dit de Gênes quand elle voulut se donner à lui : il la donna au diable.

Dès l'année 1729 la guerre était ouverte, comme entre deux nations rivales & irréconciliables. Gênes

implora le secours de Charles VI, en qualité de seigneur suzerain qui doit protéger ses vassaux : à cette raison elle joignit de l'argent, & l'empereur envoya des troupes. Un prince de la maison de Virtemberg, brave guerrier & homme généreux, fit mettre les armes bas aux Corses ; il ménagea un accommodement entre eux & les Génois, en 1732, mais ce ne fut qu'une trève bientôt rompue par l'animosité des deux partis.

Les Corses commençaient à avoir des chefs très-intelligens, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un Giafferi, un Hyacinthe Paoli, un Rivalora, & sur-tout un chanoine nommé Orticone, qui eut quelque temps la principale influence ; mais ces chefs ne pouvaient encore changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuse qui désolait & dépeuplait cette île.

Les Corses, chez qui l'assassinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été, au quinzième siècle, dans le continent de l'Italie, étaient aussi dévots que les autres Italiens, & plusieurs prêtres parmi eux assassinaient en disant leur chapelet. Les chefs convoquèrent, en 1735, une assemblée générale, dans laquelle on donna la Corse à la Vierge Marie, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les lois génoises, & on décerna peine de mort contre quiconque proposerait de traiter avec Gênes. Hyacinthe Paoli & Giafferi furent déclarés généraux.

A peine les Corses se furent-ils mis en république sous les ordres de la Vierge, qu'un aventurier de la

basse Allemagne vint se faire roi de Corse sans la consulter; c'était un pauvre baron de Vestphalie, nommé Théodore de Neuhoff, frère d'une dame établie en France à la cour de la duchesse d'Orléans. Cet homme ayant voyagé en Espagne, & ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, passa lui-même en Afrique, persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins & quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaisseau; & écrivit aux chefs des Corses que si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île avec le secours des principales puissances de l'Europe dont il était sûr.

Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa proposition fut acceptée. Le baron Théodore aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aléria, vêtu à la turque & coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses, & pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de sequins, en monnaie de billon. Ses fusils, sa poudre, qu'il distribua, furent les preuves de sa puissance. Il donna des souliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corse. Il aposta des courriers qui venaient de Livourne sur des barques, & qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe & d'Afrique. On le prit pour un des

plus grands princes de la terre; il fut élu roi; on frappa quelques monnaies de cuivre à son coin; il eut une cour & des secrétaires d'état. Ce qui accrut principalement sa réputation & son pouvoir, c'est que le sénat génois mit sa tête à prix. Mais au bout de huit mois, les principaux Corses ayant reconnu le personnage, & le peu d'argent qu'il avait étant épuisé, il partit pour aller, disait-il, chercher les plus puissans secours.

Réfugié dans Amsterdam, un de ses créanciers le fit mettre en prison. Cette disgrace ne le rebuta point; il fit de nouvelles dupes du fond de sa prison même. Il ressemblait en cela à un marquis d'Ammi de Conventiglio, qui dans le même temps parcourait toutes les cours, faisant de l'or pour les princes & les seigneurs qui en avaient besoin, & se faisait mettre en prison dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois sollicitèrent, en 1737, les bons offices de la France. Le cardinal de Fleuri, qui avait pacifié les troubles de Genève, voulut aussi être l'arbitre de la paix entre Gênes & la Corse. Il fit partir le comte de Boissieux, neveu du maréchal de Villars, avec quelques troupes & des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontens envoyèrent au roi cette supplique dont on a déjà parlé, dans laquelle ils se plaignaient de dix-sept cents assassinats commis en deux ans dans leur île; ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une éloquence agreste qui l'emporte sur l'art oratoire, & par des sentimens

de liberté si peu connus dans les cours. « Si vos ordres » souverains, disaient-ils, nous obligent de nous soumettre à Gênes, allons, buvons à la santé du roi » très-chrétien ce calice amer, & mourons ».

On dressa à Versailles, au nom de l'empereur & du roi, un plan qui fut signé du ministre du roi & du prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'empereur. Les conventions en paraissaient équitables. On abolissait sur-tout ce droit que les commissaires de la république génoise s'étaient arrogé, de condamner à la potence ou aux galères sur le simple témoignage de leur conscience : mais on désarmait par un article tous les habitans de la Corse. Ils ne voulurent point du tout être désarmés, & résolurent de mourir plutôt que de boire à la sante du roi très-chrétien.

Le roi Théodore leur promettait toujours, de sa prison d'Amsterdam, qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de Gênes & de l'arbitrage de la France. En effet, il trouva le secret de tromper des juifs & des négocians étrangers établis dans Amsterdam, comme il avait trompé Tunis & la Corse; il les engagea non-seulement à payer ses dettes, mais à charger un vaisseau d'armes, de poudre, de munitions de guerre & de bouche, avec beaucoup de marchandises, leur persuadant qu'ils feraient seuls tout le commerce de la Corse, & leur faisant envisager des profits immenses. L'intérêt leur ôtait la raison; mais Théodore n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corse des armes, & paraissant avec quelque argent, toute l'île se rangerait

incontinent ſous ſes drapeaux, malgré les Français & les Génois. Il ne put aborder : il ſe ſauva à Livourne, & ſes créanciers de Hollande furent ruinés.

Il ſe réfugia bientôt en Angleterre ; il fut mis en priſon pour ſes dettes à Londres, comme il l'avait été à Amſterdam. Il y reſta juſqu'au commencement de l'année 1756. M. Walpole eut la généroſité de faire pour lui une ſouſcription, moyennant laquelle il appaiſa les créanciers, & délivra de priſon ce prétendu monarque, qui mourut très-miſérable le 2 décembre de la même année. On grava ſur ſon tombeau que « la fortune lui avait donné un royaume & refuſé » du pain ».

Dans le temps que ce Théodore avait fait ſa ſeconde tentative pour régner ſur les Corſes, & qu'il avait eſſayé en vain d'aborder dans l'île, les inſulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas beſoin de lui pour ſe défendre. Ils avaient promis à Boiſſieux de lui apporter leurs armes ; ils les apportèrent en effet, le 12 décembre 1738, mais ce fut pour ſurprendre un poſte de quatre cents Français qui ne purent réſiſter. Boiſſieux vint à leur ſecours : il fut repouſſé & conduit à coups de fuſil juſque dans Baſtia. Les Corſes appelèrent cette journée *les vêpres corſiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres ſiciliennes.

Quelque temps après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons, que le cardinal de Fleuri envoyait pour pacifier la Corſe par la voie des armes. La flotte fut diſperſée par une horrible tempête, deux vaiſſeaux furent briſés ſur la côte ; quatre cents ſol-

dats avec leurs officiers, échappés au naufrage, tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujettir, & furent dépouillés tout nus. Le chagrin que ressentit Boissieux de tant de disgraces, hâta sa mort, dont sa faible complexion le menaçait depuis longtemps. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse.

Enfin on fit partir le marquis de Maillebois, officier d'une grande réputation, & qui fut bientôt après maréchal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corses en trois semaines, dans l'année 1739.

Déjà l'on commençait à mettre dans l'île une police qu'on n'y avait point encore vue, lorsque la fatale guerre de 1740 désola la moitié de l'Europe. Le cardinal de Fleuri, qui l'entreprit malgré lui, & dont le caractère était de croire soutenir de grandes choses par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corse. Gênes, loin de pouvoir subjuguer l'île, fut elle-même accablée par les Autrichiens, réduite à une espèce d'esclavage, & plus malheureuse que la Corse, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était désolée pour la succession des états de la maison d'Autriche, & pour tant d'intérêts divers qui se mêlèrent à l'intérêt principal, les Corses s'affermirent dans l'amour de la liberté & dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gênes possédait toujours Bastia, la capitale de l'île, & quelques

autres places; les Corſes avaient tout le reſte: ils jouirent de leur liberté, ou plutôt de leur licence, ſous le commandement de Giafferi, élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide & même par des vertus de citoyen. Il fut aſſaſſiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuſer le ſénat de Gênes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La diſcorde alors diviſait tous les Corſes. Les inimitiés entre les familles ſe terminaient toujours par des aſſaſſinats; mais on ſe réuniſſait contre les Génois, & les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corſes avaient plus que jamais beſoin d'un chef qui sût diriger leur fureur, & la faire ſervir au bien public.

Le vieux Hyacinthe Paoli, qui les avait commandés autrefois, & qui était alors retiré à Naples, leur envoya ſon fils, Paſcal Paoli, en 1755. Dès qu'il parut il fut reconnu pour commandant général de toute l'île, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi, comme Théodore, mais il le fut en effet à pluſieurs égards, en ſe mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque choſe qu'on ait dit de lui, il n'eſt pas poſſible que ce chef n'eût de grandes qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir ſous les mêmes lois des hommes diviſés & indiſciplinés, former à la fois des troupes réglées, & inſtituer une eſpèce d'univerſité qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de juſtice, mettre un frein à la fureur des aſſaſſinats & des meurtres,

meurtres, policer la barbarie, ſe faire aimer en ſe faiſant obéir, tout cela n'était pas aſſurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire aſſez, ni pour rendre la Corſe libre, ni pour y régner pleinement; mais il en fit aſſez pour acquérir de la gloire.

Deux puiſſances très-différentes l'une de l'autre entrèrent dans les démêlés de Gênes & de la Corſe. L'une était la cour de Rome, & l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la ſouveraineté de l'île, & on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques corſes ayant pris le parti du ſénat génois, & trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un viſiteur général qui alarma beaucoup le ſénat de Gênes. Quelques ſénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ſes anciennes prétentions ſur un pays que Gênes ne pouvait plus conſerver; cette crainte était auſſi vaine que les efforts des Génois pour ſubjuguer les Corſes. Le pape qui envoyait ce viſiteur était ce même Rezzonico qui depuis éclata ſi indiſcrètement contre le duc de Parme; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes: le ſénat de Gênes ordonna qu'on empêchât le viſiteur d'aborder en Corſe. Il n'y arriva pas moins, au printemps de 1760. Le général Paoli le harangua pour s'en faire un protecteur: il fit brûler ſous la potence le décret du ſénat; mais il reſta toujours le maître. Le viſiteur ne put que donner des bénédictions, & faire des réglemens eccléſiaſtiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, & qui allaient quelquefois, au ſortir de la meſſe, aſſaſſiner leurs camarades.

Le ministère de France, plus agissant & plus puissant que celui de Rome, fut prié d'assister encore Gênes de ses bons offices. Enfin la cour de France envoya sept bataillons en Corse, dans l'année 1764, mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient quatre ans, & en partie aux dépens du sénat pour quelques fournitures.

Le sénat espérait que la France s'étant chargée de garder ses places, il pourrait avec ses propres troupes suffire à regagner le reste de l'île. Il se trompa : Paoli avait discipliné des soldats, en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui passait pour un brave, & qui battit souvent les mercénaires de Gênes. Cette république perdit pendant quatre ans ses troupes & son argent, tandis que Paoli augmentait chaque jour ses forces & sa réputation. L'Europe le regardait comme le législateur & le vengeur de sa patrie.

Les quatre années du séjour des Français en Corse étant expirées, le sénat de Gênes connut enfin qu'il se consumait vainement dans une entreprise ruineuse, & qu'il lui était impossible de subjuguer les Corses.

Alors il céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France ; le traité fut signé, au mois de juillet 1768, à Compiègne. Par ce traité le royaume de Corse n'était pas absolument donné au roi de France,

mais il était *censé* lui appartenir, avec la faculté réservée à la république de rentrer dans cette souveraineté, en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corse; car il n'était pas probable que les Génois fussent en état de racheter ce royaume; & il était encore moins probable que l'ayant racheté, ils pussent le conserver contre toute une nation qui avait fait serment de mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gênes.

Ainsi donc, en cédant la vaine & fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gênes faisait en effet un bon marché, & le roi de France en faisait un meilleur, puisqu'il était assez puissant pour se faire obéir dans la Corse, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir, en y faisant fleurir l'agriculture & le commerce. De plus, il pouvait venir un temps où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes: mais c'est une question qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général Paoli. Il avait affaire au ministre de la politique & de la guerre; il savait que le cœur de ce ministre était au-dessus de sa naissance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il se conduisait avec une noblesse héroïque dans tous ses intérêts particuliers, & qu'il agirait avec la même grandeur d'ame dans

les intérêts du roi son maître. Paoli pouvait s'attendre à des honneurs & à des récompenses, mais il était chargé du dépôt de la liberté de sa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fût son dessein, il ne voulait pas vendre la sienne ; & quand il l'aurait voulu, il ne l'aurait pas pu. Les Corses étaient saisis d'un trop violent enthousiasme pour la liberté, & lui-même avait redoublé en eux cette passion si naturelle, devenue à la fois un devoir sacré & une espèce de fureur. S'il avait tenté seulement de la modérer, il aurait risqué sa vie & sa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre ; il était plus législateur que guerrier ; son courage était dans l'esprit ; il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de résister à un roi de France près d'une année. Aucune puissance étrangère ne le secourut. Quelques Anglais seulement, amoureux de cette liberté, dont il était le défenseur & dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent & des armes ; car les Corses étaient mal armés : ils n'avaient point de fusils à baïonnette ; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir ; ils préférèrent leurs mousquetons ordinaires & leurs couteaux ; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut si grand, que dans un des combats, vers une rivière nommée *le Gaulo*, ils se firent un rempart de leurs morts, pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire ; leurs blessés se mêlèrent

parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve par-tout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de Vaux, secondé du marquis de Marbœuf, soumit l'île en moins de temps que le maréchal de Maillebois ne l'avait domptée.

Le duc de Choiseul, qui dirigea toute cette entreprise, eut la gloire de donner au roi son maître une province qui peut aisément, si elle était bien cultivée, nourrir deux cent mille hommes, fournir de braves soldats, & faire un jour un commerce utile.

On peut observer que, si la France s'accrut sous Louis XIV de l'Alsace, de la Franche-Comté & d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée sous Louis XV de la Lorraine & de la Corse.

Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que par les soins du même ministre, les possessions de la France en Amérique acquirent un degré de force & de prospérité qui vaut de nouvelles acquisitions. Ces avantages furent dus au choix que l'on fit du comte d'Ennery, pour administrer successivement toutes nos colonies. Il se trouvait officier général très-jeune, à la paix de 1762, & n'était connu alors que par ses talens pour la guerre. Le duc de Choiseul démêla en lui l'homme d'état. En effet, le comte d'Ennery, pendant six années de gouvernement, ne cessa de montrer toutes les lumières & les vertus qui peuvent faire chérir & respecter l'autorité. « Tout le monde le craint, & il n'a encore

» fait de mal à personne », écrivait-on de la Martinique. Par-tout il fit régner la justice, & il inspira l'amour de la gloire; par-tout il animait le commerce & l'industrie. Il parvint à entretenir la concorde entre tous les états, ce qui est une chose bien rare. Il adoucit le triste sort des esclaves. Il fit défricher l'île de Sainte-Lucie, & par-là il créa une colonie nouvelle.

Dans d'autres parties, en creusant des canaux il épura l'air, féconda la terre, fit naître des nouvelles richesses; & en même-temps il pourvoyait à la sûreté & à l'embellissement de nos possessions.

Quelque temps après avoir été rappelé en France pour le mauvais état de sa santé, il se dévoua à de nouveaux sacrifices, plutôt sollicités qu'exigés par un jeune monarque, qui lui écrivit de sa propre main: « Votre réputation seule me servira beaucoup à Saint-» Domingue ».

Le comte d'Ennery avait mérité une confiance si honorable, en rendant au roi un des plus importans services, celui de fixer avec les Espagnols les limites des deux nations. Cet administrateur, qui faisait tant d'honneur à la France, ne put résister aux funestes influences de ce climat brûlant. Sa perte fut une calamité publique pour toutes nos colonies, qui s'empressèrent de lui élever des monumens, & qui ne prononcent son nom qu'avec attendrissement & avec admiration.

Les Anglais, dont il avait acquis l'estime, & qui l'avaient souvent pris pour arbitre entre nos colonies

& les leurs, avaient consacré le nom du comte d'Ennery par le plus juste & le plus flatteur de tous les éloges : « Cet homme ne fera ni ne souffrira jamais » d'injustice ».

La récompense que reçut le duc de Choiseul pour tant de choses si grandes & si utiles qu'il avait faites, paraîtrait bien étrange si on ne connaissait les cours. Une femme le fit exiler lui & son cousin, le duc de Praslin, après les services qu'ils avaient rendus à l'état, & après que le duc de Choiseul eut conclu le mariage du dauphin, petit-fils de Louis XV, depuis roi de France, avec la fille de l'impératrice Marie-Thérèse. C'était un grand exemple des vicissitudes de la fortune, que ce ministre eût réussi à ce mariage, peu d'années après que le maréchal de Belle-Isle eut armé une grande partie de l'Europe pour détrôner cette même impératrice, & qu'il n'eût réussi qu'à se faire prendre prisonnier. C'était une autre vicissitude, mais non pas surprenante, que le duc de Choiseul fût exilé.

Nous avons déjà vu que Louis XV avait le malheur de trop regarder ses serviteurs comme des instrumens qu'il pouvait briser à son gré. L'exil est une punition, & il n'y a que la loi qui doive punir. C'est sur-tout un très-grand malheur pour un souverain, de punir des hommes dont les fautes ne sont pas connues, dont les services le sont, & qui ont pour eux la voix publique que n'ont pas toujours leurs maîtres.

CHAPITRE XLI.

De l'exil du parlement de Paris, &c. & de la mort de Louis XV.

Si les exils du duc de Choiseul, du duc de Praslin, du cardinal de Bernis, du comte d'Argenson, du garde des sceaux Machault, du comte de Maurepas, du duc de la Rochefoucauld, du duc de Châtillon, & de tant d'autres citoyens, n'avaient eu aucune cause légale, celui du parlement de Paris, & d'un grand nombre d'autres magistrats, parut au moins en avoir une.

Qui aurait dit que ce corps antique, qui venait de détruire en France l'ordre des jésuites, éprouverait bientôt après, non-seulement un exil rigoureux, mais serait détruit lui-même? C'est une grande leçon aux hommes, si jamais les leçons peuvent servir.

Nous avons vu que sous Louis XIV le parlement ne fut point exilé après la guerre de la fronde. Nous avons vu que les troubles de la fronde n'avaient commencé que par les oppositions de cette compagnie à une très-mauvaise administration des finances; & que ces oppositions, d'abord légitimes dans leur principe, se tournèrent bientôt en une révolte ouverte & en une guerre civile. Nous avons vu que sous Louis XV il n'y eut ni guerre ni révolte; mais qu'une administration des finances, plus malheureuse encore, jointe

aux ridicules de la bulle *Unigenitus*, occaſionna les réſiſtances opiniâtres du parlement aux ordres du roi. On ſait qu'il fut caſſé, le 13 avril 1771 ; après quoi cette cour des pairs a été rétablie par le roi Louis XVI, avec quelques modifications néceſſaires.

Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde, fut la mort de Louis XV. Il n'avait point profité de l'exemple de ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite vérole en ſe la donnant, & ſurtout du premier prince du ſang, le duc d'Orléans, qui avait eu le courage de faire inoculer ſes enfans. Cette méthode était très-combattue en France, où la nation, toujours aſſervie à d'anciens préjugés, eſt preſque toujours la dernière à recevoir les vérités & les uſages utiles qui lui viennent des autres pays.

Sur la fin d'avril 1774, le roi allant à la chaſſe, rencontre le convoi d'une perſonne qu'on portait en terre ; la curioſité naturelle qu'il avait pour les choſes lugubres le fait approcher du cercueil ; il demande qui on va enterrer ; on lui dit que c'eſt une jeune fille morte de la petite vérole. Dès ce moment il eſt frappé à mort ſans s'en appercevoir.

Deux jours après, ſon chirurgien dentiſte, en examinant ſes gencives, y trouve un caractère qui annonce une maladie dangereuſe ; il en avertit un homme attaché au roi ; ſa remarque eſt négligée ; la petite vérole la plus funeſte ſe déclare. Pluſieurs de ſes officiers ſont attaqués de la même maladie, ſoit en le ſoignant, ſoit en s'approchant de ſon lit, & en meurent. Trois princeſſes, ſes filles, que leur tendreſſe &

leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poiſon qui dévore leur père, & éprouvent bientôt le même mal & le même danger, dont heureuſement elles réchappèrent.

Louis XV meurt, la nuit du 10 de mai. On couvre ſon corps de chaux, & on l'emporte, ſans aucune cérémonie, à Saint-Denis, auprès du caveau de ſes pères.

L'hiſtoire n'omettra point que le roi, ſon petit-fils, le comte de Provence & le comte d'Artois, frères de Louis XVI, tous trois dans une grande jeuneſſe, apprirent aux Français, en ſe faiſant inoculer, qu'il faut braver le danger pour éviter la mort. La nation fut touchée & inſtruite. Tout ce que Louis XVI fit depuis, juſqu'à la fin de 1774, le rendit encore plus cher à toute la France.

CHAPITRE XLII.

Des Lois.

Les esprits s'éclairèrent dans le siècle de Louis XIV & dans le suivant, plus que dans tous les siècles précédens. On a vu combien les arts & les lettres s'étaient perfectionnés; la nation ouvrit les yeux sur les lois, ce qui n'était point encore arrivé. Louis XIV avait signalé son règne par un code qui manquait à la France; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fond des lois, qui devait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable, & n'avoir rien d'arbitraire. La jurisprudence criminelle parut sur-tout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour sauver des innocens. C'est une gloire éternelle pour le président de Lamoignon, de s'être souvent opposé dans la rédaction de l'ordonnance à la cruauté des procédures; mais sa voix, qui était celle de l'humanité, fut étouffée par la voix de Pussort & des autres commissaires, qui fut celle de la rigueur.

Les hommes les plus instruits, dans nos derniers temps, ont senti le besoin d'adoucir nos lois comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs, il y eut autant de férocité, que de légèreté & d'ignorance dans les esprits, jusqu'aux beaux

jours de Louis XIV. Pour se convaincre de cette triste vérité, il ne faut que jeter les yeux sur le supplice d'Augustin de Thou & du maréchal de Marillac, sur l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur sa veuve condamnée aux flammes, sur plus de vingt assassinats ou médités ou entrepris contre Henri IV, & sur le meurtre de ce bon roi. Les temps précédens sont encore plus funestes; vous remontez de l'horreur des guerres civiles & de la Saint-Barthélemi, aux calamités du siècle de François Ier; & de-là jusqu'à Clovis tout est sauvage. Les autres peuples n'ont pas été plus humains: mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les assassinats & les grands crimes que la Française. On racheta long-temps ces crimes à prix d'argent; & ensuite les lois furent aussi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'est que la manière de procéder fut presque entièrement tirée de la jurisprudence ecclésiastique. On en peut juger par le procès criminel des templiers, qui, à la honte de la patrie, de la raison & de l'équité, ne fut instruit que par des prêtres nommés par un pape.

Les hommes ayant été si long-temps gouvernés en bêtes farouches par des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années sous St. Louis, sous Louis XII & sous Henri IV, plus les esprits se sont civilisés, & plus ils ont frémi de la barbarie, dont il subsiste encore tant de restes. La torture, qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne subit jamais, a paru aux jurisconsultes compatissans & sensés un supplice pire que la mort, qui ne doit être réservé que

pour les Châtel & les Ravaillac, dont tout un royaume est intéressé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre & dans une partie de l'Allemagne; elle est depuis peu proscrite dans un empire de deux mille lieues: & s'il n'y a pas de plus grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'est une preuve que la torture est aussi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle, & qu'on ne prévient pas.

On s'est élevé aussi contre la confiscation. On a vu qu'il n'est pas juste de punir les enfans des fautes de leurs pères. C'est une maxime reçue au barreau, *qui confisque le corps confisque les biens*; maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainsi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfans des meurtriers. Ainsi une famille entière est punie, dans tous les cas, pour la faute d'un seul homme.

Ainsi lorsqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une sentence arbitraire (*) soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelques cavernes ou dans quelque désert, la famille & les enfans sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence, qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, & à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le temps de la

(*) Voyez l'édit de 1724, 14 mai, publié à la sollicitation du cardinal de Fleuri & revu par lui.

république romaine. Sylla l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par Sylla n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi, qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut suivie ni de César, ni par le bon empereur Trajan, ni par les Antonin, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect & avec amour. Enfin, sous Justinien, la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèse-majesté.

Il semble que dans les temps de l'anarchie féodale, les princes & les seigneurs des terres, étant très-peu riches, cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, & qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires, & la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui, que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses & assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen ?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi, excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où du moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est étrange que les habitans de la capitale

vivent sous une loi plus rigoureuse que ceux des petites villes : tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard, sans régularité, sans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau siècle de la France, l'avocat-général, Omer Talon, ait parlé ainsi en plein parlement, au sujet d'une demoiselle de Canillac ? (*)

» Au chap. 13 du Deutéronome DIEU dit : Si tu » te rencontres dans une ville & dans un lieu où rè- » gne l'idolâtrie, mets tout au fil de l'épée, sans ex- » ception d'âge, de sexe, ni de condition. Rassemble » dans les places publiques toutes les dépouilles de la » ville, brûle-la toute entière avec ses dépouilles, & » qu'il ne reste plus qu'un monceau de cendres de ce » lieu d'abomination. En un mot, fais-en un sacri- » fice au Seigneur, & qu'il ne demeure rien en tes » mains des biens de cet anathême.

» Ainsi, dans le crime de lèse-majesté, le roi était » maître des biens, & les enfans en étaient privés. Le » procès ayant été fait à Naboth, *quia maledixerat* » *regi*, le roi Achab se mit en possession de son hé- » ritage. David étant averti que Miphibozeth s'était » engagé dans la rebellion, donna tous ses biens à » Siba qui lui en apporta la nouvelle : *tua sint omnia* » *quæ fuerunt Miphibozeth* ».

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de mademoiselle de Canillac, biens autrefois confisqués sur

(*) Journal du Palais, tome I, page 444.

ſon père, abandonnés par le roi à un garde du tréſor royal, & donnés enſuite par le garde du tréſor royal à la teſtatrice. Et c'eſt ſur ce procès d'une fille d'Auvergne, qu'un avocat général s'en rapporte à Achab, roi d'une partie de la Paleſtine, qui confiſqua la vigne de Naboth, après avoir aſſaſſiné le propriétaire par le poignard de la juſtice; action abominable qui eſt paſſée en proverbe, pour inſpirer aux hommes l'horreur de l'uſurpation. Aſſurément la vigne de Naboth n'avait aucun rapport avec l'héritage de mademoiſelle de Canillac. Le meurtre & la confiſcation des biens de Miphibozeth, petit-fils du roitelet juif Saül, & fils de Jonathas, ami & protecteur de David, n'ont pas une plus grande affinité avec le teſtament de cette demoiſelle.

C'eſt avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au ſujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la juriſprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur ſphère. On laiſſe aux lecteurs à ſe dire ce qu'il eſt ſuperflu qu'on leur diſe.

Si un jour les lois humaines adouciſſaient en France quelques uſages trop rigoureux, ſans pourtant donner des facilités au crime, il eſt à croire qu'on réformera auſſi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru ſe livrer à un zèle trop ſévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être auſſi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre, un ſimple empriſonnement fait mal à

propos

propos eſt réparé par le miniſtre qui l'a ordonné: mais en France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle conſolation à eſpérer, nul dommage à répéter contre perſonne, quand c'eſt le miniſtère public qui l'a pourſuivi; il reſte flétri pour jamais dans la ſociété. L'innocent flétri! & pourquoi? parce que ſes os ont été briſés! il ne devrait exciter que la pitié & le reſpect. La recherche des crimes exige des rigueurs: c'eſt une guerre que la juſtice humaine fait à la méchanceté; mais il y a de la généroſité & de la compaſſion juſque dans la guerre. Le brave eſt compatiſſant; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare?

Comparons ſeulement ici, en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la françaiſe.

Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en préſence de l'accuſé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche; elle reſpirait la magnanimité romaine.

Chez nous tout ſe fait ſecrètement. Un ſeul juge, avec ſon greffier, entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique, établie par François I, fut autoriſée par les commiſſaires qui rédigèrent l'ordonnance de Louis XIV, en 1670. Une mépriſe ſeule en fut la cauſe.

On s'était imaginé, en liſant le code *de Teſtibus*, que ces mots (*), *teſtes intrare judicii ſecretum*, ſigni-

(*) Voyez Bornier, tit. VI, art. XI, *des informations*.

ſiaient que les témoins étaient interrogés en ſecret. Mais *ſecretum* ſignifie ici le cabinet du juge. *Intrare ſecretum*, pour dire parler ſecrètement, ne ſerait pas latin. Ce fut un ſolécîſme qui fit cette partie de notre juriſprudence. Quelques juriſconſultes, à la vérité, ont aſſuré que le contumax ne devait pas être condamné, ſi le crime n'était pas clairement prouvé; mais d'autres juriſconſultes, moins éclairés & peut-être plus ſuivis, ont eu une opinion contraire; ils ont oſé dire que la fuite de l'accuſé était une preuve du crime; que le mépris qu'il marquait pour la juſtice, en refuſant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainſi, ſuivant la ſecte des juriſconſultes que le juge aura embraſſée, l'innocent ſera abſous ou condamné.

Il y a bien plus: un juge ſubalterne fait ſouvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne; il le fait dépoſer ſuivant les idées qu'il a lui-même conçues; il lui dicte ſes réponſes ſans s'en appercevoir. J'en ai vu plus d'un exemple. Si à la confrontation le témoin ſe dédit, il eſt puni, & il eſt forcé d'être calomniateur, de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocens condamnés, parce que des témoins imbécilles & timides n'avaient pas ſu d'abord s'expliquer, & enſuite n'avaient pas oſé ſe rétracter. La juriſprudence criminelle de France tend des piéges continuels aux accuſés. Il ſemble que Puſſort & le chancelier Boucherat aient été les ennemis des hommes.

C'eſt d'ailleurs un grand abus dans la juriſprudence

françaiſe, que l'on prenne ſouvent pour loi les rêveries & les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains ſans miſſion, qui ont donné leurs ſentimens pour des lois.

La vie des hommes ſemble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'eſt point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il eſt clair que le crime n'eſt point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier ſupplice, ſi un tiers d'hommes ſenſés réclame contre cette ſévérité. Quelques voix de plus ne doivent point ſuffire pour faire mourir cruellement un citoyen. En général, il faut avouer qu'on a tué trop ſouvent nos compatriotes avec le glaive de la juſtice. Quand elle condamne un innocent, c'eſt un aſſaſſinat juridique, & le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtimens plus légers, elle eſt cruelle & n'eſt pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les ſupplices utiles. Il eſt ſage de faire travailler les criminels au bien public; leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

Sous le règne de Louis XIV, on a fait deux ordonnances qui ſont uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il eſt défendu aux juges de condamner en matière civile ſur défaut, quand la demande n'eſt pas prouvée; mais dans la ſeconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eſt point dit que faute de preuves l'accuſé ſera renvoyé. Choſe étrange! La loi dit qu'un

homme à qui on demande quelque argent ne ſera condamné par défaut, qu'au cas que la dette ſoit avérée; mais s'il eſt queſtion de la vie, c'eſt une controverſe au barreau pour ſavoir ſi l'accuſé ſera condamné ſans avoir été convaincu. On prononce preſque toujours ſon arrêt; on regarde ſon abſence comme un crime. On ſaiſit ſes biens; on le flétrit.

La loi ſemble avoir fait plus de cas de l'argent que de la vie: elle permet qu'un concuſſionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au miniſtère d'un avocat; & très-ſouvent un homme d'honneur eſt privé de ce ſecours! S'il peut ſe trouver une ſeule occaſion où un innocent ſerait juſtifié par le miniſtère d'un avocat, n'eſt-il pas clair que la loi qui l'en prive eſt injuſte?

Le premier préſident de Lamoignon diſait contre cette loi que « l'avocat ou conſeil qu'on avait accoutumé de donner aux accuſés n'eſt point un privilége accordé par les ordonnances ni par les lois; c'eſt une liberté acquiſe par le droit naturel, qui eſt plus ancien que toutes les lois humaines. La nature enſeigne à tout homme qu'il doit avoir recours aux lumières des autres quand il n'en a pas aſſez pour ſe conduire, & emprunter du ſecours quand il ne ſe ſent pas aſſez fort pour ſe défendre. Nos ordonnances ont retranché aux accuſés tant d'avantages, qu'il eſt bien juſte de leur conſerver ce qui leur reſte, & principalement l'avocat qui en fait la partie la plus eſſentielle. Que ſi l'on veut comparer notre procédure à celle des Romains &

» des autres nations, on trouvera qu'il n'y en a point
» de si rigoureuse que celle qu'on observe en France;
» particulièrement depuis l'ordonnance de 1539 (*) »:

Cette procédure est bien plus rigoureuse depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce, si le plus grand nombre des commissaires eût pensé comme M. de Lamoignon.

Plus on fut autrefois ignorant & absurde, plus on devint intolérant & barbare. L'absurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'Ancre; elle a dicté cent arrêts pareils. C'est l'absurdité qui a été la première cause de la Saint-Barthelemi. Quand la raison est pervertie, l'homme devient nécessairement brute; la société n'est plus qu'un mélange de bêtes qui se dévorent tour à tour, & de singes qui jugent des loups & des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par souffrir qu'ils soient raisonnables.

L'anarchie féodale ne subsiste plus, & plusieurs de ses lois subsistent encore; ce qui met dans la législation française une confusion intolérable.

Jugera-t-on toujours différemment la même cause en province & dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raison en Bretagne & tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de jurisprudence que de villes; & dans le même parlement, la maxime d'une chambre n'est pas celle de la chambre voisine (**).

(*) Procès-verbal de l'Ordonnance, page 163.

(**) Voyez sur cela le président Bouhier.

On s'attache aux lois romaines dans les pays de droit écrit, & dans les provinces régies par la coutume, lorsque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces lois romaines sont au nombre de quarante mille, & sur ces quarante mille lois il y a mille gros commentaires qui se contredisent.

Outre ces quarante mille lois, dont on cite toujours quelqu'une au hasard, nous avons cinq cent quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes & même quelques bourgs qui dérogent aux usages de la juridiction principale; de sorte qu'un homme qui court la poste en France change de lois plus souvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déjà dit, & qu'un avocat qui sera très-savant dans sa ville, ne sera qu'un ignorant dans la ville voisine.

Quelle prodigieuse contrariété entre les lois du même royaume! A Paris, un homme qui a été domicilié dans la ville pendant un an & un jour, est réputé bourgeois. En Franche-Comté, un homme libre qui a demeuré un an & un jour dans une maison main-mortable, devient esclave; ses collatéraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs, & ses propres enfans sont réduits à la mendicité s'ils ont passé un an loin de la maison où le père est mort. La province est nommée franche; mais quelle franchise!

Ce qui est plus déplorable, c'est qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernois, dans l'Auvergne, & dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines ont des main-mortables, des esclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre

militaire de Saint-Louis, & chargés de blessures, mourir serfs main-mortables d'un moine aussi insolent qu'inutile au monde. Ce mot de main-mortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois, lorsqu'un de ces serfs décédait sans laisser d'effets mobiliers que son seigneur pût s'approprier, on apportait au seigneur la main droite du mort : digne origine de cette domination. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui déshonore l'humanité ; mais les magistrats qui possédaient des terres avec cette prérogative, éludèrent des lois qui n'étaient faites que pour l'utilité publique ; & l'église, qui a des serfs, s'opposa encore plus que la magistrature à ces lois sages. Les états-généraux de 1615 prièrent vainement Louis XIII de renouveler les édits éludés de ses prédécesseurs, & de les faire exécuter. Le président de Lamoignon dressa un projet pour détruire cet usage, & pour dédommager les seigneurs, ce projet fut négligé.

De nos jours, le roi de Sardaigne a détruit cette servitude en Savoie ; elle reste établie en France, parce que les maux des provinces ne sont pas sentis dans la capitale. Tout ce qui est loin de nos yeux ne nous touche jamais assez.

Quand on veut poser les limites entre l'autorité civile & les usages ecclésiastiques, quelles disputes interminables ! Où sont ces limites ? Qui conciliera les éternelles contradictions du fisc & de la jurisprudence ? Enfin pourquoi, dans les causes criminelles, les arrêts ne sont-ils jamais motivés ? y a-t-il quelque honte à rendre raison de son jugement ? Pourquoi

ceux qui jugent au nom du souverain ne présentent-ils pas au souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute ?

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin la vénalité de la magistrature est un opprobre dont la France seule, dans l'univers entier, est couverte, & dont elle a toujours souhaité d'être lavée. On a toujours regretté, depuis François I, les temps où le simple jurisconsulte, blanchi par l'étude des lois, parvenait, par son seul mérite, à rendre la justice qu'il avait défendue par ses veilles, par sa voix & par son crédit. Cicéron, Hortensius & le premier Marc-Antoine n'achetèrent point une charge de sénateur. En vain l'abbé de Bourzeys, dans son livre d'erreurs, intitulé: *Testament politique du cardinal de Richelieu*, a-t-il prétendu justifier la vente des dignités de la robe; en vain d'autres auteurs, plus courtisans que citoyens, & plus inspirés par l'intérêt personnel que par l'amour de la patrie, ont-ils suivi les traces de l'abbé de Bourzeys; une preuve que cette vente est un abus, c'est qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la dissipation des finances de l'état. C'est une simonie beaucoup plus funeste que la vente des bénéfices de l'église : car si un ecclésiastique isolé achète un bénéfice simple, il n'en résulte ni bien ni mal pour la patrie, dans laquelle il n'a nulle juridiction; il n'est comptable à personne; mais la magistrature a l'honneur, la fortune & la vie des hommes entre ses mains. Nous cherchons dans ce siècle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les lois.

CHAPITRE XLIII.

Des progrès de l'eſprit humain dans le ſiècle de Louis XV.

Un ordre entier aboli par la puiſſance ſéculière, la diſcipline de quelques autres ordres réformée par cette puiſſance, les diviſions même entre toute la magiſtrature & l'autorité épiſcopale, ont fait voir combien de préjugés ſe ſont diſſipés, combien la ſcience du gouvernement s'eſt étendue, & à quel point les eſprits ſe ſont éclairés. Les ſemences de cette ſcience utile furent jetées dans le dernier ſiècle; elles ont germé de tous côtés dans celui-ci, juſqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence qu'on ne connaiſſait guère qu'à Paris, & qui tout d'un coup a fleuri dans pluſieurs villes; témoin les diſcours ſortis ou du parquet, ou de l'aſſemblée des chambres de quelques parlemens, diſcours qui ſont des chefs-d'œuvre de l'art de penſer & de s'exprimer, du moins à beaucoup d'égards. Du temps des d'Agueſſeau, les ſeuls modèles étaient dans la capitale, & encore très-rares. Une raiſon ſupérieure s'eſt fait entendre dans nos derniers jours, du pied des Pyrénées au nord de la France. La philoſophie, en rendant l'eſprit plus juſte, & en banniſſant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu

cette jurisprudence universelle, puisée dans la nature, qui s'élève au-dessus de toutes les lois de convention ou de simple autorité, lois souvent dictées par les caprices ou par des besoins d'argent ; ressources dangereuses plus que lois utiles, qui se combattent sans cesse, & qui forment plutôt un chaos qu'un corps de législation, ainsi que nous l'avons dit.

Les académies ont rendu service en accoutumant les jeunes gens à la lecture, & en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La saine physique a éclairé les arts nécessaires ; & ces arts ont commencé déjà à fermer les plaies de l'état, causées par deux guerres funestes. Les étoffes se sont manufacturées à moins de frais par les soins d'un des plus célèbres mécaniciens (1). Un académicien (2), encore plus utile par les objets qu'il embrasse, a perfectionné beaucoup l'agriculture, & un ministre éclairé a rendu enfin les blés exportables, commerce nécessaire défendu trop long-temps, & qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

Un autre académicien (3) a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maisons de Paris l'eau qui leur manque, projet qui ne peut être rejeté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin (4) a trouvé enfin le secret long-temps cherché de rendre l'eau de la mer potable : il ne s'agit

---

(1) M. Vaucanson.

(2) M. Duhamel.

(3) M. de Parcieux.

(4) M. Poissonnier.

plus que de rendre cette expérience assez facile pour qu'on en puisse profiter en tout temps sans trop de frais.

Si quelque invention peut suppléer à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer, c'est celle du plus habile horloger de France (*) qui dispute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le temps mette son sceau à toutes ces découvertes. Il n'en est pas d'une invention qui peut avoir son utilité & ses inconvéniens, d'une découverte qui peut être contestée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monumens des beaux arts, en poésie, en éloquence, en musique, en architecture, en sculpture, en peinture, qui forcent tout d'un coup le suffrage de toutes les nations, & qui s'assurent ceux de la postérité par un éclat que rien ne peut obscurcir.

Nous avons déjà parlé du célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique.* C'est une gloire éternelle pour la nation, que des officiers de guerre sur terre & sur mer, d'anciens magistrats, des médecins qui connaissent la nature, de vrais doctes quoique docteurs, des hommes de lettres dont le goût a épuré les connaissances, des géomètres, des physiciens aient tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire, puisque plusieurs cachaient leurs noms, enfin

(*) M. le Roi.

ſans être enſemble d'intelligence, & par conſéquent exempts de l'eſprit de parti.

Mais ce qui eſt encore plus honorable pour la patrie, c'eſt que dans ce recueil immenſe, le bon l'emporte ſur le mauvais; ce qui n'était pas encore arrivé. Les perſécutions qu'il a eſſuyées ne ſont pas ſi honorables pour la France. Ce même malheureux eſprit de formes, mêlé d'orgueil, d'envie & d'ignorance, qui fit proſcrire l'imprimerie du temps de Louis XI, les ſpectacles ſous le grand Henri IV, les commencemens de la ſaine philoſophie ſous Louis XIII, enfin l'émétique & l'inoculation; ce même eſprit, dis-je, ennemi de tout ce qui inſtruit & de tout ce qui s'élève, porta des coups preſque mortels à cette mémorable entrepriſe; il eſt parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves dont il ne faut jamais enchaîner la raiſon: car on ne doit réprimer que la témérité & non la ſage hardieſſe, ſans laquelle l'eſprit humain ne peut faire aucun progrès. Il eſt certain que la connaiſſance de la nature, l'eſprit de doute ſur les fables anciennes honorées du nom d'hiſtoires, la ſaine métaphyſique dégagée des impertinences de l'école, ſont les fruits de ce ſiècle, & que la raiſon s'eſt perfectionnée.

Il eſt vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuſes. Des voyages au bout du monde, pour conſtater une vérité que Newton avait démontrée dans ſon cabinet, ont laiſſé des doutes ſur l'exactitude des meſures. L'entrepriſe du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclorre des animaux

à la manière de l'Egypte dans des climats trop différens de l'Egypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont pu faire perdre un temps précieux, & ruiner même quelques familles. Mais nous avons dû à ces mêmes entreprises des lumières utiles sur la nature du fer & sur le développement des germes contenus dans les œufs. Des systêmes trop hasardés ont défiguré des travaux qui auraient été très-utiles. On s'est fondé sur des expériences trompeuses pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître sans germe. De-là sont sorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont poussé l'abus de la découverte de Newton sur l'attraction, jusqu'à dire que les enfans se forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'est emporté dans ses vaines idées, jusqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer; ce qui est aussi vrai que de dire que la mer a été formée par les montagnes.

Qui croirait que des géomètres ont été assez extravagans pour imaginer qu'en exaltant son ame, on pouvait voir l'avenir comme le présent? Plus d'un philosophe, comme on l'a déjà dit ailleurs, a voulu, à l'exemple de Descartes, se mettre à la place de DIEU, & créer, comme lui, un monde avec la parole: mais bientôt toutes ces folies de la philosophie sont réprouvées des sages; & même ces édifices fantastiques, détruits par la raison, laissent dans leurs ruines des matériaux dont la raison même fait usage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il

s'est trouvé des esprits assez aveugles pour sapper tous les fondemens de la société, en croyant la réformer. On a été assez fou pour soutenir que le mien & le tien sont des crimes, & qu'on ne doit point jouir de son travail; que non-seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche; que les castors, les abeilles & les fourmis dérangent les lois éternelles en vivant en république.

Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme les singes qu'on fait danser dans des foires.

Elles ont été poussées jusqu'à ce point incroyable de démence, qu'un je ne sais quel charlatan sauvage a osé dire dans un projet d'éducation (*), « qu'un » roi ne doit pas balancer à donner en mariage à son » fils la fille du bourreau, si les goûts, les humeurs » & les caractères se conviennent ».

La théologie n'a pas été à couvert de ces excès: des ouvrages dont la nature est d'être édifians, sont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la sévérité des parlemens, & qui devaient aussi être condamnés par toutes les académies, tant ils sont mal écrits.

Plus d'un abus semblable a infecté la littérature; une foule d'écrivains s'est égarée dans un style recher-

---

(*) Ces propres paroles se trouvent dans le livre intitulé *Emile*, tome IV, page 178.

ché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On est parvenu jusqu'à rendre Tacite ridicule. On a beaucoup écrit dans ce siècle ; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée sous Louis XIV au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuse facilité d'écrire que le siècle passé a donnée aux siècles suivans ; car les modèles produisent une foule d'imitateurs, & ces imitateurs cherchent toujours à mettre en parole ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France sur-tout s'était distinguée dans le beau siècle de Louis XIV, par la perfection singulière à laquelle Racine éleva le théâtre, & par le charme de la parole qu'il porta à un degré d'élégance & de pureté inconnu jusqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des pièces écrites aussi barbarement que ridiculement construites.

C'est contre cette décadence que l'académie française lutte continuellement ; elle préserve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant au moins des prix qu'à ce qui est écrit avec quelque pureté, & en réprouvant ce qui pèche par le style. Il est vrai que les beaux arts, qui donnèrent tant de supériorité à la France sur les autres nations, sont bien dégénérés, & la France serait aujourd'hui sans gloire dans ce genre, sans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels

que le poëme des *Quatre saisons* & le quinzième chapitre de *Bélisaire*, s'il est permis de mettre la prose à côté de la plus élégante poésie. Mais enfin la littérature, quoique souvent corrompue, occupe presque toute la jeunesse bien élevée : elle se répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'est à elle qu'on doit l'éloignement des débauches grossières, & la conservation d'un reste de la politesse introduite dans la nation par Louis XIV & par sa mère. Cette littérature, utile dans toutes les conditions de la vie, console même des calamités publiques, en arrêtant sur des objets agréables l'esprit qui serait trop accablé de la contemplation des misères humaines.

FIN DU PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV.

PIÈCES

RELATIVES

AU SIÈCLE DE LOUIS XV.



PIÈCES

RELATIVES

AU SIÈCLE DE LOUIS XV.

ÉLOGE FUNÈBRE

Des Officiers qui sont morts dans la guerre de 1741.

UN peuple qui fut l'exemple des nations, qui leur enseigna tous les arts & même celui de la guerre, le maître des Romains qui ont été nos maîtres, la Grèce enfin, parmi ses institutions qu'on admire encore, avait établi l'usage de consacrer par des éloges funèbres la mémoire des citoyens qui avaient répandu leur sang pour la patrie. Coutume digne d'Athènes, digne d'une nation valeureuse & humaine, digne de nous! Pourquoi ne la suivrions-nous pas, nous longtemps les heureux rivaux en tant de genres de cette nation respectable? Pourquoi nous renfermer dans l'usage de ne célébrer après leur mort que ceux qui ayant été donnés en spectacle au monde par leur élévation, ont été fatigués d'encens pendant leur vie?

Il est juste sans doute, il importe au genre-humain de louer les Titus, les Trajan, les Louis XII, les Henri IV, & ceux qui leur ressemblent. Mais ne ren-

dra-t-on jamais qu'à la dignité ces devoirs si intéressans & si chers quand ils sont rendus à la personne ; si vains quand ils ne sont qu'une partie nécessaire d'une pompe funèbre, quand le cœur n'est point touché, quand la vanité seule de l'orateur parle à la vanité des hommes, & que dans un discours composé & dans une division forcée, on s'épuise en éloges vagues qui passent avec la fumée des flambeaux funéraires? Du moins s'il faut célébrer toujours ceux qui ont été grands, réveillons quelquefois la cendre de ceux qui ont été utiles. Heureux sans doute (si la voix des vivans peut percer la nuit des tombeaux), heureux le magistrat immortalisé par le même organe qui avait fait verser tant de pleurs sur la mort de Marie d'Angleterre, & qui fut digne de célébrer le grand Condé! Mais si la cendre de Michel le Tellier reçut tant d'honneurs, est-il un bon citoyen qui ne demande aujourd'hui : Les a-t-on rendus au grand Colbert, à cet homme qui fit naître tant d'abondance en ranimant tant d'industrie, qui porta ses vues supérieures jusqu'aux extrémités de la terre, qui rendit la France la dominatrice des mers, & à qui nous devons une grandeur & une félicité long-temps inconnues?

O mémoire! ô noms du petit nombre d'hommes qui ont bien servi l'état! vivez éternellement : mais sur-tout ne périssez pas tout entiers, vous guerriers qui êtes morts pour nous défendre. C'est votre sang qui nous a valu des victoires, c'est sur vos corps déchirés & palpitans que vos compagnons ont marché

à l'ennemi, & qu'ils ont monté à tant de remparts; c'est à vous que nous devons une paix glorieuse, achetée par votre perte. Plus la guerre est un fléau épouvantable, rassemblant sous lui toutes les calamités & tous les crimes, plus grande doit être notre reconnaissance envers ces braves compatriotes, qui ont péri pour nous donner cette paix heureuse qui doit être l'unique but de la guerre, & le seul objet de l'ambition d'un vrai monarque.

Faibles & insensés mortels que nous sommes, qui raisonnons tant sur nos devoirs; qui avons tant approfondi notre nature, nos malheurs & nos faiblesses, nous faisons sans cesse retentir nos temples de reproches & de condamnations; nous anathématisons les plus légères irrégularités de la conduite, les plus secrètes complaisances des cœurs; nous tonnons contre des vices, contre des défauts, condamnables il est vrai, mais qui troublent à peine la société. Cependant quelle voix chargée d'annoncer la vertu s'est jamais élevée contre ce crime si grand & si universel, contre cette rage destructive qui change en bêtes féroces des hommes nés pour vivre en frères, contre ces déprédations atroces, contre ces cruautés qui font de la terre un séjour de brigandage, un horrible & vaste tombeau?

Des bords du Pô jusqu'à ceux du Danube, on bénit de tous côtés au nom du même Dieu ces drapeaux sous lesquels marchent des milliers de meurtriers mercenaires, à qui l'esprit de débauche, de libertinage & de rapine, a fait quitter leurs campagnes;

ils vont, & ils changent de maîtres : ils s'exposent à un supplice infame pour un léger intérêt. Le jour du combat vient ; & souvent le soldat qui s'était rangé naguère sous les enseignes de sa patrie, répand sans remords le sang de ses propres concitoyens : il attend avec avidité le moment où il pourra, dans le champ du carnage, arracher aux mourans quelques malheureuses dépouilles qui lui sont enlevées par d'autres mains. Tel est trop souvent le soldat ; tel est cette multitude aveugle & féroce dont on se sert pour changer la destinée des empires, & pour élever les monumens de la gloire. Considérés tous ensemble, marchant avec ordre sous un grand capitaine, ils forment le spectacle le plus fier & le plus imposant qui soit dans l'univers. Pris chacun à part dans l'enivrement de leurs frénésies brutales, (si on en excepte un petit nombre) c'est la lie des nations.

Tel n'est point l'officier, idolâtre de son honneur & de celui de son souverain, bravant de sang-froid la mort avec toutes les raisons d'aimer la vie, quittant gaiement les délices de la société pour des fatigues qui font frémir la nature ; humain, généreux, compatissant, tandis que la barbarie étincelle de rage par-tout autour de lui ; né pour les douceurs de la société comme pour les dangers de la guerre ; aussi poli que fier, orné souvent par la culture des lettres, & plus encore par les grâces de l'esprit. A ce portrait les nations étrangères reconnaissent nos officiers ; elles avouent sur-tout que lorsque le premier feu trop ardent de leur jeunesse est tempéré par un

peu d'expérience, ils se font aimer même de leurs ennemis. Mais si leurs grâces & leur franchise ont adouci quelquefois les esprits les plus barbares, que n'a point fait leur valeur ?

Ce sont eux qui ont défendu pendant tant de mois cette capitale de la Bohème, conquise par leurs mains en si peu de momens ; eux qui attaquaient, qui assiégeaient leurs assiégeans ; eux qui donnaient de longues batailles dans des tranchées ; eux qui bravèrent la faim, les ennemis, la mort, la rigueur inouie des saisons dans cette marche mémorable, moins longue que celle des Grecs de Xénophon, mais non moins pénible & non moins hasardeuse. On les a vus, sous un prince aussi vigilant qu'intrépide, précipiter leurs ennemis du haut des Alpes ; victorieux à la fois de tous les obstacles que la nature, l'art & la valeur opposaient à leur courage opiniâtre. Champs de Fontenoi, rivages de l'Escaut & de la Meuse, teints de leur sang, c'est dans vos campagnes que leurs efforts ont ramené la victoire aux pieds de ce roi que les nations, conjurées contre lui, auraient dû choisir pour leur arbitre. Que n'ont-ils point exécuté, ces héros dont la foule est connue à peine ?

Qu'avaient donc au-dessus d'eux ces centurions & ces tribuns des légions romaines ? En quoi les passaient-ils, si ce n'est peut-être dans l'amour invariable de la discipline militaire ? Les anciens Romains éclipsèrent, il est vrai, toutes les autres nations de l'Europe quand la Grèce fut amollie & désunie, & quand les autres peuples étaient encore des barbares destitués

de bonnes lois, ſachant combattre & ne ſachant pas faire la guerre, incapables de ſe réunir à propos contre l'ennemi commun, privés du commerce, privés de tous les arts & de toutes les reſſources. Aucun peuple n'égale encore les anciens Romains. Mais l'Europe entière vaut aujourd'hui beaucoup mieux que ce peuple vainqueur & légiſlateur; ſoit que l'on conſidère tant de connaiſſances perfectionnées, tant de nouvelles inventions, ce commerce immenſe & habile qui embraſſe les deux mondes; tant de villes opulentes, élevées dans des lieux qui n'étaient que des déſerts ſous les conſuls & ſous les Céſar; ſoit qu'on jette les yeux ſur ces armées nombreuſes & diſciplinées, qui défendent vingt royaumes policés; ſoit qu'on perce cette politique toujours profonde, toujours agiſſante, qui tient la balance entre tant de nations. Enfin la jalouſie même qui règne entre les peuples modernes, qui excite leur génie & qui anime leurs travaux, ſert encore à élever l'Europe au-deſſus de ce qu'elle admirait ſtérilement dans l'ancienne Rome, ſans avoir ni la force ni même le deſir de l'imiter.

Mais de tant de nations en eſt-il une qui puiſſe ſe vanter de renfermer dans ſon ſein un pareil nombre d'officiers tels que les nôtres? Quelquefois ailleurs on ſert pour faire ſa fortune, & parmi nous on prodigue la ſienne pour ſervir; ailleurs on trafique de ſon ſang avec des maîtres étrangers, ici on brûle de donner ſa vie pour ſon pays; là on marche parce qu'on eſt payé, ici on vole à la mort pour être regardé de ſon ſouve-

rain : & l'honneur a toujours fait de plus grandes choſes que l'intérêt.

Souvent en parlant de tant de travaux & de tant de belles actions, nous nous diſpenſons de la reconnaiſſance en diſant que l'ambition a tout fait. C'eſt la logique des ingrats. Qui nous ſert veut s'élever, je l'avoue : oui, on eſt excité en tout genre par cette noble ambition, ſans laquelle il ne ſerait point de grands-hommes. Si on n'avait pas devant les yeux des objets qui redoublent l'amour du devoir, ſerait-on bien récompenſé par ce public ſi ardent quelquefois & ſi précipité dans ſes éloges, mais toujours plus prompt dans ſes cenſures, paſſant de l'enthouſiaſme à la tiédeur, & de la tiédeur à l'oubli ?

Sibarites tranquilles dans le ſein de nos cités floriſſantes, occupés des raffinemens de la molleſſe, devenus inſenſibles à tout & au plaiſir même, pour avoir tout épuiſé ; fatigués de ces ſpectacles journaliers dont le moindre eût été une fête pour nos pères, & de ces repas continuels plus délicats que les feſtins des rois ; au milieu de tant de voluptés ſi accumulées & ſi peu ſenties, de tant d'arts, de tant de chefs-d'œuvre ſi perfectionnés & ſi peu conſidérés ; enivrés & aſſoupis dans la ſécurité & dans le dédain, nous apprenons la nouvelle d'une bataille ; on ſe réveille de ſa douce léthargie pour demander avec empreſſement des détails dont on parle au haſard, pour cenſurer le général, pour diminuer la perte des ennemis, pour enfler la nôtre. Cependant cinq ou ſix cents familles du royaume ſont ou dans les larmes ou dans la

crainte : elles gémissent retirées dans l'intérieur de leurs maisons, & redemandent au ciel des frères, des époux, des enfans. Les paisibles habitans de Paris se rendent le soir aux spectacles, où l'habitude les entraîne plus que le goût ; & si dans les repas qui succèdent aux spectacles, on parle un moment des morts qu'on a connus, c'est quelquefois avec indifférence, ou en rappelant leurs défauts quand on ne devrait se souvenir que de leur perte ; ou même en exerçant contre eux ce facile & malheureux talent d'une raillerie maligne, comme s'ils vivaient encore.

Mais quand nous apprenons que dans le cours de nos succès, un revers tel qu'en ont éprouvé dans tous les temps les plus grands capitaines, a suspendu le progrès de nos armes, alors tout est désespéré ; alors on affecte de craindre, quoiqu'on ne craigne rien en effet. Nos reproches amers persécutent, jusque dans le tombeau, le général dont les jours ont été tranchés dans une action malheureuse (*). Et savons-nous quels étaient ses desseins, ses ressources ? Et pouvons-nous de nos lambris dorés, dont nous ne sommes presque jamais sortis, voir d'un coup-d'œil juste le terrain sur lequel on a combattu ? Celui que vous accusez a pu se tromper ; mais il est mort en combattant pour vous. Quoi ! nos livres, nos écoles, nos déclamations historiques, répéteront sans cesse le nom d'un Cinégyre qui, ayant perdu les bras en saisissant une barque persane, l'arrêtait encore vainement avec

(*) Le chevalier de Belle-Isle.

les dents; & nous nous bornerions à blâmer notre compatriote, qui est mort en arrachant ainsi les palissades des retranchemens ennemis au combat d'Exilles, quand il ne pouvait plus les saisir de ses mains blessées ?

Remplissons-nous l'esprit, à la bonne heure, de ces exemples de l'antiquité, souvent très-peu prouvés & beaucoup exagérés; mais qu'il reste au moins place dans nos esprits pour ces exemples de vertu, heureux ou malheureux, que nous ont donné nos concitoyens. Le jeune Brienne qui, ayant le bras fracassé à ce combat d'Exilles, monte encore à l'escalade en disant: « Il m'en reste un autre pour mon roi & pour ma » patrie », ne vaut-il pas bien un habitant de l'Attique & du Latium ? & tous ceux qui, comme lui, s'avançaient à la mort, ne pouvant la donner aux ennemis, ne doivent-ils pas nous être plus chers que les anciens guerriers d'une terre étrangère ? n'ont-ils pas même mérité cent fois plus de gloire en mourant sous des boulevards inaccessibles, que n'en ont acquis leurs ennemis qui, en se défendant contre eux avec sûreté, les immolaient sans danger & sans peine ?

Que dirai-je de ceux qui sont morts à la journée de Dettingue, journée si bien préparée & si mal conduite, & dans laquelle il ne manqua au général que d'être obéi pour mettre fin à la guerre ? Parmi ceux dont l'histoire célèbre a le valeur inutile & la mort malheureuse, oubliera-t-on un jeune Boufflers (*),

(*) Boufflers de Remiancour, neveu du duc de Boufflers.

un enfant de dix ans qui, dans cette bataille, a une jambe caſſée, qui la fait couper ſans ſe plaindre, & qui meurt de même; exemple d'une fermeté rare parmi les guerriers, & unique à cet âge?

Si nous tournons les yeux ſur des actions, non pas plus hardies, mais plus fortunées, que de héros dont les exploits & les noms doivent être ſans ceſſe dans notre bouche! que de terrains arroſés du plus beau ſang, & célèbres par des triomphes! Là s'élevaient contre nous cent boulevards qui ne ſont plus. Que ſont devenus ces ouvrages de Fribourg, baignés de ſang, écroulés ſous leurs défenſeurs, entourés des cadavres des aſſiégeans? On voit encore les remparts de Namur, & ces châteaux qui font dire au voyageur étonné: Comment a-t-on réduit cette forteresſe qui touche aux nues? On voit Oſtende qui jadis ſoutenait des ſiéges de trois années, & qui s'eſt rendue en cinq jours à nos armes victorieuſes. Chaque plaine, chaque ville de ces contrées eſt un monument de notre gloire. Mais que cette gloire a coûté!

O peuples heureux! donnez au moins à des compatriotes qui ont expiré victimes de cette gloire, ou qui ſurvivent encore à une partie d'eux-mêmes, les récompenſes que leurs cendres ou leurs bleſſures vous demandent. Si vous les refuſiez, les arbres, les campagnes de la Flandre prendraient la parole pour vous dire: C'eſt ici que ce modeſte & intrépide Luttaux (*), chargé d'années & de ſervices, déjà bleſſé de deux

(*) Lieutenant-colonel des gardes, & lieutenant-général.

coups, affaibli & perdant son sang, s'écria : « Il ne » s'agit pas de conserver sa vie, il faut en rendre les » restes utiles » ; & ramenant au combat des troupes dispersées, reçut le coup mortel qui le mit enfin au tombeau. C'est là que le colonel des gardes-françaises, en allant le premier reconnaître les ennemis, fut frappé le premier dans cette journée meurtrière, & périt en faisant des souhaits pour le monarque & pour l'état. Plus loin est mort le neveu de ce célèbre archevêque de Cambrai, l'héritier des vertus de cet homme unique qui rendit la vertu si aimable (*).

O qu'alors les places des pères deviennent à bon droit l'héritage des enfans ! Qui peut sentir la moindre atteinte de l'envie, quand sur les remparts de Tournai, un de ces tonnerres souterrains qui trompent la valeur & la prudence, ayant emporté les membres sanglans & dispersés du colonel de Normandie, ce régiment est donné le jour même à son jeune fils, & ce corps invincible ne crut point avoir changé de conducteur ? Ainsi cette troupe étrangère devenue si nationale, qui porte le nom de Dillon, a vu les enfans & les frères succéder rapidement à leurs pères & à leurs frères tués dans les batailles : ainsi le brave d'Aubeterre, le seul colonel tué au siége de Bruxelles, fut remplacé par son valeureux frère. Pourquoi faut-il que la mort nous l'enlève encore ?

Le gouvernement de la Flandre, de ce théâtre éternel

(*) Le marquis de Fénelon, lieutenant-général, ambassadeur en Hollande.

de combats, eſt devenu le juſte partage de celui qui, à peine au ſortir de l'enfance, avait tant de fois en un jour expoſé ſa vie à la bataille de Rocoux (*). Son père marcha à côté de lui à la tête de ſon régiment, & lui apprit à commander & à vaincre : la mort qui reſpecta ce père généreux & tendre dans cette bataille, où elle fut à tout moment autour d'eux, l'attendait dans Gênes ſous une forme différente; c'eſt là qu'il a péri avec la douleur de ne pas verſer ſon ſang ſur les baſtions de la ville aſſiégée, mais avec la conſolation de laiſſer Gênes libre, & emportant dans la tombe le nom de ſon libérateur.

De quelque côté que nous tournions nos regards, ſoit ſur cette ville délivrée, ſoit ſur le Pô & ſur le Teſin, ſur la cime des Alpes, ſur les bords de l'Eſcaut, de la Meuſe & du Danube, nous ne verrons que des actions dignes de l'immortalité, ou des morts qui demandent nos éternels regrets.

Il faudrait être ſtupide pour ne pas admirer, & barbare pour n'être pas attendri. Mettons-nous un moment à la place d'une épouſe craintive, qui embraſſe dans ſes enfans l'image du jeune époux qu'elle aime (**), tandis que ce guerrier qui avait cherché le

(*) Le duc de Boufflers, lieutenant-général, s'était mis avec ſon fils, âgé de quinze ans, à la tête du régiment de ce jeune homme; il avait reçu dix coups de feu dans ſes habits: il eſt mort à Gênes, & ſon fils a eu ſon gouvernement de Flandre.

(**) Le marquis de la Faye, tué à Gênes.

péril en tant d'occaſions, & qui avait été bleſſé tant de fois, marche aux ennemis dans les environs de Gênes, à la tête de ſa brave troupe; cet homme qui, à l'exemple de ſa famille cultivait les lettres & les armes, & dont l'eſprit égalait la valeur, reçoit le coup funeſte qu'il avait tant cherché, il meurt; à cette nouvelle la triſte moitié de lui-même s'évanouit au milieu de ſes enfans, qui ne ſentent pas encore leur malheur. Ici une mère & une épouſe veulent partir pour aller ſecourir en Flandre un jeune héros dont la ſageſſe & la vaillance prématurée lui méritaient la tendreſſe du dauphin, & ſemblaient lui promettre une vie glorieuſe; elles ſe flattent que leurs ſoins le rendront à la vie, & on leur dit: Il eſt mort (1). Quel moment, quel coup funeſte pour la fille d'un empereur infortuné, idolâtre de ſon époux, ſon unique conſolation, ſon ſeul eſpoir dans une terre étrangère, quand on lui dit: Vous ne reverrez jamais l'époux pour qui ſeul vous aimiez la vie (2)!

Une mère vole, ſans s'arrêter, en Flandre, dans des tranſes cruelles où la jette la bleſſure de ſon jeune fils (3). Déjà, dans la bataille de Rocoux, elle avait vu ſon corps percé & déchiré d'un de ces coups affreux qui ne laiſſent plus qu'une vie languiſſante; cette fois elle eſt encore trop heureuſe: elle rend grace

(1) Le comte de Froulai.

(2) Le comte de Bavière.

(3) Le marquis de Ségur, depuis miniſtre de la guerre.

au ciel de voir ce fils privé d'un bras, lorſqu'elle tremblait de le trouver au tombeau.

Ne ſuivons ici ni l'ordre des temps ni celui de nos exploits & de nos pertes. Le ſentiment n'a point de règles. Je me transporte à ces campagnes voiſines d'Augsbourg, où le père de ce jeune guerrier dont je parle ſauvait les reſtes de notre armée, & les dérobait à la pourſuite d'un ennemi, que le nombre & la trahiſon rendaient ſi ſupérieur. Mais dans cette manœuvre habile nous perdons ce dernier rejeton de la maiſon de Rupelmonde, cet officier ſi inſtruit & ſi aimable, qui avait fait l'étude la plus approfondie de la guerre, & qui réuniſſait l'intrépidité de l'ame, la ſolidité & les grâces de l'eſprit à la douceur & la facilité du commerce; il laiſſe dans les larmes une épouſe & une mère dignes d'un tel fils; il ne leur reſte plus de conſolation ſur la terre.

Maintenant, eſprits dédaigneux & frivoles, qui prodiguez une plaiſanterie ſi inſultante & ſi déplacée ſur tout ce qui attendrit les ames nobles & ſenſibles; vous qui, dans les évènemens frappans dont dépend la deſtinée des royaumes, ne cherchez à vous ſignaler que par ces traits que vous appelez *bons mots*, & qui par-là prétendez une eſpèce de ſupériorité dans le monde, oſez ici exercer ce miſérable talent d'une imagination faible & barbare; ou plutôt, s'il vous reſte quelque humanité, mêlez vos ſentimens à tant de regrets, & quelques pleurs à tant de larmes: mais êtes-vous dignes de pleurer?

Que ſur-tout ceux qui ont été les compagnons de

tant

tant de dangers, & les témoins de tant de pertes, ne prennent pas dans l'oisiveté tumultueuse de nos villes, dans la légèreté du commerce, cette habitude trop commune à notre nation, de répandre un air de frivolité & de dérision sur ce qu'il y a de plus glorieux dans la vie, & de plus affreux dans la mort : voudraient-ils s'avilir ainsi eux-mêmes, & flétrir ce qu'ils ont tant d'intérêt d'honorer ?

Que ceux qui ne s'occupent que de nos froids & ridicules romans, que ceux qui ont le malheur de ne se plaire qu'à ces puériles pensées, plus fausses que délicates, dont nous sommes tant rebattus, dédaignent ce tribut simple de regrets qui partent du cœur : qu'ils se lassent de ces peintures vraies de nos grandeurs & de nos pertes, de ces éloges sincères donnés à des noms, à des vertus qu'ils ignorent ; je ne me lasserai point de jeter des fleurs sur les tombeaux de nos défenseurs ; j'élèverai encore ma faible voix ; je dirai : Ici a été tranchée, dans sa fleur, la vie de ce jeune guerrier (*), dont les frères combattent sous nos étendards, dont le père a protégé les arts à Florence, sous une domination étrangère. Là fut percé d'un coup mortel le marquis de Beauvau, son cousin, quand le digne petit-fils du grand Condé forçait la ville d'Ypres à se rendre. Accablé de douleurs incroyables, entouré de nos soldats qui se disputaient l'honneur de le porter, il leur disait d'une voix expirante : « Mes amis, allez où vous êtes nécessaires,

(*) Le marquis de Beauvau, fils du prince de Craon.

» allez combattre & laissez-moi mourir ». Qui pourra célébrer dignement sa noble franchise, ses vertus civiles, ses connaissances, son amour des lettres, le goût éclairé des monumens antiques enseveli avec lui ? Ainsi périssent d'une mort violente, à la fleur de leur âge, tant d'hommes dont la patrie attendait son avantage & sa gloire ; tandis que d'inutiles fardeaux de la terre amusent dans nos jardins leur vieillesse oisive du plaisir de raconter les premiers ces nouvelles désastreuses.

O destin ! ô fatalité ! nos jours sont comptés ; le moment éternellement déterminé arrive, qui anéantit tous les projets & toutes les espérances. Le comte de Bissi, prêt à jouir de ces honneurs, tant désirés par ceux même sur qui les honneurs sont accumulés, accourt de Gênes devant Mastricht, & le dernier coup tiré des remparts lui ôte la vie ; il est la dernière victime immolée, au moment même que le ciel avait prescrit pour la cessation de tant de meurtres. Guerre qui as rempli la France de gloire & de deuil, tu ne frappes pas seulement par des traits rapides qui portent en un moment la destruction ! que de citoyens, que de parens & d'amis nous ont été ravis par une mort lente, que les fatigues des marches, l'intempérie des saisons traînent après elles !

Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours ! ô ami tendre, élevé dans cet invincible régiment du roi, toujours conduit par des héros ! qui s'est tant signalé dans les tranchées de Prague, dans la bataille de Fontenoi, dans celle de Lawfelt, où il

a décidé la victoire. La retraite de Prague pendant trente lieues de glaces, jeta dans ton sein les semences de la mort, que mes tristes yeux ont vu depuis se développer : familiarisé avec le trépas, tu le sentis approcher avec cette indifférence, que les philosophes s'efforçaient jadis ou d'acquérir ou de montrer : accablé de souffrances au-dedans & au-dehors, privé de la vue, perdant chaque jour une partie de toi-même, ce n'était que par un excès de vertu que tu n'étais point malheureux, & cette vertu ne te coûtait point d'effort. Je t'ai vu toujours le plus infortuné des hommes & le plus tranquille. On ignorerait ce qu'on a perdu en toi, si le cœur d'un homme éloquent n'avait fait l'éloge du tien dans un ouvrage consacré à l'amitié, & embelli par les charmes de la plus touchante poésie. Je n'étais point surpris que dans le tumulte des armes tu cultivasses les lettres & la sagesse : ces exemples ne sont pas rares parmi nous. Si ceux qui n'ont que de l'ostentation ne t'imposèrent jamais ; si ceux qui, dans l'amitié même, ne sont conduits que par la vanité, révoltèrent ton cœur, il y a des ames nobles & simples qui te ressemblent. Si la hauteur de tes pensées ne pouvait s'abaisser à la lecture de ces ouvrages licencieux, délices passagers d'une jeunesse égarée, à qui le sujet plaît plus que l'ouvrage ; si tu méprisais cette foule d'écrits que le mauvais goût enfante ; si ceux qui ne veulent avoir que de l'esprit, te paraissaient si peu de chose ; ce goût solide t'était commun avec ceux qui soutiennent toujours la raison contre l'inondation de ce faux goût

qui semble nous entraîner à la décadence. Mais par quel prodige avais-tu à l'âge de vingt-cinq ans la vraie philosophie & la vraie éloquence, sans autre étude que le secours de quelques bons livres ? Comment avais-tu pris un essor si haut dans le siècle des petitesses ? & comment la simplicité d'un enfant timide couvrait-elle cette profondeur & cette force de génie ? Je sentirai long-temps avec amertume le prix de ton amitié ; à peine en ai-je goûté les charmes : non pas de cette amitié vaine qui naît dans les vains plaisirs, qui s'envole avec eux, & dont on a toujours à se plaindre, mais de cette amitié solide & courageuse, la plus rare des vertus. C'est ta perte qui mit dans mon cœur ce dessein de rendre quelque honneur aux cendres de tant de défenseurs de l'état, pour élever aussi un monument à la tienne. Mon cœur, rempli de toi, a cherché cette consolation sans prévoir à quel usage ce discours sera destiné, ni comment il sera reçu de la malignité humaine qui, à la vérité, épargne d'ordinaire les morts, mais qui quelquefois aussi insulte à leurs cendres, quand c'est un prétexte de plus de déchirer les vivans.

Juin 1748.

N. B. Le jeune homme qu'on regrette ici avec tant de raison, est M. de Vauvenargues, long-temps capitaine au régiment du roi. Je ne sais si je me trompe, mais je crois qu'on trouvera, dans la seconde édition de son livre, plus de cent pensées qui caractérisent la plus belle ame, la plus profondément philosophe, la plus dégagée de tout esprit de parti.

Que ceux qui pensent, méditent les maximes suivantes :

« La raison nous trompe plus souvent que la » nature.

» Si les passions font plus de fautes que le juge- » ment, c'est par la même raison que ceux qui gou- » vernent font plus de fautes que les hommes privés.

» Les grandes pensées viennent du cœur ».

(C'est ainsi que, sans le savoir, il se peignait lui-même).

« La conscience des mourans calomnie leur vie.

» La fermeté ou la faiblesse à la mort dépend de » la dernière maladie ».

(J'oserais conseiller qu'on lût les maximes qui suivent celles-ci, & qui les expliquent).

« La pensée de la mort nous trompe, car elle nous » fait oublier de vivre.

» La plus fausse de toutes les philosophies est celle » qui, sous prétexte d'affranchir les hommes des » embarras des passions, leur conseille l'oisiveté.

» Nous devons peut-être aux passions les plus » grands avantages de l'esprit.

» Ce qui n'offense pas la société n'est pas du ressort » de la justice.

» Quiconque est plus sévère que les lois est un » tyran ».

On voit, ce me semble, par ce peu de pensées que je rapporte, qu'on ne peut pas dire de lui ce

qu'un des plus aimables eſprits de nos jours a dit de ces philoſophes de parti, de ces nouveaux ſtoïciens qui en ont impoſé aux faibles.

Ils ont eu l'art de bien connaître
L'homme qu'ils ont imaginé ;
Mais ils n'ont jamais deviné
Ce qu'il eſt ni ce qu'il doit être.

J'ignore ſi jamais aucun de ceux qui ſe ſont mêlés d'inſtruire les hommes, a rien écrit de plus ſage que ſon chapitre ſur le bien & ſur le mal moral. Je ne dis pas que tout ſoit égal dans le livre ; mais ſi l'amitié ne me fait pas illuſion, je n'en connais guère qui ſoit plus capable de former une ame bien née & digne d'être inſtruite. Ce qui me perſuade encore qu'il y a des choſes excellentes dans cet ouvrage que M. de Vauvenargues nous a laiſſé, c'eſt que je l'ai vu mépriſé par ceux qui n'aiment que les jolies phraſes & le faux bel-eſprit.

PANÉGYRIQUE DE LOUIS XV,

Fondé sur les faits & sur les évènemens les plus intéressans, jusqu'en 1749.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

L'AUTEUR de ce panégyrique se cacha long-temps avec autant de soin qu'en prennent ceux qui ont fait des satyres. Il est toujours à craindre que le panégyrique d'un monarque ne passe pour une flatterie intéressée. L'effet ordinaire de ces éloges est de faire rougir ceux à qui on les donne, d'attirer peu l'attention de la multitude; & de soulever la critique. On ne conçoit pas comment Trajan put avoir ou assez de patience ou assez d'amour-propre pour entendre prononcer le long panégyrique de Pline: il semble qu'il n'ait manqué à Trajan, pour mériter tant d'éloges, que de ne les avoir pas écoutés.

Le panégyrique de Louis XIV fut prononcé par M. Pélisson, & celui de Louis XV devrait l'être sans doute à l'académie par une bouche aussi éloquente. Il s'en faut beaucoup que l'auteur de cet Essai

adopte l'avis de M. le président Hénault, qui préfère le panégyrique de Louis XV à celui de Louis XIV. L'auteur ne préfère que le sujet. Il avoue que Louis XV a sur Louis XIV l'avantage d'avoir gagné deux batailles rangées. Il croit que le système des finances ayant été perfectionné par le temps, l'état a souffert incomparablement moins dans la guerre de 1741, que dans celle de 1688, & sur-tout dans celle de 1701. Il pense enfin que la paix d'Aix-la-chapelle peut avoir un grand avantage sur celle de Nimègue. Ces deux paix à jamais célèbres ont été faites dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire après des victoires : mais le vainqueur fit encore craindre sa puissance par le traité même de Nimègue, & Louis XV fait aimer sa modération. Le premier traité pouvait encore aigrir des nations, & le second les réconcilier. C'est cette paix heureuse que l'auteur a principalement en vue. Il regarde celui qui l'a donnée comme le bienfaiteur du genre-humain. Il a fait un panégyrique très-court, mais très-vrai dans tous ses points ; & il l'a écrit d'un style très-simple, parce qu'il n'avait rien à orner. Il a laissé à chaque citoyen le soin d'étendre toutes les idées dont il ne donne ici que le germe. Il y a peu de lecteurs qui, en voyant cet ouvrage, ne puissent beaucoup l'augmenter par leurs réflexions ; & le meilleur effet d'un livre est de faire penser les hommes. On a nourri ce discours de faits inconnus auparavant au public, & qui servent de preuves. Ce sont-là les véritables éloges, & qui sont bien au-dessus d'une déclamation pompeuse & vaine. La lettre qu'on rap-

porte, écrite d'un prince au roi, est de monseigneur le prince de Conti, du 20 juillet 1744 : celle du roi est du 19 mai 1745 : en un mot, on peut regarder cet ouvrage intitulé *Panégyrique*, comme le précis le plus fidèle de tout ce qui est à la gloire de la France & de son roi ; & on défie la critique d'y trouver rien d'altéré ni d'exagéré.

A l'égard des censures qu'un journaliste a faites, non du fond de l'ouvrage, mais de la forme, on commence par le remercier d'une réflexion très-juste sur ce qu'on avait dit que le roi de Sardaigne choisissait bien ses ministres & ses généraux, & était lui-même un grand général & un grand ministre. Il paraît en effet que le terme de ministre ne convient pas à un souverain (*).

A l'égard de toutes les autres critiques, elles ont paru injustes & inconsidérées ; dans une, on reproche à l'auteur d'avoir écrit un panégyrique dans le style de Pline plutôt que dans celui de Cicéron, & dans celui de Bossuet & de Bourdaloue. Il dit que tout est orné d'antithèses, « de termes qui se querellent, » & de pensées qui semblent se repousser ».

On n'examine pas ici s'il faut suivre dans un panégyrique Pline qui en a fait un, ou Cicéron qui n'en a point fait ; s'il faut imiter la pompe & la

(*) M. de Voltaire a laissé subsister cette phrase malgré la critique, qu'il paraît regarder ici comme fondée, & nous croyons qu'il a eu raison de la conserver.

déclamation d'une oraiſon funèbre dans le récit des choſes récentes qui ſont ſi délicates à traiter; ſi les ſermons de Bourdaloue doivent être le modèle d'un homme qui parle de la guerre & de la paix, de la politique & des finances. Mais on eſt bien ſurpris que le critique diſe que tout eſt antithèſes dans un écrit où il y en a ſi peu. A l'égard « des termes qui » ſe querellent, & des penſées qui ſe repouſſent », on ne ſait pas ce que cela ſignifie.

Le journaliſte dit que le contraſte des quatre rois François I, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, & du monarque régnant n'eſt pas aſſez ſenſible. Il n'y a là aucun contraſte; des mérites différens ne ſont point des choſes oppoſées: on n'a voulu faire ni de contraſtes ni d'antithèſes, & il n'y en a pas la moindre apparence.

Il reprend ces mots au ſujet de nos alarmes ſur la maladie du roi: « Après un triomphe ſi rare, il ne » fallait pas une vertu commune ». On ne triomphe, dit-il, que de ſes ennemis: peut-il ignorer que ce terme *triomphe* eſt toujours noblement employé pour tous les grands ſuccès en quelque genre que ce puiſſe être?

Il prétend que ce triomphe n'eſt pas rare: en France, dit-il, rien de plus naturel, rien de plus général que l'amour des peuples pour leur ſouverain. Il n'a pas ſenti que cette critique très-déplacée, tend à diminuer le prix de l'amour extrême qui éclata dans cette occaſion par des témoignages ſi ſinguliers. Oui, ſans

doute, ce triomphe était rare, & il n'y en a aucun exemple sur la terre; c'est ce que toute la nation dépose contre cette accusation du censeur.

A quoi pense-t-il quand il dit que rien n'est plus naturel, plus général qu'une telle tendresse? où a-t-il trouvé qu'en France on ait marqué un tel amour pour ses rois avant que Louis XIV & Louis XV aient gouverné par eux-mêmes? Est-ce dans le temps de la fronde? est-ce sous Louis XIII, quand la cour était déchirée par des factions, & l'état par des guerres civiles? quand le sang ruisselait sur les échafauds? Est-ce lorsque le couteau de Ravaillac, instrument du fanatisme de tout un parti, acheva le patricide que Jean Châtel avait commencé, & que Pierre Barrière & tant d'autres avaient médité? est-ce quand le moine Jacques Clément, animé de l'esprit de la ligue, assassina Henri III? est-ce après ou avant le massacre de la Saint-Barthelemi? est-ce quand les Guises régnaient sous le nom de François II? Est-il possible qu'on ose dire que les Français pensent aujourd'hui comme ils pensaient dans ces temps abominables.

« Après un triomphe si rare, il ne fallait pas une » vertu commune »: le censeur condamne ce passage, comme s'il supposait une vertu commune auparavant.

Premièrement, on lui dira qu'il serait d'un lâche flatteur & d'un menteur ridicule de prétendre que le prince, l'objet de ce panégyrique, avait fait alors d'aussi grandes choses qu'il en a faites depuis. Ce sont deux victoires, c'est la paix donnée à l'Europe, qui

ont rempli ce que sa première & glorieuse campagne avait fait espérer. En second lieu, quand l'auteur dit, dans la même période, que la crainte de perdre un bon roi imposait à ce grand prince la nécessité d'être le meilleur des rois, non-seulement il ne suppose pas là une vertu commune, mais s'exprimant en véritable citoyen, il fait sentir que l'amour de tout un peuple encourage les souverains à faire de grandes choses, les affermit encore dans la vertu, les excite encore à faire le bonheur d'une nation qui le mérite. Penser & parler autrement serait d'un misérable esclave, & les louanges des esclaves, ne sont d'aucun prix, non plus que leurs services.

Le censeur dit que les Anglais ont été les dominateurs des mers « de fait & non pas de droit ». Il s'agit bien ici de droit; il s'agit de la vérité, & de montrer que les Français peuvent être aussi redoutables sur mer qu'ils l'ont été sur terre.

Il avance que le goût de « dissertation s'empare quel- » quefois de l'auteur ». Il y a dans tout l'ouvrage quatre lignes où l'on trouve une réflexion politique très-importante, une maxime très-vraie; c'est que les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire, & on en pourrait donner cent exemples. L'auteur en rapporte trois en deux lignes, & voilà ce que le censeur appelle dissertation. On trouvera, dit-il, quelque chose de décousu dans le style. Ce mot trivial, *décousu*, signifie un discours sans liaison, sans transition; & c'est peut-être le discours

où il y en a davantage. « ce décousu, dit-il, est l'effet » des antithèses » ; & il n'y a pas deux antithèses dans tout l'ouvrage.

Il y a d'autres injustices auxquelles on ne répond point : ceux qui ont été fâchés qu'on ait célébré dans cet ouvrage les citoyens qui ont bien servi l'état, chacun dans leur genre, méritent moins d'être réfutés que d'être abandonnés à leur basse envie, qui ajoute encore à l'éloge qu'ils condamnent.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

» Ce panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il paraît ne pas prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement sur les faits, est également glorieux pour le roi & pour la nation. Je ne crois pas qu'on puisse lui comparer celui que Pélisson composa pour Louis XIV; ce n'était qu'un discours vague, & celui-ci est appuyé sur les évènemens les plus grands, sur les anecdotes les plus intéressantes. C'est un tableau de l'Europe, c'est un précis de la guerre, c'est un ouvrage qui annonce, à chaque page, un bon citoyen, c'est un éloge où il n'y a pas un mot qui sente la flatterie; il devrait avoir été prononcé dans l'académie avec la plus grande solennité; & la capitale doit l'envier aux provinces où il a été imprimé ».

PANÉGYRIQUE DE LOUIS XV (a).

LUDOVICO DECIMO-QUINTO, DE HUMANO GENERE BENÈ MERITO.

UNE voix faible & inconnue s'élève, mais elle sera l'interprète de tous les cœurs. Si elle ne l'est pas, elle est téméraire ; si elle flatte, elle est coupable ; car c'est outrager le trône & la patrie, que de louer son prince des vertus qu'il n'a pas.

On sait assez que ceux qui sont à la tête des peuples, sont jugés par le public avec autant de sévérité qu'ils sont loués en face avec bassesse ; que tout prince a pour juge les cœurs de ses sujets ; qu'il ne tient qu'à lui de savoir son arrêt, & de se connaître ainsi lui-même. Il n'a qu'à consulter la voix publique, &

(a) Le style brillant & fleuri de ce panégyrique ne peut en excuser l'adulation. Jamais homme ne merita moins un panégyrique que Louis XV : mais Voltaire n'ignorait pas qu'on avait cherché à le perdre dans l'esprit de ce prince qui ne lui pardonnait pas sa gloire, & il tâchait de le désarmer.

sur-tout celle du petit nombre de juges, qui, en tout genre, entraîne à la longue l'opinion du grand nombre, & qui seule se fait entendre à la postérité.

La réputation est la récompense des rois; la fortune leur a donné tout le reste: mais cette réputation est différente comme leurs caractères; plus éclatante chez les uns, plus solide chez les autres, souvent accompagnée d'une admiration mêlée de crainte, quelquefois appuyée sur l'amour; ici plus prompte, ailleurs plus tardive; rarement pure & universelle.

Louis XII, malheureux dans la guerre & dans la politique, vit les cœurs de son peuple se tourner vers lui, & fut consolé.

François I, par sa valeur, par sa magnificence, & par la protection des arts qui l'immortalisent, ressaisit la gloire qu'un rival trop puissant lui avait enlevée.

Henri IV, ce brave guerrier, ce bon prince, ce grand-homme si au-dessus de son siècle, ne fut connu de tout le monde qu'après sa mort; & c'est ce que lui-même avait prédit.

Louis XIV frappa tous les yeux pendant quarante ans, de l'éclat de sa prospérité, de sa grandeur & de sa gloire, & fit parler en sa faveur toutes les bouches de la renommée.

Nos acclamations ont donné à Louis XV un titre qui doit rassembler en lui bien d'autres titres; car il n'en est pas d'un souverain comme d'un particulier: on peut aimer un citoyen médiocre; une nation n'aimera pas long-temps un prince qui ne sera pas un grand prince.

Ce

Ce temps ſera toujours préſent à la mémoire, où il commença à gouverner & à combattre; ce temps où les fatigues réunies du cabinet & de la guerre le mirent au bord du tombeau. On ſe ſouvient de ces cris de douleur & de tendreſſe, de cette déſolation, de ces larmes de toute la France; de cette foule conſternée qui, ſe précipitant dans les temples, interrompait, par ſes ſanglots, les prières publiques, tandis que le prêtre pleurait en les prononçant, & pouvait les achever à peine.

Au bruit de ſa convaleſcence, avec quel tranſport nous paſsâmes de l'excès du déſeſpoir à l'ivreſſe de la joie! Jamais les courriers qui ont apporté les nouvelles des plus grandes victoires, ont-ils été reçus comme celui qui vint nous dire: « Il eſt hors de » danger? » Les témoignages de cet amour venaient de tous côtés au monarque: ceux qui l'entouraient, lui en parlaient avec des larmes de joie; il ſe ſouleva ſoudain par un effort dans ce lit de douleur où il languiſſait encore: « Qu'ai-je donc fait, s'écria-t-il, pour » être ainſi aimé? » Ce fut l'expreſſion naïve de ce caractère ſimple, qui, n'ayant de faſte ni dans la vertu ni dans la gloire, ſavait à peine que ſa grande ame fût connue.

Puiſqu'il était ainſi aimé, il méritait de l'être. On peut ſe tromper dans l'admiration, on peut trop ſe hâter d'élever des monumens de gloire, on peut prendre de la fortune pour du mérite; mais quand un peuple entier aime éperdument, peut-il errer? Le cœur du prince ſentit ce que voulait dire ce cri de

la nation : la crainte universelle de perdre un bon roi, lui imposait la nécessité d'être le meilleur des rois. Après un triomphe si rare, il ne fallait pas une vertu commune.

C'est à la nation à dire s'il a été fidèle à cet engagement que son cœur prenait avec les nôtres ; c'est à elle de se rendre compte de sa félicité.

Il se trouvait engagé dans une guerre malheureuse, que son conseil avait entreprise pour soutenir un allié qui depuis s'est détaché de nous. Il avait à combattre une reine intrépide, qu'aucun péril n'avait ébranlée, & qui soulevait les nations en faveur de sa cause. Elle avait porté son fils dans ses bras à un peuple toujours révolté contre ses pères, & en avait fait un peuple fidèle, qu'elle remplissait de l'esprit de sa vengeance. Elle réunissait dans elle les qualités des empereurs ses aïeux, & brûlait de cette émulation fatale qui anima deux cents ans sa maison impériale contre la maison la plus ancienne & la plus auguste du monde.

A cette fille des Césars s'unissait un roi d'Angleterre, qui savait gouverner un peuple qui ne sait point servir. Il menait ce peuple valeureux comme un cavalier habile pousse à toute bride un coursier fougueux, dont il ne pourrait retenir l'impétuosité. Cette nation, la dominatrice de l'Océan, voulait tenir, à main armée, la balance sur la terre, afin qu'il n'y eût plus jamais d'équilibre sur les mers. Fière de l'avantage de pouvoir pénétrer vers nos frontières par les terres de nos voisins, tandis que nous pouvions entrer à peine dans

son île; fière de ses victoires passées, de ses richesses présentes, elle achetait contre nous des ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre; elle paraissait inépuisable dans ses ressources, & irréconciliable dans sa haine.

Un monarque qui veille à la garde des barrières que la nature éleva entre la France & l'Italie, & qui semble, du haut des Alpes, pouvoir déterminer la fortune, se déclarait contre nous, après avoir autrefois vaincu avec nous. On avait à redouter en lui un politique & un guerrier; un prince qui savait bien choisir ses ministres & ses généraux, & qui pouvait se passer d'eux, grand général lui-même & grand ministre. L'Autriche se dépouillait de ses terres en sa faveur; l'Angleterre lui prodiguait ses trésors: tout concourait à le mettre en état de nous nuire.

A tant d'ennemis se joignait cette république fondée sur le commerce, sur le travail & sur les armes; cet état qui, toujours près d'être submergé par la mer, subsiste en dépit d'elle, & la fait servir à sa grandeur; république supérieure à celle de Carthage, parce qu'avec cent fois moins de territoire, elle a eu les mêmes richesses. Ce peuple haïssait ses anciens protecteurs, & servait la maison de ses anciens oppresseurs; ce peuple, autrefois le rival & le vainqueur de l'Angleterre sur les mers, se jetait dans les bras de ceux même qui ont affaibli son commerce, & refusait l'alliance & la protection de ceux par qui son commerce florissait. Rien ne l'engageait dans la querelle: il pouvait même jouir de la gloire d'être médiateur entre les maisons de France & d'Autriche, entre

l'Espagne & l'Angleterre; mais la défiance l'aveugla; & ses propres erreurs l'ont perdu.

Ce peuple ne pouvait croire qu'un roi de France ne fût pas ambitieux. Le voilà donc qui rompt la neutralité qu'il a promise; le voilà qui, dans la crainte d'être opprimé un jour, ose attaquer un roi puissant qui lui tendait les bras. En vain Louis XV leur répète à tous : Je ne veux rien pour moi; je ne demande que la justice pour mes alliés : je veux que le commerce des nations & le vôtre soient libres; que la fille de Charles VII jouisse de l'héritage immense de ses pères; mais aussi qu'elle n'envie point la province de Parme à l'héritier légitime; que Gênes ne soit point opprimée; qu'on ne lui ravisse pas un bien qui lui appartient, & dont elle ne peut jamais abuser. Ces propositions étaient si modérées, si équitables, si désintéressées, si pures, qu'on ne put le croire. Cette vertu est trop rare chez les hommes; & quand elle se montre, on la prend d'abord pour de la fausseté ou pour de la faiblesse.

Il fallut donc combattre, sans que tant de nations liguées sussent en effet pourquoi l'on combattait. La cendre du dernier des empereurs autrichiens était arrosée du sang des nations; & lorsque l'Allemagne elle-même était devenue tranquille, lorsque la cause de tant de divisions ne subsistait plus, les cruels effets en duraient encore. En vain le roi voulait la paix, il ne pouvait l'obtenir que par des victoires.

Déjà les villes qu'il avait assiégées s'étaient rendues à ses armes; il vole sous les remparts de Tournai,

avec son fils, son unique espérance & la nôtre. Il faut combattre contre une armée supérieure, dont les Anglais faisaient la principale force. C'est la bataille la plus heureuse & la plus grande par ses suites qu'on ait donnée depuis Philippe-Auguste; c'est la première, depuis saint Louis, qu'un roi de France ait gagnée en personne contre cette nation belliqueuse & respectable, qui a toujours été l'ennemie de notre patrie, après en avoir été chassée. Mais cette victoire si heureuse, à quoi tenait-elle? C'est ce que lui dit ce grand général à qui la France a des obligations éternelles. En effet, l'histoire déposera que, sans la présence du roi, la bataille de Fontenoi était perdue. On ramenait de tous côtés les canons; tous les corps avaient été repoussés les uns après les autres; le poste important d'Antouin avait commencé d'être évacué; la colonne anglaise s'avançait à pas lents, toujours ferme, toujours inébranlable; coupant en deux notre armée, faisant de tous côtés un feu continu, qu'on ne pouvait ni ralentir ni soutenir. Si le roi eût cédé aux prières de tant de serviteurs, qui ne craignaient que pour ses jours; s'il n'eût demeuré sur le champ de bataille; s'il n'eût fait revenir ses canons dispersés, qu'on retrouva avec tant de peine, aurait-on fait les efforts réunis qui décidèrent du sort de cette journée? Qui ne sait à quel excès la présence du souverain enflamme notre nation, & avec quelle ardeur on se dispute l'honneur de mourir ou de vaincre à ses yeux? Ce moment en fut un grand exemple. On proposait la retraite, le roi regardait ses guerriers, & ils vainquirent.

On ne sait que trop quelles funestes horreurs suivent les batailles, combien de blessés restent confondus parmi les morts, combien de soldats, élevant une voix expirante pour demander du secours, reçoivent le dernier coup de la main de leurs propres compagnons, qui leur arrachent de misérables dépouilles couvertes de sang & de fanges : ceux même qui sont secourus, le sont souvent d'une manière si précipitée, si inattentive, si dure, que le secours même est funeste ; ils perdent la vie dans de nouveaux tourmens, en accusant la mort de n'avoir pas été prompte : mais après la bataille de Fontenoi, on vit un père qui avait soin de la vie de ses enfans ; & tous les blessés furent secourus comme s'ils l'avaient été par leurs frères. L'ordre, la prévoyance, l'attention, la propreté, l'abondance de ces maisons que la charité élève avec tant de frais, & qu'elle entretient dans le sein de nos villes tranquilles & opulentes, n'étaient pas au-dessus de ce qu'on vit dans les établissemens préparés à la hâte pour ce jour de sang. Les ennemis prisonniers & blessés devenaient nos compatriotes, nos frères. Jamais tant d'humanité ne succéda si promptement à tant de valeur.

Les Anglais sur-tout en furent touchés ; & cette nation, la rivale de notre vertu guerrière, l'est devenue de notre magnanimité. Ainsi un prince, un seul homme peut, par son exemple, rendre meilleurs ses sujets & ses ennemis même : ainsi les barbaries de la guerre ont été adoucies en Europe, autant que le peut permettre la méchanceté humaine ; & si vous en ex-

ceptez ces brigands étrangers, à qui l'eſpoir ſeul du pillage met les armes à la main, on a vu, depuis le jour de Fontenoi, les nations armées diſputer de généroſité.

Il eſt pardonnable à un vainqueur de vouloir tirer avantage de ſa victoire, d'attendre au moins que le vaincu demande la paix, & de la lui faire acheter chèrement; c'eſt la maxime de la politique ordinaire. Quel parti prendra le vainqueur de Fontenoi? Dès le jour même de la bataille, il ordonne à ſon ſecrétaire d'état d'écrire en Hollande qu'il ne demande que la pacification de l'Europe: il propoſe un congrès; il proteſte qu'il ne veut pas rendre ſa condition meilleure; il ſuffit que celle des peuples le ſoit par lui. Le croira-t-on dans la poſtérité? c'eſt le vainqueur qui demande la paix, & c'eſt le vaincu qui la refuſe. Louis XV ne ſe rebute pas; il faut au moins feindre de l'écouter. On envoie quelques plénipotentiaires, mais ce n'eſt que par une formalité vaine; on ſe défie de ſes offres: les ennemis lui ſuppoſent de vaſtes projets, parce qu'ils oſaient en avoir encore. Toutes les villes cependant tombent devant lui, devant les princes de ſon ſang, devant tous les généraux qui les aſſiégent. Des places qui avaient autrefois réſiſté trois années, ne tiennent que peu de jours. On triomphe à Melle, à Rocoux, à Lawfelt; on trouve par-tout les Anglais qui ſe dévouent pour leurs alliés, avec plus de courage que de politique, & par-tout la valeur françaiſe l'emporte; ce n'eſt qu'un enchaînement de victoires. Nous avons vu un temps où ces feux,

ces illuminations, ces monumens passagers de la gloire, devenus un spectacle commun, n'attiraient plus l'empressement de la multitude rassasiée de succès.

Quelle est la situation enfin où nous étions au commencement de cette dernière campagne, après une guerre si longue, & qui avait été deux ans si malheureuse ?

Ce général étranger, naturalisé par tant de victoires, aussi habile que Turenne, & encore plus heureux, avait fait de la Flandre entière une de nos provinces.

Du côté de l'Italie, où les obstacles sont beaucoup plus grands, où la nature oppose tant de barrières, où les batailles sont rarement décisives, & cependant les ressources si difficiles, on se soutenait du moins après une vicissitude continuelle de succès & de pertes. On était encore animé par la gloire de la journée des barricades, par l'escalade de ces rochers qui touchent aux nues, par ces fameux passages du Pô.

Un chef actif & prévoyant, qui conçoit les plus grands projets, & qui discute les plus petits détails; ce général qui, après avoir sauvé l'armée de Prague par une retraite digne de Xénophon, venait de délivrer la Provence, disputait alors les Alpes aux ennemis, les tenait en alarmes, les avait chassés de Nice, mettait en sûreté nos frontières. Un génie brillant, audacieux, dans qui tout respire la grandeur, la hauteur & les grâces, cet homme qui serait encore distingué dans l'Europe, quand même il n'aurait aucune occasion de se signaler, soutenait la

liberté de Gènes contre les Autrichiens, les Piémontais & les Anglais. Le roi d'Espagne, inébranlable dans son alliance, joignait à nos troupes ses troupes audacieuses & fidèles, dont la valeur ne s'est jamais démentie. Le royaume de Naples était en sûreté. Louis XV veillait à la fois sur tous ses alliés, & contenait ou accablait tous ses ennemis.

Enfin, par une suite de l'administration secrète qui donne la vie à ce grand corps politique de la France, l'état n'était épuisé ni par les trésors engloutis dans la Bohême & dans la Bavière, ni par les libéralités prodiguées à un empereur que le roi avait protégé, ni par ces dépenses immenses qu'exigeaient nos nombreuses armées. L'Autriche & la Savoie, au contraire, ne se soutenaient que par les subsides de l'Angleterre; & l'Angleterre commençait à succomber sous le fardeau, son sang & ses trésors se perdaient pour des intérêts qui n'étaient pas les siens : la Hollande se ruinait & s'enchaînait par opiniâtreté; des craintes imaginaires lui faisaient éprouver des malheurs réels: & nous, victorieux & tranquilles, nous regardions de loin, dans le sein de l'abondance, tous les fléaux de la guerre portés loin de nos provinces.

Nous avons payé avec zèle tous les impôts, quelque grands qu'ils fussent, parce que nous avons senti qu'ils étaient nécessaires & établis avec une sage proportion. Aussi (ce qui peut-être n'était jamais arrivé depuis plusieurs siècles) aucun ministre des finances n'a excité le moindre murmure, aucun financier n'a été odieux;

& quand, sur quelques difficultés, le parlement a fait des remontrances à son maître, on a cru voir un père de famille qui consulte, sur les intérêts de ses enfans, les interprètes des lois.

Il s'est trouvé un homme qui a soutenu le crédit de la nation par le sien, crédit fondé à la fois sur l'industrie & sur la probité, qui se perd si aisément, & qui ne se rétablit plus quand il est détruit (*). C'était un des prodiges de notre siècle; & ce prodige ne nous frappait pas peut-être assez: nous y étions accoutumés comme aux vertus de notre monarque. Nos camps, devant tant de places assiégées, ont été semblables à des villes policées où règnent l'ordre, l'affluence & la richesse. Ceux qui ont ainsi fait subsister nos armées, étaient des hommes dignes de seconder ceux qui nous ont fait vaincre (**).

Vous pardonnez, héros équitable, héros modeste; vous pardonnez sans doute, si on ose mêler l'éloge de vos sujets à celui du père de la patrie? Vous les avez choisis. Quand tous les ressorts d'un état se déployent d'un concert unanime, la main qui les dirige est celle d'un grand-homme: peut-être cesserait-il de l'être, s'il voyait d'un œil chagrin & jaloux la justice qui leur est rendue.

Grace à cette administration unique, le roi n'a jamais éprouvé cette douleur, si cruelle pour un bon prince, de ne pouvoir récompenser ceux qui ont prodigué leur sang pour l'état.

(*) M. de Montmartel. (**) M. Duvernei.

Jamais, dans le cours de cette longue guerre, le ministre n'a ignoré ni laissé ignorer au prince aucune belle action du moindre officier; & toutes nombreuses, toutes communes qu'elles sont devenues, jamais la récompense ne s'est fait attendre. Mais quel pouvoir chez les hommes est assez grand pour mettre un prix à la vie? il n'en est point; & si le cœur du maître n'est pas sensible, on n'est mort que pour un ingrat.

Citoyens heureux de la capitale, plusieurs d'entre vous verront dans leurs voyages ces terrains que Louis XV a rendus si célèbres, ces plaines sanglantes que vous ne connaissez encore que par les réjouissances paisibles qui ont célébré des victoires si chèrement achetées : quand vous aurez reconnu la place où tant de héros sont morts pour vous, versez des larmes sur leurs tombeaux, imitez votre roi qui les regrette.

Un de nos princes écrivait au roi, de la cime des Alpes qui étaient ses champs de victoire: « Le colonel » de mon régiment a été tué; vous connaissez trop, » sire, tout le prix de l'amitié, pour n'être pas touché » de ma douleur ». Qu'une telle lettre est honorable, & pour qui l'écrit, & pour qui la reçoit! O hommes! apprenez d'un prince & d'un roi ce que vaut le sang des hommes : apprenez à aimer.

Quel préjugé s'est répandu sur la terre, que cette amitié, cette précieuse consolation de la vie, est exilée dans les cabanes, qu'elle se plaît chez les malheureux! O erreur! l'amitié est également inconnue, & chez les infortunés occupés uniquement de leurs maux,

& chez les heureux souvent endurcis, & dans le travail des campagnes, & dans les occupations des villes, & dans les intrigues des cours. Par-tout elle est étrangère : elle est, comme la vertu, le partage de quelques ames privilégiées ; & lorsqu'une de ces belles ames se trouve sur le trône, ô providence, qu'il faut vous bénir ! Puissent ceux qui croyent que dans les cours l'intrigue ou le hasard distribue toujours les récompenses, lire quelques-unes de ces lettres que le monarque écrivait après ses victoires : « J'ai perdu, dit-il dans un de ces billets où le cœur » parle & où le héros se peint, j'ai perdu un honnête- » homme & un brave officier que j'estimais & que » j'aimais. Je sais qu'il a un frère dans l'état eccle- » siastique : donnez-lui le premier bénéfice, s'il en est » digne, comme je le crois ».

Peuples c'est ainsi que vous êtes gouvernés. Songez quelle est votre gloire au-dehors, & votre tranquillité au-dedans ; voyez les arts protégés au milieu de la guerre ; comparez tous les temps ; comptez-les depuis Charlemagne : quel siècle trouverez-vous comparable à notre âge ? celui du règne trop court de l'immortel Henri IV, depuis la paix de Vervins ? & encore quel affreux levain restait des discordes de quatre règnes ! Les belles & triomphantes années de Louis XIV ? mais quels malheurs les ont suivies ! & puisse notre bonheur être plus durable ! Enfin vous trouverez soixante ans peut-être de grandeur & de félicité répandues dans plus de neuf siècles, tant le bonheur public est rare, tant le chemin est lent qui mène en tout

genre à la perfection, tant il est difficile de gouverner les hommes & de les satisfaire.

On s'est plaint (car la vérité ne dissimule rien, & nous sommes assez grands pour avouer ce qui nous manque) on s'est plaint qu'un seul ressort se soit rencontré faible dans cette vaste & puissante machine si habilement conduite. Louis XV, en prenant à la fois le timon de l'état & l'épée, ne trouva point dans ses ports de ces flottes nombreuses, de ces grands établissemens de marine, qui sont l'ouvrage du temps. Un effort précipité ne peut en ce genre suppléer à ce qui demande tant de prévoyance & une si longue application. Il n'en est pas de nos forces maritimes comme de ces trirèmes que les Romains apprirent si rapidement à construire & à gouverner. Un seul vaisseau de guerre est un objet plus grand que les flottes qui décidèrent auprès d'Actium de l'empire du monde. Tout ce qu'on put faire, on l'a fait; nous avons même armé plus de vaisseaux que n'en avait la Hollande, qu'on appelle encore *puissance maritime* : mais il n'était pas possible d'égaler en peu d'années l'Angleterre, qui étant si peu de chose par elle-même sans l'empire de la mer, regarde depuis si long-temps cet empire comme le seul fondement de sa puissance, & comme l'essence de son gouvernement. Les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire; ce qui est nécessaire à un état est toujours ce qui en fait la force. Ainsi la Hollande a ses navires marchands, la Grande-Bretagne ses armées navales, la France ses armées de terre.

Le ministre qui prêtait la main aux rênes du gouvernement dans le commencement de la guerre, était dans cette extrême vieillesse où il ne reste plus que deux objets : le moment qui fuit, & l'éternité. Il avait su long-temps retenir comme enchaînées ces flottes de nos voisins, toujours prêtes à couvrir les mers & à s'élancer contre nous. Ses négociations lui avaient acquis le droit d'espérer que ses yeux, prêts à se fermer, ne verraient plus la guerre ; mais DIEU qui prolonge & retranche à son gré nos années, frappa Charles VI avant lui : & cette mort imprévue, comme le sont presque tous les évènemens, fut le signal de plus de trois cent mille morts. Enfin la sagesse de ce vieillard respectable, ses services, sa douceur, son égalité, son désintéressement personnel méritaient nos éloges, & son âge nos excuses. S'il avait pu lire dans l'avenir, il aurait ajouté à la puissance de l'état ce rempart de vaisseaux, cette force qui peut se porter à la fois dans les deux hémisphères : & que n'aurait-on point exécuté ? Le héros aussi admirable qu'infortuné, qui aborda seul dans son ancienne patrie, qui seul y a formé une armée, qui a gagné tant de combats, qui ne s'est affaibli qu'à force de vaincre, aurait recueilli le fruit de son audace plus qu'humaine ; & ce prince supérieur à Gustave Vasa, ayant commencé comme lui, aurait fini de même.

Mais enfin, quoique ces grandes ressources nous manquassent, notre gloire s'est conservée sur les mers. Tous nos officiers de marine, combattant avec des forces inférieures, ont fait voir qu'ils eussent vaincu

s'ils en avaient eu d'égales. Notre commerce a souffert, & n'a jamais été interrompu : nos grands établissemens ont subsisté ; nous avons renversé ceux de nos ennemis aux extrémités de l'orient. Nous étions par-tout à craindre, & tout tombait devant nous en Flandre.

Dans ces circonstances heureuses, on vole de la victoire de Lawfelt aux bastions de Berg-op-zoom. On savait que les Requesens, les Parme, les Spinola, ces héros de leur siècle, en avaient tour-à-tour levé le siége. Louis XIV lui-même, dont l'armée victorieuse se répandit comme un torrent dans quatre provinces de la Hollande, ne voulut pas se commettre à l'assiéger. Cohorn, le Vauban hollandais, en avait fait depuis la place de l'Europe la plus forte. La mer & une armée entière la défendaient : Louis XV en ordonne le siége, & nous la prenons d'assaut. Le guerrier qui avait forcé Oczakow dans la Tartarie, déploie ainsi sur cette frontière de la Hollande de nouveaux secrets de l'art de la guerre ; secrets au-dessus des règles de l'art. A cette nouvelle conquête, qui répandit tant de consternation chez les ennemis & qui étonna tant les vainqueurs, l'Europe pense que Louis XV cessera d'être si facile ; qu'il fera éclater enfin cette ambition cachée qu'on redoute & qu'on justifie en la supposant toujours. Il le faut avouer, les ennemis ont fait ce qu'ils ont pu pour la lui inspirer. Ils sont heureux, ils n'ont pas réussi. Il arbore le même olivier sur ces murs écrasés & fumans de

sang; il ne propose rien de plus que ce qu'il offrait dans ses premières prospérités.

Cet excès de vertu ne persuade pas encore; il était trop peu vraisemblable: on ne veut point recevoir la loi de celui qui peut l'imposer: on tremble & on s'aigrit: le vaincu est aussi obstiné dans sa haine que le vainqueur est constant dans sa clémence. Qui aurait jamais cru que cette opiniâtreté eût pu se porter jusqu'à chercher des troupes auxiliaires dans ces climats glacés qui naguère n'étaient connus que de nom? Qui eût pensé que les habitans des bords du Volga & de la mer Caspienne dussent être appelés aux bords de la Meuse? Ils viennent cependant; & cent mille hommes qui couvrent Mastricht les attendent pour renouveler toutes les horreurs de la guerre. Mais tandis que les soldats hyperboréens font cette marche si longue & si pénible, le général chargé du destin de la France confond en une seule marche tant de projets. Par quel art a-t-il pu faire passer son armée à travers l'armée ennemie? comment Mastricht est-il tout d'un coup assiégé en leur présence? par quelle intelligence sublime les a-t-il dispersés? Mastricht est aux abois; on tremble dans Nimègue; les généraux ennemis se reprochent les uns aux autres ce coup fatal qu'aucun d'eux n'avait prévu; toutes les ressources leur manquent à la fois: il ne leur reste plus qu'à demander cette même paix qu'ils ont tant rejetée. Quelles conditions nous imposerez-vous? disent-ils. Les mêmes, répond le roi victorieux, que je vous ai présentées

depuis

depuis quatre années, & que vous auriez acceptées si vous m'aviez connu. Il en signe les préliminaires : le voile qui couvrait tous les yeux tombe alors, & les plus sages de nos ennemis s'écrient : Le père de la France est donc le père de l'Europe !

Les Anglais sur-tout, chez qui la raison a toujours quelque chose de supérieur quand elle est tranquille, rendent comme nous justice à la vertu ; eux qui s'irritèrent si long-temps contre la gloire de Louis XIV, chérissent celle de Louis XV.

Dans tout ce qu'on vient de dire, a-t-on avancé un seul fait que la malignité puisse seulement couvrir du moindre doute ? On s'était proposé un panégyrique, on n'a fait qu'un récit simple. O force de la vérité, les éloges ne peuvent venir que de vous. Et qu'importe encore des éloges ? nous devons des actions de graces. Quel est le citoyen qui en voyant cet homme si grand & si simple, ne doive s'écrier du fond de son cœur : Si la frontière de ma province est en sûreté, si la ville où je suis né est tranquille, si ma famille jouit en paix de son patrimoine, si le commerce & tous les arts viennent en foule rendre mes jours plus heureux, c'est à vous, c'est à vos travaux, c'est à votre grand cœur que je le dois ?

Il y a toujours des hommes qui contredisent la voix publique. Des politiques ont demandé pourquoi ce vainqueur se contente de la justice qu'il fait rendre à ses alliés ? pourquoi il s'en tient à faire le bonheur des hommes ? il pouvait d'un mot gagner plusieurs

villes. Oui, il le pouvait sans doute; mais lequel vaut le mieux pour un roi de France & pour nous, de retenir quelques faibles conquêtes, inutiles à sa grandeur, en laissant dans le cœur de ses ennemis des semences éternelles de discorde & de haine, ou bien de se contenter du plus beau royaume de l'Europe, en conquérant des cœurs qui semblaient pour jamais aliénés, en fermant ces anciennes plaies que la jalousie faisait saigner, en devenant l'arbitre des nations si long-temps conjurées contre nous? Quel roi a fait jamais une paix plus utile? Il faut enfin rendre gloire à la vérité. Louis XV apprend aux hommes que la plus grande politique est d'être vertueux. Que *nous* reste-t-il à souhaiter désormais, sinon qu'il se ressemble toujours à lui-même, & que les rois à venir lui ressemblent?

DE LA MORT DE LOUIS XV,

ET DE LA FATALITÉ.

LOUIS XV a été le seul roi de France qui soit mort de cette funeste maladie nommée variole, ou petite vérole. Il a été le seul sur dix mille personnes qui en ait été attaqué deux fois; car on assure qu'il l'avait eue à quatorze ans.

C'est encore un évènement non moins unique, que ce venin l'ait comme choisi au milieu de toute sa cour, pour le faire périr à l'âge de soixante & quatre ans, dans le temps que personne n'en éprouvait la moindre atteinte, ni dans le château, ni dans la ville de Versailles.

Voilà trois fatalités étranges. Une quatrième est la manière dont on prétend qu'il prit la variole dont il est mort.

Il avait rencontré à la chasse un enterrement; il s'en approcha, & demanda qui on allait ensevelir. On lui répondit que c'était une jeune fille, morte de la petite vérole.

Cette rencontre parut ne lui faire aucune impression; mais depuis ce moment son teint sembla un peu obscurci; & deux jours après, son chirurgien-dentiste, nommé Bourdet, homme très-expérimenté, en examinant ses gencives, leur trouva un caractère qui annonçait une maladie dangereuse; il en avertit

un miniſtre d'état. Sa remarque fut négligée ; bientôt cette maladie ſe déclara, & le roi mourut.

Il eſt à croire qu'il n'avait eu, cinquante ans auparavant, qu'une petite vérole volante, qui n'eſt pas la petite vérole proprement dite : car le nombre des maladies qui affligent le genre-humain eſt ſi énorme, que nous manquons de termes pour les exprimer. Il en eſt des maux du corps comme de ceux de l'ame : point de langue qui peigne par la parole toutes ces triſtes nuances. Mais il réſulte de cet exemple que la petite vérole tue, & que l'inoculation ſauve.

M. le duc d'Orléans donna une grande & ſalutaire leçon à la famille royale, en faiſant inoculer ſes enfans. Le duc de Parme fit bientôt après ſur ſon fils une épreuve auſſi heureuſe.

Le roi de Danemarck, & enſuite le roi de Suède & ſes frères, en ſubiſſant l'inoculation, ont excité tout le nord à les imiter ; &, en aſſurant leur précieuſe vie, ont conſervé celle de la ſixième partie de leurs ſujets.

L'impératrice-reine de Hongrie a fait le même bien à l'Allemagne.

L'impératrice de la vaſte Ruſſie, en eſſayant ſur elle-même l'inoculation qu'elle préparait à ſon fils unique, en lui donnant la petite vérole de ſon propre ferment, en faiſant parcourir tous ſes états par des chirurgiens inoculateurs, a ſauvé la vie au quart de ſes peuples, qui mourait auparavant de cette peſte continuelle répandue ſur la terre, & plus funeſte en Ruſſie qu'ailleurs.

Enfin, pour remonter à la source de ces grands exemples, l'épouse du roi d'Angleterre George II, en donnant la première cette variole artificielle aux princes ses enfans, pour leur épargner la naturelle, fut la première qui sauva l'Europe chrétienne.

Les Turcs, que leur systême de la prédestination absolue, & plus encore leur négligence, empêchent de se préserver de la peste, emploient pourtant l'inoculation depuis long-temps pour se préserver de cette autre peste de la petite vérole. Les Tartares leur ont enseigné cette méthode qu'ils tenaient de l'Inde; & l'Inde la tenait de la Chine.

Même lorsque le médecin Mead (*) fit en Angleterre les premières expériences de l'inoculation, en 1721, il la tenta à la manière chinoise sur un des sujets qu'on lui donna, & elle réussit.

Non-seulement tout notre hémisphère conspire à détruire ce poison que les conquérans arabes apportèrent au septième siècle de notre ère; mais les Anglais apprennent aujourd'hui à l'Amérique, à combattre, par l'inoculation, cette maladie contagieuse dont les Espagnols l'infectèrent à la fin de notre quinzième siècle, en échange d'une autre peste non moins horrible que les compagnons de Colombo rapportèrent de ce nouveau monde, lorsqu'ils rendirent par leurs découvertes deux univers également malheureux. Il s'agit maintenant de guérir l'un & l'autre.

Que conclure de ce tableau si vrai & si funeste?

(*) On prononce *Mide*.

Rois & princes nécessaires aux peuples, subissez l'inoculation si vous aimez la vie ; encouragez-la chez vos sujets si vous voulez qu'ils vivent.

On dit qu'aux extrémités occcidentales de notre hémisphère, on trouve un peuple qui habite entre l'Océan & la Méditerranée, dans l'espace d'environ huit degrés en latitude & neuf de longitude. Un petit nombre de prud'hommes composait, dit-on, la partie la plus sérieuse de la nation. Dès que les prud'hommes eurent appris qu'on osait attenter sur les droits de la variole, les plus vieilles têtes s'assemblèrent & raisonnèrent ainsi : « Souffrirons-nous que nos petits » enfans, qui sont tous des étourdis, prétendent » échapper à une maladie dont les grands-pères ont » été en possession de mourir depuis dix siècles ? L'an» tiquité est trop respectable ; & cette nouveauté » serait trop scandaleuse. Il faut que nos druides ful» minent un décret sur ce cas de conscience, & que » nous rendions arrêt sur ce délit. Nous nous sommes » déjà vigoureusement opposés à la découverte que » firent des hérétiques, de la circulation du sang ; nous » avons proscrit l'émétique qui avait guéri notre pé» nultième roi ; nous établîmes jadis peine de mort » contre ceux qui seraient d'un autre avis qu'Aristote ; » nous traitâmes l'imprimerie de sortilège. Soutenons » notre gloire. Nous condamnâmes en 1497 à être » pendu quiconque, ayant contracté le mal de l'Amé» rique, ne sortirait pas de la ville en vingt-quatre » heures : faisons pendre le premier insolent qui se » portera bien, après avoir été inoculé du mal de » l'Arabie ».

Un médecin habile leur présenta requête pour faire adoucir l'arrêt. Il leur dit que de compte fait il n'était mort que deux personnes en Angleterre sur deux cent mille inoculés : encore ces deux morts avaient-ils été dangereusement malades avant l'opération. Ainsi il n'y avait pas même l'unité contre cent mille à parier contre la méthode anglaise. Messieurs les anciens répondirent qu'ils ne se mêlaient pas de l'algèbre.

Quelques personnes qui se piquaient de métaphysique firent une objection qui n'était pas meilleure que l'arrêt des prud'hommes ; la voici :

Tout est arrangé, tout est prévu, tout arrive par les ordres immuables de l'éternel souverain de la nature ; & il est impossible que ces ordres ne soient pas immuables, puisqu'alors l'être éternel serait supposé inconstant & faible. Chaque animal, chaque végétal renfermé dans son germe, est destiné à se développer, à croître & à périr dans les instans marqués, comme le soleil destiné à faire, dans son cours, des éclipses avec les planètes, dans le seul moment où ces éclipses doivent arriver ; & si ces phénomènes étaient produits une seconde plus tôt ou plus tard, ce serait un autre ordre de choses, un autre univers que celui où nous sommes. L'homme est libre, c'est-à-dire, l'homme peut faire ce qu'il veut quand il en a la faculté ; mais il ne peut avoir la faculté de s'opposer aux décrets éternels du grand être. Ce serait en effet s'y opposer, ce serait les anéantir, si on pouvait prolonger la vie, je ne dis pas d'un homme, mais d'une

mouche, au-delà de l'inſtant irrévocablement arrêté pour ſa mort.

Donc en voulant, par l'inſertion de la petite vérole, prolonger la vie d'un homme, non-ſeulement on tente une choſe impoſſible, mais on ſe rend coupable envers la Providence éternelle.

Il eſt très-aiſé de détruire cet argument, même en convenant qu'il eſt très-juſte dans ſon principe.

Oui tout eſt lié, tout eſt arrangé, de tout temps & pour jamais; oui, nul être ne peut déplacer un chaînon de la grande chaîne; oui, nous ne ſommes point libres de faire un pas contre les décrets immuables. Le grand être avait prévu, avait ordonné de toute éternité qu'au ſeptième ſiècle la variole viendrait ſe joindre aux autres fléaux qui font de la terre un ſéjour de mort. Mais auſſi il avait prévu & ordonné que madame de Montaigu, étant ambaſſadrice d'Angleterre au dix-huitième ſiècle à Conſtantinople, verrait des femmes inoculer de petits enfans ſur le pas des portes, & dans les rues pour quelques aſpres; ces enfans ſe jouer avec le venin ſalutaire que ces femmes leur inſéraient, & n'en être pas plus malades que l'on n'eſt à cet âge d'une dartre paſſagère.

La Providence avait prévu & ordonné que cette dame donnerait la petite vérole à ſon propre fils dans la capitale des Turcs, & qu'à ſon retour à Londres, elle perſuaderait la princeſſe de Galles de faire inoculer ſes enfans, dont l'un a été roi d'Angleterre.

La Providence avait prévu & ordonné que tous les princes dont nous avons parlé, eſſayeraient cette

épreuve ſur leurs enfans & ſur eux-mêmes, & que par-là ils ſauveraient la vie à preſque autant d'hommes qu'ils en ont fait tuer dans les batailles.

Un temps viendra où l'inoculation entrera dans l'éducation des enfans, & qu'on leur donnera la petite vérole comme on leur ôte leurs dents de lait pour laiſſer aux autres la liberté de mieux croître.

Madame de Montaigu ſe trompait, lorſqu'elle diſait dans ſa trente-unième lettre, de Conſtantinople: » J'écrirais à nos médecins de Londres, ſi je les » croyais aſſez généreux pour ſacrifier leur intérêt » particulier à celui de l'humanité; mais je craindrais » au contraire de m'expoſer à leur reſſentiment qui » eſt dangereux, ſi j'entreprenais de leur enlever le re- » venu qu'ils tirent de la petite vérole. Mais à mon » retour en Angleterre, j'aurai peut-être aſſez de » zèle pour leur déclarer la guerre ».

Au contraire, loin que les grands médecins de Londres s'oppoſaſſent à l'inoculation, ce fut le celèbre Mead qui le premier donna la petite vérole aux Anglais, & Maitland la donna à l'héritier de la couronne. Les médecins qui ſuivirent cet exemple en Europe, & qui inoculèrent tant de princes, furent mieux récompenſés que s'ils avaient reſſuſcité des morts. Il n'y a pourtant point d'opération plus facile; elle eſt moins dangereuſe qu'une ſimple ſaignée dans laquelle on riſque de ſe faire piquer un tendon. Une garde-malade, une ſervante, peut inoculer un enfant avec autant de ſûreté qu'un docteur en médecine, pourvu que le ſujet ſoit ſain; & pour un écu on peut ſauver la vie à tous les petits enfans d'un village.

L'impératrice de Russie se promena tous les jours en carrosse après avoir été inoculée. Le grand-maître de son artillerie, qui subit la même épreuve, quoiqu'il eût eu la petite vérole volante dans son enfance, alla le troisième jour à la chasse. Enfin cette souveraine daigna écrire à l'auteur de ce petit mémoire ces propres mots : « C'était bien la peine de faire tant » de bruit pour une pareille bagatelle, & d'empêcher » les gens de se sauver la vie si aisément & si » gaiement » !

La Providence avait donc prévu & ordonné que dans un pays aussi grand que le reste de l'Europe, cette princesse serait la première qui vaincrait & qui mépriserait plus d'un préjugé ridicule ; de même qu'en France M. le duc d'Orléans serait le premier de la race royale, qui apprendrait aux hommes à fouler aux pieds l'erreur populaire.

Il était écrit dans le grand livre de la destinée, que les Turcs seraient assez imbécilles pour ne se pas garantir de la peste par l'établissement d'une quarantaine, & assez sages pour se préserver de tous les dangers de la petite vérole.

C'est ainsi que cette destinée éternelle portait que MM. Banck & Solender découvriraient de nos jours un pays immense, où les hommes se mangent les uns les autres aussi communément que nous persécutons ; que nous calomnions notre prochain à Paris ; à cette différence près, que les habitans de cette vaste contrée d'anthropophages ne croient point faire de mal, & font des ragoûts de leurs ennemis, en sûreté de

conſcience, au lieu que les petits calomniateurs, qui ſont venus à Paris barbouiller du papier pour gagner un peu d'argent, ſavent très-bien qu'ils font mal.

Il était écrit auſſi dans ce grand livre de la deſtinée, que je barbouillerais ce mémoire, qu'il ſerait lu par cinq ou ſix oiſifs qui diraient, il a raiſon; & qu'il ſerait inconnu du reſte du monde.

AU RÉVÉREND PÈRE EN DIEU,

MESSIRE JEAN DE BEAUVAIS,

Créé par le feu roi, Louis XV, évêque de Senez.

MON RÉVÉREND PÈRE EN DIEU,

J'assistai ces jours passés au service que fit le curé de Neuilly. « Ouailles, dit-il, souhaitons la vie » éternelle à notre bon roi qui ne demanda que la » paix, après avoir gagné deux batailles en personne; » qui fit l'aumône aux pauvres; qui aurait payé toutes » ses dettes s'il avait eu de l'argent; qui fonda l'école » militaire; qui a bâti le beau pont de Neuilly, sur » lequel vous vous promenez; & qui avait un valet » de garde-robe, auquel je dois ma cure ».

Cette oraison funèbre me plut beaucoup, parce qu'elle ne prétendait à rien, qu'elle partait du cœur, & sur-tout qu'elle était courte.

J'ai assisté depuis à la vôtre. Je ne vous dis point qu'elle parut longue; mais l'assemblée ne trouva pas bon que vous commençassiez par parler de vous: « Quand j'annonçai il y a peu de temps la divine » parole..... ».

Tout le monde convint qu'il ne fallait pas débuter, dans l'éloge d'un roi, par celui de messire

Jean de Beauvais. Nous aimons la parole divine, l'égoïſme la profane.

Vous dites que DIEU ſeul poſsède l'immortalité; & nos ames, mon révérend père, & nos ames! ne paſſent-elles pas pour être immortelles auſſi? On aurait ſouhaité que vous euſſiez dit : DIEU qui poſsède & qui donne l'immortalité. Car enfin, le diable, comme vous ſavez, le diable qui nous inſpire tant de paſſions, le diable qui eſt par-tout, a la réputation d'être immortel.

Vous vous comparez à Jérémie, mon révérend père; Jérémie vit d'abord à quatorze ans « une verge » veillante & une marmite bouillante (*) ». Dans un âge plus mûr, il fut accuſé d'avoir trahi ſon roi pour le roi de Babylone. Qu'avez-vous de commun avec Jérémie? Auriez-vous manqué à votre roi comme ce juif? Avez-vous vu comme lui une verge veillante & une marmite bouillante?

Vous comparez une auguſte princeſſe, qui a quitté la cour pour un couvent, à la fille de Jephté, à qui ſon père coupa la tête. Vous comparez Louis XV à Joas, qu'Athalie fit poignarder; mais jamais le feu roi ne fut poignardé par ſa grand'mère, & jamais il ne coupa le cou de ſa fille. Il faut que les comparaiſons ſoient juſtes, même dans une oraiſon funèbre.

Le cri public vous a obligé de changer l'endroit où vous reprochiez au feu roi d'avoir chaſſé les jé-

(*) Jérémie, chap. I, v. 11, 12, 13.

ſuites. Vous ne deviez pas comparer cette ſociété à Jonas, que des idolâtres jetèrent dans la mer pour appaiſer une tempête. Les rois de France, d'Eſpagne, de Naples, de Portugal, le ſouverain de Rome, ne ſont point des idolâtres. Les déclamateurs devraient, dans ce ſiècle de raiſon, ſe garder de toutes ces comparaiſons puériles.

Vous dites que « les anciens parlemens ſe ſont » laiſſé entraîner par l'impulſion des circonſtances au-» delà de leur premier but ». L'impulſion des bienſéances & de votre génie ne devait pas vous entraîner dans de pareilles phraſes.

Quelle impulſion étrange vous force à vous déchaîner contre le dix-huitième ſiècle de notre ère vulgaire? « Il était donc réſervé, dites-vous, au dix-» huitième ſiècle d'attaquer à la fois les principes de » l'honneur, de la juſtice, de la vertu, de l'honnêteté » naturelle ». Et vous proclamez le ſucceſſeur de Louis XV le reſtaurateur des mœurs! vous auriez dû l'appeler le conſervateur. Car enfin, M. de Beauvais, dans quel temps a-t-on vu plus de princeſſes renommées par des mœurs plus pures? Dans quel pays a-t-on vu mourir tant de miniſtres des finances dans une pauvreté ſi reſpectée? Avez-vous ſu quels hommes étaient meſſieurs d'Argenſon? L'un, étant miniſtre, a écrit en faveur du peuple; l'autre a laiſſé une mémoire chère à tous les gens de guerre. Vous avez lu l'hiſtoire; y avez-vous rencontré beaucoup de perſonnages qui aient ſoutenu ce qu'on appelle ſi lâchement une diſgrace, avec plus de grandeur &

d'honnêteté naturelle, que certains ministres dont je ne vous dirai point le nom ?

Dans quel temps les libéralités, cette pierre de touche de la vraie grandeur d'ame, ont-elles été plus abondantes ?

Mille actions généreuses, qui se multiplient tous les jours, auraient dû vous avertir de respecter un peu plus votre siècle & le feu roi votre bienfaiteur, dont vous avez fait (permettez-moi de vous le dire) une satyre un peu grossière.

Vous vous écriez : « Il n'y aura plus d'hypocrites, » parce qu'il n'y aura plus de vertu ». Il est vrai que le roi régnant n'a point d'hypocrites dans son conseil; mais vous en plaignez-vous ? L'infame superstition est la mère de l'hypocrisie; & la vertu est la fille de la religion sage, éclairée & indulgente. Comment avez-vous la naïveté de regretter l'hypocrisie ?

Vous vous servez du mot de *vice*, en parlant des sentimens du dernier roi. Ah ! monsieur, employons le mot propre. L'amour est une faiblesse; l'ingratitude envers son bienfaiteur est un vice : ce sont-là les principes de l'honnêteté naturelle. Pour insulter ainsi son siècle & son maître, il faudrait être prodigieusement supérieur à l'un & à l'autre. Mais alors on ne les insulterait pas (*).

(*) Nous avons depuis environ deux ans un livre intitulé : *de la Félicité publique*, livre qui répond à son titre, composé par un homme d'une grande naissance, & très-supérieur à cette naissance. L'auteur prouve invinciblement

A propos, je n'ai lu ni dans Boſſuet, ni dans Fléchier, que les ames des rois palpitâſſent au jugement de DIEU. Ayez la complaiſance de me dire comment une ame palpite : c'eſt apparemment comme une verge qui veille.

Votre très-humble ſerviteur,
B., académicien.

---

que les mœurs, ainſi que les arts, ſe ſont perfectionnés dans ce ſiècle, depuis Péterſbourg juſqu'à Cadix; & que jamais les hommes n'ont été plus inſtruits & plus heureux. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quelques crimes. On a vu des Brinvilliers & des Voiſins dans le grand ſiècle de Louis XIV; nous avons vu dans le nôtre quelques injuſtices abominables, commiſes avec le glaive de la juſtice. Ce ſont des orages paſſagers au milieu des beaux jours. Jamais *la ſociété* n'a été plus aimable & plus remplie de ſentimens d'honneur. Jamais les belles-lettres n'ont plus influé ſur les mœurs. S'il ſe trouve quelque miſérable, comme un abbé Sabotier, qui commente Spinoſa, & qui prêche la religion catholique, apoſtolique & romaine, qui recommande la chaſteté dans un dictionnaire de trois ſiècles, & qui faſſe des vers infames dans un b..... au ſortir du cachot, qui écrive des libelles pour de l'argent, en attendant un bénéfice, &c. de telles horreurs ne ſont pas comptées. Un crapaud qu'on rencontre dans les jardins de Verſailles ou de Saint-Cloud, ne diminue pas le prix de ces chefs-d'œuvre de l'art.

Aſſemblez tous les ſages de l'Europe, & demandez-leur quel temps ils préfèrent; ils répondront : Celui-ci.

Meſſieurs les Pariſiens, je vous demande bien pardon de vous dire que vous êtes heureux.

ÉLOGE

ÉLOGE FUNÈBRE

DE LOUIS XV,

Prononcé dans une académie, le 25 mai 1774.

MESSIEURS,

Je ne viens point ici, au milieu d'une pompe lugubre & éclatante, mêler la vanité d'un discours étudié à toutes ces vanités établies pour faire illusion aux vivans, sous le spécieux prétexte de la gloire des morts.

Notre assemblée n'est point une de ces cérémonies fastueuses inventées pour séduire les yeux & les oreilles. Mon discours doit être simple & vrai, comme l'était le monarque dont nous déplorons la perte.

Quand la grande éloquence commença & finit le siècle de Louis XIV, les oraisons funèbres prononcées par les Bossuet & par les Fléchier, subjuguaient la France étonnée. Elles étaient les seuls ornemens qu'on remarquât au milieu de ces superbes appareils funéraires. On était transporté de ce nouveau genre; il a diminué de prix dès qu'il est devenu commun.

Aujourd'hui que la recherche du vrai en tout genre eſt devenue la paſſion dominante des hommes, ce fard des déclamations ſi impoſant autrefois a perdu ſon éclat. Nous ſommes heureuſement réduits, ſurtout dans ces aſſemblées ſecrètes, à ſuivre la méthode inventée par l'ingénieux Fontenelle, & perfectionnée par le marquis de Condorcet; méthode qui conſiſte à faire plutôt le précis de la vie d'un homme que ſon éloge, à ne le louer que par les faits, à raconter ſans emphaſe les ſervices qu'il a rendus, à laiſſer voir ſans malignité les faibleſſes inſéparables de la nature humaine, à ne chercher enfin pour toute éloquence que des vérités utiles. Les hommes ne ſe dégoûteront jamais de ce genre, parce qu'il reſſemble à celui de l'hiſtoire.

C'était l'uſage des anciens peuples renommés qui jugeaient les rois après leur mort, & qui par-là enſeignèrent la juſtice à la terre. De tels diſcours funèbres peuvent avoir ſur l'hiſtoire même un grand avantage, celui de ne recueillir aucune de ces fables ſecrètes que la méchanceté ou la ſeule envie de parler débite ſur un prince de ſon vivant, que l'erreur populaire accrédite, & qu'au bout de quelques années les hiſtoriens adoptent en ſe trompant eux-mêmes & en trompant la poſtérité.

Si l'on oſait être ſage, des diſcours de ce genre ſeraient d'une utilité bien plus grande encore; car également éloignés de la flatterie & de la ſatyre, ils ſeraient la leçon de ceux dont un jour on doit faire l'oraiſon funèbre. Ce qu'un homme éclairé & juſte

prononcerait ſur un roi, devant ſon ſucceſſeur & devant la nation, ferait une impreſſion cent fois plus forte & plus durable que tous ces diſcours d'oſtentation qui ne ſont plus regardés que comme une partie des cérémonies qui paſſent en un jour.

Nous n'avons rien à dire du premier âge de Louis XV; preſque toutes les enfances comme toutes les décrépitudes ſe reſſemblent; les premières donnent toujours quelque eſpérance que les ſecondes ôtent entièrement. Son caractère était doux & facile, & l'on a remarqué que dans toute ſa vie il ne montra aucun emportement. Ce qu'il apprit le mieux dans ſa première jeuneſſe fut la géographie, ſcience la plus utile à un roi, ſoit en guerre ſoit en paix. Il fit même imprimer au louvre un petit livre de la Géographie par le cours des fleuves, qu'il compoſa en partie ſur les leçons de M. de l'Iſle, & dont on tira cinquante exemplaires. C'eſt cette étude qui le détermina depuis à faire lever des cartes topographiques de toute la France, ouvrage immenſe où l'on n'a trouvé preſque rien d'omis ni d'inexact.

Ce goût pour la géographie le conduiſit naturellement à quelques connaiſſances de l'aſtronomie & à un peu d'hiſtoire naturelle.

Son jugement en toutes choſes était juſte; mais cette douce facilité de caractère dont nous avons parlé, le porta toujours à préférer l'opinion des autres à la ſienne.

C'eſt par cette condeſcendance qu'il ſe réſolut à la guerre de 1741, malgré le cardinal de Fleuri qui s'y

opposait. Car des personnes qui avaient alors plus de crédit sur son esprit que son ministre même, l'entraînèrent lui & ce ministre dans cette entreprise qui fut heureuse en Flandre & malheureuse par-tout ailleurs. Ainsi Louis XV fit la guerre sans être ambitieux, & donna deux batailles sans être emporté par cette ardeur qui naît de la fougue du tempérament, & que la faiblesse humaine a nommée héroïque.

Son ame était toujours tranquille. Elle le fut même lorsqu'en 1744 il courut à la tête de son armée délivrer l'Alsace inondée d'ennemis. Ce fut alors qu'étant tombé malade à Metz, & près de mourir, il reçut de ses peuples ce surnom si flatteur de *bien-aimé*. Il ne lui fut point donné en cérémonie & par des actes authentiques, comme le surnom de *grand* fut décerné à Louis XIV par l'hôtel-de-ville, en 1680. L'enthousiasme des Parisiens cherchait un titre qui exprimât sa tendresse pour son roi. Un homme de la populace cria, *Louis le bien-aimé*; bientôt cinq cent mille voix le répétèrent; tous les calendriers, tous les papiers publics furent ornés de ce nom. L'amour l'avait donné, & l'usage le conserva dans les temps orageux où ces mêmes Parisiens, que l'Europe accuse de légèreté, semblèrent démentir pour quelques jours les témoignages de leur tendresse.

Il mérita cet amour, sans doute, lorsque, pour tout fruit de ses conquêtes en Flandre, il demandait la paix à la vertueuse Marie Thérèse. On eût dit qu'il pressentait les obligations que la France aurait un jour à cette souveraine. Il ne pouvait assez acheter le

préſent ineſtimable qu'elle nous a fait, & dont nous jouiſſons aujourd'hui.

Si même la guerre la plus juſte eſt toujours funeſte aux nations, celle qu'on faiſait à la légitime héritière de tant de Céſars n'en peſait que davantage au cœur de Louis XV. Il voyait qu'elle n'était pas fondée ſur cette juſtice évidente dont il avait les principes dans le fond de ſon ame. C'eſt cette juſtice ſi rare qui peut ſeule juſtifier la guerre aux yeux des ſages.

Sa déférence pour les ſentimens d'autrui, lui fit encore entreprendre la guerre de 1756, qui fut bien plus malheureuſe que la première. La France y perdit beaucoup de ſang; encore plus de tréſors, tout le Canada, ſon commerce de l'Inde, ſon crédit dans l'Europe; & il a fallu que la nation toujours induſtrieuſe, toujours agiſſante, travaillât douze années entières pour réparer à peine une partie de ces brèches immenſes.

Tant de malheurs n'altérèrent point l'ame du monarque. Les hommes placés dans un rang éminent veulent tous paraître inébranlables; ils affectent le calme au milieu du trouble: mais Louis XV n'affectait rien; il ne cherchait point la tranquillité; il la trouvait dans ſon caractère. Ce ſerait le plus précieux don de la nature, s'il pouvait toujours être joint à l'activité.

Son ame ne ſe démentit pas même dans cette horrible & incroyable aventure d'un fanatique de la lie du peuple, qui oſa porter la main ſur ſa perſonne ſacrée; & après les premiers momens donnés à l'incertitude des ſuites, il fut auſſi ſerein que s'il n'avait point été bleſſé.

Cette égalité d'ame, cette simplité, il la mettait dans toutes ses actions, dans le service auprès de sa personne, dans les ordres qu'il donnait pour ces ouvrages publics admirables, dont tout autre aurait voulu tirer quelque gloire avec justice. En cela son caractère était l'opposé de celui de Louis XIV, son prédécesseur.

C'est sur quoi l'on a demandé souvent, s'il est à désirer qu'un roi recherche la gloire, ou qu'il soit indifférent pour elle. Peut-être cette indifférence si louable ôte quelquefois à l'ame un peu d'énergie: peut-être empêcha-t-elle assez long-temps Louis XV de se faire valoir lui-même en faisant à des officiers blessés pour son service cet accueil prévenant qui console la nature humaine, & qui est leur première récompense. Mais ce n'était qu'un défaut d'attention, ce n'était point un vice de son cœur. C'en serait un, s'il était l'effet de la dureté.

Cette dureté ne peut lui être imputée, puisque tous ses domestiques avouent qu'on ne vit jamais un maître plus indulgent, & que tous ceux qui ont travaillé sous ses ordres se louent de son affabilité. On ne peut pas être toujours roi; on serait trop à plaindre; il faut être homme, il faut entrer dans tous les devoirs de la vie civile, & Louis XV y entrait, sans que ce fût pour lui une gêne & un dehors emprunté.

Il est vrai que, quand un monarque admet ses courtisans dans sa familiarité, il ne faut jamais que le roi se venge des petits torts qu'on peut avoir avec l'homme. On s'est plaint que Louis XV a trop fait

sentir quelquefois qu'on avait offensé le trône, quand on n'avait blessé que quelques devoirs établis dans la société. Un roi ne doit point punir ce que la loi ne punirait pas : autrement il faudrait se dérober à tous les rois, comme à des êtres trop élevés au-dessus de l'espèce humaine, & trop dangereux pour elle ; ils se verraient condamnés à n'être que maîtres, & à ne jouir jamais des faibles consolations qu'on peut goûter dans cette vie passagère.

On s'est étonné que dans sa vie toujours uniforme il ait si souvent changé de ministres ; on en murmurait, on sentait que les affaires en pouvaient souffrir ; que rarement le ministre qui succède suit les vues de celui qui est déplacé ; qu'il est dangereux de changer de médecins, & qu'il est triste de changer d'amis. On ne pouvait concevoir comment une ame toujours sereine pouvait, dans un repos inaltérable, consentir à tant de vicissitudes. C'était le dangereux effet du principe le plus estimable, de cette défiance de lui-même, de cette condescendance aux volontés des personnes qui avaient moins de lumières & d'expérience que lui, enfin de cette même égalité d'une ame paisible à laquelle ces grands bouleversemens ne coûtaient point d'efforts. Tout tenait à cette première cause. Il lui était égal d'ordonner un monument digne des Auguste & des Trajan, ou l'appartement le plus modeste. Son imagination ne lui présentait pas d'abord les grandes choses ; mais son jugement les saisissait dès qu'on les lui proposait.

C'est ainsi qu'il fit ce grand établissement de l'école

militaire, reſſource ſi utile de la nobleſſe, inventée par un homme qui n'était pas noble, & qui ſera au-deſſus des titres dans la poſtérité. C'eſt enfin de ce même principe que dependit ſa vie publique & ſa vie privée. Sans être tendre & affectueux, il était bon mari, bon père, bon maître, & même ami, autant que peut l'être un roi.

C'eſt ſur-tout à cette ſérénité qu'il faut rendre grace de ce qu'il ne fut point perſécuteur. Il ne ſonda point l'opinion des hommes pour les condamner. Il ne rechercha point des fautes obſcures pour les mettre au grand jour, & pour ſe faire un cruel mérite de les punir. Long-temps fatigué par des querelles ſcolaſtiques qui troublaient avant lui le royaume, & par ces diviſions entre la magiſtrature & quelques portions du clergé, il voulut toujours donner aux diſputans cette même paix qui était dans ſon cœur.

Il ſavait que, dans un état où les maximes ont changé, & où les anciens abus ſont demeurés, il eſt néceſſaire quelquefois de jeter un voile ſur ces abus accrédités par le temps; qu'il eſt des maux qu'on ne peut guérir, & qu'alors tout ce que l'art peut procurer de ſoulagement aux hommes, eſt de les faire vivre avec leurs infirmités.

Ne ſe point émouvoir, & ſavoir attendre, ont donc été les deux pivots de ſa conduite. Il a conſervé cette imperturbabilité juſque dans l'affreuſe maladie qui l'a enlevé à la France, ne marquant ni faibleſſe, ni crainte, ni impatience, ni vains regrets, ni déſeſpoir; reinpliſſant des devoirs lugubres avec ſa ſim-

plicité ordinaire; & dans les tourmens douloureux qu'il éprouvait, il a fini comme par un sommeil paisible, se consolant dans l'idée qu'il laissait des enfans dont on espérait tout.

Sa mémoire nous sera chère, parce que son cœur était bon. La France lui aura une obligation éternelle d'avoir aboli la vénalité de la magistrature, & d'avoir délivré tant d'infortunés habitans de nos provinces de la nécessité d'aller achever leur ruine dans une capitale où l'on ignore presque toujours nos coutumes. Un jour viendra que toutes ces coutumes si différentes seront rendues uniformes, & qu'on fera vivre sous les mêmes lois les citoyens de la même patrie. Les abus invétérés ne se corrigent qu'avec le temps. Chaque roi dont descendait Louis XV, a fait du bien. Henri IV, que nous bénissons, a commencé. Louis XIII, par son grand ministre, a bien mérité quelquefois de la France. Louis XIV a fait par lui-même de très-grandes choses. Ce que Louis XV a établi, ce qu'il a détruit, exige notre reconnaissance. Nous attendrions une félicité entière de son successeur, si elle était au pouvoir des hommes.

(Comme l'orateur, bien moins orateur que citoyen, prononçait ces paroles, arriva la nouvelle que les trois princesses, filles du feu roi, étaient attaquées de la petite vérole. Alors il continua ainsi :)

Messieurs, à nos douloureux regrets succèdent les plus cruelles alarmes ; nous pleurions, & nous tremblons ; la France doit être en larmes & en prières : mais que peuvent les vœux des faibles mortels ? On

a invoqué en peu de temps la patrone de Paris pour les jours du dernier dauphin, pour son épouse, pour sa mère, enfin pour le feu roi. DIEU n'a point changé ses décrets éternels. Puisse sa providence ineffable avoir ordonné que l'art vienne heureusement combattre les maux dont la nature accable sans cesse le genre humain! Que l'inoculation nous assure la conservation de notre nouveau roi, de nos princes & de nos princesses; que les exemples de tant de souverains les encouragent à sauver leur vie par une épreuve qui est immanquable, quand elle est faite sur un corps bien disposé. Il ne s'agit plus ici d'achever l'éloge du feu roi, il s'agit que son successeur vive. L'inoculation nous paraissait téméraire avant les exemples courageux qu'ont donnés M. le duc d'Orléans, le duc de Parme; les rois de Suède, de Danemarck, l'impératrice-reine, l'impératrice de Russie. Maintenant il serait téméraire de ne la pas employer. C'est notre malheur que les vérités, & les découvertes en tout genre essuyent long-temps parmi nous des contradictions; mais quand un intérêt si cher parle, les contradictions doivent se taire.

FIN DES PIÈCES RELATIVES AU SIÈCLE DE LOUIS XV.

TABLE

DES PIÈCES ET CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

PIÈCES RELATIVES AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

SUPPLÉMENT AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV.

PIÈCES RELATIVES AU SIÈCLE DE LOUIS XV.

Fin de la Table.

N. B. *Le Public & les Relieurs sont priés de regarder comme nulle l'indication* Tome I *mise au bas de la première page de chaque feuille de ce volume. Les Libraires avaient cru que le* Siècle de Louis XV, *& les autres matières qui y sont jointes, formeraient deux volumes; mais ayant jugé qu'ils seraient trop faibles, ils ont préféré n'en faire qu'un très-fort, ce parti étant le plus honnête.*

